DOCUMENT RESUME

ED 185 814 FL 011 177

AUTHOR Gesner, B. Edward
TITLE Etude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse, Canada (A Morphosyntactic Study of the Acadian Dialect of Baie Sainte-Marie, Nova Scotia, Canada). Publication B.
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
PUB DATE 79
NOTE 161p.
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC07 Plus Postage.
DESCRIPTORS Descriptive Linguistics; Diachronic Linguistics; Dialects; *Dialect Studies; Discourse Analysis; *French; *Language Patterns; Language Research; Language Usage; Language Variation; Linguistic Borrowing; *Morphology (Languages); Structural Analysis (Linguistics); *Syntax; Verbs
IDENTIFIERS *French (Acadian); Nova Scotia; Prepositional Phrases

ABSTRACT

A study was conducted of the Baie Sainte-Marie Acadian dialect, a particular form of the French language derived from the French spoken in France during the 16th and 17th centuries. The purpose of this study was to analyze and explain a certain number of morphosyntactic deviations from standard French, from both a synchronic and a diachronic perspective. The two questions of particular interest were: (1) the relative importance of the influence of the English and French systems, and (2) whether the deviations discovered were clearly and systematically structuring themselves. Four male and four female informants, representing two age groups (30 to 60 years of age, and over 60) recorded conversations with other Acadians. From the transcript, a corpus of 16,000 words was derived. The analysis concentrated on verbal and prepositional syntagma. Analysis of the data showed that: (1) there was a close correlation between the number of years of schooling and the number of deviations from standard French, and (2) most of the deviations were archaisms going back to the first half of the 17th century. The conclusion was drawn that the Acadian dialect is more archaic than anglicized as far as the source of the deviations is concerned. While the question of the self-structuring of the deviations proved to be more difficult to answer, the data furnished several examples of systematic simplification of the verbal morphology. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

centre international de recherche sur le bilinguisme

publication
B-85

ED185814

ÉTUDE MORPHOSYNTAXIQUE DU PARLER ACADIEN DE LA BAIE SAINTE-MARIE, NOUVELLE-ÉCOSSE (CANADA)

U S DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
ICRB
Wilfred Bruneau
Acting Director
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

FL011122

B. Edward Gesner

1979

CIRB
ICRB

B. Edward Gesner

Etude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse (Canada)

Publication B-85

1979
Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du ministère de l'Education du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.

The International Center for Research on Bilingualism is an institution of university research which receives supporting grants from the Ministry of Education (Quebec) and from the department of the Secretariat of State (Ottawa).

© 1979 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec): 3ième trimestre 1979

Table des matières

Avertissement

I INTRODUCTION 1

A L'Acadie — Aperçu historique et actuel 1

B Buts du travail 8

C Méthodes 9
1. Le corpus 9
2. Méthodes d'analyse du corpus 11

D Limites de l'analyse des écarts 13

II LE SYNTAGME VERBAL 18

A Analyse des Ecarts Syntaxiques du Groupe Verbal 18

1. GV→ Copule + $\left\{\begin{matrix}\text{SN}\\\text{SA}\\\text{SP}\end{matrix}\right\}$ 20

2. GV → V + $\left\{\begin{matrix}\text{SN}\\\text{SA}\\\text{SP}\end{matrix}\right\}$ 21

3. GV→ $V_{intrans}$ 22

4. GV → V + SN 23

5. GV → V + SN + SP 26

6. GV → V + SP 26

7. GV → V + SP_1 + SP_2 29

8. GV → V à sujet impersonnel + (SN) + (SP) 30

9. Les verbes pronominaux 31

10. Bilan 33

B L'Auxiliaire 35

1. Tps 36
(a) Le passé simple 36
(b) L'imparfait du subjonctif 38
(c) L'absence du subjonctif 40
(d) Divers emplois temporels ou aspectuels inusités 41

2. Parfait 43
(a) Les auxiliaires avoir *et* être 43
(b) Le passé surcomposé 45

3. Modal 48

C **La Morphologie Verbale** 48

1. Les désinences 52
   (a) Les morphèmes temporels et personnels de l'acadien 52
   (b) Les morphèmes temporels et personnels du français standard 52
   (c) Etude comparative des deux systèmes désinentiels 52
   (d) Remarques sur les désinences 56
      1. Les présents de l'indicatif et du subjonctif et l'imparfait de l'indicatif 56
      2. Le passé simple et l'imparfait du subjonctif 58
      3. Le futur et le conditionnel 60
      4. L'impératif, l'infinitif, les participes présents et passés 61

2. Les thèmes verbaux 61
   (a) Verbes à un thème en acadien 62
   (b) Verbes à deux allothèmes en acadien 62
   (c) Verbes à trois allothèmes en acadien 64
   (d) Verbes à quatre allothèmes en acadien 66
   (e) Verbes à cinq allothèmes en acadien 67
   (f) Verbe à six allothèmes en acadien 68
   (g) Verbe à sept allothèmes en acadien 69
   (h) Bilan 69

3. Les préfixes *r(e)-* et *dé* 71
   (a) r(e)- 71
   (b) dé- 71

D **Les Adverbiaux** 71

1. Les occurrences des adverbiaux 71

2. Bilan 73

III **LE SYNTAGME PREPOSITIONNEL** 82

A **Les Prépositions** 82

1. *dans* 82

2. *à, en, dans* suivis d'un nom géographique 84
   (a) Noms de villes ou de villages 84
   (b) Districts régionaux, provinces, états 84
   (c) Pays et continents 84

3. *à* 85

4. *sur* 87

5. *pour* 87

6. Divers 88

7. Bilan 90

B Les Circonstants 91
1. Circonstants de temps 91
2. Circonstants de lieu 94
3. Circonstants de manière 96
4. Bilan 97

C Les Subordonnées Circonstancielles 99
1. Conjonctions de temps 99
2. Conjonctions de lieu 101
3. Conjonctions de manière 101
4. Bilan 102

IV CONCLUSION 107

V APPENDICES 113

Appendice A — Les informateurs — renseignements supplémentaires 113

Appendice B
1. Remarques de phonétique 116
2. Transcriptions de quelques échantillons du corpus 118

Appendice C — L'enquête sociolinguistique 123

Appendice D — Petit lexique acadien-français 128

VI BIBLIOGRAPHIE 130

A Ouvrages portant sur l'Acadie 130

B Ouvrages de linguistique 132

Tableaux

1. Ecarts intersyntagmatiques du groupe verbal 34
2. Occurrences des auxiliaires avoir et être 45
3. Le passé surcomposé vs. le passé composé — occurrences dans la subordonnée 47
4. Dix verbes acadiens — les données brutes 49
5. Morphèmes temporels et personnels de l'acadien 53
6. Morphèmes temporels et personnels du français standard 54
7. Comparaison entre les désinences de l'acadien et du français standard 55
8. Les désinences de la troisième personne du pluriel 57
9. Les désinences du passé simple et de l'imparfait du subjonctif 59
10. Les allothèmes 70
11. Ecarts intrasyntagmatiques intéressant les syntagmes prépositionnels 90
12. Ecarts intéressant les circonstants 98
13. quand ce que vs. quand 99
14. Conjonctions introduisant des subordonnées circonstancielles 103
15. Provenance des écarts du système français 107
16. Ecarts — répartition des unités différentes par informateur et par provenance 109
17. Occurrences totales des écarts 110

Cartes

1. La carte de la Nouvelle-Ecosse 3
2. La carte du Comté de Digby, Nouvelle-Ecosse 4

Avertissement

Afin d'éviter le renvoi trop fréquent à des notes en bas de page, les ouvrages que nous avons consultés le plus souvent seront indiqués tout simplement par le nom de l'auteur ou des auteurs, suivi par la tomaison s'il y a lieu. Par exemple, Brunot II renvoie à Brunot, F., *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Armand Colin, 1967, 10 tomes. Le numéro de la page auquel nous renvoyons figurera dans le texte même. Voici la liste de ces ouvrages.

1. Brunot I, sv. — Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à 1900.* Paris, Armand Colin, 1967, 10 tomes.
2. Dauzat — Dauzat, A. *Phonétique et grammaire historique de la langue française.* Paris, Larousse, 1950.
3. Dubois et Dubois-Charlier — Dubois, Jean et F. Dubois-Charlier. *Eléments de linguistique française: syntaxe.* Paris, Larousse, 1970.
4. Fouché — Fouché, P. *Morphologie historique du français: le verbe.* Paris, Klincksieck, 1967.
5. Frei — Frei, H. *La grammaire des fautes.* Paris, Geuthner, 1929 et Slatkine Reprints, 1971.
6. D. François — François, D. *Français parlé.* Paris, S.E.L.A.F., 1974, 2 tomes.
7. Gougenheim — Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du XVIe siècle.* Lyon, Edition IAC, 1951.
8. Grevisse — Grevisse, M. *Le bon usage.* Gembloux, Duculot, 8e éd., 1964.
9. Gross — Gross, M. *Méthodes en syntaxe: l'analyse des complétives en français.* Paris, Hermann, 1972.
10. Haase — Haase, A. *Syntaxe française du XVIIe siècle.* Paris, Delagrave, 1965.
11. Huguet — Huguet, E. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle.* Paris, Champion, 1925-1967, 7 tomes.
12. Imbs — Imbs, P. *L'emploi des temps verbaux en français moderne.* Paris, Klincksieck, 1960.
13. Le Bidois, G. et R. — Le Bidois, G. et R. *Syntaxe du français moderne.* Paris, Picard, 1935-1938, 2 tomes.
14. Le Goffic et McBride — Le Goffic, P. et McBride, N. *Les constructions fondamentales du français.* Paris, Hachette/Larousse, 1975.
15. Lucci — Lucci, V. *Phonologie de l'acadien.* Montréal, Didier, 1975.
16. Martin — Martin, R. *Temps et aspect.* Paris, Klincksieck, 1971.
17. Nyrop, I, sv. — Nyrop, K. *Grammaire historique de la langue française.* Copenhague, Gyldendal, 1899-1930, 6 tomes.
18. Pottier — Pottier, B. *Linguistique générale: théorie et description.* Paris, Klincksieck, 1974.
19. Richelet — Richelet, I. *Nouveau dictionnaire français.* Rouen, Vaultier, 1719, 2 tomes.
20. Le Robert — Robert, Paul. *Dictionnaire de la langue française.* Paris, Société du Nouveau Littré, 1969, 6 tomes.
21. Le Petit Robert — Robert, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.* Paris, Société du Nouveau Littré, 1972.

Quant aux autres ouvrages cités, nous ne donnerons dans la référence que le nom de l'auteur, le titre et le numéro de la page; les renseignements complets se trouveront dans la bibliographie.

Signalons enfin que les symboles phonétiques que nous utiliserons au cours de ce travail sont ceux de l'Association Phonétique Internationale (API). Voici ceux dont nous nous servirons:

Voyelles orales

[i] dans "dit"
[y] dans "dur"
[u] dans "doux"
[e] dans "dé"
[ɛ] dans "dette"
[æ] dans l'anglais "dam"
[a] dans "datte"
[ɑ] dans "châsse"
[ø] dans "deux"
[œ] dans "coeur"
[o] dans "dos"
[ɔ] dans "donne"
[ʌ] dans l'anglais "duck"
[ə] dans "de"

Voyelles nasales

[ɛ̃] dans "daim"
[ɑ̃] dans "dans"
[ɔ̃] dans "don"

Semi-voyelles

[j] dans "Dieppe"
[ɥ] dans "enduit"
[w] dans "doigt"

Consonnes

[p] dans "pas"
[t] dans "tas"
[k] dans "cas"
[b] dans "bas"
[d] dans "datte"
[g] dans "gâte"
[f] dans "fat"
[v] dans "va"
[s] dans "sa"
[z] dans "zone"
[ʃ] dans "chat"
[ʒ] dans "jade"
[ɣ] dans l'espagnol "luego"
(prévélaire fricative sonore)
[h] dans l'anglais "hat"
(glottale fricative)

| l | dans "las"
| r | dans "rat"
| m | dans "ma"
| n | dans "natte"
| ɲ | dans "gagne"
| ŋ | dans "camping"

Diacritiques

~ = nasalisation
: = longueur
| ɪ | = plus ouvert et relâché que | i |

I INTRODUCTION

Dans ce travail nous nous proposons d'étudier plusieurs aspects de la morphosyntaxe du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse, Canada. Comme tous les parlers acadiens des Provinces Maritimes, ce parler acadien du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse a été longtemps isolé des parlers français du reste du monde et semble donc avoir pu échapper dans une très large mesure aux contraintes normatives du français international. Avant d'exposer les buts que nous nous sommes fixé et la méthodologie adoptée, et afin de situer quelque peu, à la fois dans le temps et dans l'espace, le "fait acadien", nous essaierons dans la première partie de cette introduction de résumer en quelques pages l'essentiel de l'histoire de la région ainsi que d'indiquer les caractéristiques les plus importantes de sa situation actuelle.

A) L'Acadie — Aperçu historique et actuel

Si les historiens sont unanimes à qualifier de "tragique" l'épopée acadienne, ils ne s'accordent guère ni sur l'origine du mot "Acadie" ni sur l'étendue du territoire qu'il a pu désigner. Certains retrouvent dans le rapport de l'explorateur Verrazano (1524) la première manifestation du nom quand il évoque l'aspect agréable des rives de l'Amérique, pays "que nous nommâmes ARCADIE, en raison de la beauté de ses arbres".[1] D'autres estiment que le mot provient de la langue des Micmacs — en micmac, le mot *kady* veut dire "terre fertile et plantureuse"; le mot *algatig* signifie dans cette même langue "terre de campement". Quoi qu'il en soit, l'édit royal qui nomme le Sieur de Monts vice-roi de la Nouvelle France (1605) cite déjà le nom la *Cadie*. Quant au territoire désigné par celle-ci, il n'a jamais été rigoureusement délimité non plus. Selon l'époque et le traité en question, le mot pouvait désigner seulement la péninsule de la Nouvelle-Ecosse ou bien toute la région atlantique du Canada (la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince Edouard, Terre-Neuve et même une partie de la Gaspésie). Si, avant la conquête définitive par les Anglais, le mot *Acadie* correspondait à une quelconque unité géographique, elle ne jouit d'aucun statut juridique de nos jours. Dans notre travail, nous utiliserons le terme pour englober les trois provinces maritimes du Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince Edouard. (Les Provinces Maritimes ne comprennent d'ailleurs que 2% du territoire total du Canada, et c'est une région qui est actuellement extrêmement défavorisée sur le plan économique. Sans doute y a-t-il une part de vérité dans le résumé mordant d'Antonine

Maillet — l'Acadie "fut d'abord dunes de sable et forêts vierges pour outardes et goélands; puis colonie des rois de France; puis terrain de chasse des armées anglaises; puis provinces qui entrent à pieds joints dans la Confédération; puis de nouveau forêts et dunes pour outardes et goélands. . .").[2]

Après quelques tentatives de colonisation au XVIe siècle qui ont plutôt mal abouti, de Monts, Champlain et Lescarbot ont réussi à établir la première colonie française en Amérique en 1604. Le XVIIe siècle a été une période de luttes acharnées entre la France et l'Angleterre pour la possession de l'Acadie, et entre 1604 et 1713, date du traité d'Utrecht qui a définitivement cédé la région à l'Angleterre, l'Acadie a changé de mains au moins neuf fois. Le traité d'Utrecht a accordé aux "French Neutrals" la permission de demeurer sur les lieux et le droit de rester neutres dans un conflit éventuel entre la France et l'Angleterre, ceci moyennant un serment d'allégeance à sa Majesté le roi. Pendant 40 ans l'Acadie a connu une période de paix et de stabilité relative, et même une certaine prospérité grâce à l'agriculture et à l'élevage de troupeaux.

Une fois de plus, les historiens sont loin d'être d'accord sur les diverses causes de l'événement crucial de l'histoire des Acadiens, ce "véritable cyclone organisé"[3], la grande déportation de 1755 (la perfidie des prêtres français qui auraient aimé semer la révolte? — la trahison du gouvernement anglais qui voulait "purifier" la région?). Nous ne prétendons pas trancher ici une question qui a déjà fait couler tant d'encre. Il suffit de rappeler que plus de 7,000 Acadiens (sur une population totale d'environ 10,000) ont été dispersés entre 1755 et 1763 — sept Acadiens sur dix ont donc connu l'exil, l'abandon et la misère; ils préfèrent parler eux-mêmes de leur "Grand Dérangement". Les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre (le Massachusetts, la Virginie, etc.) ont reçu la grande majorité des exilés. D'autres ont été déportés en Angleterre et d'autres encore ont pu atteindre la France. Plusieurs centaines de ceux-ci ont à nouveau quitté la France pour aller s'installer en Louisiane à partir de 1775. Cependant nous nous intéressons plutôt à ceux parmi eux qui ont pu regagner l'Acadie, et en particulier à ceux qui sont allés peupler la région de la Baie Sainte-Marie.[4] Car jusqu'en 1768, la Baie Sainte-Marie avait comme seuls habitants les Indiens.

Les premières familles acadiennes qui se sont installées dans la région arrivaient du Massachusetts — elles sont venues soit en bateau soit à travers les forêts. Elles ont fait une demande de concession de terres auprès du lieutenant-gouverneur de la province et de son conseil. Les trois actes de concessions de 1771, 1772, et 1775 constituent en quelque sorte l'acte de naissance de la "Ville française" de la Baie Sainte-Marie.[5] Voilà donc plus de deux siècles que des Acadiens habitent la région de la Baie Sainte-Marie.

Les premières années ont été des plus ardues, et on ne peut guère évoquer le premier siècle de présence acadienne dans la "Ville française" sans insister sur le rôle de l'église. "Une tempête avait dispersé le peuple acadien, une autre tempête devait le rassembler, le fortifier, l'organiser. Traqués en France, plusieurs prêtres se réfugièrent en Acadie. Ils furent le salut, ils furent les vrais fondateurs de la nationalité acadienne".[6] Ce sont les mots d'un père eudiste, mais il exagère à peine. C'est surtout le nom du Père Sigogne qu'on retrouve dans tous les livres d'histoire acadienne. Arrivé à la Baie Sainte-Marie en 1799, il a joué pendant près de 50 ans un rôle de premier ordre dans le développement de la région, tant sur les plans matériel et politique que sur le plan religieux. Ne citons qu'un seul exemple. Le droit de vote n'avait pas été reconnu aux Acadiens et ils n'envoyaient donc pas de député à la Chambre législative à Halifax (ceci à cause de leur foi catholique). Grâce à son amitié avec un député fort influent, un certain Haliburton, le Père Sigogne a grandement contribué à faire abolir le "serment du Test" qui rendait les Catholiques inhabiles aux fonctions publiques. Une loi d'émancipation a été votée en 1827 et les Acadiens de la Baie Sainte-Marie ont envoyé leur premier député les représenter à Halifax en 1837. Nous aurons l'occasion de revenir de nouveau sur le rôle de "guide providentiel"[7] du Père Sigogne.

L'on peut parler d'une véritable renaissance acadienne pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, après le retour de l'exil et près d'un siècle d'isolement. En effet, les Acadiens sont restés pendant très longtemps assez éparpillés, mais avec la fondation du premier collège acadien au Nouveau-Brunswick en 1864 et celle de plusieurs journaux acadiens, dont celui de Weymouth (Baie Sainte-Marie), les Acadiens ont commencé à manifester le désir de s'unir. A partir de 1881, ils se sont réunis fréquemment en "conventions nationales" (la convention de 1890 a eu lieu à la Pointe de l'Eglise, Baie Sainte-Marie) — ils ont choisi un drapeau (le tricolore français avec une étoile jaune dans la bande bleue) et un hymne national, "l'Ave Stella Maris". Toujours soucieux de préserver leur langue, leurs traditions et leur foi, les Acadiens des Provinces Maritimes poursuivent jusqu'à ce jour leurs buts communs. Etant en position minoritaire et devant donc se contenter très souvent de la portion congrue, ils n'ont pas toujours la tâche facile. En portant de nouveau notre attention essentiellement sur les Acadiens de la Baie Sainte-Marie, nous voudrions faire un tour d'horizon rapide de plusieurs domaines de leur vie à la fois présente et passée.

La carte de la Nouvelle-Ecosse

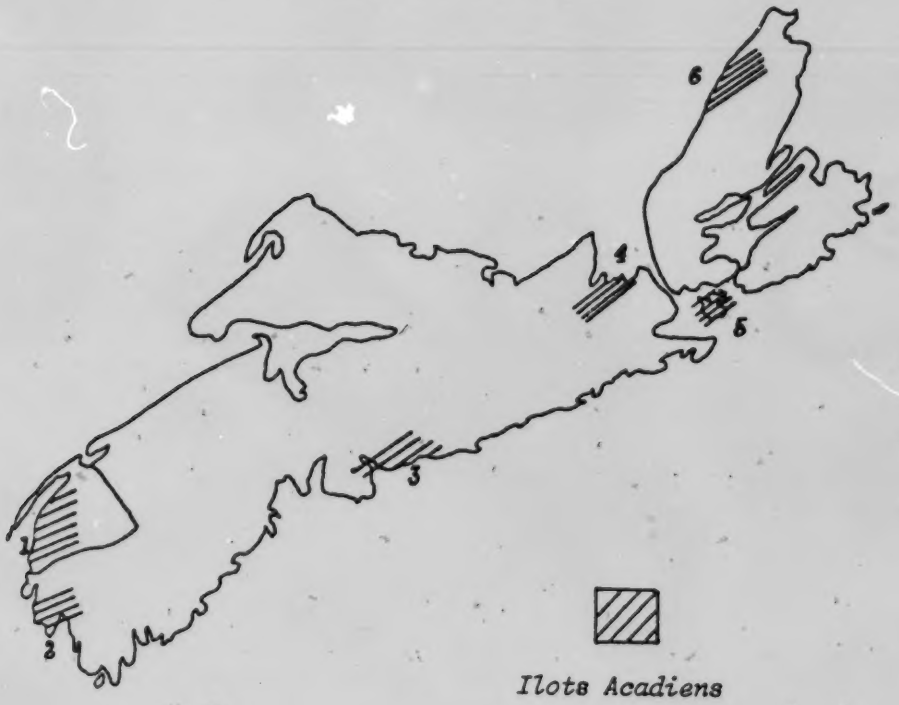

Ilots Acadiens

1. *La Baie Sainte-Marie*
2. *Wedgeport-Pubnico*
3. *Halifax et environs*
4. *près Antigonish*
5. *Isle Madame*
6. *Chéticamp et environs*

Echelle

La carte du Comté de Digby, Nouvelle-Ecosse

Physiquement, la région de la Baie Sainte-Marie se situe dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, à quelques 300 kilomètres de Halifax, la capitale de la province. (D'autres îlots acadiens se trouvent à Wedgeport-Pubnico dans le sud de la province, aux environs de Halifax, près d'Antigonish, à Chéticamp et à l'Isle Madame dans le comté de Richmond, ces deux derniers dans l'Ile du Cap Breton — voir la carte de la Nouvelle-Ecosse à la page 3). La "Ville française" s'étend le long de la côte sur une distance de 60 kilomètres, de Weymouth à Beaver River, et correspond au district municipal de Clare, celui-ci faisant partie du comté de Digby. Une bande relativement étroite de terrain défriché sépare la mer des grandes forêts, clairsemées de lacs, et le sol, plutôt rocailleux, est peu propice à l'agriculture — celle-ci n'a jamais pu être utilisée comme ressource économique et c'est à peine si ceux qui cultivent la terre arrivent à subvenir à leurs propres besoins. C'est donc la géographie qui explique pourquoi les deux industries principales de la région ont toujours été, et continuent d'être, l'exploitation forestière et la pêche. Scieries de bois et chantiers maritimes y abondent.

Quant au climat, il subit l'influence de la mer et les hivers sont beaucoup moins rigoureux que ceux, par exemple, de la province du Québec; les chutes de neige y sont assez rares quoique quelquefois abondantes. Par contre, le printemps se fait souvent attendre et les étés sont rarement chauds avec des brumes et des pluies fréquentes. En somme, climat maritime et plutôt modéré, sans extrêmes de température.

Si nous utilisons volontiers le terme "Ville française" pour englober la région du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse habitée par les Acadiens, c'est qu'en effet, les villages ne sont guère séparés les uns des autres, constituant en quelque sorte une très longue ville peuplée de façon homogène. Alphonse Deveau évoque cette "suite ininterrompue de villages, de sorte que le 'chemin du roi' qui traverse la 'Ville française' est souvent appelé la plus grande rue principale du monde".[8] En ce qui concerne la toponymie, plusieurs villages ont deux noms, le nom officiel et le nom d'usage commun. Certains proviennent de mots micmacs ou anglais; d'autres rappellent les premiers explorateurs et les premiers colons de la région ou des souvenirs historiques; d'autres encore sont de simples noms descriptifs (la Rivière aux Saumons) ou portent des noms de saints.[9] Mais nous déplorons avec Alphonse Deveau "la manie qu'on a de traduire en anglais nos noms de lieu. . ."[10] Pendant notre séjour à la Baie Sainte-Marie au cours de l'été de 1976, nous nous sommes amusé, sur une distance d'environ cinq kilomètres, à noter toutes les enseignes visibles à celui qui traverse la région (panneaux routiers, celles des magasins, etc.) — sur 32 enseignes, 22 d'entre elles étaient rédigées exclusivement en anglais, sept étaient bilingues et trois seulement étaient en français. Le voyageur inattentif pourrait facilement ne pas remarquer qu'il traverse une région francophone! Mais, comme nous espérons le démontrer dans notre étude, cet "extérieur" anglais ne veut pas du tout dire que l'acadien est prêt à s'éteindre dans la "Ville française".

Sur le plan démographique, examinons quelques chiffres, d'abord pour la province de la Nouvelle-Ecosse, puis pour le comté de Digby (comté dans lequel se trouve la "Ville française"). Lors du dernier recensement de 1971, la Nouvelle-Ecosse comptait 788,960 habitants, le comté de Digby 20,350. Les statistiques qui suivent sont extraites de plusieurs graphiques de l'*Atlantic Year Book* de 1975-76.

Langue maternelle

	Anglais	Français	Autre
Province	733.555 (93,0%)	39.335 (5,0%)	16.070 (2,0%)
Co. Digby	12.490 (61,4%)	7.730 (38,0%)	130 (0,6%)

Langue(s) officielle(s)

	Anglais	Français	Anglais et Français
Province	730.705 (92,6%)	4.185 (0,5%)	53.035 (6,7%)
Co. Digby	11.885 (58,4%)	1.110 (5,5%)	7.355 (36,1%)

Le fait que le francophone est en position minoritaire dans la province (et même dans le comté de Digby!) saute aux yeux.[11] Il nous paraît également intéressant de constater que tandis que 99,6% de ceux dont la langue maternelle est l'anglais s'estiment unilingues anglais (ceci pour la province — le chiffre est 95,2% pour le comté de Digby), seulement 10,6% de ceux dont la langue maternelle est le français se déclarent unilingues français (14,4% pour le comté de Digby). Enfin, plus de 90% de ceux dont la langue maternelle est le français (ou une autre langue que l'anglais) s'estiment bilingues en français et anglais. Ces chiffres sont éloquents — pour des raisons socio-économiques bien déterminées, et surtout parce que l'Acadien, pour gagner sa vie, doit presque toujours apprendre à parler anglais, la très grande majorité des Acadiens francophones sont bilingues. (Bon nombre de jeunes Acadiens, d'ailleurs, quittent définitivement les Provinces Maritimes pour aller travailler à Montréal, à Toronto ou aux Etats-Unis). Par contre, bien peu nombreux, hélas, sont les

anglophones de la Nouvelle-Ecosse qui ressentent la nécessité, ou même le désir, d'apprendre le français.

Pour ce qui est de l'enseignement, l'histoire de l'Acadie n'a été qu'une lutte prolongée pour assurer l'enseignement en français et du français aux jeunes Acadiens. Pendant de longues périodes, l'enseignement français manquait entièrement dans la région de la Baie Sainte-Marie, surtout pendant les cinquante premières années après le retour de l'exil. Une fois de plus, il faut associer étroitement le nom du Père Sigogne aux progrès faits dans le domaine de l'enseignement au XIXe siècle dans la Baie Sainte-Marie. Au moment de son arrivée, il n'y avait tout simplement pas d'écoles dans la région. Il a demandé et reçu des subsides du gouvernement, a fait venir un instituteur de France, a fondé une école presbytérale lui-même; grâce à son incessant travail, la partie française du comté de Digby comptait, peu après sa mort en 1846, dix-sept écoles avec plus de 400 élèves. Mais une nouvelle loi scolaire décrétait en 1864 un enseignement unilingue anglais dans toutes les écoles primaires de la province. "Si l'on s'en était tenu strictement à la lettre de la loi, on aurait pu assister, dans les campagnes françaises, à ce singulier spectacle d'une cinquantaine d'Acadiens étudiant sous la direction d'un instituteur français à qui défense expresse était faite d'enseigner en français ou d'enseigner la langue française".[12] Fort heureusement, cette loi n'a jamais été rigoureusement appliquée dans la Baie Sainte-Marie, et petit à petit, des améliorations sensibles ont pu être réalisées dans le programme scolaire des élèves acadiens de la région. Un grand pas en avant a été marqué par la fondation en 1890 du Collège Sainte-Anne — cette institution d'enseignement supérieur au coeur de la région, donnant des cours en français et en anglais, a reçu le statut d'université en 1893. Le Collège Sainte-Anne, qui s'appellera à partir de 1977 "l'Université du Collège Sainte-Anne", joue encore aujourd'hui un rôle très important dans la promotion de la langue française et de la culture acadienne dans la région.

Pendant longtemps, les élèves acadiens ne disposaient pas de manuels rédigés en français, même si leurs instituteurs étaient francophones. L'usage de livres français pour les premières années d'école a enfin été autorisé en 1902 (encore fallait-il les trouver!) et en 1967, des manuels français existaient pour les dix premières années d'études. Un autre problème de longue date touche la formation des instituteurs — la seule école normale de la province donne tout son enseignement en anglais, et les futurs instituteurs sont donc obligés de quitter la province s'ils veulent recevoir une formation en français. Ces quelques remarques trop schématiques démontrent que si de réels progrès ont été faits dans le domaine de l'enseignement français en Nouvelle-Ecosse, des progrès importants restent à faire.

La situation scolaire que nous venons d'évoquer ainsi qu'une ambiance anglo-américaine créée surtout par la radio et la télévision anglophones envahissantes "entretient dans l'esprit des jeunes générations acadiennes un complexe d'infériorité, et l'impression que leur langue, étant moins cultivée que celle de leurs condisciples anglais, doit s'incliner devant la langue anglaise".[13] Pour sa part, Emery LeBlanc constate que "les Acadiens ont vécu comme des citoyens de deuxième classe. La vie française a toujours été une lutte, et toujours à armes inégales, ce qui ne peut que laisser des traces sur la mentalité acadienne".[14] Et pourtant le caractère acadien se maintient et les valeurs acadiennes traditionnelles, surtout la langue, refusent de disparaître. Si l'on ne peut guère plus trouver de jeunes Acadiens qui sachent les chansons de leurs ancêtres (le rock n' roll se manifeste partout!), par contre la littérature acadienne a pris un considérable essor ces dernières années (nous pensons surtout aux écrits d'Antonine Maillet, mais la Baie Sainte-Marie a également des écrivains qui rédigent leurs oeuvres dans le parler acadien de la région, dont Germaine Comeau et Félix Thibodeau — voir bibliographie). En plus, diverses associations et sociétés culturelles oeuvrent pour la préservation du fait acadien tant sur le plan social (la Société de l'Assomption, les Dames Patronesses, le Club Richelieu) que provincial (la Fédération

Acadienne de la Nouvelle-Ecosse, fondée en 1969, est particulièrement active). La plupart des associations visent à la fois le progrès matériel et la sauvegarde de la langue et de la foi catholique des Acadiens. Tout comme par le passé, l'église joue encore un rôle des plus importants dans la préservation de la vie et de la culture acadiennes. C'est sans doute grâce à leur grande cohésion ethnique, religieuse et linguistique que les Acadiens de la Baie Sainte-Marie viennent de fêter en peuple uni le bicentenaire de leur arrivée dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.

Il n'est évidemment pas dans nos intentions de faire ici un travail de sociolinguistique. Cependant, les problèmes (sociolinguistiques et autres) des Acadiens sont d'une brûlante actualité, et, pour clore nos remarques sur l'Acadie, nous aimerions mettre l'accent sur l'aspect humain du "fait acadien", en donnant la parole à la "Sagouine", héroïne du recueil de contes d'Antonine Maillet. Il s'agit du recensement décennal. . .

> "Ta natiounalité, qu'ils te demandont. Citoyenneté pis natiounalité. C'est malaisé à dire. . . .Je vivons en Amarique, ben je sons pas des Amaricains. Non, les Amaricains, ils travaillont dans des shops aux Etats, pis ils s'en venont se promener par icitte sus nos côtes, l'été, en culottes blanches pis en parlant anglais. Pis ils sont riches, les Amaricains, j'en sons point. Nous autres je vivons au Canada; ça fait que je devons putôt être des Canadjens, ça me r'semble.
>
> . . .Ben ça se peut pas non plus, parce que les Jones, pis les Caroll, pis les MacFadden, c'est pas des genses de notre race, ça, pis ça vit au Canada itou. Si i' sont des Canadjens, je pouvons pas en être, nous autres. Par rapport qu'ils sont des Anglais, pis nous autres, je sons des Français.
>
> . . .Non, je sons pas tout à fait des Français, je pouvons pas dire ça: les Français, c'est les Français de France. Ah! pour ça, je sons encore moins des Français de France que des Amaricains. Je sons putôt des Canadjens français, qu'ils nous avont dit.
>
> . . .Ça se peut pas non plus, ça. Les Canadjens français, c'est du monde qui vit à Québec. Ils les appelont des Canayens, ou ben des Québecois. Ben coument c'est que je pouvons être des Québecois si je vivons point à Québec? . . . Pour l'amour de Djeu, où c'est que je vivons, nous autres?
>
> . . .En Acadie, qu'ils nous avont dit, et je sons des Acadjens. Ça fait que j'avons entrepris de répondre à leu question de natiounalité coume ça: des Acadjens, que je leur avons dit. Ça, je sons sûrs d'une chouse, c'est que je sons les seuls à porter ce nom-là. Ben ils avont point voulu écrire ce mot-là dans leu liste, les encenseux. Parce qu'ils avont eu pour leu dire que l'Açadie, c'est point un pays, ça, pis un Acadjen c'est point une natiounalité, par rapport que c'est pas écrit dans les livres de Jos Graphie.
>
> Eh! ben, après ça, je savions pus quoi trôuver, et je leur avont dit de nous bailler la natiounalité qu'i' voudriont. Ça fait que je crois qu'ils nous avont placés parmi les Sauvages.
>
> Ah! c'est malaisé de faire ta vie quand c'est que t'as pas même un pays à toi, pis que tu peux point noumer ta nationalité. Parce que tu finis pas pus saouère quoi c'est que t'es entoute. Tu te sens coume si t'étais de trop, ou ben qu'y avait pus parsoune qu'i' voulit de toi. C'est pas parce qu'ils te le faisont sentir. Ils te diront ben que t'es un citoyen à part entchére; ben ils pouvont point noumer ta citoyenneté. Ils te parlont point dans la langue non plus; ça fait que tu les comprends pas. . .
>
> (. . .) quand c'est qu'i' vient un temps où c'est qu'une parsoune peut pus noumer son arligion, sa race, son pays, sa terre, et pis qu'a' peut pus noumer la langue qu'a' parle, ben c'te parsoune-là sait peut-être pus au juste quel genre de sorte de façon de parsoune qu'elle est. A' sait peut-être pus rien. . ."[15]

L'on pourrait ne voir que l'aspect folklorique de cet extrait. Mais la "Sagouine" n'exagère guère. Les Acadiens sont en contact avec quatre systèmes linguistiques différents: leur propre parler, l'anglais, le français "standard" (à l'école) et le québécois (grâce à la télévision). Le cri déchirant de la "Sagouine" est celui d'une communauté d'hommes et de femmes qui, pour ce qui est de la préservation de leur langue, ne savent plus à quel saint linguistique se vouer. Nous avons pensé qu'un examen de l'état actuel d'un parler acadien ne serait donc pas sans intérêt.

B) Buts du travail

Nous tenterons, dans cette étude du parler acadien du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, d'analyser et d'expliquer un certain nombre d'écarts d'ordre morphosyntaxique relevés dans un corpus oral que nous avons recueilli dans la région de la Baie Sainte-Marie. Une étude morphosyntaxique semblait particulièrement indiquée, puisqu'à notre connaissance, aucun travail "scientifique" basé sur les méthodes de la linguistique moderne n'a été publié sur un parler acadien dans le domaine de la morphosyntaxe.[16]

Notre travail sera à la fois descriptif et comparatif, car qui dit écart dit forcément norme. Ce que nous appellerons le "français standard parlé" nous fournira notre norme, et nous retiendrons comme écart tout ce qui, sur le plan morphosyntaxique, détonne dans notre corpus acadien par rapport à ce français standard parlé.

Précisons ces notions d'*écart* et de *norme*. Nous postulons que l'acadien est un parler français (nous y reviendrons) et qu'il est donc possible de comparer dans ce travail deux états de la même langue. Selon le *Dictionnaire de linguistique*,[17] "quand on compare deux états de langue et qu'on constate dans l'un la présence d'une unité là où dans l'autre on constate l'emploi d'une autre unité de sens équivalent, on définit un *écart* entre deux états de langue". Il s'agit de déterminer avec quel "français standard parlé" il serait légitime de comparer nos données, car si nous comparions l'acadien avec un français plutôt soigné ou littéraire, nous ne retiendrions pas comme écarts les mêmes unités que si nous choisissions comme "français normal" un français très populaire. Il n'y a peut-être pas de solution heureuse à ce problème, car il est difficile de savoir exactement ce qui constitue un "français littéraire" ou un "français populaire".

Nous voudrions surtout bannir de notre travail toute notion de "faute"[18], toute remarque du genre "on *devrait* dire en français parlé", bref, toute attitude prescriptive selon laquelle le français normal serait celui qui est "correct", c'est-à-dire celui qui suit le plus fidèlement les règles établies par les grammairiens. Nous sommes entièrement d'accord avec D. François (nous nous permettrons de la citer assez longuement) qui postule que "la *norme* doit (. . .) être définie comme ce qui l'emporte en fréquence dans les matériaux linguistiques examinés, quels qu'ils soient. (. . .) On ne peut donc réserver l'emploi de la notion de "norme" au modèle que fourniraient certains locuteurs "cultivés". Il y a norme toutes les fois où l'on peut établir un ensemble de données numériques par rapport auquel peuvent se manifester des "écarts", c'est-à-dire des anomalies dans l'occurrence d'un trait déterminé. Ceci amène, étant donné la diversité des usages, à concevoir une approche très progressive d'une norme commune, ou encore d'une forme standard d'un parler, issue de la confrontation des données numériques fournies par les matériaux les plus divers et qui en dégagerait les points communs et les points de tolérance. On est loin, certes, de l'entreprise prescriptive. . ."[19]

Dans ce travail, nous retiendrons comme écart, en nous limitant au domaine de la morphosyntaxe, toutes les unités que nous relevons dans notre corpus qui nous paraissent ne pas correspondre, non pas à un français parlé excessivement soigné, ni à un français parlé excessivement populaire, mais à un français parlé que nous appellerons "familier" et qui semble le mieux refléter les usages les plus *fréquents* du français que l'on parle actuellement en France. Nous visons un français familier du même niveau de communication chez les locuteurs du français standard que chez nos informateurs acadiens. Nous sommes pleinement conscient de tout l'arbitraire sur lequel repose notre définition d'un français familier "normal". En l'absence d'ouvrages qui tranchent nettement entre les usages que l'on pourrait considérer comme soignés, familiers ou populaires, et étant donné que nous sommes nous-même de langue maternelle anglaise, nous avons souvent fait appel à notre directeur de recherches en tant que locuteur natif quand nous voulions décider s'il fallait retenir telle ou telle tournure qui nous semblait constituer un écart par rapport au français familier. Pour les cas particulièrement épineux, nous avons consulté en plus deux Français

nés près de Tours et qui ont passé toute leur jeunesse dans cette région.

Insistons sur le fait que la notion d'écart est fondamentale compte tenu de la façon dont nous concevons notre travail. Nous ne nous occuperons guère des points communs entre le parler acadien de la Baie Sainte-Marie et le français standard; nous préférons consacrer toute notre attention à une analyse de ce qui les différencie.[20]

L'on remarquera que nous employons le terme *parler* acadien plutôt que *dialecte* ou *patois*. Il nous paraît préférable de réserver le terme *dialecte* pour désigner un ensemble de parlers possédant de nombreux traits communs, en l'occurrence l'ensemble des parlers acadiens des Provinces Maritimes du Canada. Nous parlerons donc du *dialecte* acadien des Provinces Maritimes et du *parler* acadien de la Baie Sainte-Marie. Nous nous conformons ici aux définitions suivantes de *parler* et de *dialecte* données par A. Lerond: Un "*parler local* (est) un système linguistique oral, fonctionnant dans un point déterminé, couramment usité par le groupe humain qui habite ce point, et perçu par ses utilisateurs comme une entité différente de la langue centrale (c'est-à-dire du français, si l'on considère les parlers gallo-romans). . . Pour les dialectologues, le mot (*dialecte*) recouvre ordinairement l'ensemble des parlers situés dans telle ou telle région historique. . ."[21] Il est donc évident que "une langue ou dialecte étudiés en un point précis sont étudiés en tant que *parlers*."[22] Nous rejetons le terme *patois* qui a bien trop souvent une acceptation péjorative. Par exemple, G. Maurand, qui a fait une description phonologique du parler occitan d'Ambialet (et qui, pour le terme *parler*, s'est appuyé sur la définition de Lerond) remarque que "seul le discrédit tant de fois séculaire qui a pesé sur cette langue explique le terme péjoratif de 'patois' ".[23] Il est intéressant de noter que, tandis qu'en France, l'on entend souvent dire: "Je parle patois", les Acadiens semblent ne pas employer le terme. Ils disent tout simplement: "Je parle acadien" ou même, toujours en pensant à l'acadien, "je parle français".

Nous considérons enfin donc que le parler acadien de la Baie Sainte-Marie est un parler *français*, c'est-à-dire que c'est une forme particulière de la *langue* française qui est issue du français parlé en France au XVIe et au XVIIe siècles et qui reste au moins partiellement compréhensible aujourd'hui pour un locuteur du français "standard". L'intercompréhension est, bien sûr, une question de degré et doit être considérée comme un concept quelque peu vague, mais les ressemblances entre l'acadien et le "français de France" nous paraissent évidentes et nettement plus importantes que les différences dont nous discuterons dans ce travail.[24]

En définissant le but général du travail, nous avons dit que nous voudrions analyser et *expliquer* un certain nombre d'écarts relevés dans notre corpus; il s'agirait de localiser la source de ces écarts. Ceci suppose que nous tenons compte non seulement de l'état actuel de l'acadien et du français standard mais de leur évolution depuis l'arrivée dans les Provinces Maritimes des ancêtres des Acadiens au XVIIe siècle. Nous avons donc consulté plusieurs ouvrages de grammaire historique, surtout ceux ayant trait au français du XVIe et du XVIIe siècles, pour essayer de voir quels écarts seraient ce qu'il est convenu d'appeler des archaïsmes. Bref, notre point de vue ne sera pas exclusivement synchronique mais également diachronique.[25] Entreprendre un travail comparatif sans faire appel à des considérations historiques nous semble peu souhaitable, voire impossible. Il va sans dire que tous les écarts ne seront pas à expliquer par l'état de la langue française au XVIe ou au XVIIe siècles, et nous verrons que l'influence de l'anglais sur la morphosyntaxe de l'acadien est loin d'être négligeable.

C) Méthodes

Avant de parler des principes méthodologiques que nous avons adoptés pour l'analyse des données fournies par notre corpus, nous expliquerons comment ce corpus a été établi.

1. Le corpus

Une fois notre terrain d'enquête choisi, nous avons décidé de réunir un corpus

regroupant des informateurs appartenant à deux tranches d'âge (entre 30 et 60 ans et plus de 60 ans) avec deux hommes et deux femmes dans chaque groupe. Ceci nous permettrait à la fois de comparer en synchronie l'évolution de l'acadien à travers deux générations et, possédant des échantillons de huit idiolectes, d'écarter les variations individuelles en vue de dégager les faits communs à tous les informateurs.

Nous avons fait l'enregistrement de notre corpus définitif en deux tranches — nous avons recueilli deux échantillons en décembre 1975 et les autres en juillet/août 1976. Après avoir écouté nos enregistrements, nous avons décidé de retenir 2,000 mots graphiques[26] de chaque témoignage, ce qui nous donnait un corpus de base de 16,000 mots graphiques. Dans notre travail les informateurs seront appelés tout simplement informateur (Inf.) 1, 2, . . ., 8. Voici la répartition par âge et par sexe de ces informateurs.

Inf. 1. Homme, 71 ans
Inf. 2. Homme, 80 ans
Inf. 3. Femme, 89 ans
Inf. 4. Femme, 81 ans
Inf. 5. Homme, 47 ans
Inf. 6. Homme, 34 ans
Inf. 7. Femme, 52 ans
Inf. 8. Femme, 37 ans

Des données biographiques plus complètes pour chacun de ces informateurs sont présentées dans l'Appendice A. Ce sont tous des Acadiens appartenant à peu près au même milieu socio-professionnel (des retraités, des ouvriers, des petits employés ou des ménagères) et habitant à moins de vingt kilomètres les uns des autres.[27] Nous entendrons par la "première génération" les informateurs 1, 2, 3 et 4 qui ont plus de 60 ans et par la "deuxième génération" les informateurs 5, 6, 7 et 8.

Nous avons pu recueillir tous nos enregistrements chez nos informateurs et toujours en présence d'autres Acadiens, donc dans un cadre qui leur était familier. Il s'agissait dans chaque cas de discours libre.[28] Nous avions de temps en temps l'impression que notre présence, et surtout la présence du magnétophone,[29] gênait quelque peu la spontanéité de nos témoins, surtout en début d'enregistrement. Chaque fois que ceci nous paraissaît être le cas, nous avons écarté les premières minutes de l'enregistrement en choisissant notre tranche de 2,000 mots. Nous craignions en plus que notre présence n'ait incité certains de nos témoins à essayer de parler le "bon français". Mais nous sommes persuadé que la plupart d'entre eux ne savent pas vraiment utiliser deux français différents, et le problème ne nous paraît pas trop grave.

Le corpus des huit informateurs, constitué de 16,000 mots graphiques en tout, est donc notre corpus de base. Etant donné que nous ne visions pas une description phonologique de l'acadien, nous l'avons transcrit en orthographe française normale, mais chaque fois que nous avons relevé des écarts morphologiques, nous avons pris soin de les noter en transcription phonétique.[30]

Nous avons rejeté cependant la notion de corpus "fermé", surtout parce que, parmi les écarts que nous avons notés, il y a eu de nombreux hapax (une seule occurrence d'une forme). En faisant appel à un corpus de consultation plus vaste, il a très souvent été possible de vérifier ces hapax. Nous avons constitué ce corpus de consultation, que nous appellerons le corpus complémentaire, de deux façons. Nous avons écouté de nouveau, en ne notant que les écarts morphosyntaxiques, tout ce qui restait des témoignages de chacun des huit informateurs après en avoir extrait les 2,000 mots graphiques qui formaient le corpus de base. Nous avons fait de même pour trois autres échantillons d'acadien que nous avons pu enregistrer mais que, étant trop courts nous n'avons pas retenu pour notre corpus de base. Il s'agit de témoignages d'un homme de 67 ans, d'une femme de 52 ans et d'un homme de 31

ans. Nous les désignerons, pour des raisons de commodité, les informateurs 9, 10 et 11. Nous nous sommes surtout servi de notre corpus complémentaire pour vérifier des hapax ou pour fournir un deuxième exemple d'un certain phénomène, mais nous y avons puisé aussi des formes verbales qui nous aidaient à compléter nos tableaux de morphologie verbale, ceux-ci s'étant révélés particulièrement complexes.

Après avoir complété notre examen des écarts relevés dans le corpus de base et dans le corpus complémentaire, il restait encore bien des hapax à confirmer et un grand nombre de "trous" dans nos tableaux de morphologie verbale. Nous avons donc eu recours à une enquête supplémentaire que nous avons effectuée en juillet 1977, toujours chez l'informateur et en présence d'autres Acadiens. Ce sont les informateurs 3 et 6 (nous en voulions un de chaque génération) qui ont bien voulu nous fournir les formes verbales qui nous manquaient.

Nous avons préféré ne pas avoir recours à la méthode de traduction,[31] en demandant, par exemple: "Comment dit-on "I will sew" (= je coudrai) en acadien? ". D'ailleurs, l'informateur 3, qui a 89 ans, ne parle guère anglais! Nous avons eu soin de donner chaque fois un contexte pour la forme que nous voulions connaître. Par exemple, pour solliciter les formes du futur des verbes qui nous intéressaient, nous avons donné d'abord un exemple avec un verbe dont nous connaissions déjà le futur en acadien.

Aujourd'hui, je chante. Demain, je chanterai. Ensuite, nous disions:

Aujourd'hui, je couds. Demain, je _____.
Aujourd'hui, tu couds. Demain, tu _____.

et ainsi de suite. Les informateurs ont vite appris à "jouer le jeu". Si, cas très rare, les deux informateurs ne donnaient pas la même réponse pour une forme sollicitée, nous avons consulté en plus l'informateur 11. Quant aux hapax, ce sont les informateurs 4 et 8 qui se sont chargés de nous dire si tel écart se disait bien de cette façon en acadien ou si c'était idiolectal (un usage propre à un individu et non à la communauté acadienne dans son ensemble) ou une maladresse, c'est-à-dire un simple lapsus.[32] En cas de désaccord, nous avons de nouveau consulté l'informateur 11.

Précisons que, même si nous faisons souvent allusion à des écarts relevés dans le corpus complémentaire et dans l'enquête supplémentaire, tout travail quantitatif dans notre étude sera basé sur les écarts relevés dans notre corpus de base de 16,000 mots.

2. Méthodes d'analyse du corpus

Après avoir transcrit les échantillons d'acadien qui devaient former notre corpus de base, nous avons relevé toutes les occurrences de tous les écarts d'ordre morphosyntaxique. Précisons que nous entendrons par *morphosyntaxe* "l'étude des formes (flexion et dérivation) et les règles de combinaison régissant la formation des syntagmes et des phrases".[33] La morphosyntaxe réunit donc la *morphologie* (l'étude des faits formels intéressant les unités significatives) et la *syntaxe* (les règles par lesquelles on combine ces unités significatives en phrases). Nous affinerons le contenu de ces définitions en parlant de la grammaire générative transformationnelle. Nous n'avons pas retenu pour ce travail les écarts d'ordre phonétique ou lexical. Nous distinguons avec Pottier entre les *grammèmes*, "éléments. . . appartenant à un ensemble fini (ou presque fini) et fermé" et les *lexèmes*, "éléments appartenant à un ensemble non-fini et ouvert" (pp. 325-326). Les noms, les verbes et les adjectifs, par exemple, seraient des lexèmes et les prépositions et les conjonctions seraient des grammèmes. Nous retiendrons les écarts intéressant les grammèmes et ne nous intéressons aux lexèmes que sur le plan morphologique. Un lexème peut avoir plus d'une réalisation formelle. (Par exemple, le lexème verbal "vendre" se réalise tantôt [vɑ̃] tantôt [vɑ̃d] selon les désinences qui le suivent; nous analyserons les écarts qui intéressent les différents thèmes des lexèmes verbaux).

Afin de classer et d'interpréter nos écarts, il a fallu définir certaines notions de base. Nous nous sommes surtout inspiré de la grammaire générative transformationnelle, et nous avons préféré approfondir nos connaissances dans ce domaine chez les génératives français. Bien que ce soient des linguistes américains, surtout N. Chomsky, qui ont inventé la théorie, la plupart des exemples cités dans leurs ouvrages sont en anglais, ce qui ne nous aidait guère à analyser les écarts relevés dans notre corpus. Nous avons consulté avec un soin tout particulier les *Eléments de linguistique française: syntaxe* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier. Nous nous sommes laissé guider par cet ouvrage pour bon nombre de nos analyses (ainsi que pour la terminologie dont nous nous servirons au cours de ce travail). Pour ce qui est de notre analyse des écarts intéressant le syntagme verbal, *Les méthodes en syntaxe* de M. Gross et *Les constructions fondamentales du français* de Le Goffic et McBride nous ont été extrêmement utiles.

L'on considère essentiellement, dans la théorie de la grammaire générative transformationnelle, que dans une langue donnée, les phrases effectivement réalisées (les "structures de surface") proviennent, au moyen de diverses "transformations", de quelques structures fondamentales définies dans la "base" de la grammaire de la langue (les "structures profondes"). Une grammaire étant donc une description des phrases d'une langue, on peut représenter la phrase comme "une suite d'éléments discrets enchaînés les uns aux autres" (Dubois et Dubois-Charlier, p. 11). C'est la syntaxe qui donne les règles définissant les suites possibles. La syntaxe est formée de deux parties — la *base*[34] où sont définies les structures fondamentales et les *transformations*, des règles permettant de passer de ces structures fondamentales aux structures des phrases réalisées. C'est donc la syntaxe qui doit engendrer, ou "générer", toutes les phrases grammaticales d'une langue, et elles seules. Mais il est encore question de structures abstraites, et la grammaire d'une langue possède deux autres parties essentielles: "une *sémantique*: ce sont les règles définissant l'interprétation à donner aux suites générées par la syntaxe" et "une *phonologie* et une *phonétique*: ce sont les règles qui réalisent en une séquence de sons les suites générées par la syntaxe" (Dubois et Dubois-Charlier, p. 14). C'est d'ailleurs la composante phonologique de la grammaire qui se charge de la morphologie.— si la base engendre la suite

le cheval "pluriel" "présent" boire

c'est grâce à la composante phonologique, après l'application des règles phonologiques et phonétiques, que l'on obtient la "structure de surface" *les chevaux boivent*.[35]

Il est utile de rappeler ici la distinction entre *compétence* et *performance*. Par compétence, l'on entend "la connaissance et savoir pratique des structures et des mécanismes d'une langue naturelle, qui permettent aussi bien d'émettre des messages dans cette langue que de les recevoir en les comprenant" et par performance, "la production des messages à partir de la compétence" (Pottier, pp. 321 et 328). Si les phrases de notre corpus relèvent de la performance, c'est la compétence linguistique de nos informateurs qui leur ont permis de les émettre. En ce qui concerne l'aspect diachronique de nos recherches, nous trouvons les remarques suivantes de J. Stéfanini très à propos. "Le changement se situe au niveau de la compétence. Le locuteur peut produire, dans sa performance, toutes les variations possibles par rapport à la norme et pour toutes les raisons (lapsus, jeux de mots, causes physiologiques passagères, etc.). Tant que le changement ne constitue pas une modification de la compétence, il est sans effet. Ces changements s'expriment sous formes de règles génératives transformationnelles et tout changement linguistique se trouve ainsi ramené:

> à l'addition
> ou à la suppression d'une règle
> à la modification de l'ordre d'application
> ou à la simplification de règles: en ce dernier cas, on a affaire au phénomène bien connu de l'analogie".[36]

Nous verrons au cours de notre travail que l'analogie a joué un rôle important dans le développement de l'acadien moderne.

Revenons à la définition de phrase dans la grammaire générative transformationnelle. La phrase de base (Σ) se compose d'un constituant de phrase (Const) et d'un noyau (P). En symbolisant, $\Sigma \rightarrow$ Const + P, ce qui veut dire que la phrase de base se décompose ou "se réécrit" en constituant de phrase suivi de noyau. Const et P sont tous deux obligatoires (les constituants facultatifs sont toujours présentés entre parenthèses dans les symbolisations).

La règle de réécriture du constituant de phrase est la suivante (Dubois et Dubois-Charlier, p. 133):

$$\text{Const} \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{Affir} \\ \text{Inter} \\ \text{Imp} \end{array} \right\} + (\text{Nég}) + (\text{Emph}) + (\text{Passif})$$

Ceci signifie que soit Affirmation, soit Interrogation, soit Impératif est un élément obligatoire du constituant de phrase tandis que Négation, Emphase et Passif en sont des éléments facultatifs.

Quant à P, nous en donnerons la définition suivante: "tout noyau composé de SN + SV (+ SP). Les subordonnées relatives, complétives et circonstancielles seront considérées attachées à ce noyau de base, ainsi que les transformations qui sont susceptibles d'être réduites à ce type de phrase". Dans cette formulation, le constituant SN = syntagme nominal, le constituant SV = syntagme verbal et le constituant facultatif SP = syntagme prépositionnel. Nous retenons la définition suivante de syntagme: "Un groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée. Le terme (. . .) est suivi d'un qualificatif qui définit sa catégorie grammaticale".[37] Toujours selon Dubois et Dubois-Charlier, le syntagme nominal se réécrit No + GN (nombre + groupe nominal), le syntagme verbal se réécrit Aux + GV (auxiliaire + groupe verbal), le syntagme prépositionnel se réécrit Prép_p + SN (préposition principale + syntagme nominal). Tous ces constituants se réécrivent jusqu'à ce qu'on arrive aux formules rendant compte des plus petites unités significatives. Nous donnerons tout le long du travail, chaque fois qu'il sera nécessaire pour préciser la nature d'un écart, les différentes réécritures possibles des divers syntagmes. Il est bien évident que les constituants de phrase, les syntagmes nominaux, les syntagmes verbaux, etc. sont des entités théoriques qui nous permettent de formaliser la structure des phrases réalisées dans le corpus.

En nous appuyant sur ces définitions, nous avons découpé notre corpus en phrases, puis nous les avons classées selon les différentes réécritures possibles du syntagme verbal principal[38] (Voir ci-dessous ces réécritures au début de notre étude du syntagme verbal à la page 18). Nous avons quantifié les écarts intersyntagmatiques[39] que nous avons relevés et dont nous discuterons dans la première partie du chapitre consacré au syntagme verbal. Ensuite nous avons poussé notre analyse des phrases contenant des écarts plus loin afin d'aboutir à un classement satisfaisant pour tous les écarts morphosyntaxiques du corpus.

D) Limites de l'analyse des écarts

Une fois ce premier classement des écarts morphosyntaxiques achevé, nous nous sommes vite rendu compte, étant donné l'envergure de notre travail, qu'il serait impossible de faire état et d'expliquer tous les écarts que nous avons relevés. Dans un premier temps nous avons décidé de limiter notre analyse aux écarts intraphrastiques intéressant le noyau P. Nous avons délibérément écarté toute tentative d'analyse des écarts interphrastiques et également des écarts qui intéressent les constituants de phrase. (Ceux-ci étaient d'ailleurs très peu nombreux). Nous avons ensuite remarqué qu'il n'y avait pratiquement pas d'écarts

intersyntagmatiques intéressant le syntagme nominal[40] ou le syntagme adjectival (SA) et que les écarts intrasyntagmatiques de ces deux syntagmes étaient presque tous purement morphologiques. Au contraire, les écarts qui intéressaient le syntagme verbal et le syntagme prépositionnel se révélaient être non seulement très nombreux mais aussi fort intéressants sur le plan morphosyntaxique. Nous avons donc décidé de porter toute notre attention sur une analyse des écarts intéressant le syntagme verbal et le syntagme prépositionnel. En schématisant par un arbre, nous nous occuperons donc essentiellement des constituants suivants:

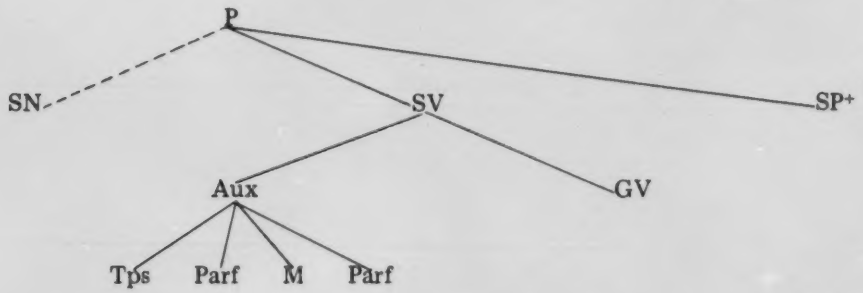

Notons que le symbole + du schéma représente la possibilité d'avoir plus d'un SP qui dépend de P. Nous expliciterons les autres symboles dans les chapitres consacrés à l'analyse de ces constituants.

NOTES

[1] Verrazano cité dans E. Le Blanc, *Les Acadiens*, p. 12.

[2] A. Maillet et R. Scalabrini, *L'Acadie pour quasiment rien*, p. 13.

[3] A. Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, p. 233.

[4] Après la déportation, les Acadiens qui ont pu retourner en Nouvelle-Ecosse se sont surtout installés dans la région de la Baie Sainte-Marie et au Cap Breton.

[5] Les Acadiens de la région, surtout les vieux, préfèrent parler de la "Ville française"; le lieutenant-gouverneur Franklin a nommé le district Clare (qui rappelle le comté d'Irlande du même nom); quant aux anglophones de la province, ils parlent plutôt du "French Shore" (la "rive française").

[6] R. P. Dagnaud, *Les Français du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse*, préface du R. P. Le Doré, p. xvi.

[7] *Ibid.*, p. 3.

[8] Alphonse Deveau, *La ville française*, p. 15.

[9] Alain Doucet, dans son ouvrage *La littérature orale de la Baie Sainte-Marie*, consacre un long chapitre à la toponymie de la région.

[10] Alphonse Deveau, *op. cit.*, p. 26.

[11] Ceci est également vrai pour les deux autres provinces maritimes. En 1961, 17% des habitants de l'Ile du Prince Edouard étaient d'origine acadienne. En revanche, la population acadienne du Nouveau-Brunswick est beaucoup plus importante — cette province comptait plus de 232.000 Acadiens, voire environ 40% de sa population. Depuis 100 ans, le pourcentage de la population acadienne des Provinces Maritimes a presque doublé — en 1961, elle représentait plus de 22% de sa population totale. Il faut insister donc sur la forte natalité acadienne. Mais il ne faut pas confondre Acadien et francophone — moins de 60% des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse sont francophones (ceux parmi eux qui quittent la région où ils sont nés pour aller travailler dans les grandes villes s'anglicisent le plus rapidement).

[12] O. Le Gresley, *L'enseignement du français en Acadie (1604-1926)*, p. 147.

[13] G. Massignon, *Les parlers français d'Acadie*, t. 1, p. 43.

[14] E. Le Blanc, *op. cit.*, p. 121.

[15] A. Maillet, *La Sagouine*, pp. 134-136; 138.

[16] Pour la phonologie, l'on consultera surtout *La phonologie de l'acadien* par Vincent Lucci. Lucci consacre plusieurs pages à une discussion probante des principales études antérieures sur les parlers acadiens. Pour le lexique, outre le travail bien connu de G. Massignon, *Les parlers français d'Acadie*, signalons *Le vocabulaire disponible du français* Tome I — *Enfants français et acadiens, étude témoin*; Tome II — *Vocabulaire disponible des enfants acadiens* de W.F. Mackey. Une liste complète des ouvrages portant sur les parlers acadiens sera présentée dans la bibliographie à la fin du travail.

[17] J. Dubois et al, *Dictionnaire de linguistique*, p. 172.

[18] C'est sans doute H. Frei, dans *La grammaire des fautes* (nous aurions mieux aimé le titre "La grammaire des écarts"!), qui le premier a souligné l'importance des formes qui s'écartent de la norme (au sens normatif) dans l'évolution d'une langue. Son livre, publié en 1929, reste d'une étonnante actualité.

[19] D. François, p. 20.

[20] C'est l'ouvrage de D. François déjà cité que nous avons consulté le plus souvent quand nous voulions comparer nos données avec le français standard parlé, surtout dans le domaine de la morphologie. François fournit des données très complètes et, pour la plupart,

le français de son informateur semble correspondre bien à ce que nous entendons par le français familier.

[21] A. Lerond, "L'enquête dialectologique en territoire gallo-roman" in *Langages*, No 11, septembre 1968. Il ajoute: "Quelques pholologues de jadis ont affirmé que le dialecte représentait un état de langue provincial, socialement supérieur au *patois* (...) Selon les auteurs ou les circonstances, *dialecte* dénomme donc des objets qu'on devrait absolument distinguer les uns des autres, et dont la spécificité ou l'existence reste d'ailleurs parfois à démontrer".

[22] Dubois et al, *op. cit.*, p. 358.

[23] G. Maurand, *Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet (Tarn)*, p. 5. Autre exemple de définition qui nous paraît péjorative: "Les patois (...) désignent des parlers locaux employés par une population de *civilisation inférieure* (c'est nous qui soulignons) à celle que représente la langue commune environnante" (P. Guiraud, *Patois et dialectes français*, p. 6).

[24] Voir dans Gross (p. 228) la discussion du problème des différences dialectales à l'intérieur d'une même langue. Gross estime que "les notions de dialecte et de langue ne peuvent guère être définies a priori qu'en termes de concepts extralinguistiques peu précis" et conclut que "le critère de la compréhension est (...) inadéquat, et il semble difficile de lui en substituer d'autres".

[25] Au sujet de la dichotomie synchronie/diachronie, Gross trouve une analogie entre la biologie et la linguistique. "Les biologistes décrivent certaines formes comme résultant d'une "évolution", pour eux l'appel à la diachronie est fondamental et nécessaire à la complétude de la description. Cette méthode a souvent été utilisée en linguistique, et il semble bien qu'il soit toujours intéressant d'utiliser des justifications diachroniques lors d'une description synchronique" (p. 227). Voir aussi à ce sujet les remarques de Marcellesi et Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*, pp. 92-95 et de J. Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, pp. 215-216. Les conceptions de ces auteurs rejoignent les idées que nous avons relevées chez Gross.

[26] "Dans son apparence graphique, il (le mot) est un groupement de lettres bordé sur sa droite et sa gauche d'un "blanc" qui forme ses frontières naturelles" (Genouvrier et Peytard, *Linguistique et enseignement du français*, p. 194).

[27] D'après Lerond, "Lorsque les recherches portent sur la phonétique, la morphologie et la syntaxe, il nous paraît essentiel que le témoin soit né dans le point exploré (si possible de parents eux-mêmes originaires de ce lieu), qu'il y réside et que sa langue habituelle soit le parler local" (*op. cit.*, pp. 92-93). Tous nos informateurs satisfont à ces critères.

[28] Toujours selon Lerond, la base d'une enquête en morphologie ou en syntaxe "demeure l'audition du langage spontané, soutenue par l'emploi constant du magnétophone. (...) Seule l'écoute de témoins s'exprimant en toute liberté peut fournir des matériaux solides" (*op. cit.*, p. 97).

[29] L'on retiendra à ce sujet les sages conseils d'Antonine Maillet à quiconque veut connaître l'Acadien chez lui. "Donc rendez-vous à son logis, passez par en avant, cognez et présentez-vous. Serrez vos caméras et vos calepins. Vos magnétophones, surtout. Il a horreur de faire parler de lui dans les livres d'anthropologie. On s'en est assez servi (...) pour compiler des statistiques: x% de sapins + y% de morues + z% d'Acadiens = 100%. Souvenez-vous qu'il a des nerfs, du ventre et de la mémoire" (*L'Acadie pour quasiment rien*, p. 60).

[30] Comme nous avons déjà précisé, nous ne sommes pas nous-même de souche acadienne. Nous retenons la mise en garde de Marcellesi et Gardin: "C'est bien la linguistique moderne, générativiste notamment, qui a permis à la dialectologie d'affirmer avec force l'importance, notamment en syntaxe, de la connaissance native de la langue" (*op. cit.*, p. 218). Lerond semblerait du même avis (*op. cit.*, p. 88). Pour pallier l'insuffisance de

nos connaissances, en début de recherches, du parler acadien que nous nous proposions d'étudier, nous avons pris la précaution, en leur faisant écouter nos bandes, de faire vérifier par deux Acadiens la totalité de notre transcription des 16.000 mots de notre corpus de base. Nous avons ainsi pu remplir presque tous les "trous" que nous avions laissés dans notre transcription par manque initial de compréhension. Rajoutons que nous avons fait vérifier par un collègue phonéticien, M. Ginsberg, les échantillons que nous donnons en transcription phonétique dans l'Appendice B.

[31] "Bien entendu, on s'abstiendra d'employer un questionnaire et de demander des traductions aux informateurs. Le questionnaire par traduction a donné, pour l'ALF (*L'atlas linguistique de la France*) par exemple, des résultats si catastrophiques que personne ne songerait plus à le recommander" (Lerond, *op. cit.*, p. 95).

[32] Par exemple, l'informateur 1 a dit: "On mettait *là ça* toute l'hiver". Nos informateurs ont dit qu'il aurait fallu dire en acadien: "On mettait *ça là* toute l'hiver". L'informateur se serait simplement trompé en disant la phrase.

[33] B. Pottier et collaborateurs, *Le langage*, p. 333.

[34] La base est également formée de deux parties:

"1. La *composante catégorielle*, liste de règles qui définissent les relations grammaticales entre les éléments constituant les structures profondes et représentés par les symboles catégoriels...

2. Le *lexique*, dictionnaire de la langue où les termes (morphèmes) sont définis par des séries de *traits*, caractéristiques catégorielles de divers types. Ainsi le dictionnaire à l'entrée lexicale "mère" donne les traits de: nom commun [+ commun], animé [+ animé], humain [+ humain], etc." (Dubois et Dubois-Charlier, p. 15).

[35] Voir Ducrot et Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, p. 75.

[36] J. Stéfanini, "Sur la grammaire historique du français" in *Langue Française*, No 10, mai 1971, p. 22.

[37] Dubois et al, *op. cit.*, p. 279.

[38] Le syntagme verbal correspond au prédicat de la grammaire traditionnelle.

[39] Nous distinguons entre les écarts *intersyntagmatiques* qui intéressent la combinatoire de deux syntagmes et les écarts *intrasyntagmatiques* qui n'intéressent que la combinatoire des éléments à l'intérieur d'un même syntagme.

[40] L'emploi de *je* sujet plutôt que *nous* à la première personne du pluriel constitue le seul écart intersyntagmatique entre le SN sujet et le SV de notre corpus. Mais nous en avons relevé en tout 82 occurrences chez tous les informateurs — c'est l'écart le plus fréquent du corpus. Par exemple:

Inf. 4 Mais *je* les connaissons point, tu sais.

En plus, cet écart est systématique: nous n'avons relevé aucune occurrence de *nous* sujet. C'est un archaïsme qui remonte au XVIe siècle. Brunot (II, p. 335) cite une phrase attribuée à François I: "I'aurons esperance qu'il fera beau temps, veu ce que disent les estoilles que i'avons eu le loysir de voir". En plus, "dans la plus grande partie du Poitou, on emploie constamment aujourd'hui, la forme du pronom de la première pers. sing. [jœ] ou [i]: 'je parlons', en français rural, [i parlɔ̃], en patois, pour 'nous parlons' " (J. Pignon, *La gente poitevinrie*, p. 53).

II LE SYNTAGME VERBAL

Nous suivons Dubois et Dubois-Charlier en réécrivant le syntagme verbal:

$$SV \longrightarrow Aux + GV$$

où Aux = auxiliaire et GV = groupe verbal. Nous analyserons d'abord les écarts intersyntagmatiques relevés dans notre corpus qui intéressent la relation entre les constituants du groupe verbal. Ensuite nous discuterons des écarts syntaxiques intéressant l'auxiliaire et, dans une section du chapitre consacrée entièrement à la morphologie, nous parlerons de plusieurs faits formels qui concernent soit l'auxiliaire soit le verbe lui-même.

Avant d'aborder notre analyse des écarts qui intéressent le groupe verbal, précisons qu'il nous paraît difficile de dissocier forme et sens. Quoique nous ayons classé les structures contenant des écarts selon des critères formels (GV → V+ SN, etc.), il nous a également été nécessaire à plusieurs reprises de faire appel à des analyses à la fois formelles et sémantiques. Il s'agit de la distinction généralement admise entre phrases grammaticales et phrases acceptables — une phrase peut être parfaitement grammaticale ou "bien formée" sans pour cela être acceptable. Rappelons-nous l'exemple célèbre de Chomsky:

Colourless green ideas sleep furiously
(D'incolores idées vertes dorment furieusement)[1]

C'est pour des raisons sémantiques et non formelles que cette phrase, tout en étant grammaticale, est inacceptable. Dubois et Dubois-Charlier constatent (p. 14) que "la grammaticalité se distingue aussi de la signification; celle-ci relève de la compatibilité ou de l'incompatibilité entre les termes du lexique à l'intérieur du cadre défini par la règle grammaticale".

Prenons un exemple de notre corpus qui contient un écart. "Ils avont envoyé des hommes *à* la lune". La structure du GV est:

$$GV \longrightarrow V + SN + SP$$

Puisque l'on peut dire en français, avec la même structure formelle, "envoyer (quelque chose ou quelqu'un) *à* (quelqu'un)" ou "envoyer (quelque chose ou quelqu'un) *à* (lieu)" (par exemple: "Ils envoient Jean à Paris"), la phrase "Ils avont envoyé des hommes à la lune" est tout à fait grammaticale en français. Le problème n'est pas syntaxique mais plutôt syntactico-sémantique; la phrase est inacceptable en français (et donc il y a écart) à cause de la valeur sémantique de la relation entre le verbe et l'objet indirect. On envoie quelqu'un *sur* (ou *dans*) la *lune* en français. Gross (p. 22-23) affirme que "l'acceptabilité est en effet une notion très complexe qui comporte des intuitions de forme et de sens, et qui dépend de nombreux facteurs culturels". Chomsky estime que "l'étude de la forme du langage trouvera finalement sa place dans un cadre théorique plus large, qui s'adjoindra des considérations de sens et d'emploi, de la même manière, exactement, que l'étude de la grammaire trouvera finalement sa place dans une recherche, plus riche, des conditions d'acquisition du langage".[2]

A) Analyse des écarts syntaxiques du groupe verbal

Un très grand nombre des écarts syntaxiques relevés dans le corpus intéressent le groupe verbal. Nous poserons la règle de réécriture du groupe verbal comme suit:

$$GV \longrightarrow \begin{matrix} \text{Copule} + \begin{Bmatrix} SN \\ SA \\ SP \end{Bmatrix} \\ V + (SN) + (SP) \end{matrix}$$

Nous reprenons ici la formulation de Dubois et Dubois-Charlier (p. 73). Nous la modifions quelque peu pour rajouter une réécriture supplémentaire:

$$GV \longrightarrow V + \left\{ \begin{matrix} SN \\ SA \\ SP \end{matrix} \right\}$$

Comme Dubois et Dubois-Charlier, nous ne considérons comme véritable copule que le verbe *être*. Nous ne sommes cependant pas d'accord avec eux quand ils prétendent qu'*être* soit le seul verbe du français qui puisse être suivi soit de SN, soit de SA, soit de SP. Nous dirions plutôt qu'*être* est le seul verbe qui puisse être suivi soit de SN, soit de SA, *soit de SP de temps, de lieu ou de manière.*[3] Car les verbes *devenir* et *rester* (au sens de "demeurer dans l'état de") peuvent être suivis de SN (par exemple: "Il deviendra un bon linguiste".), soit de SA (par exemple: "Il reste silencieux".), soit de SP de manière (par exemple: "Il est resté de marbre". "Cela devient à la mode".). Cependant, nous ne voyons pas de SP de temps ou de lieu qui pourrait suivre *devenir* ou *rester*. Comparons:

	être	*devenir*	*rester*[4]
SP de temps	Nous *sommes* en janvier.	*Nous *devenons* en janvier.	*Nous *restons* en janvier.
SP de lieu	Nous *sommes* à la maison.	*Nous *devenons* à la maison.	*Nous *restons* à la maison.
SP de manière	C'*est* à la mode.	Ça *devient* à la mode.	Ça *reste* à la mode.

Nous distinguerons donc entre les deux catégories:

1. $GV \longrightarrow \text{Copule} + \left\{ \begin{matrix} SN \\ SA \\ SP \end{matrix} \right\}$

où *être* reste copule, et

2. $GV \longrightarrow V + \left\{ \begin{matrix} SN \\ SA \\ SP \end{matrix} \right\}$

où nous plaçons des verbes comme *devenir* et *rester*.

Nous considérerons également à part les verbes qui sont impersonnels en structure profonde plutôt que par transformation. Par exemple, "il pleut" est impersonnel en structure profonde; "il arrive à Jean d'aller au cinéma" provient d'une transformation impersonnelle ou, selon la terminologie de Gross, d'une transformation d'extraposition. Voici quelques exemples donnés par Gross:

Des (grélons + soldats) (restent + tombent).
[extrap]⟶Il (reste + tombe) des (grélons + soldats).

(De) prendre cette décision appartient à Paul.
[extrap]⟶Il appartient à Paul de prendre cette décision.

Pour d'autres exemples et une analyse de cette transformation, voir Gross, p. 91-93.

Nous examinerons tour à tour les réécritures suivantes du groupe verbal:

1. GV ⟶ Copule + { SN / SA / SP }
2. GV ⟶ V + { SN / SA / SP }
3. GV ⟶ $V_{intrans}$
4. GV ⟶ V + SN
5. GV ⟶ V + SN + SP
6. GV ⟶ V + SP
7. GV ⟶ V + SP_1 + SP_2
8. GV ⟶ V à sujet impersonnel + (SN) + (SP)

En plus, il nous a paru souhaitable, pour des raisons de commodité et de cohérence, de considérer séparément et sous une seule rubrique certains écarts intéressant l'emploi des verbes pronominaux en acadien.

Enfin, signalons que nous classerons les écarts selon la structure équivalente du français standard[5], étant donné que celui-ci nous fournit notre norme.

1. GV ⟶ Copule + { SN / SA / SP }

Des trois réécritures possibles GV → Copule + SN, GV → Copule + SA et GV → Copule + SP, tous nos écarts intéressent exclusivement la dernière.

GV ⟶ Copule + SP

(a) Nous regroupons d'abord cinq écarts qui nous semblent être de même nature. Nous avons relevé les occurrences chez trois informateurs différents.

Inf. 2 Puis on *était un mille et demi de l'école.*[6]
Inf. 2 *C'était un mille et demi de l'école.*
Inf. 2 *C'est un mille et demi d'icitte.*
Inf. 4 (C'est loin d'ici, Bangor?) Non. Ben, *c'est deux milles.*
Inf. 5 L'école *était* juste *cent pieds du logis.*

En français standard, il faudrait dire, avec un SP, "On était *à* un mille et demi de l'école", "L'école était seulement *à* cent pieds du logis", etc. Cet écart nous semble provenir de l'anglais, car on dirait, sans préposition, "We *were a mile and a half from school*", "The school *was* just *one hundred feet from the house*", etc.

(b) Inf. 4 Puis asteur, il (le beurre) *est une piastre et quelque chose.*

Le français standard aurait de nouveau recours à un SP en disant: "Le beurre est *à* une piastre et quelque (chose)". Et une fois de plus, cet écart proviendrait de l'anglais, car on dit bien: "Butter *is a dollar something*", sans préposition.

(c) Inf. 8 *J'ai été pour ben des années* que je pouvais pas voir comment ce qu'on épelait "Jeanne".

Il nous semble que le français standard exprimerait la notion de durée par la préposition *pendant* (ou sans préposition)[7] plutôt que par *pour.* (D'ailleurs, il est possible que le reste de la phrase soit tourné autrement en français, par exemple: "J'ai été[8] pendant

bien des années *sans pouvoir voir*[9] comment on épelait Jeanne"). Nous y voyons un autre écart qui proviendrait de l'anglais, car les prépositions temporelles *pendant* et *pour* se traduisent presque toujours par la seule préposition *for* en anglais. (*For* est d'ailleurs l'équivalent normal de *pour*, même quand il ne s'agit pas d'un SP de temps. Par exemple: "Le cadeau est *pour* mon ami", "The gift is *for* my friend"). Nous reviendrons à la discussion de *pour* dans le chapitre où il sera question des écarts intrasyntagmatiques intéressant les syntagmes prépositionnels.

(d) Inf. 3 Puis tout ce qui *était de wrong* dans notre ménage, fallait qu'il se dépaysît pour gagner sa vie. (il = son mari)

Cet écart, un des plus épineux de notre corpus, se complique par l'emprunt de l'adjectif anglais *wrong* (au sens de "mauvais"). Ceci n'explique pourtant pas la présence d'un SP qui se réécrit SP → Prép + Adj (Prép = "de", Adj = "wrong"). Cette réécriture d'un SP ne serait pas possible ni en anglais, ni en français standard — SP → Prép + *SN*. L'on dirait en anglais "...what is wrong..." et en français "...ce qui est mauvais...". Dans les deux cas, GV → Copule + SA. De surcroît, le GV qui nous intéresse se trouve dans un énoncé très particulier — il s'agit d'une phrase à complétive extraite (voir M. Gross, *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, p. 145) avec l'effacement de *c'est que*. Nous pensons qu'on pourrait dire en français standard (mais peut-être serait-ce assez maladroit): "(Tout) ce qui était mauvais dans notre mariage, c'est que (il) fallait qu'il s'en aille pour gagner sa vie".

$$2.\quad GV \longrightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SN^{10} \\ SA \\ SP \end{array} \right\}$$

Il y avait quatre occurrences de cette structure dans notre corpus qui nous semblent constituer des écarts par rapport au français.

(a) Nous avons relevé trois écarts qui intéressent le lexème *venir* chez deux informateurs différents.

Inf. 1 Puis après que le bois était *venu sec* là, je l'envoyions...
Inf. 3 Et puis, là, ils ont *venu trop grands*...
Inf. 3 Et puis, quand ce que...ils ont *venu trop grands*, je les emmenais...

Venir n'est jamais suivi de SA en français standard; un GV contenant le lexème *venir* se réécrit obligatoirement: GV → $V_{intrans}$. On pourrait remplacer *venir* par *devenir* dans chaque énoncé.[11] Il s'agirait certainement d'un archaïsme. Huguet donne *devenir* comme un des sens de *venir* au XVIe siècle et cite l'exemple suivant: "L'homme par excessifz delices vient malade, et par le moyen travail se guarist". Selon J. Séguy, *venir* au sens de *devenir* était très commun dans tout le Sud-Ouest de la France.[12] Nous avons relevé ailleurs dans le corpus de nombreuses occurrences "normales"[13] de *venir*, c'est-à-dire des emplois intransitifs. Par exemple:

Inf. 3 Les garçons chez nous *venont* avec moi.
Inf. 1 Et je vas rester icitte jusqu'à tant qu'on *vienne* me chercher.
Inf. 6 *Vindras*-tu chanter?

(b) Un emploi de *faire* nous paraît aussi constituer un écart.

Inf. 1 Trois (de mes soeurs) ont *fait les garde-malades*.

Nous avons également relevé dans le corpus complémentaire: "Lui, il a fait un dentiste, mais elle a fait une nurse". Il s'agit de nouveau de l'emploi d'un lexème ayant le sens de *devenir*, mais nous ignorons la provenance de cet écart. On pense au rapprochement de "faire un bon médecin", mais on ne "fait pas le médecin" ni "un médecin" en français standard; l'adjectif

est essentiel.[14] En plus, quand on dit en français "elle fait de la médecine", l'on a affaire à notre catégorie 4: GV → V + SN, c'est-à-dire à la voix active avec deux actants au sens de Pottier. Donc nous ne pensons pas pouvoir rapprocher structurellement "elle a fait un dentiste" et "elle fait de la médecine", car "elle a fait un dentiste" relève de la voix attributive et il n'y a qu'un seul actant. Cet écart reste donc difficilement explicable.

3. GV ⟶ $V_{intrans}$

Ces verbes ne sont suivis obligatoirement ni par un SN ni par un SP, c'est-à-dire qu'ils sont affectés des traits [- transitif] et [- attributif] (voir Dubois et Dubois-Charlier, p. 80). Ils peuvent, cependant, recevoir un complément circonstanciel.[15] Nous avons relevé des écarts intéressant cinq verbes intransitifs — *marcher* (quatre occurrences chez le même informateur), *travailler* (trois occurrences chez deux informateurs différents), *sortir* (deux occurrences chez deux informateurs différents), *rester* (deux occurrences chez le même informateur) et *arriver* (une occurrence).

(a) *marcher*

Inf. 2 On *marchait un mille et demi* pour aller à l'école

Inf. 2 Durant l'été, fallait *marcher un mille et demi* conduire les vaches au parc le matin.

Inf. 2 Le soir, quand ce qu'on était revenu de l'école, fallait *marcher un mille et demi aux bois* pour rechercher les vaches.

Inf. 2 Ils se plaignent, à cause que faut que les enfants *marchent dix pas*.

Il est impossible en français standard d'exprimer avec le verbe *marcher* soit la distance parcourue ("marcher un mille et demi") soit la destination ("marcher aux bois") — il faudrait plutôt dire "faire un mille et demi à pied", "aller aux bois à pied", etc. Ces constructions avec *to walk* (l'équivalent normal de *marcher*) sont tout à fait normales en anglais; voilà sans doute l'origine de l'écart.

acadien:	"*...marcher un mille et demi...*"
anglais:	"*...to walk a mile and a half...*"
acadien:	"*...marcher aux bois...*"
anglais:	"*...to walk to the woods...*"

(b) *travailler*

Inf. 3 J'ai fait beaucoup de travail, beaucoup. Je *travaillais de tous sortes de choses*.

Inf. 5 (deux occurrences de la même phrase) J'ai *travaillé sur la résidence neuve*.

Selon le Petit Robert, au sens de "consacrer son activité, apporter ses soins à un ouvrage", on dit "travailler *à* quelque chose", par exemple, "il travaille à un exposé". Furetière ne donne que "travailler *à* la tâche". Huguet donne "travailler *d'*enfant" et "ceux qui travaillent *de* fiebvre n'estaingent leur soif par boire", mais ces exemples de *travailler de* quelque chose nous paraissent peu concluants car le sens n'est guère "travailler à une tâche". On dirait "to work *at* something" (*at* se traduit normalement par *à*) en anglais. Nous ne voyons donc ni l'influence de l'anglais ni un archaïsme dans l'emploi de "travailler *de* tous sortes de choses". Il faudrait sûrement dire "J'ai travaillé *à* toutes sortes de choses" en français standard.

Par contre, on traduirait "travailler *sur* la résidence neuve" par "to work *on* the new residence" en anglais — d'ailleurs la préposition *sur* est normalement l'équivalent de *on*, donc il s'agirait d'un anglicisme. Nous pensons, si on veut garder la même structure, qu'il faudrait de nouveau utiliser la préposition *à* en français, c'est-à-dire, "J'ai travaillé *à* la résidence neuve". D'ailleurs, le problème est de nouveau syntactico-sémantique, car si on ne travaille pas *sur* une résidence, on peut travailler *sur* un patois![16] "*Sur* une résidence" implique une notion spatiale qui n'est pas possible en français.

(c) *sortir*

Inf. 2 Y avait ben des temps qu'on pouvait pas *sortir à l'école.*

Inf. 5 Les soirs, ben, on *sortait chez* [*sy*][17] *les voisins* icitte.

On ne sort ni *à* tel endroit ni *chez* telle personne en français standard. Puisque l'équivalent anglais de *sortir, to go out*, accepte de telles constructions ("sortir *à l'école*" se dirait to go out *to school*", "sortir *chez les voisins*" to go out *to the neighbours*' ", nous attribuons cet écart à l'influence de l'anglais, car nous n'avons pas pu trouver de tels emplois de *sortir* au XVIe ou au XVIIe siècles.

(d) *Rester* a ici le sens de "habiter".

Inf. 3 J'avions pas toujours *resté sur le chemin du roi. Je restions sur un chemin de travers.*

En français standard, on n'utiliserait pas "rester *sur*" au sens de "habiter *dans*" une rue, un chemin, etc. *Rester* est quand même très employé, encore aujourd'hui, avec ce même sens, dans le français populaire du Midi (Monsieur Paul Rivenc, communication personnelle). Quand à l'emploi de *sur*, nous y voyons encore l'influence de l'anglais *on*, car l'on dit "live *on* a street", etc.

(e) *arriver*

Inf. 6 (Il évoque ses souvenirs d'écolier). T'*arrivais à des soeurs*, là. C'était des soeurs à ce temps-là, à Saulnierville.

On peut "arriver à un endroit", mais non pas "à quelqu'un" en français. Les informateurs consultés au moment de notre enquête supplémentaire ont confirmé cet emploi, et l'un d'entre eux nous a dit qu'on dit également "aller à des soeurs" en acadien, au sens de "avoir des soeurs comme maîtresses d'école". "Aller à des soeurs" nous semble calqué sur "to go to sisters" qui peut avoir le même sens en anglais. "Arriver à des soeurs" a peut-être été créé par analogie avec "aller à des soeurs" et proviendrait donc indirectement de l'anglais.[18]

4. GV ⟶ V + SN

Tous les verbes que nous étudions dans cette partie de l'analyse du groupe verbal ont en structure de base les traits [+ transitif] et [- attributif] en français standard. Certains des verbes acceptent cependant l'effacement du SN.

(a) Nous groupons d'abord deux écarts intéressant des verbes qui acceptent un effacement du SN objet en acadien là où il faudrait l'exprimer en français.

Inf. 2 Quand j'ai *traversé de Dover à Boulogne...*

Inf. 2 Je m'en ai venu au base à Etapes. De là, j'ai *retraversé en Angleterre.*

Traverser et *retraverser* n'admettent pas l'effacement du SN en français standard et nous voyons ici un calque de la structure des verbes anglais *to cross* et *to cross back* (la particule postverbale[19] *back* a le sens de *re-*). On dirait en anglais "I *crossed* from Dover to Boulogne" et "I *crossed back* to England" là où il faudrait exprimer un SN en français.

(b) Inf. 2 J'ai *laissé "aux bois"* comme on appelait ça. C'est un mille et demi d'icitte. (...) Puis j'ai venu icitte.

"Aux bois" est sans doute à interpréter comme un SN plutôt qu'un SP dans cet énoncé, car on pourrait le remplacer, par exemple, par "cet endroit qui s'appelait 'aux bois'". Néanmoins, il y a écart, car il faudrait dire "j'ai *quitté* (cet endroit qui s'appelait) 'aux bois'..." en français. Nous avons relevé quelques occurrences de *laisser* et de *quitter* dans notre corpus complémentaire qui nous font penser qu'il y a confusion en acadien entre ces deux lexèmes. En plus, il semblerait qu'ils aient tous les deux des emplois où le SN peut être effacé (là où on emploierait, soit *partir* ou *sortir*, soit *quitter* + SN [+ lieu] en français).

laisser

Inf. 10 Il a *laissé* à onze heures. (En français: Il est *parti* à onze heures).

quitter

Inf. 6 Je *quitte* dix minutes de deux. (En français: Je *pars* à deux heures moins dix).

Inf. 11 Ils aimeraient de *quitter* le vingt-trois de juin. (En français: Ils aimeraient *partir* le vingt-trois juin).

Inf. 11 Mais *quitte* pas ton manteau icitte! (En français: Mais (ne) *laisse* pas ton manteau ici!).

Sur le plan sémantique, le sens assez voisin de ces lexèmes (ainsi que *sortir* et de *partir*) explique peut-être ce croisement d'emplois en acadien. Nous n'avons pas trouvé d'emplois intransitifs de *laisser* pour ce qui est du français du XVIe et du XVIIe siècle. Mais le Robert donne comme "vieilli" un emploi intransitif de *quitter* au sens de "partir, s'en aller" en citant l'exemple suivant: "...il faut absolument que tous ceux qui ont travaillé avec vous quitte avec vous" (Voltaire, *Lettre à d'Alembert*, 5 février 1758). Ceci pourrait expliquer les emplois intransitifs de *quitter* que nous avons relevés.

Quant à "ne *quitte* pas ton manteau icitte", nous relevons dans Huguet une phrase de Rabelais: "Je la vous quitte" au sens de "je vous la laisse". Mais en citant Rabelais, Huguet donne "céder" comme le sens de "quitter". Il s'agirait donc de la structure GV → V + SN + SP (on cède — ou laisse — quelque chose à quelqu'un) plutôt que de GV → V + SN ("Ne quitte pas ton manteau" a le sens ici de "ne laisse pas ton manteau", c'est-à-dire "ne l'oublie pas"). L'écart reste donc difficile à expliquer.

(c) Inf. 3 Il venait me chercher pour *aider à la servante*, et puis...

Inf. 6 Ben sûr, tu *aidais à ton père* à faire les foins.

Il s'agit ici d'un emploi attributif, donc GV → V + SP. En français standard on aurait: "...pour *aider la servante*...", "tu *aidais ton père*...", c'est-à-dire GV → V + SN. Ce serait un archaïsme — au XVIe siècle, "on trouve la construction indirecte pour l'objet d'*aider* (...) indiquant la personne secourue" (Gougenheim, p. 149). L'on entend "aider *à* quelqu'un" en français populaire dans le Midi de la France.[20]

(d) Inf. 4 Ben, elle dit: "J'avons *fini de notre servante*".

D'après le contexte, le sens ici serait: "Nous n'avons plus besoin de notre servante".[21] Si on voulait garder le lexème *finir*, il faudrait dire, par exemple (et assez maladroitement): "Nous avons fini d'employer notre servante". *Finir* prend *de* en français (c'est-à-dire est suivi d'un SP) si le SN est une complétive réduite par transformation à un infinitif, mais non pas si GN → D[22] + N; à ce moment-là il faut normalement la structure GV → V + SN.[23] Cet écart pourrait aussi provenir de l'anglais, car on dit, avec un SP, "we're *finished with* our servant" — mais *with* se traduit normalement en français par *avec*.

(e) Inf. 8 (Elle parle des enfants qui parlent anglais et de l'influence de l'école). Ah oui, mais pas rinque l'école. On peut pas *toute blâmer sur l'école*.

Ce groupe verbal est sûrement calqué sur l'anglais, car l'on dirait, avec la même structure V + SN + SP, "You can't *blame everything on the school*." En français, on peut "blâmer quelqu'un" ou "blâmer quelque chose", c'est-à-dire GV → V + SN, et même "*blâmer quelqu'un de* quelque chose", mais non pas "*blâmer quelque chose sur* quelque chose". Il faudrait tourner la phrase autrement, en disant, par exemple, "L'école n'est pas responsable de tous les problèmes".

(f) Inf. 2 A l'âge de cinq ans, mon père *gagnait* notre vie *d'un moulin*.

Cet énoncé nous paraît également impossible en français, et une fois de plus, nous

pensons pouvoir attribuer l'écart à un calque syntaxique de l'anglais. Le lexème *gagner* ne se prête pas en français à la structure GV + V + SN + SP mais à GV + V + SN. Tandis qu'en anglais on dirait, mot à mot, "...my father *earned* our living *from a mill*", on dirait, par exemple, "... pour gagner notre vie, mon père travaillait dans un moulin" en français standard.

(g) Inf. 4 Et ben, ils faisiont ça, des manches de hache. Puis il les *sciait up*, là, tu sais.

Scier up est la seule occurrence dans notre corpus d'un verbe suivi d'une particule postverbale empruntée de l'anglais.[24] Ce procédé est très utilisé en anglais et peut être considéré comme étant très économique sur le plan lexical. Comparons par exemple:

Anglais	*Français*
to go out	sortir
to go up	monter
to go back	retourner
to give out	distribuer
to give up	renoncer
to give back	rendre

On pourrait multiplier ces exemples à volonté. Il faut chaque fois un lexème verbal différent en français là où en anglais on peut combiner un petit nombre de lexèmes verbaux (ici *to go*, *to give*) avec un nombre très limité de particules postverbales. Pour rendre le sens précis de *scier up* en français, il faudrait dire, par exemple, *scier en morceaux*. (On peut se demander, d'ailleurs, si dans ce cas la "précision" est très utile!).

(h) Inf. 1 (Les gadgets). Ça *fait* la vie *plus aisée* pour les femmes.
Inf. 2 Les Allemands traversent le chemin plus loin, puis ils vont vous *prendre prisonniers.*
Inf. 2 ...quand ce qu'il a vu sa peur d'être *pris prisonnier*, il a pris...

Nous groupons ces écarts car il s'agit dans les deux cas de verbes admettant un attribut de l'objet en acadien (voir à ce sujet Le Goffic et McBride, p. 84). Dans le cas de "faire la vie plus aisée", il est possible de garder la même structure en français, mais il faudrait dire "*rendre* la vie plus aisée".

"Prendre quelqu'un prisonnier" n'est pas possible en français non plus, car il est redondant. Il faudrait avoir recours à la construction "être fait prisonnier" — ceci donnerait "...puis vous allez être faits prisonniers (par les Allemands)" et "...quand il a vu sa peur d'être fait prisonnier...".

Une fois de plus, ces écarts proviendraient de calques sur l'anglais. Voici de nouveau la partie des énoncés contenant l'écart et leurs équivalents en anglais.

"Ça *fait* la vie *plus aisée* pour les femmes".	"That *makes*[25] life *easier* for (the) women".
"...ils vont vous *prendre prisonniers*".	"...they're going to *take* you *prisoner*".
"...sa peur d'être *pris prisonnier*...".	"...his fear of being *taken prisoner*...".

(i) Inf. 3 J'aurais *aimé d'avoir une couronne.*
Inf. 7 Elle *aimerait* à mort *de venir* travailler là.
(quatre autres occurrences de aimer + de + infinitif, deux chez l'informateur 6 et deux chez l'informateur 7)[26]
Inf. 6 J'*espérons d'en avoir un.*
Inf. 7 Puis quelqu'un qu'*abandonne de magasiner*...

Ce dernier groupement d'écarts dont les équivalents français auraient comme structure: GV → V + SN intéresse la transformation par réduction de complétives en infinitifs précédés par *de* en acadien; sauf pour *abandonner de*, le français utiliserait l'infinitif pur. En simplifiant, "J'espérons d'en avoir un" proviendrait par une transformation par réduction de la complétive "J'espère de ce que j'en ai un". (Pour une analyse très complète de cette question, voir Gross, p. 72-73; il étudie la réduction des complétives en infinitifs en position sujet, en position complément direct (le cas que nous étudions ici) et en position complément indirect).

Quant à *aimer* + *de* et *espérer* + *de*, nous pensons qu'il s'agit d'archaïsmes. Brunot constate simplement qu'au XVIIe siècle, "*aimer* prend *de*" (III, p. 551). Même aujourd'hui, Gross considère *aimer* + *de* "une forme marginale" (p. 72). Toujours selon Brunot, *espérer* prenait *de* + infinitif ou l'infinitif pur au XVIIe (III, p. 557).[27]

Nous n'avons rien trouvé au sujet d'*abandonner* (+ *de*) + infinitif. Gross ne le donne pas comme structure possible en français standard, ni avec *de* ni suivi de l'infinitif sans préposition. Cette structure semble être tout à fait particulière à l'acadien.

5. GV ⟶ V + SN + SP

Il s'agit de verbes dont la structure de base est marquée des traits [+ transitif] et [+ attributif]. Précisons que les SP dont il sera question dépendent toujours de V, même s'il s'agit de compléments circonstanciels de temps, de lieu, de manière, etc.

(a) Inf. 1 Ils avont *envoyé* des hommes *à la lune*.

Comme nous avons déjà vu, il faudrait plutôt dire "envoyer des hommes *dans* la lune" ou même "*sur* la lune" en français standard. Etant donné que l'on dirait en anglais: "They've sent men *to* the moon" et que la préposition *to* se traduit presque toujours par *à* en français, nous pensons pouvoir attribuer cet écart à l'influence de l'anglais.

(b) Inf. 6 (Le fils de l'informateur voulait savoir s'il y aurait encore du "poisson sec" le lendemain). Oui, je *t'en sauverai*. Je *t'en sauverai* pour demain matin.

Cet écart syntaxique provient d'un glissement de sens du verbe *sauver*. En anglais, on traduirait les phrases contenant les écarts par "Yes, I'll *save* you some. I'll *save* you some for tomorrow morning". Voilà sans doute l'origine de l'écart. On ne "sauve" pas "quelque chose à quelqu'un" en français; il faudrait plutôt dire: "Oui, je t'en *mettrai de côté*. Je t'en *mettrai de côté* pour demain matin".

(c) Inf. 3 Mon homme *me commandait* point;[28] je faisais ça que je voulais.

Commander est le plus souvent en français standard un verbe triactanciel (on "commande quelque chose à quelqu'un"). Il nous semble que l'on dirait plutôt en français parlé: "Mon mari ne me donnait jamais d'ordres; je faisais ce que je voulais". "Commander à quelqu'un" n'est pas impossible dans un français assez littéraire. On trouve dans le Robert: "Le chef commanda à ses hommes" et dans Gross: "Paul commande à toute une troupe" (p. 125). S'il s'agit réellement d'un écart par rapport au français parlé, ce serait un écart très marginal.[29] Nous avons fait écouter l'énoncé à trois francophones nés dans le nord de la France — deux d'entre eux ont jugé que l'énoncé était "possible" en français parlé (si l'on remplaçait "homme" par "mari" et "point" par "pas") mais le troisième ne le considérait pas comme "normal".

6. GV ⟶ V + SP

Les verbes sont ici suivis *obligatoirement* d'un SP, c'est-à-dire qu'ils sont [- transitif] et [+ attributif].[30]

(a) Inf. 5 Tant qu'aux sports, tu sais (...) j'ai jamais joué à ça (...) j'ai jamais *joué dans le sport.*

Il nous paraît impossible d'associer en français standard "jouer" et "sport" — on utiliserait plutôt "pratiquer un sport" ou "faire du sport". L'informateur venait de dire, en parlant de sports: "J'ai jamais joué *à* ça". (Il dit ailleurs: "J'aime ça, jouer *aux* cartes", donc *jouer* semble prendre normalement la préposition *à* quand il s'agit de jouer à un jeu, tout comme en français standard). L'emploi de *dans* pourrait être un calque de l'anglais, car on peut dire soit: "play *at* (à) sports" soit "play *in* (dans) sports". Ce qui plus est, l'informateur prononce partout le lexème *sport* (cinq occurrences) à l'anglaise ([spɔrt]).

(b) Inf. 7 Son père *devint des Concessions* et sa mère *devint de Meteghan Center.*

Inf. 7 Oui, parce que c'était à St. Alphonse, et puis, *là ce qu'*il *devenait*, vois-tu? [31]

Nous rajoutons à titre d'exemple un énoncé du corpus complémentaire.

Inf. 3 Une autre chose que faut que je vous dise que je peux faire — j'sais pas *de où* [deju] ça *devint* — j'envoie les verrues.

Nous avons déjà étudié les écarts intéressant le lexème *venir* au sens de *devenir.* Il s'agit en quelque sorte ici du phénomène contraire, c'est-à-dire de *devenir* au sens de *venir*, car dans les énoncés cités les compléments de *devenir* marquent l'origine ou la provenance et, sauf dans le deuxième exemple où il y a une rupture syntaxique, ils sont introduits par *de* (donc GV → V + SP).[32] Dauzat (p. 152) signale le "barbarisme populaire actuel 'j'en deviens' pour 'j'en viens' " — l'écart ne semble donc pas être limité à l'acadien. Dauzat en propose l'explication suivante: "...la confusion avec *devenir* ne pouvant guère être alléguée, puisque le peuple continue à dire 'je viens', dans je *viens de* là-bas, *de* a été senti comme faisant corps avec le verbe, d'où 'J'en de-viens' ". Frei cite le même exemple et l'attribue au "croisement de deux formules". Il ajoute: "Dans le langage populaire, les éléments marquant une idée d'origine spatiale ou temporelle sont accompagnés d'un même préfixe. (...) Je viens de *dlà.* L'endroit d'où je *de*viens" (p. 49). Ce sont les remarques de Frei qui nous paraissent les plus pertinentes.

(c) Inf. 8 S'ils avaient *usé quelques vieux mots*, ç'aurait été une miette mieux, je crois.

Inf. 8 Mais c'est simple ("fou") de faire des pièces par icitte et puis de se servir des mots *qu'*ils *usent* à Montréal.

L'emploi de *que* pour *dont* dans le deuxième énoncé n'a rien de choquant ni en acadien[33] ni en français standard très familier. Selon le *Français Fondamental*, il n'y a que les pronoms relatifs *qui* et *que* qui atteignent une fréquence élevée en français parlé (Gougenheim, Rivenc, Michéa, Sauvageot, *L'élaboration du français fondamental*, p. 217). Le corpus de D. François donne les mêmes résultats (D. François, p. 541). Mais l'absence de *de* devant "quelques vieux mots" dans le premier indique clairement que l'acadien a recours à une structure V + SN là où le français standard aurait un SP (au sens de "utiliser", on "use *de* quelque chose" en français). D'ailleurs, sauf dans les constructions figées comme "user *de* son pouvoir", on utilise très peu "*user de* quelque chose" en français standard parlé. Non seulement s'agit-il probablement d'un emprunt syntaxique de l'anglais (*to use* est transitif en anglais) mais d'un emprunt lexical en même temps, car la prononciation que nous relevons [juz] est celle du verbe anglais (cf. [yz] en français). Nous n'avons pas relevé d'occurrences du lexème *user* au sens de "utiliser (quelque chose) jusqu'à l'épuiser" qui a la structure GV → V + SN en français.

(d) Inf. 5 La danse, je *suis* pas *intéressé dedans.*

En français, on "*s'intéresse à* quelque chose". L'énoncé cité se dirait difficilement de cette manière en français standard et semblerait être, de nouveau, un calque d'une structure anglaise, car on traduirait l'énoncé par: "Dancing, I'm not interested in that". Dans les deux cas, nous avons comme GV un passif suivi d'un SP contenant "dans".

acadien: Je *suis* pas *intéressé* de*dans*.
anglais: I *am* not *interested in* that.

(On dirait littéralement en anglais: "Je suis pas intéressé *dans ça*"). Il faudrait dire: "La danse, je (ne) m'intéresse pas *à* ça" (ou "je (ne) m'y intéresse pas") en français standard.

(e) Nous groupons plusieurs écarts qui concernent le verbe *aller* ainsi que *être* au sens de *aller*[34] (sept occurrences en tout chez quatre informateurs différents).

Inf. 6 A ce temps-là j'*allions un mille* dans le bois.
Inf. 6 On ose pas laisser les enfants *aller* dans les bois icitte se faire une cabane *vingt pieds du logis*.
Inf. 4 Mais j'ai braqué à *aller servante*; j'avais pas quatorze ans.
Inf. 5 L'hiver, il faisait beau aux bois. On *allait*. On travaillait. On se tendait des collets à lapin.
Inf. 5 On avait point le droit d'aller dans la chambre, mais on *allait* pareil, tu sais.
Inf. 7 Il les a "toute"[35] avenés là. Puis y a une femme de Grosses Coques qui travaille chez Frenchy's, là. Puis elle *a été*. Elle a dit...
Inf. 7 Ça fait que j'ai été aider. Hier après-midi, mon frère *a été* — Elie, c'ti-là qui est manageur là-dedans.

Pour ce qui est des deux premiers énoncés, tout comme on ne peut pas dire en français standard "marcher un mille", on ne peut pas dire non plus "aller un mille dans les bois" ou "aller (...) vingt pieds du logis". Dans le dernier cas il suffirait de dire "aller (...) *à* vingt pieds du logis"; dans le premier, il faudrait plutôt dire "*faire* un mille dans le bois (à pied)". Une traduction mot à mot donne des structures anglaises tout à fait normales:

acadien: *aller un mille* dans le bois
anglais: *to go a mile* into the woods

acadien: *aller* (...) *vingt pieds du logis*
anglais: *to go* (...) *twenty feet from the house*

Nous sommes une fois de plus amené à postuler que l'écart provient d'un calque de l'anglais.

"Mais j'ai braqué à aller servante" semblerait, d'après le contexte, vouloir dire: "Mais j'ai commencé ma carrière de servante", ou, plus littéralement, "J'ai commencé à aller (quelque part) *comme* servante". L'informateur a évidemment quitté sa famille pour devenir servante. Cette interprétation a été confirmée au moment de notre enquête supplémentaire. Nous n'avons pas relevé d'autres écarts du même genre dans le corpus, et les informateurs de notre enquête supplémentaire ont d'ailleurs précisé qu'on ne dit pas "aller charpentier", "aller forgeron", etc., en acadien. Nous avons cependant déjà remarqué qu'*être* a souvent le sens du verbe *aller*, c'est-à-dire, *être* devient un "verbe de mouvement", mais, tout comme en français, seulement aux temps composés. Est-ce qu'ici, au contraire, *aller* a la valeur d'*être* copule? Cette hypothèse nous paraît fort peu convaincante, et, sans connaître l'origine d'"aller servante", nous sommes persuadé qu'il s'agit en acadien actuel d'une expression figée.

Quant aux quatre derniers écarts, il s'agit d'emplois d'*aller* (ou d'*être* au sens d'*aller*) où le SP obligatoire a été effacé. De tels effacements paraissent anormaux et nous pensons qu'il faudrait dire en français standard: "L'hiver, il faisait beau aux bois. On *y* allait. On travaillait...", "mais on *y* allait...", "...puis elle *y* a été..." et "...mon frère *y* a été...". Il pourrait s'agir d'un anglicisme, car le même effacement est possible après *to go* (= aller).

acadien: On *allait pareil*.
anglais: We *went just the same*.

Une fois de plus, cet écart n'est pas entièrement systématique en acadien, car nous relevons dix occurrences chez quatre informateurs différents de *y* où le verbe qui le gouverne est *aller* ou *être*. Par exemple:

Inf. 3 Si Fannie *y* était point...
Inf. 7 Pour que je purent toutes *y* aller...

(f) Inf. 7 Mais j'*avais aucune idée quoi ça voulait dire*.

La périphrase verbale "(n') avoir aucune idée" est nécessairement suivi de *de* en français standard, et donc on dirait: "Mais je (n') avais aucune idée *de* ce que ça voulait dire". La structure parallèle en anglais n'a pas de préposition:

acadien:	Mais j'*avais aucune idée quoi* ça voulait dire.
anglais:	But I *had no idea what* that meant.

Voilà donc la provenance probable de l'écart.

(g) Inf. 2 Et puis il avait une coupure que, je dirais, *aurait été* au moins *sept, huit pouces de longue*, de rouverte.

Cet énoncé semble — et on n'ose presque plus le dire — calqué essentiellement sur l'anglais. Il est, en plus, difficile de savoir où le placer dans notre classement.

acadien:	...(la coupure) ...*aurait été...sept, huit pouces de longue*...
anglais:	...(the cut) ...*would have been...seven, eight inches long*...

Il faudrait tourner la phrase autrement en français. On dirait, par exemple: "Et puis il avait une coupure que, je dirais, aurait *fait* sept ou huit pouces de long quand elle était ouverte". (Dans ce cas on peut considérer "sept ou huit pouces de long" comme un syntagme prépositionnel attributif avec un effacement de préposition,[36] donc GV → V + SP). On pourrait également dire: "...une coupure que, je dirais, aurait été longue de sept ou huit pouces...". Ici, GV → copule + SA.

(h) Inf. 2 Puis les malades dirent: "Vous allez pas nous laisser de l'arrière! " Ben, on a dit: "Non, on *voira*[37] *à ça*".

Le français standard connaît, tout comme l'acadien, un emploi transitif indirect de *voir*, au sens de "veiller à". Mais *voir à* est obligatoirement suivi d'un infinitif en français. Le Robert donne l'exemple suivant: "Voyez à nous faire souper". "On voira à ça" constitue donc un écart, car il faudrait dire: "Non, on verra à faire ça" en français standard. D'ailleurs, l'on dirait plutôt "on verra ça" sans infinitif. On dirait en anglais: "We'll see to that"; nous postulons un autre calque d'une structure anglaise.

acadien:	On *voira à ça*.
anglais:	We'*ll see to that*.

7. $GV \longrightarrow V + SP_1 + SP_2$

Il s'agit de verbes qui sont suivis de deux SP, tel *parler* — on "parle *de* quelque chose *à* quelqu'un". Nous n'avons relevé qu'un seul écart de ce genre dans le corpus — le lexème est *parler* et il y a eu effacement du deuxième SP.

Inf. 3 (Pour amuser ses amies, elle faisait semblant de prêcher en lavant la chaire de l'église. Le prêtre la prend sur le fait). Tu *parles* d'une petite Fannie *avoir honte*!

Nous n'avons pas relevé d'autres occurrences de cette structure dans notre corpus mais nous trouvons dans le livre de contes de F. Thibodeau, *Dans note temps avec Marc et Philippe*, la phrase suivante: "Tu *parles* du bois *a'oir* (= avoir) du r'sort! " (p. 84). Cet écart syntaxique, qui pourrait être calqué sur l'anglais, a pourtant ceci de particulier — on dirait

en anglais: "You talk about little Fannie *being* ashamed! ". Là où nous avons un participe présent, *being*, en anglais, l'acadien a recours à un infinitif, *avoir*.[38] Nous avons donc en acadien en structure de surface une construction du type N_1 V de N_2 Inf où N_2 (c'est-à-dire "Fannie") est le sujet réel de l'infinitif. Nous ne connaissons pas de structure équivalente en français standard, quoiqu'on puisse la rapprocher de la construction N_1 V à N_2 de l'infinitif où N_2 est également le sujet réel de l'infinitif (par exemple, "Jean demande à Pierre de venir" après réduction de la complétive "Jean demande à Pierre que Pierre vienne"). (Voir à ce sujet Le Goffic et McBride, p. 132). Etant donné que le sujet réel de "avoir honte" est "Fannie" et non pas "tu", on pourrait postuler en acadien une nominalisation par réduction à l'infinitif d'une relative, i.e. "Tu parles d'une petite Fannie *qui avait* honte" → "Tu parles d'une petite Fannie *avoir* honte". (Quant à "*tu parles* d'une petite Fannie...", signalons qu'au sens exclamatif, "tu parles" est parfois lexicalisé en français sous forme d'interjection — "tu parles! "). Gougenheim nous apprend, au sujet de la subordonnée infinitive, qu'au XVIe siècle, "elle se trouve assez souvent, par imitation du latin, après des verbes que nous construisons aujourd'hui avec une subordonnée complétive commençant par *que*" (p. 155). Il donne les exemples suivants (p. 156-157):

"(a) Verbes exprimant la parole:
Il pourra *dire* cette faute *partir* d'une ame enyvrée de sa bonne fortune.
(b) Verbes exprimant la tolérance:
Et *permettez* l'infortuné berger *sonner* eglogue.
(c) Verbes exprimant la volonté:
Le pilot... *commanda* tous *estre* à l'heure".

S'agit-il donc d'un archaïsme ou d'un anglicisme? Il est difficile de trancher, mais vu que c'est le seul écart de ce genre dans le corpus, nous pencherons pour un archaïsme. Quant au français standard, il faudrait sans doute dire: "Tu parles si la petite Fannie avait honte! ".

8. GV ⟶ V à sujet impersonnel + (SN) + (SP)

Ces verbes ont tous, nous l'avons déjà dit, un sujet impersonnel en structure profonde. Quant aux deux écarts que voici, la structure est dans les deux cas: (sujet impersonnel) + V + SN + SP.

(a) Inf. 1 Pour faire une bonne business, *ça* nous *prenait* au moins un million et demi de pieds de bois par an.
Inf. 6 *Ça* me *prenait* un dictionnaire.

Il suffirait, pour faire des énoncés "normaux" en français standard, de substituer le sujet impersonnel *il* à *ça* et de remplacer *prendre* par *falloir*. Nous avons certainement affaire cette fois-ci à un anglicisme, car les équivalents impersonnels anglais se réaliseraient tous avec *take*, la traduction usuelle de *prendre*. Par exemple:

acadien: *...ça nous prenait au moins un million et demi...*
anglais: *...that took us at least a million and a half...*

(*nous* = *us*; les équivalents des pronoms atones du français suivent le verbe en anglais).

(b) Inf. 7 *Ça* me *ressemble* que c'est ça que mon frère m'a dit.
Inf. 7 Non, *ça* me *ressemble* que j'aurais pu la chanter un petit plus doux, moins vite. (Six autres occurrences, cinq chez l'informateur 7 et une chez l'informateur 4).

Pour chaque occurrence de *ressembler* dans le corpus, on dirait *sembler* en français. Nous trouvons l'explication probable de cet écart dans Huguet — au XVIe siècle, "ressembler s'employait pour *sembler* et réciproquement" (Huguet, I, xxviii).[39] Mais il serait aussi possible d'y voir un emploi abusif du préfixe *r(e)* — (voir notre discussion des préfixes, p. 71).

9. Les verbes pronominaux[40]

Gougenheim nous rappelle qu'au XVIe siècle, la langue faisait un plus grand usage qu'elle n'en fait aujourd'hui du pronom réfléchi suivi de la particule *en* pour donner, avec certains verbes de mouvement, "un sens d'entrée dans l'action" (p. 128), c'est-à-dire pour exprimer l'aspect inchoatif. Si le français standard ne connaît plus guère que *s'en aller*, Gougenheim cite, à titre d'exemple, *s'en venir*, *s'en revenir*, *s'en retourner* et *s'en monter* comme étant très employés au XVIe siècle. Dans notre corpus, en plus de *s'en aller* (cinq occurrences chez trois informateurs différents), nous trouvons *s'en venir* (onze occurrences chez six informateurs différents), *s'en revenir* (quatre occurrences, trois informateurs différents) et *s'en être*[41] (deux occurrences, deux informateurs différents). En voici quelques exemples.

(a) *s'en venir*

Inf. 1 Puis quoi ce qui va arriver dans les années qui *s'en venont* asteur?

Inf. 2 De là je *m'en ai venu* au "base" à Etapes.

(b) *s'en revenir*

Inf. 1 Ils se servionț de ces trois-môts-là pour aller porter des planches aux Iles. Et puis ils *s'en revenionț* avec une charge de melasse.

Inf. 4 Il tirait la vache avant d'aller au travail et il *s'en revenait*.

(c) *s'en être*

Inf. 5 Là, je *m'en ai été* dans le service (l'armée); j'ai été dans le service trois ans et demi.

Inf. 8 Puis là, elle *s'en a été* travailler à Ontario.

Si ces verbes expriment tous l'espect inchoatif, *s'en venir* semble être devenu pour la plupart synonyme de *s'en revenir*; neuf occurrences de *s'en venir* avaient plutôt le sens de "retourner" contre deux occurrences ayant le sens de "venir". Les deux occurrences de *s'en être* sont au passé composé; nous avons déjà remarqué l'emploi en acadien d'*être* au sens d'*aller* aux temps composés; le même phénomène semble intéresser *s'en aller*. Contre deux occurrences de *s'en être* (au sens de *partir*) au passé composé nous relevons trois occurrences de *s'en aller*, dont aucune n'est à un temps composé ("*Va-t-en*", "fallait *s'en aller*" et "il *s'en allait* dans Maine"). Signalons cependant deux occurrences (chez deux informateurs différents) d'un lexème qu'il faudrait peut-être écrire *enaller*.

Inf. 2 Ça fait que les Allemands ont fait le tour. Ben nous autres, on a été *enallé*.

Inf. 3 "Mais que vous seyez ("soyez") *enallé* là", il dit, "vous irez là ce qu'y a des pompes".

Le pronom *se* a disparu et la particule *en* s'est attachée au participe passé. Dauzat évoque la "soudure" de la particule *en* dans *s'enfuir* en la comparant avec *s'en aller* et estime qu'en français moderne, cette même soudure est "très avancée dans *s'enaller* qui, à l'heure actuelle, forme un tout, désagrégeable seulement à l'impératif (va-t-en! allons-nous-en). Il *s'est enallé*, parallèle à il *s'est enfui*, est dans l'ordre logique de l'évolution".[42] L'acadien semblerait être en train d'"évoluer" de la même façon.[43]

Nous citerons encore de notre corpus quatre occurrences chez trois informateurs différents de verbes pronominaux en acadien; nous penserons qu'ils seraient tous non-pronominaux en français standard.

Inf. 5 Je *m'ai perdu* la vue d'un oeil. ("*Perdre la vue d'un oeil*" nous semble en plus calqué sur l'anglais "*to lose the sight of an eye*". On dirait plutôt "perdre un oeil" en français).

Inf. 5 On travaillait; on *se tendait* des collets à lapin et des affaires comme ça.

Inf. 6 Ç'avait point besoin de *se danser*.

Inf. 8 Moi, je *m'ai commencé*[44] à dire du "cinnamon".[45]

Ces écarts sont difficilement explicables, mais ce sont peut-être des emplois archaïques. Selon Gougenheim, au XVIe siècle "on trouve employés à la voix pronominale un certain nombre de verbes qui ne possèdent plus cette voix (...). Il est probable que le pronom réfléchi conférait à ces verbes une nuance subjective que nous ne percevons plus aujourd'hui" (p. 127-128). En plus, Haase affirme que "beaucoup de verbes, réfléchis au XVIIe siècle, ne le sont plus aujourd'hui" (p. 139) et cite *se commencer* parmi ces exemples. Brunot (III, p. 301) dit que le grammairien Oudin admet "s'estudier". Tout ceci nous amène à croire que nous avons probablement affaire ici à des archaïsmes.[46]

Enfin, ce serait plutôt l'anglais qui fournirait l'explication de l'emploi pronominal souligné dans la phrase suivante:

Inf. 3 Je m'ai résolu que, si fallait que je vins icitte, fallait aussi ben que je *me fis* chez nous tout droit.

Il y a de nombreux écarts dans cette phrase, et nous y reviendrons, mais pour ce qui est de "je *me fis* chez nous", à valeur inchoative, nous y voyons la traduction mot à mot de l'anglais: "I *made myself* at home". Tout le groupe verbal serait donc calqué sur l'anglais. Le même sens pourrait être rendu en français par "...fallait en même temps que je fasse comme chez moi tout de suite".

Pour terminer cette discussion de verbes pronominaux, signalons quatre écarts où il s'agit du phénomène contraire — des emplois non-pronominaux de verbes qui auraient la forme pronominale en français standard.

Inf. 1 J'*arrêtais* parler avec le forgeron.

Inf. 2 Puis je *remémore* si bien la journée qu'il a rentré à la maison avec sa main gauche coupée.

Inf. 7 Mais il a une nice ("gentille") femme. (...) Il a *marié* sa propre cousine.

Inf. 8 (L'acadien) Ça sera quelque chose que t'étudies comme toi si tu *spécialises* dans une petite affaire.

Selon Le Goffic et McBride, *arrêter* dans son emploi intransitif n'admet en français moderne qu'un sujet inanimé (p. 73). Nous pensons qu'il faudrait plutôt dire: "Je *m'arrêtais pour* parler avec le forgeron". Il est probable que l'emploi que nous relevons est un archaïsme, car Haase cite *arrêter* dans une liste de verbes qui, réfléchis dans la langue actuelle, pouvaient être soit pronominaux soit non-pronominaux au XVIIe siècle. Parmi ses exemples nous trouvons, provenant d'une fable de La Fontaine: "J'ai certaine affaire qui ne me permet pas d'*arrêter* en chemin" (Haase, p. 144).

Quant à *remémorer*, le Robert donne à la fois *remémorer* et *se remémorer* au sens de "se rappeler", mais considère que le lexème est "plus rare et plus littéraire en emploi transitif qu'en pronominal". Nous pensons que, même si *se remémorer* serait plus normal, ni l'un ni l'autre ne s'emploierait probablement pas en français parlé, où on aurait plutôt *se rappeler* ou *se souvenir*. Il s'agit sans doute d'un autre archaïsme; *remémorer* au sens de "se rappeler" remonte, selon le Robert, à la fin du XVe siècle.

Le lexème *marier* a dans cet énoncé le sens d'*épouser*. Notre corpus complémentaire nous confirme cet emploi — Inf. 6: "J'avais une soeur qu'a *marié* un homme que...". Une fois de plus, nous y voyons un calque syntaxique de l'anglais, car on traduirait "Il a *marié sa propre cousine*" par "He *married his (own) cousin*". Dans les deux cas, nous avons affaire à la structure GV → V + SN. En français standard, si on ne veut pas utiliser le lexème *épouser*, il faudrait dire: "Il s'est marié *avec* sa propre cousine", c'est-à-dire, étant donné le complément pronominal direct *se*, GV → V + SN + SP. Cependant, on peut entendre en français populaire "Il a marié (= épousé) sa soeur".[47]

Pour ce qui est du dernier écart cité, nous avons sans doute affaire à un autre anglicisme.

acadien:	"*si tu spécialises dans une petit affaire...*"
anglais:	"*if you specialize in (a little) something...*"

Toute la phrase nous paraît calquée sur l'anglais; on dirait "si tu *te spécialise...*" en français.

10. Bilan

Il aurait fallu un travail d'équipe pour relever toutes les occurrences des groupes verbaux de notre corpus qui sont conformes aux normes du français standard, ceci afin de comparer le nombre d'occurrences normales et le nombre d'écarts. Une seule phrase pouvait contenir plusieurs groupes verbaux, étant donné les possibilités de propositions subordonnées, de phrases enchâssées par relativisation, de complétives, etc. Cependant, il nous a paru nécessaire d'essayer d'entreprendre une étude statistique visant à établir, pour le groupe verbal, la proportion des écarts par rapport au nombre de constructions standard. Nous avons adopté la solution suivante: ayant déjà relevé le groupe verbal *principal*[48] pour chaque phrase de notre corpus et les ayant classées selon les huit catégories que nous venons de présenter, nous réunirons dans un tableau comparatif toutes ces occurrences et nous verrons le pourcentage d'écarts pour chaque structure et leur répartition parmi les huit informateurs.

Il est évident que ceci ne rend pas compte de tous les écarts intersyntagmatiques intéressant le groupe verbal, car nous en avons également relevé dans le groupe verbal des subordonnées, etc.[49] Nous donnerons le total de *tous* les écarts intéressant le groupe verbal dans les conclusions où nous réunirons dans une grille tous les écarts morphosyntaxiques du corpus que nous aurons analysés.

Nous avions décidé, pour des raisons de commodité, d'analyser ensemble (paragraphe A9 ci-dessus) les écarts intéressant les verbes pronominaux. Nous les reclassons dans le Tableau 1 qui suit en fonction de leur structure de base.

Dans chaque case du tableau nous donnons d'abord le nombre d'occurrences de la structure, ensuite le nombre d'écarts. Par exemple, chez l'informateur 1, pour la structure GV → V + SN, il y avait 50 occurrences et 2 écarts.

Un examen du Tableau 1 révèle que nous avons relevé en tout chez nos huit informateurs 1.444 occurrences de groupes verbaux principaux dont 76 seulement contenaient des écarts intersyntagmatiques, soit 5,2%. Il y a un pourcentage d'écarts nettement plus élevé dans les témoignages des informateurs 2 (9,3%), 7 (6,9%) et 5 (6,6%) que chez les autres informateurs. Si nous comparons le total des écarts chez les informateurs des deux générations, la distribution des écarts se montre beaucoup plus homogène: 39 écarts chez les informateurs de la première génération et 40 chez ceux de la deuxième. Il s'agit toujours du total des occurrences — si nous ne comptons que les *formes différentes* relevées, il y avait 30 écarts chez les informateurs de la première génération et 29 chez ceux de la deuxième.

Il est intéressant de remarquer que la structure qui est de loin la plus fréquente, GV → V + SN (36% des occurrences totales du groupe verbal) contient un pourcentage assez faible d'écarts — 3,6% tandis que les structures GV → $V_{intrans}$ et GV → V + SP ont toutes les deux des pourcentages d'écarts assez élevés (11,9% et 9,8% respectivement). Notons aussi que, bien que sur 1.444 occurrences aucun écart n'intéresse les structures GV → copule + SN et GV → copule + SA, il y a presque 10% d'écarts dans les occurrences de la structure copule + SP. Nous verrons encore dans le Chapitre III bien d'autres écarts intéressant le syntagme prépositionnel en acadien.

Nous nous contentons pour le moment de ces quelques remarques, car étant donné que nous n'avons pu entreprendre qu'un simple comptage des occurrences des groupes verbaux principaux du corpus appartenant aux huit catégories, nous comparons dans le Tableau 1 le total de ces occurrences avec toutes les occurrences des écarts relevés. Cependant il ne faut pas confondre *occurrences* et *unités différentes*; comme nous avons déjà vu en comparant les écarts relevés chez les deux générations d'informateurs, nous avons relevé plus d'une

TABLEAU I

Ecarts intersyntagmatiques du groupe verbal

Catégories du Groupe Verbal		Informateurs 1 Oc	1 Ec	2 Oc	2 Ec	3 Oc	3 Ec	4 Oc	4 Ec	5 Oc	5 Ec	6 Oc	6 Ec	7 Oc	7 Ec	8 Oc	8 Ec	Total Occ.	Total Ec.	% Ec.	Rép. Ec.
1. GV → Copule + {SN, SA, SP}	SN	23	0	8	0	10	0	25	0	20	0	16	0	17	0	19	0	138	0	0	0
	SA	15	0	13	0	16	0	10	0	12	0	6	0	10	0	20	0	102	0	0	0
	SP	7	0	10	3	8	0	8	2	18	1	8	0	3	0	9	1	71	7	9,9	4
2. GV → V + {SN, SA, SP}	SN	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	50	1
	SA	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3	1	33,3	1
	SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. GV → $V_{intrans}$		19	1	29	6	32	5	28	1	38	6	23	1	15	1	9	2	193	23	11,9	8
4. GV → V + SN		50	2	48	5	76	1	68	1	56	2	97	4	82	3	44	1	521	19	3,6	8
5. GV → V + SN + SP		13	1	17	0	49	1	26	0	3	0	17	2	25	1	14	0	164	5	3,0	5
6. GV → V + SP		19	0	13	0	7	0	3	1	28	4	14	1	20	5	8	0	112	11	9,8	5
7. GV → V + SP_1 + SP_2		1	0	0	0	2	1	0	0	2	0	2	0	0	0	2	0	9	1	11,1	1
8. GV → V à sujet imp. + (SN) + (SP)		20	1	13	0	7	0	9	2	19	0	21	1	31	4	9	0	129	8	6,2	4
Total GV par informateur		169		151		208		177		197		205		203		134		1.444			
Total écarts par informateur		7		14		9		7		13		9		14		4			76		
% moyen écarts par informateur		4,1		9,3		4,3		4,0		6,6		4,4		6,9		3,0				5,2	

occurrence de certains écarts. Dans nos conclusions à la fin du travail, nous ferons un comptage des unités différentes relevées et nous parlerons alors de la provenance de tous les écarts dont nous aurons fait l'analyse et de leur répartition parmi nos huit informateurs.

B) L'auxiliaire

Dans cette deuxième partie du chapitre consacré au syntagme verbal, nous examinerons les écarts syntaxiques qui relèvent d'une analyse de l'auxiliaire en acadien. Rappelons-nous la formule SV → Aux + GV. Dans cette formule, selon Dubois et Dubois-Charlier, "le symbole Aux désigne l'auxiliaire;[50] (...) il regroupe un ensemble de formes: celles qui sont interprétées comme le temps (présent, passé, etc.), la personne (les participants à la communication), le nombre, l'aspect (accompli) et les modaux (*pouvoir, devoir,* etc.)" (p. 71).

Il est difficile d'analyser séparément les catégories du temps et de l'aspect, car ils peuvent se recouper et se superposer à plusieurs points de l'analyse.[51] Plusieurs écarts relevés dans notre corpus intéressent à la fois le temps et l'aspect; nous en parlerons sous une seule rubrique. Quant aux écarts intéressant la personne et le nombre, ils sont tous purement morphologiques — nous les analyserons dans la section C du chapitre.

La règle de réécriture de l'auxiliaire donnée par Dubois et Dubois-Charlier est la suivante (p. 93):

$$\text{Aux} \longrightarrow \text{Tps} + (\text{Parf}) + (\text{M}) + (\text{Parf})$$

"L'auxiliaire est formé d'un constituant obligatoire Tps (abréviation de *temps, personne, nombre*) et de constituants facultatifs: Parf (abréviation de *parfait*) et M (abréviation de *modal*)".

Quant à Tps, il se réécrit (p. 94):

$$\text{Tps} \longrightarrow \left(\begin{Bmatrix}\text{Futur}\\ \text{Subj}\end{Bmatrix}\right) + \begin{Bmatrix}\text{Prés}\\ \text{Pas}\end{Bmatrix} + \text{Pe} + \text{No}$$

Prés (Présent) ou Pas (Passé) ainsi que Pe (Personne) et No (Nombre) sont des constituants obligatoires de Tps; Futur ou Subj (Subjonctif) sont facultatifs, et en choisissant l'un, on exclut l'autre. L'on remarquera que le "mode" subjonctif est inclu en grammaire générative dans le constituant Tps.[52]

Les constituants facultatifs de l'auxiliaire, Parf et M, se réécrivent (p. 101):

$$\text{Parf} \longrightarrow \begin{Bmatrix}\text{avoir}\\ \text{être}\end{Bmatrix} + \text{PP}$$

(c'est-à-dire que l'on choisit *avoir* ou *être* suivi d'un participe passé) et (p. 105):

$$\text{M} \longrightarrow \begin{Bmatrix}\text{Mod}\\ \text{Asp}\end{Bmatrix} + \text{Inf}$$

Mod est l'abréviation de Modalité, Asp est l'abréviation de Aspectuel et Inf est l'abréviation de Infinitif.

Nous examinerons d'abord les écarts dans notre corpus qui intéressent Tps, premièrement le passé simple (le constituant Pas se réécrit:

$$\text{Pas} \longrightarrow \begin{Bmatrix}\text{Imparf}\\ \text{Pas}_{\text{hist}}\end{Bmatrix}$$

Imparf étant l'abréviation de Imparfait et Pas l'abréviation de Passé historique ou Passé simple), et deuxièmement le subjonctif. Ensuite nous analyserons Parfait (de nombreux écarts dans le corpus intéressent les auxiliaires *avoir* et *être* ainsi que le passé surcomposé) et enfin nous parlerons du Modal.

1. Tps

(a) Le passé simple

Harald Weinrich consacre un chapitre de son livre, *Le temps*, à la "crise" du passé simple. De nombreux grammairiens et linguistes évoquent sa perte de terrain, voire sa déchéance en français standard.[53] Ce temps, disparu depuis longtemps du français parlé en France,[54] reste bien vivant en acadien; son emploi constitue ainsi un des traits caractéristiques et frappants de ce parler.

Nous avons relevé 43 occurrences du passé simple dans notre corpus,[55] réparties entre six informateurs (trois informateurs et 25 occurrences dans la première génération, trois informateurs et 18 occurrences dans la deuxième génération — le passé simple ne semblerait donc pas pour le moment être voué à disparaître en acadien). Nous citerons quatre assez longs extraits de notre corpus que nous commenterons par la suite.

1. Inf. 4 (Elle raconte ses expériences dans une famille où elle était servante — elle avait treize ans). Y avait une femme. Elle était dans le lit, malade. Et ils *dirent*: "Y a point rien à faire", parce que son mari était à...aux Etats, en Amérique, là. (...) Le lendemain son homme *arrivit*. Six enfants! Fallait laver, là, comme ça, là, tu sais, puis j'avais pas quatorze ans. Puis je *restis* là neuf semaines. Ça fait, quand ce que j'ai eu resté là neuf semaines, mame *vint*. (...) Mame dit: "Elle a-ti gagné cinquante "cents"[56] par semaine?" "Oh", mais ils *dirent*; "oui". Ils me *donnirent* quatre piastres et demie pour être restée là neuf semaines. Six enfants et l'homme et la femme — et moi!

2. Inf. 7 (Elle raconte des événements qui n'ont eu lieu qu'une quinzaine de jours avant l'enregistrement. Deux jeunes amies lui avaient demandé si elle connaissait des chansons françaises tristes). Murielle et Germaine m'*appelirent*, *vinrent* icitte pour me voir, puis j'étais point au logis. Ça fait que là, je *fus* voir. Je *callis* sa mère. Sa mère dit: "Elles sont au Club Richelieu". Ça fait que là, j'avais...ça *s'adonnit* que j'avais un cahier à chansons dans mon portefeuille que j'avais depuis le bon vieux temps, là, au Collège Ste. Anne. C'était...je recommençais à regarder là-dedans, puis là, mais, je dis: "En voilà une icitte, 'Chanson de Nicolas' ". C'est un Nicolas, là. Puis là, je *braquis* à yeux chanter ça. Mais c'était juste, juste ça qu'elles voulaient, juste! (...) Moi, j'yeux *chantis*, puis elles me "*tépirent*".[57] Puis là, yelle a changé les mots.

3. Inf. 2 (Il se souvient d'une aventure vécue par son père. L'informateur avait cinq ans). Il *arrivit* à la maison une journée avec sa main gauche coupée au travers. Puis je remémore si bien la journée qu'il a rentré à la maison avec sa main coupée. Ils ont mis sa main dans un bassin d'eau froide, puis après ça on a été chez un des voisins faire arranger sa main.

4. Inf. 3 (Elle raconte les "bassesses" qu'elle a faites il y a longtemps, un jour où on lavait l'église. Le prêtre se cachait dans la sacristie). Et ben, qu'il a été se cacher, moi, j'en savais rien. Alors j'ai monté dans la chaise, et j'ai commencé à décrire les vendeurs de grog. Et puis, mon ami, j'yeux contais ça de long et de travers. Puis là, j'ai publié une publication. Mais cet homme-là se pleyait en deux! Puis quand ce que j'ons ben fini, là, et que j'avons commencé à laver la chaise, il *sortit* de là-dedans. Tu parles d'une petite Fannie avoir honte! Il a jamais oublié ça.

Il s'agit, dans tous ces échantillons, d'un récit d'événements qui se sont succédé, d'une narration. Alors le passé simple est, selon tous les linguistes que nous avons consultés, le temps par excellence de la narration. D'après Imbs, "La faculté (du passé simple) de se construire en série avec lui-même dérive de son aptitude à projeter dans le passé les

événements, qui se présentent par nature en série, et constituent ainsi une histoire. Aussi bien l'emploi du passé simple est-il étroitement lié à la notion d'événements" (p. 82). Pour Martin, cet emploi caractéristique du passé simple relève de notions plus proprement aspectuelles que temporelles. "Par son caractère ponctuel-perfectif[58], le PS (= passé simple) est, dès l'ancienne langue, l'instrument privilégié pour exprimer l'événement passé. (...) Il peut être daté avec précision (...) ou, tout simplement, prendre place dans une succession de faits qui forment la trame d'un récit" (p. 384).

Notons que les lexèmes de tendance imperfective, c'est-à-dire là où le terme du procès n'est pas envisagé, se construisent avec l'imparfait dans les extraits que nous citons. Par exemple, "Y *avait* une femme. Elle *était* dans le lit, malade". Mais si, dans les deux premiers échantillons, les lexèmes de tendance ponctuelle-perfective se réalisent avec le passé simple, tel n'est pas le cas des deux derniers. Dans le troisième extrait, l'informateur "lance" son récit par un passé simple, puis il le poursuit avec le passé composé. Dans le quatrième, l'informateur raconte son "histoire" au passé composé et n'a recours au passé simple que pour exprimer la sortie subite du prêtre de la sacristie, c'est-à-dire pour clore en quelque sorte son récit.

Si, en français moderne parlé, le passé composé a remplacé le passé simple comme temps de la narration, au XVIe et au XVIIe siècles, la situation était tout autre; les deux temps pouvaient assumer cette fonction. Ceci remonte même au XVe siècle. En évoquant le glissement de sens d'un passé composé exprimant l'aspect accompli vers un emploi plus proche de celui du passé simple, Martin remarque que "le sens d'un prétérit véritable (...) ne se développe que dans la seconde moitié du XVe siècle où l'on relève aussi quelques exemples du passé surcomposé qui confirment la valeur nouvelle du PC (= passé composé)" (p. 397). (Nous reviendrons sur la question du passé surcomposé). Il ne faudrait donc pas s'étonner de voir se côtoyer en acadien deux temps narratifs, le passé simple et le passé composé — telle était vraisemblablement la situation en français au moment où les ancêtres des Acadiens ont quitté la France au XVIIe siècle.

Les grammairiens du XVIIe siècle ont essayé de mettre un peu d'ordre dans les emplois des deux temps — la règle des "vingt-quatre heures" n'est que trop connue. Plusieurs linguistes distinguent un "passé récent" (où l'emploi du passé composé semble indiqué pour raconter une série d'événements) et un "passé lointain" (où le passé simple paraît plus approprié). Nos quatre échantillons montrent très clairement que des événements d'un passé relativement récent peuvent être racontés en acadien au passé simple (deuxième extrait) et que, par contre, des événements remontant à un passé assez lointain peuvent être racontés au passé composé. Peut-être faudrait-il plutôt, en analysant la concurrence des deux temps en acadien, considérer les emplois du passé simple comme appartenant à un "passé pur, c'est-à-dire parfaitement distinct, absolument détaché du présent, et sans rapport d'aucune sorte, avec le présent. Il n'est pas nécessaire, pour qu'on le pense de cette façon, qu'il soit lointain" (Le Bidois, G. et R., p. 439).[59] Le passé composé devient plutôt, selon Imbs, "un temps de *perspective* (c'est nous qui soulignons): il met le passé, non plus (...) dans la perspective du passé, mais dans la perspective du présent; ce présent est toujours le présent du sujet parlant".[60] Quant au passé simple, il reste "ce temps dépourvu de toute relation avec le moi actuel" (Imbs, p. 105). Nous avons dit, nous pensons avec raison, que le passé simple est un temps bien vivant en acadien. Mais si le passé simple et le passé composé s'y trouvent effectivement en concurrence, il faut sans doute penser qu'à la longue, et tout comme en français standard, le passé composé, ce "temps à deux visages, de passé-présent",[61] l'emportera. Contre 42 occurrences du passé simple dans notre corpus, nous avons relevé 306 occurrences du passé composé — bon nombre de celles-ci, s'insérant dans des récits, auraient vraisemblablement pu être exprimées par le passé simple. Sans doute Imbs explique-t-il avec justesse la raison de la préférence du passé composé, même en tant que temps narratif. "Dans la conversation, on ne raconte généralement que les faits dont on

a soi-même été le témoin, ou qu'on a entendu raconter; même quand il s'agit d'événements déjà anciens, le fait qu'on les relate les transforme en événements d'une grande proximité psychologique" (p. 103).

Si le passé simple est essentiellement en acadien un temps qui sert à la narration d'une série d'événements racontés "en chaîne" (à peu près trois occurrences sur quatre), nous avons néanmoins relevé dix occurrences "isolées" de ce temps dans le corpus. Nous en avons déjà vu deux, une au début de l'échantillon 3 ("il *arrivit*") et une autre vers la fin de l'échantillon 4 ("il *sortit*"). Il s'agit dans chaque cas d'un verbe à tendance perfective, accompagné presque toujours d'un circonstant ou conjonction de temps qui précise bien l'époque du passé où l'événement rapporté a eu lieu. (Par exemple, "il *arrivit* à la maison *une journée* avec sa main gauche coupée au travers". Un autre exemple, relevé du témoignage de l'informateur 6: "*La première fois que* j'*entendis* 'fenêtre', là, moi, je *pensis*: 'Quoi c'est que ça! ' "). Nous y voyons des emplois "hors récit" qui marquent des faits complètement achevés dans le passé, sans considération des conséquences possibles dans le présent. Nous trouvons les remarques suivantes d'Imbs fort à propos: "Un événement passé rapporté au passé simple est un fait entièrement révolu et sans lien exprimé (la question des liens réels étant toujours réservée) avec la pensée et l'expérience actuelles de celui qui parle. (...) D'où la possibilité d'employer le passé simple pour situer un fait dans un passé éloigné, par exemple *au début d'un récit* (...) ou dans une remarque isolée, qui oppose énergiquement le passé au présent" (p. 84; c'est nous qui avons souligné).

Il ne serait pas utile ici de revenir sur toutes les raisons de la disparition du passé simple du français standard. De nombreux auteurs ont insisté sur "l'infériorité décisive"[62] sur le plan morphologique du passé simple par rapport au passé composé. Nous verrons plus loin que, si l'acadien a gardé le passé simple, ce n'est pas sans avoir beaucoup simplifié le système désinentiel. Cette simplification peut avoir contribué à son maintien en acadien.[63] Si nous n'avons relevé dans le corpus que des occurrences du passé simple à la 1ère personne du singulier et à la 3ème personne du singulier et du pluriel, ceci n'est sûrement pas à expliquer par des raisons de complexité morphologique, mais plutôt parce que ce sont les personnes dont on se sert le plus fréquemment en faisant la narration d'événements.

En résumé, le passé simple est surtout un temps narratif en acadien. Ses quelques emplois isolés marquent tous un passé entièrement révolu et sans lien apparent avec le présent. Dans ses deux emplois, le passé simple paraît fortement concurrencé par le passé composé. Telle était, nous l'avons déjà dit, la situation en "français de France" au XVI et au XVIIe siècles, et nous nous expliquons ainsi le maintien du passé simple en acadien. Nous avons déjà eu, et aurons bien souvent encore, l'occasion de noter des écarts qui proviennent d'un français plus archaïque.

(b) L'imparfait du subjonctif

Si nous avions comparé l'acadien avec le français standard écrit, nous n'aurions relevé que deux écarts à signaler en ce qui concerne les emplois de l'imparfait du subjonctif. Comme nous le verrons, presque toutes les 24 occurrences relevées dans le corpus se montrent tout à fait conformes aux règles établies par les grammairiens et en usage dans le français parlé aux XVIe et XVIIe siècles. Mais étant donné que l'imparfait du subjonctif a disparu (ou presque) du français parlé,[64] nous retenons toutes les occurrences dans notre corpus comme des écarts.

Nous avons relevé des occurrences de l'imparfait du subjonctif dans les témoignages de six de nos informateurs — en plus, nous trouvons des occurrences pour toutes les personnes du singulier et du pluriel.

Voici des exemples des occurrences de l'imparfait du subjonctif relevées dans le corpus:

(a) après *falloir que...* (quinze occurrences)

1. après *fallait que...* (treize occurrences)
   Inf. 4 Fallait qu'ils *gagnirent* [gɑɲ ir] de l'argent.
2. après *faudrait que...* (une occurrence)
   Inf. 3 Faudrait que ça *fût* [fy] mis dans un livre...
3. après *faudra que...* (une occurrence)
   Inf. 8 Faudra qu'elle *fût* [fy] faire une tournée dans les écoles.

(b) après *aimer que...* (une occurrence)
   Inf. 3 Il dit: "J'aurais une petite job, là, que j'aimerais que vous *vinrent* [vɛ̃r] faire".

(c) après *(ne) pas croire que...* (une occurrence)
   Inf. 3 Je crois pas que ça *fût* [fy] vrai.

(d) après la conjonction *pour que*: (quatre occurrences)
   Inf. 1 J'avions point assez de bois scié pour que je *purent* [pyr] faire une piastre.

(e) après la conjonction *en attendant que*: (une occurrence)
   Inf. 2 Et puis fallait pas qu'il *bougît* [buʒi] en attendant qu'ils *purent* [pyr]...

(f) après la conjonction *jusqu'à ça que*:[65] (une occurrence)
   Inf. 3 Ils l'aviont toute louté jusqu'à ça qu'ils *vurent* [vyr] une goutte de sang rouge.

(g) après *que* au sens de *si*:[66] (une occurrence)
   Inf. 1 Si nos vieux pères venions sur la terre aujourd'hui, qu'ils *vurent* [vyr] ça, ils seriont perdus.

Nous nous serions attendu à l'emploi du présent du subjonctif après *faudra que...* et *je crois pas que...*, tout comme en français standard, car le verbe principal n'est ni un passé ni un conditionnel. Il s'agit peut-être de simples lapsus, car nous avons relevé dans le corpus 26 occurrences normales du présent du subjonctif, toutes en propositions subordonnées gouvernées par un verbe soit au présent (surtout *faut que...* 15 occurrences) soit au futur. Par exemple:

Inf. 2 Faut que vous *sortiez* de là.
Inf. 8 Ils veulent pas trop qu'on se *serve* de ça.

Quant au passé du subjonctif, nous n'en avons relevé que quatre occurrences, toutes normales. Par exemple:

Inf. 3 Il a tout [tut] fallu que j'*aie* quitté ça.
Inf. 2 Avant que j'*ayons* pu nous rendre avec les RCA, j'avions rien vu encore.

Ces emplois sont normaux quand nous les comparons avec le français standard. Cependant, nous nous étonnons, étant donné que l'imparfait du subjonctif est très employé en acadien, que l'informateur 2 n'ait pas dit: "Avant que je *purent* nous rendre..." avec un imparfait du subjonctif, puisque l'action du verbe principal a eu lieu avant et non pas en même temps ou après celle de la subordonnée. Normalement, comme nous allons le voir, l'imparfait du subjonctif est dans un rapport de simultanéité-postériorité indivise avec le verbe principal quand celui-ci est à un temps passé. Les autres exemples déjà cités semblent appuyer cette hypothèse.

Les écarts morphologiques (l'on voit qu'ils sont nombreux!) seront traités dans la section C du chapitre. Encore plus que pour le passé simple, nous verrons une très nette tendance à l'économie désinentielle.[67]

Les occurrences de l'imparfait du subjonctif se trouvent, sans exception, dans des propositions subordonnées. Nous nous permettons de citer assez longuement P. Imbs au sujet des emplois du subjonctif en subordonnée. "L'emploi temporel d'un subjonctif en proposition subordonnée peut (...) nécessiter deux opérations très différentes:

— *la mise au temps voulu*, commandée par le sens temporel de la proposition subordonnée. L'usage populaire-familier, qui ne connaît que deux formes, se contente de cette première opération: le *subjonctif dit présent* s'emploie quand il s'agit de localiser le procès dans l'espace de temps du présent-futur indivis, le subjonctif passé quand il s'agit de le localiser dans le passé.

— *la mise en perspective* avec le temps du verbe principal, qui est un luxe auquel la pensée, même populaire-familière, ne répugne pas au plan de la modalité indicatif, mais qu'elle rejette quand il s'agit d'exprimer en premier lieu la modalité plus marquée qu'est celle du subjonctif. (...) Les subjonctifs dits présent et imparfait sont avec le verbe principal dans un rapport de *simultanéité-postériorité* indivise; les subjonctifs passé et plus-que-parfait sont avec le verbe principal dans un rapport d'antériorité" (p. 181).

En un mot, pour ce qui est du "mode" subjonctif en proposition subordonnée, le français parlé se contenterait d'une mise au temps voulu tandis que l'acadien continuerait à y ajouter, pour les rapports de simultanéité-postériorité, une mise en perspective avec le temps du verbe principal. (Par contre, nous n'avons relevé aucune occurrence du plus-que-parfait du subjonctif dans le corpus). En somme, étant donné que nous en avons relevé 24 occurrences, nous postulons que l'imparfait du subjonctif reste bien vivant en acadien.

(c) Absence du subjonctif

Certains emplois d'un indicatif là où on s'attendrait à un subjonctif en français standard sont à signaler.

(a) après *après que*: (quatre occurrences chez trois informateurs différents). Par exemple:

Inf. 1 Après que j'*avons* fermé notre business, j'avons été...

Inf. 1 Après que le bois *était* venu sec, je l'envoyions...

(b) après *jusqu'à tant que* (une occurrence) (= *jusqu'à ce que*)

Inf. 2 J'ai été à l'école jusqu'à tant que j'*avais* un grade neuf.

(c) après *je crois point que...* (une occurrence)

Inf. 6 Je crois point qu'y en *a* de soixante à soixante et dix ans qui parlont point anglais.

(d) après un superlatif (une occurrence)

Inf. 6 Du poisson, là, c'est about (= "à peu près") l'affaire le plus pesant que tu *peux* manger.

En ce qui concerne *après que*, selon Le Bidois, "il y a un demi-siècle, personne n'aurait eu l'idée de faire suivre *après que* du subjonctif" (p. 759). D'ailleurs, les grammairiens critiquent toujours son emploi. Mais nous estimons qu'en français parlé aujourd'hui, on emploie surtout le subjonctif après *après que*. D'ailleurs, cette conjonction est d'un emploi très limité en français parlé; nous y reviendrons. Au XVIIe siècle, on pouvait faire suivre *après que* soit de l'indicatif soit du subjonctif (Haase, p. 194).

La situation de *jusqu'à tant que* semble plus claire. Grevisse nous apprend que "*jusqu'à tant que* (venu par croisement de *jusqu'à* et de *tant que*) était employé à l'époque classique pour exprimer l'aspect de la durée dans l'antériorité" (p. 1049). D'après Gougenheim, au

XVIe siècle, "*jusques à tant que* est d'un usage très fréquent" (p. 179). Après des locutions conjonctives temporelles telles que *jusqu'à tant que, jusqu'à ce que*, etc., on rencontrait des emplois de l'indicatif aussi bien que du subjonctif. Dauzat remarque que, pour ces conjonctions, "la syntaxe demeure confuse; s'il s'agit d'un fait passé, l'indicatif est le plus fréquent. S'il s'agit d'une chose d'avenir, seulement possible, c'est le subjonctif qui domine" (*Etudes de linguistique française*, p. 449). Nous avons relevé la phrase suivante chez l'informateur 1: "Je vas rester icitte jusqu'à tant qu'on *vienne* me chercher". Il semblerait bien que l'acadien, tout comme le français du XVIe siècle, emploie le subjonctif après *jusqu'à tant que* quand il s'agit d'un fait futur, l'indicatif quand il s'agit d'un fait passé.

Nous avons déjà noté un emploi du subjonctif après *je crois pas que* ("Je crois pas que ça *fût* vrai"). Les deux modes semblent donc possibles si le verbe est au négatif (à l'affirmatif, nous rencontrons toujours l'indicatif, qui rejoint l'usage du français parlé). L'on rencontre les deux modes après les verbes signifiant *croire* et *penser* au XVIe siècle (Brunot, II, p. 445). Il ne faudrait peut-être pas parler ici d'écart, car même en français parlé, le mode du verbe de la subordonnée après *croire* au négatif nous paraît en flux.

En français standard, on emploie volontiers le subjonctif dans une proposition subordonnée dépendant d'un superlatif de la principale. Selon Haase, on préfère d'ordinaire l'indicatif au XVIIe siècle (p. 179). Ceci explique peut-être l'emploi de l'indicatif dans "...l'affaire le plus pesant que tu *peux* manger".

Mis à part ces quelques écarts et l'emploi en acadien de l'imparfait du subjonctif, l'acadien et le français standard se rejoignent quant aux emplois du subjonctif.

(d) Divers emplois temporels ou aspectuels inusités

Trois autres énoncés de notre corpus nous semblent présenter des écarts d'ordre temporel.

Inf. 4 On avait coutume qu'on *avait* le livre à "Chez Dupuis Frères". Puis quand ce qu'on *voulait* savoir un bon mot en français, mais, on *peut* regarder dans le dictionnaire. ("on *pouvait*..." en français standard)

Inf. 6 Even ("même") lire un livre! Si j'*avais* une gazette de Montréal, là, je la *lis*, là. Et puis le "Petit Courrier". Y a des mots dessus, là, je sais pas du tout quoi c'est que le mot. ("Si j'*ai*..." en français standard)

Inf. 5 (à propos d'un jeu de cartes). Oui, cribbage, beaucoup de cribbage. J'aime ça. Mais je *jouerai* rinqu'une heure, le plus une heure, puis là, j'*ai joué* mon soûl. ("j'*aurai joué* (tout) mon soûl" en français standard)

L'on pourrait croire qu'il s'agit de simples maladresses, que le locuteur "se trompe" de temps sans reprendre son énoncé. Mais une phrase dans Haase (p. 162) a retenu notre attention. "Les règles relatives à la concordance des temps étaient beaucoup plus larges au XVIIe siècle que de nos jours. Ainsi le passé alternait souvent avec le présent ou le futur dans une même phrase sans qu'une raison spéciale déterminât cette alternance dans la langue actuelle". Il est question, évidemment, des "règles" de la langue écrite. Mais il se peut que le manque de rigueur temporelle illustré par ces trois écarts remonte à une époque où, en français parlé, on jouissait d'une plus grande liberté dans ce domaine. Pour le moment, nous pensons qu'il faudrait réunir un corpus encore plus vaste avant de tirer des conclusions probantes à cet égard.

Par contre, la présence d'un autre écart, d'ordre aspectuel cette fois-ci, nous semble plus certaine. D'ailleurs, l'écart n'est pas entièrement systématique. Il s'agit, chez trois informateurs différents, de l'emploi du passé composé là où le français standard aurait sans doute recours à l'imparfait. Ce sont les aspects de l'accompli et de l'inaccompli, puis du perfectif et de l'imperfectif qui nous paraissent être en jeu.[68]

Inf. 1 Et quand j'*ai été* petit garçon icitte, y avait un forgeron. Il s'appelait Louis à Joe Gaudet.

Inf. 2 Quand j'*ai eu* cinq ans, il arrivit à la maison une journée avec sa main gauche coupée.

Inf. 7 Quand ce que j'*avons été* jeune, une maîtresse d'école, c'était moyennement quelqu'affaire.

Nous avons déjà vu que les temps composés du français expriment l'aspect de l'accompli. Les trois emplois du passé composé que nous venons de citer nous semblent impossibles en français standard, car il ne s'agit pas de procès "dont il ne reste aucune partie à accomplir". On mettrait ces verbes plutôt à l'imparfait en français, car la vision est ici d'ordre inaccompli et imperfectif. Mais l'acadien, tout autant que le français standard, exprime normalement les aspects de l'inaccompli et de l'imperfectif par l'imparfait. En voici quelques exemples tirés du corpus.

Inf. 2 Puis là, à sept ans, on *commençait* à aller à l'école, nous autres; on *allait* à l'école à sept ans.

Inf. 3 (Son mari était malade). Il *avait* rinque vingt-sept ans. (...) Ils *croyiont*, ben sûr, qu'il *allait* mourir.

Inf. 4 J'ai braqué à aller servante. J'*avais* pas quatorze ans.

Inf. 5 Puis y *avait* d'autres enfants dans tous les autres maisons. Mais là, ce temps-là, j'*avais*, oh, huit, neuf ans, là, je crois ben à ce temps-là.

Inf. 8 ...Comme toi, tu avais été une fois yeux conter à l'école (comment c'était) quand tu *allais* à l'école.

Nous avons relevé en tout 751 occurrences "normales" de l'imparfait dans le corpus!

En regardant de près, l'on remarquera que les écarts cités supposent tous le verbe *avoir* ou *être* dans une subordonnée introduite par *quand*. En plus, dans l'occurrence relevée chez l'informateur 2, il y avait une précision temporelle (*cinq ans*) et le verbe de la principale était au passé simple, donc d'aspect perfectif. Par contre, dans l'occurrence relevée chez l'informateur 1, il y avait une précision spatiale (*icitte*). Nous avons donc décidé de relever toutes les occurrences dans notre corpus de subordonnées introduites par *quand*, suivies soit d'un passé composé soit d'un imparfait, et dont le verbe était *avoir* ou *être*.

A part les trois écarts cités, nous n'avons relevé que deux occurrences de *quand* + *être* ou *avoir* au passé composé, toutes les deux chez l'informateur 4.

J'ai venu icitte quand j'*ai été* parée (= "prête") à avoir ma première.
Quand ce qu'il *a eu* soixante ans, il a arrêté (de travailler).

La vision ici est d'ordre perfectif et accompli et nous ne pensons donc pas qu'en français standard, on aurait eu recours à un imparfait (mais se rapporter à nos remarques sur le passé surcomposé ci-dessous!).

Pour ce qui est des occurrences de *quand* + *être* ou *avoir* à l'imparfait, nous en avons relevé sept chez cinq locuteurs différents — toutes nous paraissent normales en français standard.

Inf. 1 Quand on *était* petit, si on avait quelques candies (= "bonbons"), ça nous faisait un bon Noël.

Inf. 1 J'ai eu la chance, quand j'*étais* jeune, d'aller aux Iles...

Inf. 2 Quand j'*étais* jeune, j'étais pas d'une forte santé.

Inf. 6 Quand j'*étions* jeunes, tu aidais à ton père à faire les foins.

Inf. 7 J'avions appris ça quand j'*étais* toute petite.

Inf. 7 Quand ce qu'on *était* petit, ben, on aimait d'apprendre des chansons françaises.

Inf. 8 Faut que je pense, là, voir quoi ce qu'elle disait quand j'*étais* jeune.

Notons que chez les informateurs 1, 2 et 7 où nous avons relevé les écarts, il y avait également des occurrences normales de *quand* + *avoir* ou *être* à l'imparfait. En fait, pour les sept occurrences, il s'agissait toujours d'*être* + l'adjectif *jeune* ou *petit*. Donc il faudrait conclure que c'était les précisions temporelles et spatiales qui ont incité les informateurs 1 et 2 à avoir recours à une vision perfective et accomplie dans les écarts cités. Mais nous nous expliquons difficilement pourquoi l'informateur 7 dirait:

Quand ce que j'*avons été* jeune, une maîtresse d'école, c'était moyennement quelqu'affaire.

et

Quand ce qu'on *était* petit, ben, on aimait d'apprendre des chansons françaises.

Quant au premier exemple, il se peut que le locuteur ait senti sa jeunesse comme formant une période homogène de courte durée. De toute façon, il semble que chez ces trois locuteurs, des précisions, surtout d'ordre temporel, suffisent parfois à créer des confusions d'ordre aspectuel et à les faire recourir à une forme de l'accompli là où on s'attendrait à un inaccompli.

2. Parfait

(a) Les auxiliaires avoir *et* être

Tout comme le français standard, l'acadien dispose des deux auxiliaires de temps *avoir* et *être*[69] pour former les temps dits "composés" des verbes. Mais la distribution de ces auxiliaires en acadien constitue un écart important par rapport au français standard. Nous avons relevé en tout 368 occurrences de l'auxiliaire *avoir* et 23 occurrences de l'auxiliaire *être* dans notre corpus. 299 occurrences d'*avoir* sont tout à fait normales par rapport au français standard. Par exemple:

Inf. 3 J'*avais* acheté un beau poêle...
Inf. 6 Puis là, j'*ai* travaillé à Halifax.
Inf. 7 Et puis elle *a* emporté des "post cards" qu'elle peut te montrer.

Mais 69 occurrences de l'auxiliaire *avoir* constituent des écarts par rapport au français standard, voire 23% des occurrences totales. Il y en avait chez tous nos informateurs, donc le trait est constant. En voici des exemples:

Inf. 1 Et puis, l'électricité *a* rinque venu icitte dans dix-neuf cent vingt-huit.
Inf. 2 Puis je m'en *ai* revenu.
Inf. 3 Quand je m'*avais* marié, j'en voulais douze.
Inf. 4 Quand ce que j'*ai eu* resté là neuf semaines, mame vint.
Inf. 5 Je m'en *ai* été dans le service (= l'armée).
Inf. 6 Et puis Briand *a* venu deux ans après ça.
Inf. 7 Puis il s'*avait* gréé (= "acheter et installer") des bêtes...
Inf. 8 Mais ils *avions* arrivé tout excités!

L'on remarquera qu'il s'agit soit de verbes intransitifs soit de verbes pronominaux.[70] En français, il aurait fallu l'auxiliaire *être*.

Quant aux 23 occurrences de l'auxiliaire *être*, elles étaient toutes conformes aux normes du français standard. Nous en avons relevé chez sept des huit informateurs. Par exemple:

Inf. 1 Les forgerons, ça, c'est un métier qui *est* parti.
Inf. 2 Le soir, quand ce qu'on *était* revenu de l'école, fallait marcher un mille et demi aux bois rechercher les vaches.
Inf. 5 Après que j'*ai été* sorti de dans l'armée, j'ai été travailler à Halifax.
Inf. 6 J'allions couper du bois à feu — le bois qu'*était* tombé ou ben du bois franc.

Brunot a pu dire, et sa remarque nous paraît justifiée par les faits, que "la théorie des auxiliaires embarrasse visiblement les grammairiens" (III, p. 343). D'après nos exemples, la situation semblerait être nettement moins complexe en acadien qu'en français standard, et, disons-le, plus "raisonnable" aussi. Nous verrons que l'auxiliaire *être* n'a qu'un seul emploi en acadien et permet ainsi certaines distinctions que le français standard est obligé d'exprimer par d'autres procédés grammaticaux ou lexicaux. *Avoir* est donc l'auxiliaire par excellence de l'acadien. Dans les exemples cités, nous avons vu que tous les écarts intéressent l'auxiliaire *avoir*.

Selon Imbs, les formes composées des verbes ont ceci en commun que "elles sont toutes également aptes à exprimer l'aspect accompli. C'est au participe passé que revient

plus particulièrement l'expression de l'accompli, lequel consiste essentiellement dans la notion d'une situation obtenue par le complet achèvement du procès exprimé par le verbe. Le point d'accomplissement du processus est situé à la sortie du processus. (...) Il est susceptible de déterminations temporelles, qui lui sont données par le sens et le temps de l'auxiliaire" (p. 108). En discutant des variétés de l'aspect dans le verbe français, Imbs distingue, à l'intérieur de cette "opposition fondamentale" qu'est l'aspect de l'inaccompli / aspect de l'accompli, une variante de l'accompli, le résultatif, "dont il représente en quelque sorte l'ultérieur" (p. 16). C'est pour exprimer le résultatif, et seulement pour exprimer le résultatif, que l'acadien a recours à l'auxiliaire *être*.

En parlant du verbe *disparaître*, susceptible, selon le cas, de prendre l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être* en français, Martin met les choses au point. "Lié à l'idée d'une limite de tension qui une fois atteinte lui confère sa réalité, un verbe comme *disparaître* peut être vu au moment où sa limite finale vient d'être atteinte, c'est-à-dire saisi en tant qu'acte déclaré accompli, ou perçu dans l'état qui en résulte une fois la limite finale nettement dépassée. Ainsi, *avoir disparu* marque le terme d'une activité; *être disparu* marque l'état résultant".[71] Mais cette distinction très utile ne peut pas se réaliser dans tous les verbes intransitifs perfectifs du français standard. Reprenons le cas du verbe *sortir*. L'on peut imaginer, comme réponse à la question: "Où est Jean? ", "Il *est sorti* ce matin". S'agit-il d'un accompli ou d'un résultatif? En acadien, "il *a sorti* ce matin" marquerait le point d'accomplissement de l'action; "il *est sorti* ce matin" marquerait l'état résultant de cette action. Martin distingue deux groupes de verbes intransitifs perfectifs en français: des verbes du type *sortir*, dont l'auxiliaire est toujours *être*, et des verbes du type *disparaître* qui prennent *avoir* ou *être* selon qu'il s'agit d'un accompli ou d'un résultatif. Ces deux groupes n'en font qu'un en acadien, celui de *disparaître*. H. Frei fait état de "l'équivoque" de *il est mort* en français. A-t-on affaire à un "état consécutif à un procès" ou à un "procès logé dans le passé"? (p. 78). Voici un exemple de notre corpus qui enlève toute possibilité d'équivoque.

> Inf. 4 (Elle parle de son mari). Puis il *a mouri* à soixante et seize. Ça fait cinq ans qu'il *est mort*.[72]

Il s'agit bel et bien d'un accompli suivi d'un résultatif.

Martin résume dans un tableau (p. 69) les divers emplois où *avoir* et *être* signifient l'aspect de l'accompli. Il s'agit d'*avoir* dans tous les cas sauf un — pour signifier l'accompli, les verbes pronominaux prennent *être*. Une fois de plus, tel n'est pas le cas en acadien — nous avons vu que tous les verbes pronominaux se conjuguent également avec *avoir*. Tel n'est pas le cas non plus, d'après Frei, en "français avancé".[73] "En français correct, le verbe est obligé de prendre un auxiliaire différent (*être* ou *avoir*) selon qu'il est réfléchi ou non, c'est-à-dire selon que le sujet et l'objet sont identiques ou différents: Il s'*est* amusé / Il *a* amusé la société. Le besoin d'invariabilité oblige le français avancé à garder le même auxiliaire: Il s'*a* amusé / Il *a* amusé la société" (p. 166). Et ce qui nous intéresse encore plus, tel n'était pas le cas dans le français du XVIe et du XVIIe siècles, et même bien avant. D'après Le Bidois, G. et R., (p. 145), l'ancien français construisait souvent ses pronominaux avec *avoir*. Non seulement Brunot a-t-il relevé des formes pronominales avec *avoir*; "il est très visible (...) que l'usage, sans être bien net, allait d'instinct vers un état où il eût été permis de se servir des verbes intransitifs, tantôt avec *être*, tantôt, suivant le besoin, avec *avoir*" (III, p. 344). Enfin Gougenheim nous apprend qu'au XVIe siècle, "la faculté de choisir entre les auxiliaires *être* et *avoir* était plus large qu'aujourd'hui avec les verbes de mouvement. *Avoir* marquait le mouvement considéré en lui-même, *être* le mouvement considéré dans son achèvement" (p. 122).

L'acadien semble donc avoir mené à son terme et systématisé un usage des auxiliaires (en l'occurrence l'auxiliaire *être* limité à l'expression du résultatif) qui se dessinait déjà aux XVIe et XVIIe siècles. D'ailleurs, l'emploi des auxiliaires en français standard n'a sans doute pas fini d'évoluer — les Le Bidois auraient pu parler de l'acadien quand ils disent que "il

semblerait qu'on pût conclure que la tendance de la langue est de réserver *avoir* pour énoncer l'action, *être* pour marquer l'état. (...) Dans la langue contemporaine, *avoir* gagne du terrain sur *être*.[74]

En résumé, nous avons relevé en tout 69 occurrences d'*avoir* auxiliaire où le français standard aurait employé *être*. Il s'agit soit de verbes pronominaux soit de verbes intransitifs perfectifs (dit souvent "verbes de mouvement"). Par contre il y avait en tout 23 occurrences normales de l'auxiliaire *être*, dont 21 emplois résultatifs.[75] Que le verbe soit transitif ou intransitif, de tendance perfective ou imperfective, pronominal ou non-pronominal, l'aspect de l'accompli est exprimé en acadien par l'auxiliaire *avoir* plus le participe passé. Le résultatif, possible seulement avec des verbes intransitifs perfectifs (tout comme en français standard), est exprimé au moyen de l'auxiliaire *être*. Voici résumé en tableau les occurrences des auxiliaires *avoir* et *être* relevées dans le corpus.

TABLEAU 2

Occurrences des auxiliaires "avoir" et "être"

		avoir						être					
		PC	PqP	PCo	PSr	PSb	Tot	PC	PqP	PCo	PSr	PSb	Tot
Occurrences conformes au français standard		237	49	12	0	1	299	11	7	0	4	1	23
Ecarts par rapport au français standard	Verbes intransitifs perfectifs	33	5	0	1	1	40						
	Verbes pronominaux	25	4	0	0	0	29						
Ecarts - occurrences totales		58	9	0	1	1	69						
% moyen d'écarts		24	18	0	-	100	23						

PC = passé composé
PqP = plus-que-parfait
PCo = passé du conditionnel
PSr = passé surcomposé
PSb = passé du subjonctif

(b) Le passé surcomposé

Le passé surcomposé est formé du passé composé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* et du participe passé du verbe.

Nous avons relevé cinq occurrences du passé surcomposé dans notre corpus chez trois informateurs différents. Trois d'entre elles se trouvent en proposition subordonnée, deux en proposition principale. Il s'agit de deux emplois distincts d'un même temps. Voici les occurrences avec leur contexte.

(a) En proposition subordonnée:

Inf. 4 Puis je restis là neuf semaines. Quand ce que j'*ai eu resté* là neuf semaines, mame vint.

Inf. 2 J'ai passé trois mois sur les champs de bataille, puis je m'en ai revenu. Après que j'*ai été venu*, j'ai reste avec mon père et ma mère.

Inf. 5 Après que j'*ai été sorti* de dans l'armée, ça, j'ai été travailler à Halifax.

(b) En proposition principale:

Inf. 2 Les Allemands ont fait le tour; ben nous autres, on *a été enallé*.

Inf. 5 J'ai été à Korea. Oui, c'est là ce que j'ai été. J'*ai été parti* un an.

Qu'il s'agisse d'un passé composé ou d'un passé simple dans la proposition principale, l'acadien n'a pas toujours recours au passé surcomposé dans la subordonnée introduite par *quand* ou *après que*. Voici encore quatre extraits du corpus.

Inf. 1 Quand j'*ai arrivé* à l'âge de soixante et cinq ans, ils *ont dit*: "T'es trop vieux; va-t-en! "

Inf. 2 Quand ce qu'il *a été* en sûreté, là, moi, j'*ai dit* ce temps-là: "Fallait jamais dire 'Je peux pas' ".

Inf. 3 Quand ce que j'*ons* ben *fini*, là, et que j'*avons commencé* à laver la chaise, il *sortit* de là-dedans.

Inf. 1 Après que j'*avons fermé* notre business, j'*ai été* pour le Manpower, pour la Main d'oeuvre, enseigner trois ans et demi à Digby.

Martin résume comme suit son analyse des formes surcomposées du français: "Les formes surcomposées expriment l'aspect de l'accompli par rapport à des formes composées susceptibles de livrer un sens d'antériorité".[76] Mais si, d'un côté, comme nous le précise Imbs, "à partir du moment où le français possède des formes composées exprimant nettement l'antériorité, il invente des formes surcomposées pour exprimer l'antériorité par rapport à l'antériorité" (p. 131), il semblerait que ces formes soient tout aussi appropriées à exprimer "l'état résultant d'une action achevée" (p. 131). Dans les occurrences que nous avons signalées, les formes du passé surcomposé rencontrées dans les subordonnées introduites par *quand* ou *après que* expriment bien cette notion de "antériorité par rapport à l'antériorité"; l'emploi de l'auxiliaire *être* dans les deux derniers de ces emplois semblerait indiquer qu'en même temps nous avons affaire à cette "variante de l'accompli", le résultatif. Les deux occurrences en proposition principale exprimeraient seulement le résultatif dans le temps passé.

Tout ceci appelle quelques commentaires. Tout d'abord, le passé surcomposé utilisé dans une proposition subordonnée est normalement, en langue parlée, en rapport avec le verbe d'une principale au passé composé.[77] La première occurrence citée nous montre un passé surcomposé en liaison avec un passé simple. La "règle" voudrait ici un passé antérieur (i.e. le passé simple de l'auxiliaire plus le participe passé) dans la subordonnée. Comme nous avons déjà dit, nous ne pensons pas que l'acadien, pas plus que le français parlé, fasse appel à ce temps "littéraire" — nous n'avons pas relevé d'occurrences du passé antérieur dans le corpus.

Quant aux quatre exemples cités avec un passé composé dans la subordonnée, on pourrait voir dans les deux premiers extraits une coïncidence entre le point d'accomplissement de l'action de la proposition subordonnée et le moment de l'action de la principale. Mais la postériorité de l'action exprimée par la principale par rapport à celle de la subordonnée nous paraît particulièrement évidente dans les deux derniers énoncés. L'emploi du passé composé pour exprimer l'action dans ces deux dernières subordonnées pourrait paraître surprenant, étant donné l'emploi du passé surcomposé pour exprimer l'antériorité dans les premiers exemples cités. Cet emploi du passé composé dans la subordonnée pourrait remonter au XVIe siècle. Voici ce qu'en dit Haase: "Le passé indéfini (passé composé) anciennement usité de préférence dans la narration, faisait concurrence au passé défini (passé simple) encore au XVIe siècle, où on l'employait aussi après les conjonctions de temps *quand, lorsque, après que, sitôt que*; au XVIIe siècle, on ne le rencontre plus dans cet emploi, qui subsiste toutefois dans le langage du peuple" (p. 156). Nous pensons qu'en

français parlé, si le verbe de la proposition principale est au passé composé, on utiliserait actuellement, pour exprimer l'antériorité dans la subordonnée, le passé surcomposé (ou en français très familier le passé composé) après *quand*. On tend à éviter l'emploi de la conjonction *après que* en français standard, et si on l'utilise, on préfère mettre le verbe au subjonctif. Par exemple, on dirait "après mon départ" ou "après être parti" plutôt que "après que j'ai été parti" ou "après que je sois parti".

En acadien, quand le verbe de la proposition principale est au passé composé ou au passé simple, nous retrouvons, avec des subordonnées introduites par *quand* ou *après que*, soit le passé surcomposé soit le passé composé. Le tableau 3 donne le nombre d'occurrences de ces deux temps que nous avons relevées dans les subordonnées introduites par *quand* ou par *après que*.

Tableau 3

Le passé surcomposé vs. le passé composé — occurrences dans la subordonnée

Conjonction	*Passé surcomposé*	*Passé composé*
quand	1	8
après que	2	1

Signalons que les deux occurrences de *après que* suivies du passé surcomposé ont été relevées chez deux informateurs différents, les huit occurrences de *quand* suivies du passé composé chez quatre informateurs différents.

Surtout après la conjonction *quand*, c'est donc le passé composé qui l'emporte nettement sur le passé surcomposé dans la subordonnée. Tout comme dans notre analyse du passé simple, nous en concluons que c'est le passé composé qui l'emportera à la longue en acadien. Cependant, il faudrait sans doute avoir recours à une enquête complémentaire systématique portant sur cette question pour tirer des conclusions probantes à cet égard.

Reste à expliquer un écart intéressant le verbe *naître*, ou plutôt devrions-nous peut-être dire, pour l'acadien, le verbe *être né*. Nous avons relevé sept occurrences, réparties entre cinq informateurs, d'une forme verbale que nous avons considérée dans un premier temps comme un passé surcomposé de *naître*. Voici trois de ces occurrences.

Inf. 1 Moi, j'*ai été né* à St. Bernard dans dix-neuf cent quatre.
Inf. 4 Tout ma famille *avont été né* icitte.
Inf. 7 Mais lui *a été né* aux Etats, à Somerville.

Il ne s'agit pas ici d'un état résultant d'une action passée mais plutôt d'une action passée ayant eu lieu à une époque bien déterminée. Tout comme en français standard, on s'attendrait à l'emploi d'un passé composé en acadien. (Souvenons-nous, par exemple, de "il *a mouri* à soixante et quinze"). Nous voyons ici plutôt l'influence de l'équivalent anglais de *naître*, *to be born* (littéralement, *être né*). Pendant notre enquête supplémentaire nous avons pu faire dire en acadien l'équivalent des phrases françaises suivantes:

1. Son enfant va *naître* en septembre.
2. Un enfant *naît* tous les jours à Meteghan.
3. Un enfant *est né* hier à Saulnierville.

En acadien, d'après nos informateurs, on dirait:

1. Son enfant va *être né* dans septembre.
2. Un enfant *est né* tous les jours à Meteghan.
3. Un enfant *a été né* hier à Saulnierville.

Pour exprimer le présent, l'acadien utilise déjà la forme du passé composé du français standard; pour exprimer l'action dans le passé, il est obligé d'avoir recours à la forme surcomposée. Nous en concluons que nous avons affaire à un calque syntaxique de l'anglais.

3. Modal

Rappelons la réécriture de Modal:

$$M \longrightarrow \left\{ \begin{matrix} Mod \\ Asp \end{matrix} \right\} + Inf$$

Nous n'avons rencontré qu'un seul écart pour ce qui est des verbes modaux[7 8] (*pouvoir, devoir*, etc.) en acadien. Il s'agit de l'emploi de la préposition *de* entre *devoir* et l'infinitif qui le suit. Dans notre corpus nous relevons:

Inf. 6 Là, je *devrais d'*en avoir les deux.

Notre corpus complémentaire a confirmé cet emploi:

Inf. 11 J'aurais pas *dû de* le faire.

Nous avons déjà signalé plusieurs écarts du même genre dans notre analyse des écarts intéressant le groupe verbal. Souvenons-nous que *de* tendait à s'imposer devant les infinitifs au XVIe siècle.

Faisons état enfin d'un grammème inconnu du français standard pour exprimer l'aspect duratif du temps présent. *En frais de* [ɑ̃frɛdə] équivaut à l'*en train de* du français. Nous en avons relevé seulement une occurrence dans notre corpus.

Inf. 8 Si je suis *en frais de* baranquer (= "causer") avec quelques-uns, comme mon père...

Comme pour tous les hapax, nous avons confirmé cet emploi par enquête supplémentaire.

L'origine de cet écart n'est pas évidente, mais quand on "se met *en frais*" pour quelqu'un en français, on s'occupe bien de lui. C'est là, par un glissement de sens ultérieur la source possible du *en frais de* de l'acadien.

C) La morphologie verbale

Nous poursuivrons notre analyse du syntagme verbal en examinant certains faits formels; nous parlerons d'abord des écarts intéressant le système désinentiel des verbes acadiens, ensuite des thèmes verbaux. Nous considérerons que le thème verbal est la racine du verbe qui reste quand les désinences temporelles et personnelles lui ont été ôtées. Seules les désinences font partie de l'auxiliaire.

En premier lieu nous présenterons un tableau, réunissant dix verbes, qui contient les formes pour toutes les personnes de sept temps simples de l'acadien — l'indicatif présent, le subjonctif présent, l'indicatif imparfait, le subjonctif imparfait, le passé simple, le futur et le conditionnel. (Nous examinerons séparément les formes impératives, les infinitifs et les participes). Les verbes sont: *rester, finir, vendre, dormir, être, avoir, faire, aller, pouvoir* et *venir*. Nous voulions posséder des données complètes à la fois pour les verbes qui constituent des types (verbes en *-er, -ir, -re*) et pour les verbes les plus fréquents. Nous utiliserons les formes des verbes les plus "réguliers" pour dégager les désinences de l'acadien. Les verbes les plus fréquents étant très "irréguliers", il est souvent difficile de séparer leurs formes en thèmes et désinences; nous les analyserons surtout dans la deuxième partie du chapitre consacrée aux thèmes verbaux. Puisque nous n'avons pas pu faire le comptage de tous les verbes du corpus, nous avons choisi comme verbes "irréguliers" les verbes les plus fréquents du *Français Fondamental*.

Nous avons recueilli les formes présentées dans le Tableau 4 qui suit dans notre corpus de base, dans notre corpus complémentaire et, surtout, dans notre enquête supplémentaire. (Nous avons d'ailleurs pu vérifier de nombreuses désinences par recoupement avec d'autres verbes des mêmes classes). Les chiffres entre parenthèses renvoient au nombre d'occurrences de la forme relevée dans le corpus des huit informateurs. La mention "c.c." indique que la forme était seulement présente dans le corpus complémentaire. L'on verra qu'il y a deux variantes pour certaines formes — nous séparerons ces variantes par un trait oblique (par exemple: [vɑ̃d / vɑ̃djõ]) et nous les commenterons par la suite. Si les informateurs de l'enquête supplémentaire n'étaient pas d'accord pour une forme, (a) désigne l'informateur de la première génération et (b) celui de la deuxième génération.

TABLEAU 4

Dix verbes acadiens – les données brutes

Temps	P	"rester"	"finir"	"vendre"	"dormir"
Prés. Ind.	1	rɛst(1)	fini	vɑ̃	dɔr(1)
	2	rɛst	fini	vɑ̃	dɔr
	3	rɛst(2)	fini	vɑ̃	dɔr(1)
	4	rɛstõ(1)	finisõ	vɑ̃dõ	dɔrmõ
	5	rɛste	finise	vɑ̃de	dɔrme
	6	rɛstõ	finisõ	vɑ̃dõ	dɔrmõ
Prés. Subj.	1	rɛst	finis	vɑ̃d	dɔrm
	2	rɛst	finis	vɑ̃d	dɔrm
	3	rɛst	finis	vɑ̃d	dɔrm
	4	rɛstjõ	finisjõ	vɑ̃djõ	dɔrmjõ
	5	rɛstje	finisje	vɑ̃dje	dɔrmje
	6	rɛstjõ	finisjõ	vɑ̃djõ	dɔrmjõ
Imp. Ind.	1	rɛstɛ	finis	vɑ̃dɛ	dɔrmɛ(1)
	2	rɛstɛ	finis	vɑ̃dɛ	dɔrmɛ
	3	rɛstɛ(4)	finis	vɑ̃dɛ(1)	dɔrmɛ
	4	rɛstjɔ̃(2)	finisjõ	vɑ̃djõ(1)	dɔrmjõ
	5	rɛstje	finisje	vɑ̃dje	dɔrmje
	6	rɛstjõ(1)	finisjõ	vɑ̃dɛ(1)/vɑ̃djõ	dɔrmjõ
Imp. Subj.	1	rɛsti(1)	finisi	vɑ̃di	dɔrmi
	2	rɛsti	finisi	vɑ̃di	dɔrmi
	3	rɛsti(c.c.)	finisi	vɑ̃di	dɔrmi
	4	rɛstir	finisir	vɑ̃dir	dɔrmir
	5	rɛstir	finisir	vɑ̃dir	dɔrmir
	6	rɛstir	finisir	vɑ̃dir	dɔrmir
Passé Simple	1	rɛsti(1)	finisi	vɑ̃di	dɔrmi
	2	rɛsti	finisi	vɑ̃di	dɔrmi
	3	rɛsti	finisi	vɑ̃di	dɔrmi
	4	rɛstir	finisir	vɑ̃dir	dɔrmir
	5	rɛstir	finisir	vɑ̃dir	dɔrmir
	6	rɛstir	finisir	vɑ̃dir	dɔrmir
Futur	1	rɛstəre	finire	vɑ̃dre	dɔrmire
	2	rɛstəra	finira	vɑ̃dra	dɔrmira
	3	rɛstəra(1)	finira	vɑ̃dra	dɔrmira
	4	rɛstərõ	finirõ	vɑ̃drõ	dɔrmirõ
	5	rɛstəre	finire	vɑ̃dre	dɔrmire
	6	rɛstərõ	finirõ	vɑ̃drõ	dɔrmirõ
Cond.	1	rɛstərɛ	finirɛ	vɑ̃drɛ	dɔrmirɛ
	2	rɛstərɛ	finirɛ	vɑ̃drɛ	dɔrmirɛ
	3	rɛstərɛ	finirɛ	vɑ̃drɛ	dɔrmirɛ
	4	rɛstərjõ	finirərjõ	vɑ̃dərərjõ	dɔrmirərjõ
	5	rɛstərje	finirərje	vɑ̃dərərje	dɔrmirərje
	6	rɛstərjõ	finirərjõ	vɑ̃dərərjõ	dɔrmirərjõ

TABLEAU 4 (suite)

Dix verbes acadiens — les données brutes

Temps	P	"être"	"avoir"	"faire"
Prés. Ind.	1	ʃy(18)	e(155)	fɛ(3)
	2	e(1)	a(2)	fɛ(2)
	3	e(217)	a(220)	fɛ(72)
	4	sõ(c.c.2)	avõ(15)/õ(7)	f(ə)zõ
	5	ɛt(1)	ave(3)	f(ə)ze(c.c.)
	6	sõ(8)	avõ(11)/õ(18)	f(ə)zõ(1)/fõ(2)
Prés. Subj.	1	sɛj	e(2)	fɛz(c.c.)
	2	sɛj	e(2)	fɛz(c.c.)
	3	sɛj(3)	e	fɛz(1)
	4	sɛjõ	ɛjõ(1)	fɛzjõ
	5	sɛje(1)	ɛje	fɛzje(2)
	6	sɛjõ	ɛjõ	fɛz(c.c.)/fɛzjõ
Imp. Ind.	1	etɛ(32)	avɛ(41)	f(ə)zæ(7)
	2	etɛ(1)	avɛ(3)	f(ə)zæ(6)
	3	etɛ(174)	avɛ(140)	f(ə)zæ(20)
	4	etjõ(12)	avjõ(12)	fəzjõ(5)
	5	etje	avje(1)	fəzje
	6	etjõ(5)/etɛ(4)	avjõ(12)/avɛ(3)	fəzjõ(5)
Imp. Subj.	1	fy	y/ey	fi(2)
	2	fy	y/ey	fi
	3	fy(2)	y/ey	fi(1)
	4	fyr	yr/eyr	fir
	5	fyr	yr/eyr	fir
	6	fyr	yr/eyr	fir
Passé Simple	1	fy(2)	y/ey	fi(1)
	2	fy	y/ey	fi
	3	fy(1)	y/ey	fi(3)
	4	fyr	yr/eyr	fir
	5	fyr	yr/eyr	fir
	6	fyr	yr/eyr	fir
Futur	1	s(ə)re	are(2)	f(ə)re
	2	s(ə)ra	ara	f(ə)rə
	3	s(ə)ra(2)	ara(4)	f(ə)rɑ(2)
	4	s(ə)rõ	arõ	f(ə)rõ
	5	s(ə)re	are	f(ə)re
	6	s(ə)rõ	arõ	f(ə)rõ
Cond.	1	s(ə)rɛ	arɛ(6)	f(ə)rɛ
	2	s(ə)rɛ	arɛ(1)	f(ə)rɛ
	3	s(ə)rɛ	arɛ(5)	f(ə)rɛ
	4	sərjõ(a)/sərərjõ(b)	arjõ(1)/arərjõ(b)	fərjõ(a)/fərərjõ(b)
	5	sərje(1)/sərərje(b)	arje(a)/arərje(b)	fərje(a)/fərərje(b)
	6	sərjõ(1)/sərərjõ(b)	arjõ(a)/arərjõ(b)	fərjõ(a)/fərərjõ(b)

TABLEAU 4 (suite)

Dix verbes acadiens — les données brutes

Temps	P	"aller"	"pouvoir"	"venir"
Prés. Ind.	1	va(13)	pø(9)	vɛ̃(5)
	2	va(7)	pø(4)	vɛ̃
	3	va(18)	pø(11)	vɛ̃(3)/vjɛ̃(1)
	4	alõ(6)	puvõ	v(ə)nõ
	5	ale(1)	puve(4)	v(ə)ne
	6	võ(6)/alõ(c.c.2)	puvõ	v(ə)nõ
Prés. Subj.	1	al(3)	puv	vɛn
	2	al(c.c.)	puv	vɛn
	3	al	puv(c.c.)	vjɛn(1)/vɛn
	4	aljõ(c.c.)	puvjõ	vɛnjõ
	5	alje	puvje	vɛnje
	6	al(c.c.)/aljõ	puv(c.c.)/puvjõ	vɛnjõ
Imp. Ind.	1	alɛ(4)	puvɛ(6)	v(ə)nɛ(1)
	2	alɛ(5)	puvɛ(1)	v(ə)nɛ
	3	alɛ(20)	puvɛ(20)	v(ə)nɛ(10)
	4	aljõ(5)	puvjõ(c.c.)	vɛnjõ
	5	alje	puvje	vɛnje
	6	aljõ(1)/alɛ(1)	puvjõ	vɛnjõ(2)
Imp. Subj.	1	fy	py	vɛ̃(1)/v(ə)ni(b)
	2	fy	py	vɛ̃(a)/v(ə)ni(b)
	3	fy(1)	py	vɛ̃(a)/v(ə)ni(b)
	4	fyr	pyr(1)	vɛ̃r(a)/v(ə)nir(b)
	5	fyr	pyr	vɛ̃r(1)/v(ə)nir(b)
	6	fyr	pyr(2)	vɛ̃r(1)/v(ə)nir(b)
Passé Simple	1	fy(3)	py	vɛ̃(a)/v(ə)ni(b)
	2	fy	py	vɛ̃(a)/v(ə)ni(b)
	3	fy(2)	py	vɛ̃(1)/v(ə)ni(b)
	4	fyr	pyr	vɛ̃r(a)/v(ə)nir(b)
	5	fyr	pyr	vɛ̃r(a)/v(ə)nir(b)
	6	fyr	pyr	vɛ̃r(2)/v(ə)nir(b)
Futur	1	ire	pure	vɛ̃dre
	2	ira	pura	vɛ̃dra(1)
	3	ira	pura	vɛ̃dra(1)
	4	irõ	purõ	vɛ̃drõ
	5	ire(2)	pure	vɛ̃dre
	6	irõ	purõ	vɛ̃drõ
Cond.	1	irɛ	purɛ(3)	vɛ̃drɛ
	2	irɛ	purɛ(1)	vɛ̃drɛ
	3	irɛ	purɛ	vɛ̃drɛ(1)
	4	irərjõ	purərjõ	vɛ̃dərərjõ(a)/vɛ̃dərjõ(b)
	5	irərje	purərje	vɛ̃dərərje(a)/vɛ̃dərje(b)
	6	irərjõ	purərjõ	vɛ̃dərərjõ(a)/vɛ̃dərjõ(b)

Précisons enfin qu'à l'intérieur de chaque paradigme correspondant à un temps donné, nous numérotons les formes verbales de 1 à 6; 4 correspond à la première personne du pluriel, 5 à la deuxième personne du pluriel et 6 à la troisième personne du pluriel.

1. Les désinences

Il est possible de dégager la presque totalité des désinences temporelles et personnelles des verbes acadiens et français à partir des lexèmes *rester*, *finir* et *vendre*. Nous donnerons encore trois tableaux (les Tableaux 5, 6 et 7). Le Tableau 5 montre les morphèmes[79] temporels et personnels de l'acadien qu'ont révélé les occurrences des verbes *rester*, *finir* et *vendre* (ainsi que d'autres verbes des mêmes classes dont nous avons relevé des occurrences dans le corpus). Le Tableau 6 présente le système morphémique équivalent du français standard. Dans le Tableau 7 nous confronterons, et ceci à titre comparatif, les deux systèmes présentés séparément dans les deux tableaux précédents. Suivront quelques remarques explicatives où nous essaierons d'interpréter nos résultats et surtout de rendre compte des écarts de l'acadien par rapport au français standard.

(a) Les morphèmes temporels et personnels de l'acadien

Pour faciliter la lecture du Tableau 5 qui suit, précisons que A symbolise le thème verbal [rɛst] du lexème *rester*, B_1 et B_2 les deux thèmes verbaux [fini] et [finis] du lexème *finir*, C_1 et C_2 les deux thèmes verbaux [vɑ̃] et [vɑ̃d] du lexème *vendre*. (Nous appellerons ces variantes combinatoires pour le même signifié des *allothèmes*. Il en sera souvent question quand nous parlerons des divers thèmes verbaux présentant des écarts). Nous distinguerons la forme et le sens des désinences par les abréviations *sa* (signifiant) et *sé* (signifié). Signalons enfin que, dans les tableaux qui suivent, quand le symbole ϕ n'est pas entouré de traits obliques ou de crochets, il s'agit de la forme "degré zéro".

(b) Les morphèmes temporels et personnels du français standard

A, B_1, B_2, C_1 et C_2 du Tableau 6 qui suit se lisent comme dans la section précédente. Nous considérons de nouveau comme du français standard parlé les désinences relevées dans le corpus de D. Frar çois[80] (ceci à une exception près et que nous commenterons). Mais, nous l'avons déjà vu, le passé simple et l'imparfait du subjonctif ne s'emploient guère plus dans le français parlé aujourd'hui en France. Nous donnerons dans le Tableau 6 les morphèmes temporels et personnels du français "classique" pour ces deux temps — nous les avons dégagés du *Dictionnaire du français contemporain*, pp. VIII-XVIII. Mélanger ainsi des désinences parlées et écrites n'a rien d'idéal mais nous semble la moins mauvaise des solutions possibles.

(c) Etude comparative des deux systèmes désinentiels

Nous avons réuni les morphèmes temporels et personnels des deux systèmes pour en faciliter la comparaison schématique.

Le Tableau 7 se lit comme suit:

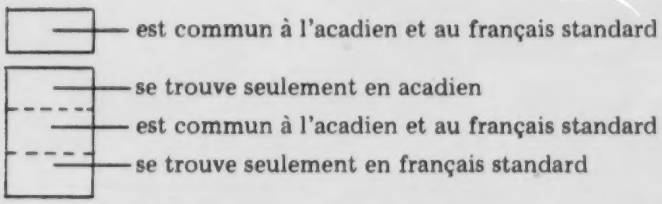

L'on remarquera que, afin de présenter le système complet des désinences, nous avons rajouté au Tableau 7 la désinence temporelle [-y] qu'on ne retrouve pas dans les verbes

TABLEAU 5

Morphèmes temporels et personnels de l'acadien

<table>
<tr><th rowspan="2">Classe</th><th rowspan="2">Lexème
Sa + Sé</th><th colspan="3">Morphème Temporel</th><th colspan="6">Morphème Personnel</th></tr>
<tr><th colspan="2">Sa</th><th>Sé</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th></tr>
<tr><td>I</td><td>A B_1 B_2
C_1 C_2
123 456</td><td colspan="2">ø</td><td>prés.
ind.</td><td colspan="3" rowspan="3">ø</td><td rowspan="2">-ð</td><td rowspan="2">-e</td><td rowspan="2">ø/
ð</td></tr>
<tr><td>II</td><td>A B_2 C_2</td><td>ø
123</td><td rowspan="2">-j
456</td><td>prés.
sub.</td></tr>
<tr><td>III</td><td>A B_2 C_2</td><td>-ɛ
123</td><td>imp.
ind.</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>IV</td><td>A B_2 C_2</td><td colspan="2">-i</td><td>imp. sub.
et passé
simple</td><td colspan="3"></td><td colspan="3">-r</td></tr>
<tr><td>V</td><td>A B_1 C_2</td><td colspan="2">-(ə)r</td><td>futur</td><td>-e</td><td colspan="2">-a</td><td rowspan="3">-ð</td><td rowspan="3">-e</td><td>-ð</td></tr>
<tr><td>VI</td><td>A</td><td rowspan="2">-(ə)rɛ
123</td><td>-ərj</td><td rowspan="2">cond.</td><td colspan="3" rowspan="2">ø</td><td rowspan="2">ø/
-õ</td></tr>
<tr><td>VII</td><td>B_1 C_2</td><td>-ərərj</td></tr>
</table>

TABLEAU 6

Morphèmes temporels et personnels du français standard

Classe	Lexème	Morphème Temporel		Morphème Personnel					
	Sa + Sé	Sa	Sé	1	2	3	4	5	6
I	A B_1 B_2 C_1 C_2 123 456	∅	prés. ind.	∅			-õ	-e	∅
II	A B_2 C_2	∅ 1236	-j 45						
III	A B_2 C_2	-ɛ 1236							
IV	A	-e -a -ɛ 1 2345 6	passé simple				-m	-t	-r
V	B_2	∅							
VI	C_2	-i							
VII	A	-a} s} j 3 126 45	imp. subj.				-ð	-e	∅
VIII	B_1 B_2 3 12456	∅ -j 1236 45							
IX	C_2	-i} s} j 3 126 45							
X	A B_1 C_2	-(ə)r	futur	-e		-a			-ð
XI	A B_1 C_2	-(ə)rɛ -(ə)rj 1236 45	cond.	-∅					∅

TABLEAU 7

Comparaison entre les désinences de l'acadien et du français standard

Temps ↓ / Personne →	1	2	3	4	5	6
prés. ind.	ɸ			-õ	-e	-õ ɸ
prés. subj.				-jõ	-je	-jõ ɸ
imp. ind.	- ɛ					-jõ - ɛ
passé simple	-i ɸ, -e, -y	-i ɸ, -a, -y		-i -m, -am, -ym	-t, -at, -yt	-ir -r, -ar, -yr
imp. subj.	-i -s, -as, -ys	-i ɸ, -a, -y		-ir -sjõ, -asjõ, -ysjõ	-ir -sje, -asje, -ysje	-ir -s, -as, -ys
futur	-(ə)re	-(ə)ra		-(ə)rõ	-(ə)re	-(ə)rõ
cond.	-(ə)rɛ			-(ə)rərjõ -ərjõ	-(ə)rərje -ərje	-ərjõ,/ -(ə)rərjõ -(ə)rɛ

rester, *finir* ou *vendre* mais qui est présent en français standard. [-y] ne paraît pas comme désinence des temps simples de l'acadien si ce n'est dans le passé simple et l'imparfait du subjonctif de quelques formes monosyllabiques telles [y] (*avoir*), [fy] (*être* et *aller*), [py] (*pouvoir*), [sy] (*savoir*), [vy] (*voir*) et [by] (*boire*). Ces formes sont peut-être à considérer comme des amalgames, c'est-à-dire des formes qui ne sont pas décomposables en thème et désinence. Autrement, là où on recourt à la désinence temporelle [-y] en français standard, on retrouve [-i] en acadien. Par exemple:

français	*acadien*
(il) mourut [mury]	(il) mourit [muri]
(il) voulut [vuly]	(il) voulit [vuli]

(d) Remarques sur les désinences

Nous commenterons surtout les diverses divergences entre les deux systèmes telles qu'elles sont révélées par les tableaux que nous venons de présenter. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le Tableau 7 pour voir que les différences concernent principalement les deux temps qui ont pratiquement disparu du "français de France", le passé simple et l'imparfait du subjonctif.

1. Les présents de l'indicatif et du subjonctif et l'imparfait de l'indicatif

Pour ces trois temps, nous ne faisons qu'une seule rubrique, car ici le système des désinences personnelles et temporelles de l'acadien ne diffère pas sensiblement de celui du français standard. Les deux systèmes ont recours à trois morphèmes personnels différents — ∅, [-õ] et [-e] et à trois morphèmes temporels — ∅, [-ɛ] et [-j-] (voir les tableaux pour leur distribution). Le seul écart concerne les troisièmes personnes du pluriel. Nous voyons souvent y apparaître en acadien la désinence personnelle [-õ] (cf. ∅ en français standard) et la désinence temporelle [-j-] (cf. ∅ pour le subjonctif présent, [-ɛ] pour l'imparfait en français standard). En un mot, l'acadien utilise fréquemment les mêmes formes pour la première et la troisième personne du pluriel pour ces trois temps. Mais cet écart est loin d'être systématique et nous avons relevé plusieurs occurrences des désinences "françaises" pour les troisièmes personnes du pluriel dont il est question. En faisant abstraction des formes monosyllabiques (*ont* [õ], *sont* [sõ], etc.) où [õ] apparaît aussi bien en français qu'en acadien, voici, résumées en tableau, les occurrences dans le corpus des désinences de la troisième personne du pluriel pour les trois temps que nous considérons. (Voir le Tableau 8).

Si la désinence [-jõ] l'emporte nettement pour l'imparfait (et ceci chez les informateurs des deux générations), la désinence française ∅ est légèrement plus fréquente que [-õ] à l'indicatif présent. (Chez l'informateur 4, nous avons relevé dans le même énoncé une occurrence de la désinence [-õ] et une occurrence de la désinence ∅ ! "Mes enfants, ils *jouont* [ʒuõ] de la musique et ils *dansent* [dãs]"). Notre corpus de base ne nous fournit que trois occurrences de la troisième personne du pluriel du subjonctif présent — elles avaient toutes la désinence ∅.[81] Etant donné que ces occurrences ont été relevées dans les témoignages des informateurs 2 et 8 qui semblent en général préférer les désinences "françaises" (voir le Tableau 8), nous avons consulté les données de notre enquête supplémentaire — comme le montre le Tableau 4, nous avons partout la désinence [-jõ].

Nous voyons donc ici une situation désinentielle à la fois complexe et instable. L'influence des désinences françaises semble se faire surtout ressentir chez les informateurs de la deuxième génération. Si l'on réunit les chiffres des trois temps pour les deux générations, les résultats sont les suivants:

TABLEAU 8

Les désinences de la troisième personne du pluriel

Informateur	Indicatif Présent		Subjonctif Présent		Indicatif Imparfait	
	Acadien [-õ]	Français ɸ	Acadien [-jõ]	Français ɸ	Acadien [-jõ]	Français [ɛ]
1	5	0	0	0	16	6
2	1	3	0	1	1	4
3	2	0	0	0	6	0
4	3	0	0	0	12	0
5	0	3	0	0	4	0
6	8	0	0	0	7	0
7	1	5	0	0	1	5
8	2	14	0	2	3	3
Totaux	22 (46,8%)	25 (55,2%)	0 (0%)	3 (100%)	50 (73,5%)	18 (26,4%)
Occurrences totales	47 (100%)		3 (100%)		68 (100%)	

	Première génération	Deuxième génération
Total des désinences acadiennes	46 (76,7%)	26 (44,8%)
Total des désinences françaises	14 (23,3%)	32 (55,2%)
Total des désinences	60 (100%)	58 (100%)

Notons cependant que l'informateur 2 utilise de préférence les désinences françaises tandis que l'informateur 6 a recours exclusivement aux désinences acadiennes. Le système semblerait être en pleine mutation.[82]

En plus, nous postulons que la désinence en [-õ] pour la troisième personne du pluriel donne un système désinentiel mieux équilibré que celui avec ∅. Le petit nombre de désinences auquel nous avons affaire s'explique sans doute par le fait que les désinences personnelles ne sont que la deuxième partie d'un seul morphème discontinu et sont donc presque toujours redondantes. Par exemple, le morphème "deuxième personne du pluriel" se réalise en acadien et en français [vu... (parl)...e]. Le [-e] est plutôt superflu. En acadien, il n'y a qu'un seul nom personnel pour les premières personnes du singulier et du pluriel — nous trouvons [ʒ (ə) parl] et [ʒ (ə) parlõ]. C'est ici la désinence [-õ] qui, seule, distingue formellement ces deux personnes. Par contre, le [-õ] du [nu parl õ] du français standard est redondant -[* nu parl] "suffirait". Mais à la troisième personne du pluriel, le français aurait besoin d'une désinence spéciale pour distinguer la troisième personne du singulier de la troisième personne du pluriel de plusieurs verbes — [i parl] veut-il dire "il parle" ou "ils parlent"? Aucune ambiguïté n'est possible avec [-õ], car nous avons [i parl] "il parle" et [i parl õ] "ils parlent". Puisqu'aucune désinence nouvelle n'est créée (nous avons déjà [-õ] à la première personne du pluriel), l'acadien, en utilisant [-õ] pour la troisième personne du pluriel, semble mieux répondre que le français standard aux besoins de différenciation sans alourdir pour autant le système désinentiel. Si, comme nos chiffres sembleraient l'indiquer,[83] l'acadien est en train de perdre la désinence [-õ] à la troisième personne du pluriel (surtout aux présents de l'indicatif et du subjonctif), nous postulons que le système y perdra en efficacité.

2. Le passé simple et l'imparfait du subjonctif

Nous avons relevé 42 occurrences du passé simple et 24 occurrences de l'imparfait du subjonctif dans notre corpus. (Voir nos remarques ci-dessus sur les emplois du passé simple et de l'imparfait du subjonctif en acadien pour le contexte de ces occurrences). 16 des occurrences du passé simple et 19 des occurrences de l'imparfait du subjonctif présentent des écarts morphologiques sur le plan des désinences. Nous donnons dans le Tableau 9 qui suit les formes de l'acadien où il y a écart et leurs équivalents en français standard. Souvenons-nous quand-même que nous comparons l'acadien parlé et le français "classique", étant donné la disparition quasi-totale de ces deux temps du français parlé.

Un examen du Tableau 9 ainsi que des Tableaux 5, 6 et 7 semblerait indiquer que l'acadien réalise une très belle économie dans son système de désinences temporelles et personnelles pour le passé simple et l'imparfait du subjonctif. Les formes des deux temps se confondent en acadien — il n'y a aucune différence désinentielle entre le passé simple et l'imparfait du subjonctif. En plus, si l'on ne tient pas compte des formes monosyllabiques déjà mentionnées (telles [py]) où il n'est peut-être pas souhaitable de séparer la forme en thème et désinence, l'acadien ne connaît pour les deux temps que la désinence personnelle

TABLEAU 9

Les désinences du passé simple et de l'imparfait du subjonctif

Temps	Lexème	Personne	Acadien	Français
passé simple	rester	1	[rɛst-i]	[rɛst-e]
	amener		[amn-i]	[amn-e]
	arriver		[ariv-i]	[ariv-e]
	"caller" (appeler)		[kɔl-i]	[apl-e]
	braquer		[brak-i]	[brak-e]
	chanter		[ʃɑ̃t-i]	[ʃɑ̃t-e]
	travailler	2	[travaj-i]	[travaj-a]
	arriver	3	[ariv-i] (4 occurrences)	[ariv-a]
	"hucher" (crier)		[yʃ-i]	[yʃ-a]
	(s')adonner		[adun-i]	[adɔn-a]
	donner	6	[dun-ir]	[dɔn-ɛr]
	appeler		[apl-ir]	[apl-ɛr]
	"téper" (enregistrer par magnétophone)		[tep-ir]	[ɑ̃rʒistr-ɛr]
imp. subj.	venir	1	[vɛ̃]	[vɛ̃-s]
	faire		[fi]	[fi-s]
	rester		[rɛst-i]	[rɛst-as]
	travailler	2	[travaj-i]	[travaj-as]
	mettre		[mɛt-i] (2 occurrences)	[mi-s]
	écarder		[ekard-i]	[ekard-as]
	bouger	3	[buʒ-i]	[buʒ-a]
	dépayser		[depeiz-e]	[depeiz-a]
	pouvoir	4	[py-r] (2 occurrences)	[py-sjõ]
	venir	5	[vɛ̃-r]	[vɛ̃-sje]
	gagner	6	[gɑɲ-ir]	[gɑɲ-as]
	manger		[mɑ̃ʒ-ir]	[mɑ̃ʒ-as]
	venir		[vɛ̃-r]	[vɛ̃-s]
	voir		[vy-r] (2 occurrences)	[vi-s]
	pouvoir		[py-r]	[py-s]
	voir		[by-r]	[by-s]

[-r] (partout présente aux trois personnes du pluriel) et la désinence temporelle [-i]. Ceci nous donne, si nous les réunissons, deux désinences [-i] et [-ir]. En français standard "classique" nous retrouvons douze morphèmes temporels différents (ø, [-e], [-a], [-ɛ], [-i] et [-y] pour le passé simple et les mêmes (sauf [-e] et [-ɛ]) plus [-as], [-asj], [-is], [-isj], [-ys] et [-ysj] pour l'imparfait du subjonctif). Si nous réunissons ces morphèmes temporels avec les six morphèmes personnels du français standard pour ces deux temps (ø, [-õ], [-e], [-m], [-t] et [-r]), nous avons 33 "combinaisons" désinentielles possibles contre deux en acadien! L'on peut parler d'une économie de 94%. Cependant, on pourrait également dire que c'est le français standard parlé qui a réalisé la plus belle économie en ne se servant pratiquement plus de ces deux temps.

Cette généralisation de la désinence en [-i], du moins pour le passé simple, était déjà bien entamée en France au XVIe siècle, surtout pour les verbes ayant un infinitif en *-er*. D'après Dauzat, "le type *-is* gagna la 1ère conjugaison dans l'Ouest, en Picardie, et jusqu'à la région parisienne (vers le XVIe siècle), où les grammairiens l'arrêtèrent: il s'est maintenu dans l'Ouest, où le temps s'est conservé" (p. 164). (Voir aussi à ce sujet les remarques de Gougenheim, p. 116 et de Brunot, II, p. 336). Donc la grande simplification désinentielle que nous voyons en acadien a sans doute eu ses origines en France avant le départ des ancêtres des Acadiens.[84]

3. Le futur et le conditionnel

Les désinences du futur en français parlé et en acadien sont identique (voir le Tableau 7) — nous n'avons ici aucun écart à signaler. Toutefois nous n'avons pas suivi D. François qui donne [-ɛ] comme la désinence personnelle de la première personne du singulier. Il semblerait que ce soit le français de l'informateur de D. François qui est quelque peu "non-standard". Nous pensons que, tout comme en acadien, la désinence [-e] est normalement utilisée pour la première personne du singulier du futur en français parlé. Cette désinence est donnée par tous les autres ouvrages que nous avons consultés (voir, par exemple, J. Dubois, *Grammaire structurale du français: le verbe*, p. 186 ou M. Csécsy, *De la linguistique à la pédagogie: le verbe français*, p. 107).[85]

Quant au conditionnel, nous retrouvons la même hésitation entre [-ɛ] et [-jõ] dans la désinence de la troisième personne du pluriel — deux occurrences de [-jõ] ([sərjõ] chez l'informateur 1 et [dəvrjõ] chez l'informateur 8) contre une occurrence de [-ɛ] ([vudrɛ] chez l'informateur 8). Mais un autre écart difficilement explicable intéresse le morphème temporel de toutes les personnes du pluriel du conditionnel. Précisons que tous les exemples que nous citerons proviennent de l'enquête supplémentaire.

Un examen du Tableau 4, qui fournit des données brutes pour dix verbes, révèle, par rapport au français standard, un [-(ə)rə-] "de trop" dans les désinences du pluriel du conditionnel de presque tous les verbes pour lesquels nous possédons des données complètes. [-ərə-] se trouve là où le thème verbal se termine par une consonne, [-rə] là où il se termine par une voyelle ([vãdərərjõ], [irərjõ]). Nous relevons, par exemple, en soulignant le morphème temporel:

	acadien	**français**
"finirions"	[finirərjõ]	[finirjõ]
"vendrions"	[vãdərərjõ]	[vãdrjõ]
"pourrions"	[purərjõ]	[purjõ]
"ferions"	[fərərjõ]	[fərjõ]

Cependant, *rester* a la désinence "normale" [rɛstərjõ] chez nos deux informateurs tandis que *faire*, *avoir* et *être* se disent comme en français standard ([fərjõ], [arjõ] et [sərjõ]) chez l'informateur de la première génération, mais [fərərjõ], [arərjõ] et [sərərjõ] chez celui

de la deuxième. Néanmoins c'est l'informateur de la deuxième génération qui utilise la "forme courte" (mais avec un [ə] "supplémentaire") pour *venir* [vɛ̃dərjõ] et l'informateur de la première génération qui dit [vɛ̃dərərjõ]. Afin d'essayer d'y voir plus clair nous avons fait appel à un des informateurs du corpus complémentaire (l'informateur 11, qui a 31 ans). Nous avons eu les mêmes résultats que chez les deux autres informateurs à ceci près — il a donné [rɛstərərjõ] pour *rester*, [vãdərərjõ] pour *vendre*, [fərərjõ] pour *faire* et a dit que "on dit les deux" pour *avoir* et *être* (c'est-à-dire [arjõ] ou [arərjõ], [sərjõ] ou [sərərjõ]). Le système paraît de nouveau être en pleine mutation mais, en y regardant de près, nous postulons que la désinence en [-(ə)rərj-] tend à se généraliser de plus en plus. Quant à l'origine de cet écart, nous sommes pour le moment sans hypothèse — la question mérite une étude beaucoup plus approfondie.

4. L'impératif, l'infinitif, les participes présents et passés

Nous n'avons pas rajouté les formes de l'impératif, des infinitifs ou des participes à nos tableaux, car celles relevées dans notre corpus et par enquête supplémentaire ne présentent aucun écart par rapport au français standard sur le plan des désinences (mais voir plus loin notre discussion des thèmes verbaux).

Pour ce qui est de l'impératif, nous retrouvons les désinences de la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent (∅) et des deux premières personnes du pluriel ([-õ] et [-e]). Par exemple, nous relevons: [pãs] "pense", [ɛsparõ] "espérons" et [ale] "allez".

Les infinitifs ont partout la désinence en [-r] sauf pour les verbes à thème unique (tel *rester*) qui ont [-e]. Tout comme dans le corpus de D. François, [-r] tend à disparaître en acadien quand il est précédé d'une consonne (par exemple, nous relevons [vãd] pour "vendre" (cinq occurrences), [mɛt] pour "mettre" (six occurrences) et [ɛt] pour "être" (six occurrences).

Il n'y avait qu'une occurrence d'un participe présent dans le corpus — il s'agit en effet d'un gérondif, "en passant" [ã pasã] (Inf. 2. "En passant, il me prenait sous son bras"). Nous avons vérifié la désinence [-ã] par enquête supplémentaire.

Les désinences du participe passé sont [-e] ([rɛst-e]), [-y] ([v(ə)n-y]) et ∅ ([fini]), tout comme en français standard. Nous verrons cependant que les thèmes de certains participes passés présentent des écarts par rapport au français. Certains d'entre eux sont d'ailleurs à considérer comme des amalgames.

2. Les thèmes verbaux

Rappelons que nous considérons comme thème verbal la racine du verbe qui reste quand les désinences temporelles et personnelles lui ont été ôtées. Nous appellerons les variantes combinatoires du thème verbal (elles sont toujours en distribution complémentaire) des *allothèmes*. Les formes qui sont difficilement décomposables en thème et désinence seront appelées des *amalgames*. Nous appellerons *allothème nu* un allothème qui peut paraître dans un contexte où la désinence est ∅ (voir D. François, p. 670).[86]

Nous discuterons des dix verbes présentés dans le Tableau 4 (voir pages 49-51) ainsi que de tous ceux dont les allothèmes présentent des écarts par rapport au français standard selon les occurrences relevées dans le corpus. Nous avons souvent été amené à postuler la forme de certains allothèmes (chaque fois que notre corpus ne nous fournissait pas les données requises) mais nous avons pris soin de vérifier toutes nos hypothèses auprès des informateurs de notre enquête supplémentaire.

Après avoir présenté, pour chaque verbe que nous étudions, les allothèmes et leur distribution en acadien, nous confronterons nos résultats avec ceux fournis par une analyse des données de D. François (p. 669-694).[87] Nous verrons que, plus le verbe tend à être "irrégulier", plus le système des allothèmes de l'acadien tend à devenir économique par

rapport au français. Afin de faciliter la comparaison entre l'acadien et le français standard parlé, nous n'opposerons que les allothèmes des formes verbales qui existent dans les deux systèmes, c'est-à-dire que nous ferons pour la plupart abstraction du passé simple et de l'imparfait du subjonctif. D'ailleurs, l'acadien n'a presque jamais recours à de nouveaux allothèmes devant les désinences de ces deux temps. Cependant, chaque fois que l'acadien utilise un différent allothème que le "français classique" pour l'un ou l'autre de ces temps, nous le signalerons.

(a) Verbes à un thème en acadien

1. *rester*

Rester est en acadien un verbe à thème unique [rɛst]. Le thème est nu aux trois personnes du singulier des présents de l'indicatif et du subjonctif. Nous avons relevé de très nombreuses occurrences d'autres verbes de la même classe (celle des verbes ayant leur infinitif en [-e]) mais aucune ne présente des écarts par rapport au français.

(b) Verbes à deux allothèmes en acadien

1. *finir*

Le verbe *finir* a deux allothèmes nus [fini] et [finis]. La forme [fini] est utilisée comme allothème nu pour l'indicatif présent au singulier, pour l'impératif singulier et pour le participe passé. Elle se manifeste également devant toutes les formes en [-r-]. Nous trouvons ailleurs la forme [finis] — cet allothème est nu à toutes les personnes du subjonctif présent. [finis] sert également à former toutes les personnes du passé simple et de l'imparfait du subjonctif — ceci présente un écart par rapport au français standard "classique".

	acadien	**français**
passé simple	(je) [finisi]	(je) [fini]
imparfait du subjonctif	(je) [finisi]	(je) [finis]

Ces remarques sont basées sur les données de l'enquête supplémentaire. Aucune occurrence de *finir* (ni d'autres verbes de la même classe) à ces deux temps n'était présente dans le corpus.

2. (s') *assir* [asir] (= (s') *asseoir*)[88]

La distribution des deux allothèmes de ce verbe, [asi] et [asiz], sont comme pour *finir*. Voici les occurrences de *s'assir* relevées dans le corpus qui présentent des écarts.

Inf. 5 On s'*assisait* [asizɛ] là et on se contait des histoires.
Inf. 5 Je peux aller m'*assir* [asir] en quelque part...
Inf. 5 J'aime seulement aller à un club, puis m'*assir* [asir], puis parler.

S'assir serait un archaïsme. Dauzat nous apprend que "le XVIe siècle offre des formes, en partie dialectales, de l'indicatif présent *assis, assit* chez les meilleurs écrivains (Rabelais, Montaigne). Ronsard écrit *s'assirent*. (...) Le paradigme *assis*, du XVIe siècle, a été conservé par le peuple à l'impératif (*assis-toi* et *assois-toi*); le participe a même créé le barbarisme vulgaire *assir*, encore peu répandu, mais singulièrement vulgarisé dans son composé *rassir*" (p. 159). Brunot signale *je m'assis, nous nous assisons*, etc. au XVIIe siècle (III, p. 308).

3. *dire*

Dire a deux allothèmes nus [di] et [diz] en acadien. Leur distribution est aussi comme pour les deux allothèmes de *finir*. L'allothème [dit] du français standard (à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif) n'existe pas en acadien. Nous relevons, par exemple, dans le témoignage de l'informateur 6: "*Disez* [dize] bonsoir à l'homme".

Signalons que, tandis que l'informateur de la première génération donne, pour le passé simple et l'imparfait du subjonctif, les formes [di] et [dir], celui de la deuxième génération donne, avec l'allothème "lourd"[89] [diz] plus la désinence [-i], [dizi] et [dizir]. Selon Pascal Poirier, "on entend (...) en Acadie, je lui *disis*, pour je lui *dis*, quoique ce soit *dis* que l'on emploie le plus souvent" (*op. cit.*, p. 67).

4. *lire*

Lire, avec deux allothèmes nus [li] et [liz], ressemble en tous points à *dire*, car il a son participe passé en [li]. Nous relevons dans notre corpus complémentaire:

Inf. 3 Mais que tu l'aies "lit" [li]...
Mais je l'ai déjà "lit" [li].

Donc *lire* n'a que deux allothèmes en acadien là où il y en a trois en français standard ([li], [liz] et [ly]). D'ailleurs il semblerait que les formes du passé simple et de l'imparfait du subjonctif utilisent de nouveau l'allothème "lourd" [liz], car nous relevons, également dans notre corpus complémentaire:

Inf. 8 Je voulais point qu'il *lisit* [lizi] l'anglais.

5. *vendre*

Le verbe *vendre* est aussi un verbe à deux allothèmes nus en acadien, [vɑ̃] et [vɑ̃d]. Tout comme en français, [vɑ̃] n'est utilisé que pour les trois personnes du singulier de l'indicatif présent et pour l'impératif singulier; l'on rencontre [vɑ̃d] (allothème nu du singulier du subjonctif présent et de l'infinitif) partout ailleurs. Aucun écart n'est à signaler en acadien pour *vendre* ni pour d'autres verbes de la même classe.

6. *coudre*

Coudre est un verbe ayant trois allothèmes en français standard, [ku], [kuz] et [kud] mais seulement deux en acadien; [kuz] n'y paraît pas. La distribution des allothèmes [ku] et [kud] est comme pour les allothèmes de *vendre*.

Voici les occurrences de *coudre* dans notre corpus qui présentent des écarts par rapport au français standard.

Inf. 3 Je *coudais* [kudɛ] point pour les autres mais pour la famille (= [kuzɛ]).
Inf. 3 Je *coudais* [kudɛ] trois mois...
Inf. 3 J'ai *coudu* [kudy] pour la famille (= [kuzy]).
Inf. 3 J'ai *coudu* [kudy] pour les...pour la famille.

Selon Foucher, *coudu* est déjà attesté au XVIe siècle (p. 375). Il pourrait donc être considéré comme un archaïsme en acadien.

7. *vivre*

Il s'agit de nouveau d'un verbe ayant deux allothèmes en acadien ([vi], [viv]) et trois en français (les mêmes plus [veky] pour le participe passé). La distribution des deux allothèmes en acadien est comme pour *vendre*. Le participe passé de *vivre* en acadien est *vi* [vi].

Inf. 1 J'avons *vi* [vi] dans un temps qui a eu des gros, gros, gros changes.
Inf. 2 (corpus complémentaire). J'ai *vi* [vi] icitte toute ma vie.

Damourette et Pichon ont recueilli deux occurrences de [vi] participe passé en France: "Pendant des mois on a *vi* dans la cave" (Mme LC, le 16 avril, 1920) et "Ensuite le petit bonhomme il a *vi* très vieux" (Mlle AU, le 10 sept., 1925).[90] Cependant nous n'avons pas trouvé cette forme dans les ouvrages que nous avons consultés ayant trait au français du XVIe et du XVIIe siècles.

8. *rouvrir*

Rouvrir (au sens d'*ouvrir*) a deux allothèmes nus en acadien, [ruvr] et [ruvri]. On

trouve presque partout [ruvr] (il est allothème nu pour les trois personnes du singulier de l'indicatif présent et du subjonctif présent ainsi que pour l'impératif singulier) mais [ruvri] sert à former l'infinitif, se trouve devant les formes en [-r-] et, plus important, est la forme du participe passé. Il faut dire [ruvɛr] en français standard, donc il y a écart. Nous relevons chez l'informateur 7: "Elle en a *rouvri* [ruvri] trois bales". Dans le corpus complémentaire nous trouvons le même écart pour un autre verbe de la même classe, *couvrir*.

Inf. 2 La mer a *couvri* [kuvri] ça.

Etant donné que le participe passé de *finir* [finir] est *fini* [fini], l'on peut penser que les participes passés [ruvri] et [kuvri] ont été formés par analogie avec les verbes de la classe de *finir*. Nous ne savons pas si ce sont des archaïsmes; nous n'avons pas trouvé ces formes au cours de nos recherches historiques.

(c) Verbes à trois allothèmes en acadien

1. *dormir*

Dormir est un verbe à trois allothèmes, [dɔr], [dɔrm] et [dɔrmi] en acadien et en français. [dɔr] est un allothème nu à toutes les personnes du singulier de l'indicatif présent et à l'impératif singulier. Nous trouvons [dɔrm] ailleurs (à l'état nu au singulier du subjonctif présent) sauf devant les formes en [-r-] et au participe passé où l'allothème [dɔrmi] se manifeste. *Dormir* et les autres verbes de cette classe (i.e. *partir, sortir*) se conjuguent de la même façon en acadien et en français — aucun écart n'est à signaler.

2. *mourir*

Mourir présente trois allothèmes en acadien — [mur], [muri] et [mɔr]. [mur], allothème nu aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent et du subjonctif présent (cf. [mœr] en français standard) se retrouve partout sauf devant le [-r] de l'infinitif et au participe passé où nous avons [muri]. Il y a une deuxième forme du participe passé, [mɔr], qui est également celle du français standard. Comme nous avons déjà vu, [muri] est le participe passé en acadien quand *mourir* se conjugue avec *avoir*, [mɔr] quand il se conjugue avec *être*. Nous avons relevé trois occurrences du participe passé [muri] dans le corpus.

Inf. 3 Avant qu'elle ait *mouri* [muri], là,...

Inf. 4 Le nom Bastarache par icitte a *mouri* [muri]...

Inf. 4 Puis il a *mouri* [muri] à soixante et seize.

(Il y avait encore deux autres occurrences de [muri] comme participe passé dans le corpus complémentaire).

Selon Fouché, on trouvait non *mouri* mais *mouru* comme participe passé de *mourir* au XVIe siècle (p. 373). Nous postulons une autre formation par analogie:

finir	[finir]	*fini*	[fini]
mourir	[murir]	*mouri*	[muri]

3. *mettre*

Mettre en acadien et en français ont les trois allothèmes [mɛ], [mɛt] et [mi]. [mɛ] et [mɛt] sont répartis comme les allothèmes de *vendre* et [mi] est la forme du participe passé. Cependant, tout comme pour *finir* et *lire*, c'est l'allothème lourd [mɛt] qui sert à la formation du passé simple et de l'imparfait du subjonctif en acadien.

Inf. 4 Fallait que tu *mettis* [mɛti] ça à bouillir...
(= [mis] en français).

Inf. 4 Fallait que tu *remettis* [rəmɛti] ça, là,...
(= [rəmis] en français).

Ce sont les seuls écarts intéressant *(re)mettre* que nous relevons dans le corpus.

4. *boire*

Boire a trois allothèmes en acadien — [bwɑ], [bwɛv] et [by]. Le [byv-] du français standard ne se rencontre pas en acadien. [bwɑ], allothème nu au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif singulier, s'emploie aussi devant les formes en [-r-]. Ailleurs l'on retrouve [bwɛv] (allothème nu des trois personnes du singulier du subjonctif présent) sauf pour l'allothème spécial [by] du participe passé. Le seul écart que nous relevons provient du corpus complémentaire:

Inf. 5 On *boivait* [bwɛ vɛ] ça... (= [byvɛ]).

D'après Brunot, les formes de *boire* étaient très instables au XVIe siècle. Là, par exemple, où l'on dirait *buvant* en français standard, Ronsard disait *boivant* (II, p. 351).

Quant à la prononciation [bwɛv] plutôt que [bwɑv], il semblerait que ce soit la consonne suivante qui conditionne le changement [wɑ] → [wɛ]. (Voir également ci-dessous, pour le verbe *voir*, l'alternance [wɑ] — [wɛj]). Cependant, les infinitifs de ces verbes sont [bwɑr] et [wɑr]. Ceci est quelque peu surprenant, étant donné que l'on prononçait "boire" [bwɛr] jusqu'au XVIIe siècle en France.

5. *voir*

La combinaison [v + w] ne semble pas exister en acadien — du moins nous ne l'avons rencontrée nulle part dans notre corpus.[91] Les trois allothèmes de *voir* sont [wɑ], [wɛj] et [vy]. Leur distribution est celle des allothèmes de *boire*. Le principal écart ici concerne le futur et le conditionnel — l'allothème du français est [vɛ-], celui de l'acadien est [wɑ]. Nous relevons:

Inf. 2 Non, on *'oira* [wɑra] à ça.

et dans le corpus complémentaire:

Inf. 8 Ça, c'est de quoi que les jeunes *'oiront* [wɑrõ] jamais.

Une fois de plus l'acadien réalise une économie, car en français standard *voir* a quatre allothèmes — [vwɑ], [vwɑj-], [vɛ-] et [vy]. Et une fois de plus aussi, l'explication de l'écart est probablement historique. Gougenheim dit qu'au XVIe siècle, "*voir* a très souvent des formes nouvelles, qui n'ont pas subsisté, du type *voirai*..." (p. 117). Brunot confirme qu'à cette époque, le futur de *voir* "donne matière à hésitations" (II, p. 351).

6. *tiendre* [t ʃɛ̃ d] (*tenir*)

Le verbe que nous écrivons "tiendre" — Lucci l'appelle le "modèle populaire" de *tenir* (p. 88) — a le sens de *tenir* et présente de nombreuses ressemblances formelles avec ce lexème. La palatalisation de [t] + [j] en [tʃ] est très fréquente en acadien (voir de nouveau Lucci, p. 88). Il est intéressant de constater qu'en français standard, "à la première consonne près, *tenir* et *venir* présentent des formes identiques" (D. François, p. 682). En acadien *venir* est un verbe à cinq allothèmes (voir ci-dessous); *tiendre* n'en a que trois.

Les allothèmes de *tiendre* sont [tʃɛ̃], [tʃɛn] et [tʃɛ̃ d]. [tʃɛ̃] est l'allothème des trois personnes du singulier de l'indicatif présent, de l'impératif singulier ainsi que la forme du participe passé. L'on trouve [tʃɛ̃ d], la forme de l'infinitif, devant les formes en [-r-] et [tʃɛn] partout ailleurs. Nous avons relevé les occurrences suivantes où il y a écart:

Inf. 2 On a *tiens* [tʃɛ̃] la garde, là, ... (= [t(ə)ny]).
Inf. 2 Après ça, j'ai *tiens* [tʃɛ̃] un travail ...
Inf. 4 (corpus complémentaire). J'ai *tiens* [tʃɛ̃] le shop ...
Inf. 4 (corpus complémentaire). J'ai commencé à *tiendre* [tʃɛ̃ d] le shop ... (= [t(ə)nir]).

Brunot (II, p. 367) et Gougenheim (p. 120) signalent le participe passé *tins* au XVIe siècle. Voici peut-être l'origine, en tenant compte de la palatalisation subséquente, du participe passé en [tʃɛ̃], et, par analogie, de l'infinitif [tʃɛ̃ d].

(d) Verbes à quatre allothèmes en acadien

1. *aller*

Les quatre allothèmes du verbe *aller* sont, en acadien, [va], [v-], [al] et [i-]. L'amalgame [va] se manifeste aux personnes 1, 2 et 3 du singulier de l'indicatif présent et à l'impératif singulier (cf. je *vais* [v ɛ] en français). [v-] apparaît à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent [võ][92] (six occurrences — une chez l'informateur 2 et cinq chez l'informateur 8). Mais nous relevons aussi deux occurrences de *allont* [alõ] dans le corpus complémentaire.

Inf. 4 Après la danse ils *allont* [alõ] à Yarmouth.

Inf. 11 Ils *allont* [alõ] à Halifax demain.

Les informateurs de l'enquête supplémentaire ont dit qu'on utilise les deux formes [võ] et [alõ] mais qu'*allont* est "plus acadien". On rencontre [al] partout ailleurs (à l'état nu à toutes les personnes du singulier du subjonctif présent — cf. [aj] en français) sauf devant les formes en [-r-] où le quatrième allothème [i-] est utilisé. La forme du participe passé [ale] n'est attesté que dans les deux occurrences d'"enaller" déjà signalées. Les informateurs de l'enquête supplémentaire ont dit catégoriquement qu'on dit "j'ai été" et jamais "j'ai allé" en acadien.

Nous relevons treize occurrences de je *vas* [va] chez cinq informateurs différents. Par exemple:

Inf. 1 Je *vas* [va] rester icitte.

Inf. 8 Quand ce que je *vas* [va] voir mon père ...

Il y avait également quatre occurrences de la forme [al] au subjonctif chez deux informateurs différents.

Inf. 6 C'est pas utile que j'y *alle* [al].

Inf. 8 Faut que j'*alle* [al] tirer la vache.

Ces deux écarts sont probablement des archaïsmes. Dauzat (p. 174) et Brunot (III, p. 317) citent des emplois de je *vas* au XVIe et au XVIIe siècles. *Alle* pour le subjonctif est attesté au XVIe siècle par Brunot (II, p. 358). Damourette et Pichon le signale dans un corpus recueilli en France en 1931 (*op. cit.*, t. 3, p. 93).

2. *faire*

Faire a quatre allothèmes en acadien — [fɛ], [fɛz], [f(ə)z-] et [f(ə)-]. (En plus l'infinitif [fɛr] se réalise souvent [far]. Nous ne considérons pas [fa-] comme un cinquième allothème car cette réalisation n'est pas entièrement systématique. Voir à ce sujet nos remarques de phonétique dans l'Appendice B). Les allothèmes [fɛ] et [fɛz] se manifestent tous deux à l'état nu, le premier pour le singulier de l'indicatif présent et de l'impératif (c'est également la forme du participe passé), le deuxième pour les trois personnes du singulier du subjonctif présent. D'ailleurs [fɛz] est également l'allothème de toutes les personnes du pluriel du subjonctif présent (cf. [fas] en français standard). [f(ə)-] est utilisé devant les formes en [-r-] et [f(ə)z-] partout ailleurs.

Nous relevons deux occurrences de [fõ] (chez les informateurs 4 et 7) et une occurrence de [fəzõ] (chez l'informateur 7) pour la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent. Les deux informateurs de l'enquête supplémentaire ont donné [fəzõ] mais ils ont convenu que [fõ] peut aussi se dire. (Rappelons-nous [võ] et [alõ]). Les allothèmes [fɛt] et [fas] du français standard n'existent pas en acadien.

Voici les écarts que nous relevons dans notre corpus.

Inf. 10 (corpus complémentaire). Vous *faisez* [fəze] ça tous les jours? (= [fɛt]).

Inf. 7 Puis ils *faisont* [fəzõ] rinque d'arriver de Cape Cod (= [fõ]). Nous avons relevé trois autres occurrences de [fəzõ] à la troisième personne du pluriel dans le corpus complémentaire.

Inf. 3 Je peux sortir pour trente jours c't été mais qu'il *faise* [fɛz] beau (= [fas]).

Inf. 4 Faut que vous le *refaisiez* [rəfɛzje] mieux que ça (= [r(ə)fasje]).

3. *falloir*

Les allothèmes du lexème *falloir*, qui n'a d'emplois qu'à la troisième personne du singulier, sont [fo], [fud-], [falwɑ-] et [ful-]. [fo], allothème nu, apparaît aux présents de l'indicatif et du subjonctif. (Il n'y a pas d'impératif pour ce verbe). [fud-] est utilisé devant les formes en [-r-] mais l'infinitif a un allothème spécial [falwɑ-]. [ful-] est l'allothème de l'imparfait de l'indicatif [fulɛ] et du participe passé [fuly]. Mis à part les formes ayant la voyelle [u], [*ful*-] et [*fud*-], là où le français a [a] ([*fal*-]) ou [o] ([*fod*-]), il faut noter que le cinquième allothème du français, [faj], qui est la forme du subjonctif présent, ne paraît pas en acadien — [fo] est la forme des deux présents. Nous avons dégagé la forme du subjonctif par enquête — il n'y en avait pas d'occurrences dans le corpus. Nous avons relevé 22 occurrences de [fulɛ] (cinq informateurs différents) et une occurrences de [fuly] (chez l'informateur 3).

4. *vouloir*

Nous n'avons pas relevé d'écarts intéressant le lexème *vouloir* dans notre corpus mais, étant donné que c'est un verbe très "irrégulier" en français, nous avons été curieux d'en connaître toutes ses formes en acadien. L'informateur 11 a bien voulu nous les fournir au moment de l'enquête supplémentaire. *Vouloir* est un verbe à six allothèmes en français standard — [vø], [vœl], [vul-], [vœj], [vud-] et [vulwɑ-]. Les allothèmes [vœl] et [vœj] ne paraissent pas en acadien — [vul] les remplace partout où on les trouve en français. Autrement *vouloir* se conjugue de la même manière en acadien et en français standard.

(e) Verbes à cinq allothèmes en acadien

1. *venir*[93]

Venir est un verbe à cinq allothèmes en acadien et en français standard. Deux des allothèmes sont identiques — [v(ə)n-], qu'on retrouve en acadien aux trois personnes du pluriel de l'indicatif présent, au pluriel de l'impératif, au singulier de l'imparfait de l'indicatif et aux participes présent et passé, et [v(ə)ni-] qui est l'allothème de l'infinitif. Les trois autres allothèmes sont identiques à une différence près — le [j] qui se manifeste en français [vj ɛ̃], [vjɛn] et [vjɛ̃d] est normalement absent en acadien; nous relevons [vɛ̃], [vɛn] et [vɛ̃d-]. (Cependant nous relevons une occurrence de "il vient" [vjɛ̃] chez l'informateur 8 et une occurrence de "jusqu'à tant qu'on vienne" [vjɛn] chez l'informateur 1. Nous ne pouvons qu'attribuer ces occurrences à l'influence du français standard). La répartition de [vɛ̃], [vɛn] et [vɛ̃d-] est la suivante en acadien: [vɛ̃] est l'allothème nu des trois personnes du singulier de l'indicatif présent et de l'impératif singulier, [vɛn] est l'allothème de toutes les personnes du subjonctif présent (il est nu aux trois personnes du singulier) et des trois personnes du pluriel de l'indicatif imparfait, et [vɛ̃d-] est l'allothème utilisé devant les formes en [-r-].

Nous ne considérons pas comme un sixième allothème la forme [vɔn] car c'est une simple variante de [vɛ̃] qui paraît surtout quand l'allothème [vɛ̃] est suivi d'une pause. (Voir nos remarques de phonétique dans l'Appendice B, section 1(a)). Par exemple:

Inf. 5 Je vas peut-être travailler là l'année qui "*vonne*" [vɔn].

En plus, il semble y avoir hésitation pour ce qui est des formes du passé simple et de l'imparfait du subjonctif. Nous avons relevé sept occurrences de l'allothème [vɛ̃] dont six chez les informateurs 3 et 4, donc de la première génération. Par exemple:

Inf. 3 Le premier coup qu'il *vint* [vɛ̃] chez moi ...

Inf. 3 J'arais une petite job, là, que j'aimerais que vous *vinrent* [vɛ̃r] faire.

Mais dans l'enquête supplémentaire nous relevons partout, chez l'informateur de la deuxième génération, les formes en [v(ə)ni] (par exemple je *venis* [vni]). Rappelons-nous je *disis* [dizi], je *lisis* [lizi], etc. Sans doute faudrait-il y voir une tendance à la simplification par analogie du système désinentiel — nous retrouvons la désinence en [-i] que nous avons déjà signalée comme étant la seule désinence vivante en acadien pour ces deux temps.

Pour terminer notre analyse du lexème *venir*, voici quelques occurrences d'écarts relevés dans le corpus qui intéressent ses allothèmes.

Inf. 8 Je crois qu'elle *vint* [v ɛ̃] de Montréal.
Inf. 4 Mais des fois je vois des Bastarache qui *venont* [vnõ] du New Brunswick.
Inf. 6 Faut qu'il *venne* [v ɛ n] demain.
Inf. 6 Puis ils disiont, "*Vindras* [v ɛ̃ dra] -tu chanter?
Inf. 8 Ça s'en *vindra* [v ɛ̃ dra].

2. *savoir*

Savoir est un verbe à cinq allothèmes en acadien — [se], [sav], [sa-], [sawɑ-] et [sy]. [se] est la forme des trois personnes du singulier de l'indicatif présent. [sa-] se trouve devant [-r-] (= [sɔ-] en français). [sawɑ-] est l'allothème de l'infinitif, [sy] celui du participe passé. L'on retrouve [sav] partout ailleurs. (En français standard [saʃ] est l'allothème pour toutes les personnes du subjonctif et de l'impératif ainsi que pour le participe présent — l'on ne rencontre pas cette forme en acadien).

Nous relevons deux occurrences de l'allothème [sa-] dans le corpus:

Inf. 6 Et puis elle *sara* [sara] point quoi ce tu dis.
Inf. 7 Moi, j'sais pas si je la *sarais* [sar ɛ].

Dans le corpus complémentaire nous relevons l'écart suivant:

Inf. 8 Je veux qu'ils *savent* [sav] les trois langues.

Selon Damourette et Pichon (*op. cit.*, t. 3, p. 90), les formes du subjonctif en [sav] se retrouvent en France dans la langue "vulgaire".

3. *pouvoir*

Les allothèmes de *pouvoir*, [p ø], [puv], [pu-], [puwɑ-] et [py], ont exactement la même distribution que les cinq allothèmes de *savoir*. [p œv] et [p ɥis] ne se rencontrent pas en acadien. C'est donc à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent et à toutes les personnes du subjonctif présent que l'acadien présente des écarts par rapport au français standard. Nous n'avons pas relevé d'occurrences de ces écarts dans le corpus; ces formes ont été recueillies au moment de l'enquête supplémentaire.

(f) Verbe à six allothèmes en acadien

être

Les six allothèmes d'*être* en acadien sont [ʃy], [e], [ɛt], [s ɛ(j)], [et-] et [s(ə)-]; les quatre premiers sont des amalgames. [ʃy] ("je suis") ne paraît qu'à la première personne du singulier, [e] à la deuxième et à la troisième personne du singulier et [ɛt] à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent. [s(ə)-] est suivi de la désinence [-õ] non seulement à la troisième mais à la première personne du pluriel de ce temps (l'on retrouve [sɔm] à la première personne du pluriel en français standard) et se trouve également devant les formes en [-r-]. [sɛ (j)] est l'allothème de toutes les personnes du subjonctif présent et se manifeste à l'état nu aux trois personnes du singulier (cf. [swɑ] en français). [et-] sert à former l'imparfait et les participes présent et passé.

Quant aux écarts, nous relevons deux occurrences de "je sons" [sõ] dans le corpus complémentaire.

Inf. 6 Je *sons* [sõ] dans l'Union ...
Inf. 9 Juste à présent, je *sons* [sõ] icitte.

Dauzat (p. 172) dit qu'au pluriel, "l'ancien français offre, à la première personne, l'archaïsme rare *sons*".

Le corpus nous fournit quatre occurrences de [s ɛ(j)].

Inf. 1 Que ça *seye* [sɛ j] une partie de cartes ou que ça *seye* un concert ou que ça *seye* un banquet, elle y va.
Inf. 3 Mais que vous *seyez* [s ɛ je] enallé là ...

(g) Verbe à sept allothèmes en acadien

avoir

Le verbe-auxiliaire *avoir*, le seul à présenter sept allothèmes en acadien, en a quatre à l'indicatif présent. Trois d'entre eux sont des amalgames — [e] à la première personne du singulier, [a] aux deuxième et troisième personnes du singulier et [õ] aux première et troisième personnes du pluriel. [av-] peut également se trouver à toutes les personnes du pluriel de l'indicatif présent. [e] se retrouve au singulier du subjonctif présent et à l'impératif singulier, [a] s'emploie devant les formes en [-r-] (l'on y rencontre [ɔ-] en français) et [av-] est l'allothème des formes de l'imparfait. [ɛ(j)] se manifeste à toutes les personnes du pluriel du subjonctif présent ainsi qu'au participe présent. [awɑ-] est l'allothème de l'infinitif en [-r] et [y] la forme du participe passé. (Cependant, contre 20 occurrences du participe passé [y] chez sept informateurs différents, nous relevons chez l'informateur 3 deux occurrences de [ey] — "j'ai toujours *eu* [ey] du "bad luck"..." et "il avait *eu* [ey] un "blood poison"..."). En plus, les formes du passé simple et de l'imparfait du subjonctif sont soit en [y] soit en [ey] — voir le Tableau 4, p. 49.

Les deux principaux écarts sont donc l'hésitation entre [õ] et [avõ] aux première et troisième personnes du pluriel de l'indicatif présent et [a] devant les formes en [-r-].

Aux personnes 1 et 3 du pluriel de l'indicatif présent, il s'agit d'emplois d'*avoir* auxiliaire sauf pour une occurrence "normale" du verbe [õ] à la troisième personne. A la première personne nous relevons sept occurrences de j'*ons* [õ] chez deux informateurs différents contre quinze occurrences de [avõ] chez six informateurs différents. A la troisième personne c'est [õ] qui l'emporte — 18 occurrences chez cinq informateurs différents contre onze occurrences de "ils *avont*" [avõ], également chez cinq informateurs différents. Si c'est donc l'allothème "normal" qui est plus fréquent chez les deux personnes, nous relevons néanmoins en tout 18 occurrences qui font écart (34,9% des occurrences totales). "J'*ons* serait un archaïsme — Brunot (II, p. 335) note des emplois de cette forme au XVIe siècle. Voici quelques occurrences de "j'*ons*" et de "ils *avont*" relevées dans le corpus.

Inf. 2 J'*ons* eu cinq enfants.
Inf. 3 Quand ce que j'*ons* ben fini ...
Inf. 1 Ils m'*avont* remplacé ...
Inf. 7 Mais ils *avont* eu beau ...

Signalons enfin que toutes les occurrences de "j'*ons*" se trouvaient chez les informateurs de la première génération ainsi que neuf sur onze des occurrences de "ils *avont*". Cet écart est peut-être donc en train de se perdre.

Pour ce qui est des écarts intéressant [a]+ [-r-] nous en relevons 19 occurrences dans le corpus réparties entre cinq informateurs. En voici quelques-unes:

Inf. 2 Ç'*arait* [arɛ] été difficile de recontinuer.
Inf. 3 J'*arai* [are] quatre-vingt-neuf le trois d'avril.
Inf. 7 Si j'avais su, j'*arais* [arɛ] cherché des chansons.
Inf. 8 Mais autre que ça, y en *ara* [ara] plus.

Cet écart est à rapprocher de l'allothème [sa-] de *savoir*. Nous postulons un autre archaïsme. Dauzat fait état des futurs *arai* et *sarai* au XVIe siècle (p. 160).

(h) Bilan

Le Tableau 10 qui suit résume et compare la distribution en acadien et en français standard des allothèmes des 24 verbes que nous venons d'analyser.

Par ce tableau comparatif des deux systèmes, nous voyons que l'acadien réalise une belle économie sur le plan des allothèmes des verbes — pour 24 verbes, nous retrouvons 79 allothèmes en acadien contre 103 en français, soit une économie de 23,3%. Nous postulons que cette économie se réalise sans nuire du tout aux besoins de différenciation que reflètent les deux systèmes de morphologie verbale; en effet aucune ambiguïté n'apparaît à l'intérieur

TABLEAU 10

Les allothèmes

Lexème	Acadien	Tot.	Français	Tot.
rester	[rɛst]	1	[rɛst]	1
finir	[fini] [finis]	2	[fini] [finis]	2
(s')asseoir (s')assir	[asi] [asiz]	2	[aswɑ] [aswɑj-] [asi]	3
dire	[di] [diz]	2	[di] [diz] [dit]	3
lire	[li] [liz]	2	[li] [liz] [ly]	3
vendre	[vɑ̃] [vɑ̃d]	2	[vɑ̃] [vɑ̃d]	2
coudre	[ku] [kud]	2	[ku] [kuz] [kud-]	3
vivre	[vi] [viv]	2	[vi] [viv] [veky]	3
rouvrir	[ruvr] [ruvri]	2	[ruvr] [ruvri-] [ruvɛr]	3
dormir	[dɔr] [dɔrm] [dɔrmi]	3	[dɔr] [dɔrm] [dɔrmi]	3
mourir	[mur] [muri] [mɔr]	3	[mær] [mur-] [muri-] [mɔr]	4
mettre	[mɛ] [mɛt] [mi]	3	[mɛ] [mɛt] [mi]	3
boire	[bwɑ] [bwɛv] [by]	3	[bwɑ] [bwɑv] [byr-] [by]	4
voir	[wɑ] [wɛj] [vy]	3	[vwɑ] [vwɛj-] [vɛ] [vy]	4
tenir tiendre	[tʃɛ̃] [tʃɛn] [tʃɛ̃d]	3	[tjɛ̃] [tjɛn] [t(ə)n-] [tjɛ̃d-] [t(ə)ni-]	5
aller	[va] [al] [v-] [i-]	4	[vɛ] [va] [võ] [al-] [aj] [i-]	6
faire	[fɛ] [f(ə)z-] [fɛz] [f(ə)-]	4	[fɛ] [fɛt] [fõ] [f(ə)z] [fas] [f(ə)-]	6
falloir	[fo] [ful-] [fud-] [falwɑ-]	4	[fo] [faj] [fal-] [fod-] [falwɑ-]	5
vouloir	[vø] [vul] [vud-] [vulwɑ]	4	[vø] [vœ] [vul-] [vœj] [vud-] [vulwɑ-]	6
venir	[vɛ̃/vɔn] [v(ə)n-] [vɛn] [vɛ̃d-] [v(ə)ni-]	5	[vjɛ̃] [vjɛn] [v(ə)n-] [vjɛ̃d-] [v(ə)ni-]	5
savoir	[se] [sav] [sa-] [sawɑ-] [sy]	5	[sɛ] [sav] [saʃ] [sɔ-] [savwɑ] [sy]	6
pouvoir	[pø] [puv] [pu-] [puwɑ-] [py]	5	[pø] [pœv] [puv-] [pɥis] [pu-] [puvwɑ-] [py]	7
être	[ʃy] [e] [ɛt] [sɛ(j)] [et-] [s(ə)-]	6	[sɥi] [ɛ] [sɔm] [ɛt] [sõ] [swɑ] [et-] [s(ə)-]	8
avoir	[e] [a] [av-] [õ] [ɛ(j)-] [awɑ-] [y/ey]	7	[ɛ] [a] [av-] [õ] [ɛj] [ɔ-] [avwɑ-] [y]	8
		79		103

du système de l'acadien. L'on remarquera que cette économie est le plus souvent réalisée aux présents de l'indicatif et du subjonctif ou aux participes passés où le français standard tend à être nettement plus "irrégulier" que l'acadien.

Quoique nous ayons suggéré que certains écarts dans le système des désinences et des allothèmes verbaux de l'acadien proviennent d'archaïsmes, il faudrait surtout y voir une tendance à la simplification par analogie. Frei signale souvent la même tendance en "français avancé".

3. Les préfixes *r(e)-* et *dé-*

Pour terminer cette analyse de la morphologie verbale de l'acadien, nous ferons état de deux écarts qui intéressent les préfixes.

(a) r(e)-

L'acadien semble pouvoir, pour exprimer le sens de "faire quelque chose de nouveau", placer le préfixe *re-* devant certains lexèmes verbaux qui ne l'admettraient pas en français standard. En voici trois exemples.

Inf. 8 Puis y en a trop qui s'en vont en dehors et puis qui *rarrivent* [rariv] avec tous les "dit-ons" de Toronto.

Inf. 2 Quand ce que onze heures approchait, ç'arait été difficile de *recontinuer* [rkõtinɥe] (une autre occurrence chez le même informateur).

Inf. 4 (corpus complémentaire). Ils aimont point ça; ça fait qu'ils l'avont *rabandonné* [rabɑ̃dune].

Nous postulons donc que l'acadien fait un plus grand emploi du préfixe *re-* que le français standard.

(b) dé-

Enfin, signalons la combinatoire d'un préfixe français, *dé-* [de,] avec une racine empruntée de l'anglais.

Inf. 7 Ils ont "*dépacké*" [depæke] toute l'après-midi (quatre autres occurrences chez le même informateur). Le sens est "déballer".

Inf. 9 (corpus complémentaire). Ils ont "*dépluggé*" [deplʌge] ça. Le sens est "débrancher".

Les lexèmes anglais sont "to pack" et "to plug". Pour exprimer le même sens en anglais, on utiliserait, non pas le préfixe anglais *de-* [di] mais *un-* [ʌn] ("to *un*pack", "to *un*plug").

D) Les adverbiaux

1. Les occurrences des adverbiaux

Pour terminer notre analyse du syntagme verbal nous ferons état de quelques écarts intéressant les adverbiaux. Nous entendrons par *adverbiaux* des syntagmes figés qui dépendent de V. Ce sont en quelque sorte des adjectifs verbaux. La grammaire traditionnelle parle d'adverbes de temps, de lieu, de manière, etc. Nous préférons ne pas utiliser le terme "adverbe" qui prête souvent à confusion; plusieurs adverbes de la grammaire traditionnelle ne dépendent pas de V. Par exemple, les "adverbes de quantité" tels "*trop de* vin" seraient plutôt à classer parmi les déterminants du nom (Dubois et Dubois-Charlier les appellent des "quantitatifs relatifs" et les classent parmi les pré-articles — voir Dubois et Dubois-Charlier, p. 50). D'autres "adverbes" peuvent déterminer des adjectifs ou des adverbiaux — par exemple, *plus* grand, *moins* vite. Insistons donc sur le fait que les adverbiaux dont nous discuterons ici dépendent toujours de V et font ainsi partie du syntagme verbal — ils y sont toujours facultatifs. (Nous parlerons plus loin des *circonstants* qui sont des syntagmes adverbiaux figés ayant la valeur de substitut d'un SP circonstanciel. Nous verrons qu'ils peuvent dépendre soit de P soit de V. Ceci veut dire que tout circonstant peut fonctionner

comme adverbial, mais l'inverse ne serait pas vrai). Nous ne relevons que quatre adverbiaux dans notre corpus qui présentent des écarts par rapport au français standard.

(a) *rinque* [r ɛ̃ k(ə)]

Rinque a le sens de "seulement" dans notre corpus. Il y avait cinq occurrences chez quatre informateurs différents où *rinque* était adverbial. Par exemple:

Inf. 1 Et puis, l'électricité a *rinque* venu icitte dans 1928.
Inf. 4 Non, j'étais *rinque* dans le grade quatre...
Inf. 7 Puis ils faisont *rinque* d'arriver.

Rinque provient probablement de *(ne) ...rien que* qui a le même sens en français. Brunot remarque qu'au XVIIe siècle, "*ne...que* était souvent accompagné de *rien*: "vous ne faites *rien que* causer" comme on dit aujourd'hui encore dans la langue populaire" (III, p. 523). Tout comme *bien* [bjɛ̃] se prononce [bɛ̃] et *vient* [vjɛ̃] se prononce *vint* [v ɛ̃] en acadien, *rien que* [rjɛ̃ k(ə)] serait devenu *rinque* [r ɛ̃ k(ə)].

(b) *à mort*

Nous relevons deux occurrences de l'adverbial *à mort* chez le même informateur. Le sens est "beaucoup", "énormément".

Inf. 7 Puis sa femme, elle aimerait *à mort* de venir travailler là.
Inf. 7 Ils ont eu beau ("ils se sont amusés") *à mort.*

Il s'agirait sans doute d'un autre archaïsme. Le *Grand Larousse de la langue française* indique qu'*à mort* au sens de "extrêmement" est attesté au XIIIe siècle dans la *Chronique de Rains*, puis donne l'exemple suivant: "Excellent travailleur deux jours, il se saoulait *à mort* le troisième" (Gide).

(c) *much* [m ʌ tʃ]

L'adverbial *much* est un emprunt de l'anglais. Il a également le sens de "beaucoup". Nous avons relevé deux occurrences dans le corpus et une autre dans le corpus complémentaire.

Inf. 6 (Ça dansait un peu?) Mais point *much.*
Inf. 6 Je suis pas *much* un chasseur.
Inf. 3 (corpus complémentaire). Je connais pas *much* le monde icitte.

Notons que cet adverbial vient toujours après *pas* ou *point* dans nos exemples. En anglais aussi, on utilise *much* surtout après un élément de négation. Comparons la traduction en anglais des deux phrases suivantes:

français	*anglais*
Je chante *beaucoup*	I sing *a lot.*
Je ne chante pas *beaucoup.*	I don't sing *much.*

"I sing *much*" est impossible en anglais, et nous postulons que l'on ne dirait pas "je chante *much*" en acadien. D'ailleurs, chez l'informateur 3, celui qui a dit: "Je connais pas *much* le monde icitte", nous avons en effet relevé: "Je chante *beaucoup* et je ris *beaucoup*".

(d) *tout* [tut] (au sens de "complètement")

L'écart ici est purement morphologique. L'adverbial *tout* (ainsi que le pronom *tout*[94]) se réalise [tut] en acadien. Nous avons relevé quatre occurrences de l'adverbial *tout* chez l'informateur 3. Par exemple:

Inf. 3 Ils aviont *tout* [tut] louté (= enlevé) le sang qu'il avait dans lui.
Inf. 3 Il a *tout* fallu que j'aie quitté ça.

2. Bilan

Nous n'avons relevé donc en tout que treize occurrences d'adverbiaux qui ne sont pas conformes aux normes du français standard, réparties entre quatre écarts différents. Mais rappelons-nous que les circonstants que nous analyserons plus loin peuvent avoir des emplois adverbiaux, c'est-à-dire qu'ils peuvent dépendre soit de P soit de V.

Adverbiaux non conformes aux normes du français standard	Fréquence	Répartition
rinque	5	4
tout	4	1
à mort	2	1
much	2	1

NOTES

[1] Cité dans Ruwet, *Introduction à la grammaire générative*, p. 35. Voir toute la discussion de Ruwet sur le concept de grammaticalité, pp. 35-41.

[2] N. Chomsky, *Questions de sémantique*, p. 224. Chomsky rappelle dans le même ouvrage (p. 151) que "Lakoff soutient que l'innovation sans doute la plus fondamentale de la grammaire générative est l'affirmation que les représentations sémantiques et les indicateurs syntagmatiques de la syntaxe constituent des objets formels du même type, et qu'il n'existe pas de règles de projection (d'interprétation) mais seulement des transformations grammaticales".

[3] Là où nous parlons de SP de temps, de lieu et de manière, Pottier parle des domaines temporels, spatiaux et notionnels (p. 111).

[4] Dans nos exemples, nous pensons toujours au verbe *rester* qui a le sens de "demeurer dans l'état de".

[5] Pour déterminer les constructions de base des verbes présentant des écarts, nous avons surtout consulté avec profit Gross et Le Goffic et McBride.

[6] Pour chaque énoncé, nous soulignons les éléments qui en constituent l'écart intersyntagmatique qui retient notre attention.

[7] Bien que nous n'ayons relevé aucune occurrence de *pendant* dans notre corpus, l'expression de la durée sans préposition est tout aussi possible en acadien qu'en français standard. Nous relevons, par exemple, chez l'informateur 1: "J'avions été *trente-cinq jours* sans voir la terre".

[8] L'on dirait sans doute *je suis resté* plutôt que *j'ai été* en français standard.

[9] Frei remarque que: "La langue écrite, sous l'action du besoin de clarté, tend à exprimer les diverses corrélations au moyen de procédés explicites: *parce que, puisque, pour que* (...) etc. La tendance populaire, au contraire, est de remplacer tous ces signes par un instrument unique, le corrélatif générique *que*" (p. 154).

[10] Pour Pottier, il s'agit ici, non pas de la "voix active" avec au moins deux actants, mais de la "voix attributive" (pp. 109-117). Pour les SN de cette catégorie, en effet, il y aura toujours identité entre le nom du SN du groupe verbal et celui du SN sujet. Par exemple, dans "Jean deviendra *un excellent médecin*" il n'y a qu'un seul actant. Dans "j'ai consulté *un médecin*", il y en a deux. Nous retrouvons avec le dernier exemple la voix active et, dans notre analyse du groupe verbal, la catégorie 4, GV → V + SN.

[11] *Devenir* ne se réécrit jamais V + SA dans notre corpus. Mais il y a tout de même eu des occurrences de *devenir* — voir la rubrique V + SP (b). Elles aussi, elles constituent des écarts!

[12] J. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, p. 65. Le même emploi de *venir* existe en occitan. (Monsieur Georges Maurand, communication personnelle).

[13] Nous pensons ici à la syntaxe et non pas à la morphologie.

[14] Dans l'exemple suivant donné par Frei, l'on remarquera que l'adjectif est encore présent. "Quand on dit... Ça *fera* une excellente ménagère, on remplace le verbe *devenir* (qui marque par opposition au verbe *être* le développement du rapport d'inhérence dans le temps) par un verbe de relation" (p. 254). "Ça fera une ménagère" nous semble toujours impossible en français.

[15] Nous appelons compléments circonstanciels, en ayant recours à des critères à la fois formels et sémantiques, des SP de temps, de lieu ou de manière qui ne sont pas intégrés à la structure de base minimale et obligatoire de la phrase.

[16] Nous relevons par exemple dans Lerond, *op. cit.*, p. 87: "...quand on *travaille sur* un patois auquel on n'est pas accoutumé".

[17] *Chez* se réalise presque toujours [sy] en acadien.

[18] Selon Gross, avec le verbe *aller*, "le complément en *à* peut être "humain" dans quelques cas:

Paul est allé à Marie.

Mais alors, il ne peut que difficilement être à l'origine d'une question en *qui*:

Question: A qui Paul est-il allé?
Réponse: A Marie.

De telles contraintes n'existent ni pour *aller* en acadien (A qui *allais-tu* à l'école? J'*allais à* des soeurs"), ni pour *to go* en anglais ("Who did you *go to* in school? I *went to* sisters").

[19] Voir F. Dubois-Charlier, *Eléments de linguistique anglaise*, p. 145.

[20] Monsieur Rivenc, communication personnelle.

[21] Nous relevons *finir de* + SN dans Huguet, mais au sens de *se procurer*. "Quand ils ne pouvoient finir de ministres, ils demandoyent des anciens".

[22] D = déterminant.

[23] Nous relevons quand-même dans le Robert "Il est temps d'en finir" au sens de "finir avec ça" mais sans doute faut-il y voir la réduction de "*finir de faire* ça". Notons aussi "c'en est fini de + SN", par exemple, "c'en est fini de ses sornettes".

[24] Nous avons relevé encore cinq occurrences de ce phénomène dans notre corpus complémentaire, toutes chez des informateurs de la deuxième génération. Pour quatre de ces occurrences, l'informateur a ajouté une particule postverbale anglaise à un verbe français (par exemple: "J'*arrive back* vers douze heures et demie" au sens de "Je rentre vers midi et demi"). Quant à la cinquième occurrence, le verbe lui-même est également emprunté de l'anglais — "Fallait les *trier* [traje] *out*" au sens de "Il fallait les essayer". Nous avons également noté dans notre calepin, et cette fois chez des jeunes de moins de trente ans, des occurrences de *switcher off* [switʃɛɔf] ("couper le contact") et de *figurer out* [figjəreɔwt] ("déchiffrer"). Les deux verbes proviennent de l'anglais. Il semblerait bien que ces emprunts aillent en augmentant parmi les jeunes Acadiens.

[25] *To make* se traduit presque toujours par *faire*.

[26] Cependant nous relevons deux occurrences de *aimer* + infinitif chez l'informateur 5, par exemple: "J'*aime* seulement *aller* à un club".

[27] Nous relevons aussi dans le corpus complémentaire: Inf. 11 "Je *préfère de parler*..." et Inf. 10 "Il *pense de s'en revenir* rester par icitte". Selon Frei, l'emploi de *de* + infinitif est caractéristique du "français avancé" (p. 212). Par "français avancé" Frei entend "tout ce qui détonne par rapport à la langue traditionnelle: fautes, innovations, langage populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales, etc." (p. 32).

[28] Nous avons vérifié par enquête supplémentaire qu'on "commande *à* quelqu'un" en acadien. Il s'agissait d'un hapax dans notre corpus et il aurait été possible d'interpréter la structure de surface de deux façons: GV → V + SN ou GV → V + SP (i.e. le "me" pouvait représenter, après une transformation de déplacement, soit la réécriture d'un SN pronominalisé "moi", soit d'un SP pronominalisé "à moi").

[29] Nous entendons par "écart marginal" un écart qui ne s'éloigne que de peu de la norme que nous avons adoptée pour le français familier.

[30] Comme Dubois et Dubois-Charlier, nous incluons dans ce classement, en plus des verbes "transitifs indirects" ("je *pense à Marie*") *tous* les verbes qui n'ont normalement pas d'emplois intransitifs en français standard, tel *aller*, même si le verbe ne prend pas un "objet indirect" au sens de la grammaire traditionnelle. Voir par contre l'interprétation de Le Goffic et McBride (p. 42); *aller* serait pour eux un verbe intransitif ayant un complément circonstanciel obligatoire. Puisque ce complément est nécessaire, nous estimons qu'il ne faudrait plus parler de verbe intransitif.

[31] *là ce que* [lɑsk(ə)] = *où* en acadien.

[32] Cet écart n'est pas systématique, car nous avons relevé quatre occurrences chez deux informateurs différents de *venir de* pour exprimer l'origine ou la provenance. Par exemple:

Inf. 4 ...des Bastarache qui *venont du* New Brunswick.

Inf. 8 Je crois qu'elle *vint de* Montréal.

[33] Dans notre corpus, *qui* est le relatif en position sujet (réalisé [k] devant voyelle); on retrouve *que* ailleurs.

[34] *Etre* semble complètement remplacer *aller* aux temps composés en acadien.

[35] Le pronom *tous* se réalise [tut] en acadien.

[36] Voir Dubois et Dubois-Charlier, p. 125, pour d'autres exemples.

[37] Pour la forme *voira* [wɑra], voir la rubrique "morphologie verbale".

[38] La subordonnée infinitive, structure d'ailleurs très économique, est assez rare en français moderne. Mais là où on dit, par exemple, "j'entends les oiseaux chanter", on dirait en anglais: "I hear the birds *singing*" avec un participe présent. Le parallélisme reste intact et il ne s'agirait donc pas d'un phénomène isolé. Ceci pourrait donc suggérer un écart syntaxique de l'anglais.

[39] Dans le corpus complémentaire nous relevons trois emplois transitifs de *ressembler* à sujet personnel chez deux informateurs différents. Par exemple (au sujet de la barbe de l'auteur), "Tu *ressembles* grand-père! " (informateur 4). De nouveau nous postulons une explication d'ordre historique. "*Ressembler* qui est primitivement un augmentatif de *sembler*, était d'abord accompagné d'un régime direct" (Nyrop IV, p. 185). D'ailleurs l'équivalent littéral anglais "You resemble grandfather" est également transitif ce qui ne peut que favoriser le maintien de l'écart.

[40] Le Goffic et McBride distinguent les "verbes pronominaux formant de véritables unités" de ceux "couramment employés à la forme pronominale, mais décomposables"; ces derniers sont donc des verbes "qui se mettent tout à fait normalement à la forme pronominale quand il y a identité entre le sujet et l'objet" (p. 28). *Se souvenir* serait un verbe formant une unité (il n'y a pas de forme non-pronominale correspondante); *se laver* serait un verbe pronominal décomposable ("*il se lave*" — il y a identité entre "il" et "se"). Ajoutons qu'on peut aussi exprimer la notion de réciprocité avec des verbes pronominaux décomposables — par exemple, "ils *se* sont écrit". Avec des verbes pronominaux indécomposables, il faudrait dire, en ayant recours à la tournure *l'un...l'autre*, "Jean et Paul se souviennent l'un de l'autre".

[41] Nous avons remarqué un emploi assez littéraire de *s'en être* dans le *Nouvel Observateur* (numéro du 7 mars, 1977, p. 25): "On a lu cette longue missive que Guichard *s'en fut* remettre lui-même à un Raymond Barre bien embarrassé".

[42] A. Dauzat, *Etudes de linguistique française*, p. 93.

[43] Au sujet des formes composées de *s'en aller / s'enaller*, voir aussi les remarques dans Gross, p. 63.

[44] "Se commencer" serait à classer parmi les aspectuels. Voir la réécriture de Modal, p. 88.

[45] Citons encore quelques exemples du corpus complémentaire:

Inf. 3 J'aime du monde, juste à *me jouir* de leur compagnie.

Inf. 7 Je *m'ai étudié* moi-même, tu sais (au sens d'*étudier*).

Inf. 8 On *se connaît* pas les expresions de Montréal.

Inf. 11 Je vas *me patiner* asteur.

[46] Pottier parle dans ces emplois de "bénéficiaire subjectif de l'action" (p. 117). Voir aussi les remarques de J. Séguy au sujet du "datif éthique". Il donne comme exemple: "Il se prend une orange et il se la mange" (*op. cit.*, p. 51). Cette construction est restée très vivante en français familier dans le Midi de la France (Monsieur Rivenc, communication personnelle).

[47] Monsieur Rivenc, communication personnelle.

[48] Par exemple, dans la phrase: "Quand je l'ai vue, la jeune fille que tu as rencontrée hier chez Paul prenait un café au Vieux Nice avec Pierre", le groupe verbal principal serait *prenait un café* et donc cette phrase serait classée GV → V + SN.

[49] Il y en avait vingt-cinq en tout (nous parlons ici d'occurrences totales et non pas d'unités différentes qui étaient au nombre de seize).

[50] Si Aux devrait dépendre de SV ou de P a suscité de vives discussions parmi les linguistes modernes (voir par exemple Dubois et Dubois-Charlier, pp. 71-73 et Gross, p. 40-41). Pour des raisons de commodité de présentation, nous avons choisi la solution de Dubois et Dubois-Charlier en réécrivant:

P → SN + SV

et

SV → Aux + GV

[51] Voir à ce sujet la distinction faite par Martin entre *temps expliqué* et *temps impliqué*. S'inspirant des travaux de G. Guillaume, il postule que "le temps impliqué, inhérent à tout procès, même le plus momentané (...) est lié à l'expérience primaire de la durée, attribuée à un 'sens du temps' " tandis que (il cite Guillaume) "le temps expliqué n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts — passé, présent, futur et leurs interprétations — que le discours lui attribue" (p. 49). C'est le temps indiqué qui crée les distinctions aspectuelles.

Nous tenons à signaler que, de tous les ouvrages que nous avons consultés au sujet du temps et de l'aspect, c'est de loin le livre de R. Martin qui nous a fourni les analyses les plus pénétrantes, les plus complètes et donc les plus utiles à notre étude. Cependant, les ouvrages de P. Imbs, de H. Weinrich et des Le Bidois, entre autres, nous ont également rendu de grands services.

[52] Nous trouvons les remarques suivantes de John Lyons des plus pertinentes: "La question qui se pose est de savoir s'il est correct de décrire le subjonctif français comme un mode. Plus généralement (car le français n'est absolument pas exceptionnel à cet égard) quel est le rapport entre le mode et la subordination? Remarquons tout d'abord que, dans les contextes où la sélection d'une forme spécifique du verbe (...) est déterminée par d'autres traits syntaxiques de la phrase, l'occurrence de cette forme spécifique ne peut pas, par elle-même, porter une distinction de modalité. Ainsi l'occurrence de *vienne*, plutôt que *vient*, dans *Je ne crois pas qu'il vienne* n'indique aucune distinction sémantique particulière associée au choix du subjonctif: le locuteur n'a pas le choix dans ce contexte. Dans ces conditions, pourquoi dire que le verbe *vienne* est au *mode* subjonctif? Pourquoi ne pas dire, en employant un terme plus neutre, qu'il est à la forme subjonctif? " *(Linguistique générale*, p. 239).

[53] Voir notamment Le Bidois, G. et R., pp. 440-441 et Imbs, p. 81. Celui-ci affirme que, même en français écrit, "le passé simple (...) occupe la surface la plus étroite" de tous les temps du passé.

[54] Nous devrions dire "pratiquement disparu" car Le Bidois, G. et R., (p. 440), Dauzat (*Etudes de linguistique française*, p. 64) et Imbs (p. 81) signalent qu'il existe encore des emplois dialectaux du passé simple dans le Midi, dans l'Ouest et en Normandie. Dauzat va même jusqu'à affirmer que "nombre de patois du Midi qui ont conservé le prétérit (= passé simple) n'emploient le parfait (= passé composé) que pour les faits accomplis le jour même". Weinrich (p. 297) se montre sceptique à l'égard de cette allégation de Dauzat.

Notons que dans les 163 textes enregistrés qui ont constitué le corpus du *Français Fondamental*, l'on n'a relevé en tout que 19 occurrences du passé simple (Gougenheim, Rivenc, Michéa, Sauvageot, *op. cit.*, p. 218). Dans le corpus de D. François, il n'y avait aucune occurrence de ce temps.

[55] Il est très difficile de savoir si les occurrences dans le corpus de "je dis", "il dit", etc., doivent être considérées comme des passés simples ou des présents. Etant donné leur

haute fréquence et cette difficulté d'interprétation, nous avons préféré les considérer "hors temps" et ne pas les comptabiliser. Cependant la morphologie de "ils *dirent* " [dir] permet d'affirmer qu'il s'agit bel et bien d'un passé simple.

[56] Unité de monnaie canadienne. Cinquante "cents" égale à peu près deux francs cinquante.

[57] "Téper" [tepe] veut dire "enregistrer au magnétophone". Le lexème provient de l'anglais "to tape".

[58] Martin distingue entre l'aspect duratif et l'aspect ponctuel, "typiques l'un des procès longs (...) et l'autre des procès brefs" (p. 50) et entre l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif. "L'esprit peut envisager ou non le terme du procès. Selon qu'il le fait ou non on parlera d'*aspect perfectif* ou d'*aspect imperfectif*" (p. 53). Martin dit ailleurs que le passé simple exprime en plus l'aspect de l'inaccompli, le distinguant ainsi du passé composé qui exprime toujours l'accompli. "On appellera *aspect de l'accompli* l'aspect du procès vu entièrement en détension, c'est-à-dire dont il ne reste aucune partie à accomplir. (...) On appellera *aspect de l'inaccompli*, l'aspect du procès vu entièrement ou partiellement en tension" (pp. 52-53).

[59] Voir également à ce sujet Martin, p. 390.

[60] Imbs, p. 185. Et à Martin de souligner de nouveau: "Le procès exprimé au PC peut même remonter à un passé très reculé, pour peu que les conséquences en soient encore sensibles" (p. 387). Plus loin il parle de la "subjectivité" du passé composé et de l'"objectivité" du passé simple (p. 388).

[61] Le Bidois, G. et R., p. 440.

[62] Dauzat, *Etudes de linguistique française*, p. 63.

[63] Néanmoins Martin met en garde contre toute explication de fait syntaxique au moyen de la morphologie. "La complexité morphologique du PS a pu contribuer à sa disparition; elle ne l'a pas provoquée. Si l'on ne sait plus conjuguer le PS, c'est parce que ce temps est tombé en désuétude, et non l'inverse. Les véritables raisons sont à chercher ailleurs. Elles sont d'ordre syntaxique, c'est-à-dire psychiques" (p. 400). Les réflexions de Martin à ce sujet sont les plus pertinentes que nous ayons pu lire. Voir pp. 399-403.

[64] Plusieurs grammairiens et linguistes affirment que la disparition de l'imparfait du subjonctif constitue une perte considérable pour le français. Certains mêmes estiment qu'en simplifiant les désinences, on pourrait le faire réintroduire dans la langue parlée. Voir à ce sujet le chapitre "Sur une tentative de former un nouvel imparfait du subjonctif en français moderne" (B. Malmberg, *Linguistique générale et romane*, pp. 259-264). Après avoir présenté des suggestions pour de nouveiles désinences (par exemple, pour une gémination telle *offriiez* [ɔfrijje]), il avoue que "il ne me semble pas probable que ce procédé de rendre au système une distinction utile puisse être adopté dans une plus large mesure" (p. 262). Nous pensons également que son projet est plutôt voué à l'échec!

[65] Voir également la rubrique "conjonctions de temps" (d), p. 99 .

[66] "On sait que la construction *si* (ou *comme si*) + *indicatif* est remplacé par *que* + subjonctif lorsque *si*, au lieu d'être répété, est repris par *et que*; l'imparfait du subjonctif remplace naturellement l'imparfait de l'indicatif dont la modalité est, dans la construction hypothétique, voisine de la sienne" (Imbs, p. 143).

[67] Pour la plupart des spécialistes de grammaire historique, la disparition du passé simple et celle de l'imparfait du subjonctif du français parlé vont de pair. Pour Dauzat, selon qui "la solidarité morphologique entre ces deux temps n'a jamais cessé d'être perçue" (*Etudes de linguistique française*, p. 68), "la disparition du prétérit dans la langue parlée a enlevé à l'imparfait du subjonctif un point d'appui formel de première importance" (p. 71). Mais souvenons-nous de la mise en garde de Martin contre toute explication de fait syntaxique par le biais de la morphologie.

[68] Se rapporter aux définitions de Martin que nous avons données au cours de notre analyse du passé simple, pp. 92-93.

[69] Nous ne parlerons pas ici de la question du passif. Nous convenons avec MM. Michaut et Schricke que "le verbe *être*, employé pour former le passif, n'est pas un auxiliaire; car ses différentes formes ne perdent pas leur valeur temporelle, comme elles font quand il l'est. Dans *je suis aimé*, le présent, *suis*, garde son sens de présent: je suis actuellement objet de l'action d'aimer. Mais dans *je suis tombé, suis*, en lui-même présent, mais qui est auxiliaire, prend le sens d'un passé: j'ai fait *antérieurement* l'action de tomber" (cité dans Le Bidois, G. et R., note 1 en bas de pages 411-412).

[70] Aucun verbe pronominal de notre corpus ne s'est conjugué avec *être*.

[71] Martin, p. 59. Pour Martin, nous nous trouvons ici à "un véritable carrefour des catégories de l'aspect et de la voix. (...) Le 'résultatif' est la voix propre aux verbes qui aboutissent à un état résultant et qui, une fois accomplis, ne peuvent être que répétée et non pas prolongés. Il se peut que je sois libre d'accomplir ou non une action comme celle de sortir; mais, une fois engagée, cette action se développe, pour être réelle, selon un déterminisme qui lui est propre et indépendamment de ma volonté personnelle. A un moment donné, j'en rencontre le terme, au delà duquel je ne suis plus libre de poursuivre l'action. Quoique agissant, le sujet est donc à certains égards passif par la nature même de son activité. Une fois le terme d'une telle action outrepassé, une fois le sujet engagé dans l'état qui en résulte, il est devenu passif et l'auxiliaire *être* est le signe de cette passivité" (p. 64). Nous ne sommes pas entièrement convaincu de la justesse de l'argumentation de Martin. La "passivité" de "il est tué", par exemple, et de "il est sorti" ne nous paraît pas relever de la même catégorie. Quant à "il est sorti", nous y voyons avec Imbs plutôt une question d'aspect que de voix. L'accompli "il est sorti" a lieu à un moment bien déterminé du passé; le résultatif "il est sorti" est de durée incertaine.

[72] Notons le changement formel dans le participe passé. On pourrait interpréter "il *est mort*" comme un "présent accompli". Voir Martin, p. 159, note en bas de page.

[73] Rappelons que par "français avancé" Frei entend "tout ce qui détonne par rapport à la langue traditionnelle: fautes, innovations, langage populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales, etc." (p. 32).

[74] Le Bidois, G. et R., p. 418. Voir aussi D. François, p. 461.

[75] Deux occurrences du passé composé de *mourir* ("Mon frère *est mort* il y a deux ans" et "En 1938, le vieux maître de poste *est mort*") semblent constituer des écarts par rapport à l'acadien même, car ils n'expriment pas le résultatif. Nous ne savons pas s'il s'agit de lapsus où de l'influence du français standard appris à l'école. En plus, nous considérerons séparément les écarts qui intéressent le lexème *naître* (voir le "passé surcomposé" ci-dessous).

[76] Martin, p. 134. E. Beneveniste évoque le "trouble" du système qui a mené à la création des formes surcomposées. "En soi, j'*ai fait* est un parfait qui fournit soit la forme d'accompli, soit la forme d'antériorité au présent *je fais*. Mais quand j'*ai fait*, forme composée, devient l'"aoriste du discours", il prend la fonction de forme simple, de sorte que j'*ai fait* se trouve être tantôt parfait, temps composé, tantôt aoriste, temps simple. A ce trouble, le système a remédié en recréant la forme manquante. En face du temps simple *je fais*, il y a le temps composé j'*ai fait* pour la notion d'accompli. Or puisque j'*ai fait* glisse au rang de temps simple, il aura besoin d'un nouveau temps composé qui exprime à son tour l'accompli: ce sera le surcomposé j'*ai eu fait*. Fonctionnellement, j'*ai eu fait* est le nouveau parfait d'un j'*ai fait* devenu aoriste. Tel est le point de départ des temps surcomposés" (*Problèmes de linguistique générale*, I, p. 249).

[77] Voir Le Bidois, G. et R., p. 446.

[78] "On appelle *modaux*, ou *auxiliaires modaux*, la classe des auxiliaires du verbe qui expriment les modalités logiques (contingent vs. nécessaire, probable vs. possible)" (Dub is

et al, *op. cit.*, p. 319). Rajoutons que les modaux ne sauraient être suivis ni par un SN ni par une complétive introduite par *que*; ils ne peuvent jamais fonctionner comme le verbe principal d'une phrase.

[79] Nous utilisons ce terme au sens de "unité minimale de signification" (Pottier).

[80] D. François, pp. 666-669.

[81] Voici les occurrences:

Inf. 2 ...si faut qu'ils *marchent* [marʃ] dix pas...
Inf. 8 ...faut qu'ils *gardent* [gard] ça...
Inf. 8 ...faudrait que tous les élèves *passent* [pas]...

[82] La désinence [-jõ] pour la troisième personne du pluriel de l'imparfait existait dans certaines régions de France au XVIe siècle, surtout chez les Gascons (voir Brunot II, p. 336). Ceci explique peut-être l'origine de l'écart. Il est intéressant de remarquer que dans au moins un parler de France, celui du Poitou, la désinence de la troisième personne du pluriel pour l'imparfait et le conditionnel est toujours en [-jɑ̃]. Voir J. Pignon, *La gente poitevine*, p. 54.

[83] Comme nous avons déjà eu l'occasion de remarquer, il est possible que l'acadien ne soit pas du tout en train de perdre la désinence [-õ] à la troisième personne du pluriel et que notre présence au moment des enregistrements ait incité certains informateurs à essayer de parler un "meilleur" français. Ceci serait évidemment regrettable, mais pour ce qui est de la désinence [-õ], nous pouvons espérer que c'est bien le cas!

[84] Selon G. Massignon, près de la moitié des colons français qui sont allés peupler l'Acadie au XVIIe siècle étaient originaires du Centre-Ouest (surtout le Loudunais, le Poitou et les Charentes) (G. Massignon, *Les parlers français d'Acadie*, p. 68). Nous avons déjà eu l'occasion de signaler des écarts relevés dans notre corpus qui auraient eu leur origine dans le français parlé dans les régions de l'Ouest au XVIe et au XVIIe siècles. L'emploi de la désinence en [-i] pour le passé simple des verbes ayant leur infinitif en *-er* en serait un autre.

[85] F. Marty (*Teaching French*, p. 26) résume le problème comme suit: "The French school system teaches that the ending *-ai* should be pronounced /e/ and that the ending *-ais* should be pronounced /ɛ/, thus allowing a contrast between the future and the conditional. (...) In spite of these efforts, most Frenchmen do not make a difference between *-ai* and *-ais* (at least in informal speech) and any shade in the /e-ɛ/ continuum is acceptable". Marty a sans doute raison d'affirmer que beaucoup de Français, surtout les plus jeunes, ne distinguent pas systématiquement entre les désinences des premières personnes du futur et du conditionnel.

[86] J. Dubois, qui utilise le terme *base* plutôt que *thème*, a recours essentiellement aux mêmes procédés de classement (voir *Grammaire structurale du français: le verbe*, pp. 60-79). D'autres auteurs, dont M. Csecsy, considèrent qu'il est préférable de diviser le lexème verbal en radicaux. Chaque radical se divise par la suite en thèmes. Par exemple, *aller* aurait le radical [v-] avec comme thèmes [vɛ], [va] et [võ], le radical [a-] avec comme thèmes [al] et [aj] et le thème [-i] (voir M. Csecsy, *De la linguistique à la pédagogie: le verbe français*, pp. 48 et 107). Nous ne ferons pas cette distinction entre thèmes et radicaux dans notre analyse.

[87] Voir le Tableau 10, p. 70 .

[88] A côté des formes en [aswa] (*je m'assois*, etc.) il existe en français standard les formes en [asje] (*je m'assieds*, etc.).

[89] D. François distingue entre les thèmes "légers" (i.e. [di]) et "lourds" (i.e. [diz]).

[90] Damourette et Pichon, *Essai de grammaire de la langue française*, t. 3, p. 135.

[91] Dans le parler acadien de Moncton, Lucci dit qu'on ne rencontre pas [v] "dans le cadre syllabique [v] + [w] + voyelle" (p. 86).

[92] On pourrait voir un amalgame dans la forme [võ] (ainsi que celles de *sont*, *font*, etc.) mais étant donné que [-õ] est souvent la désinence de la troisième personne du pluriel en acadien, nous interprétons [v-] comme l'allothème.

[93] *Revenir, devenir* et *(se) souvenir* se conjuguent comme *venir* en acadien.

[94] Par exemple:

Inf. 2 (Il parle de ses fils et de ses filles). Les enfants s'ont "touts" [tut] réuni pour la fête (= *tous* [tus]).

Inf. 7 Il a renté (= loué) une maison exprès pour que je purent "touts" [tut] y aller (= *tous* [tus]).

III LE SYNTAGME PREPOSITIONNEL

Rappelons d'abord la règle de réécriture du syntagme prépositionnel (SP):

$$SP \longrightarrow Prép_P + SN$$

où $Prép_P$ (préposition principale) + De + (Prép). C'est-à-dire que l'un des constituants de $Prép_P$, (De), est obligatoire tandis que l'autre, Prép (préposition), est facultatif (Dubois et Dubois-Charlier, p. 113). Nous verrons que De est souvent effacé.[1]

Nous avons déjà analysé plusieurs écarts intéressant le syntagme prépositionnel au cours de notre discussion du groupe verbal; dans tous les cas il s'agissait d'écarts *intersyntagmatiques*, c'est-à-dire que l'écart provenait de la combinatoire d'un verbe et d'un syntagme prépositionnel qui en dépendait. Nous discuterons dans ce chapitre de quelques écarts, *intrasyntagmatiques* cette fois-ci, touchant des syntagmes prépositionnels relevés dans notre corpus. Ce sont pour la plupart des SP à valeur circonstancielle qui dépendent de P, mais même lorsque le SP dépend de V, l'écart reste entièrement intrasyntagmatique; il n'intéresse que les éléments du syntagme prépositionnel lui-même. Quant au problème délicat de savoir si un SP dépend en fait de P ou de V, nous pensons que même si on a recours à la fois à des critères formels (par exemple, la déplaçabilité du SP s'il dépend de P) et syntactico-sémantiques (la nature obligatoire ou non-obligatoire d'un SP qui dépendrait de V, par exemple), il n'est pas toujours possible de trancher nettement.[2]

A) Les prépositions

1. *dans*[3]

A part les occurrences où *dans* est suivi d'un nom de lieu, et que nous considérons séparément dans la section suivante du chapitre avec les autres prépositions suivies de noms de lieu, voici toutes les occurrences des SP introduits par la préposition *dans* qui constitueraient des écarts par rapport au français standard.

(a) *dans* + année (trois occurrences chez le même informateur)

Inf. 1 J'ai été né à St. Bernard *dans* dix-neuf cent quatre.
Inf. 1 C'était *dans* dix-neuf cent seize.
Inf. 1 L'électricité a rinque venu icitte *dans* dix-neuf cent vingt-huit.

(b) *dans* + mois (deux occurrences chez deux informateurs différents)

Inf. 3 Et puis ça, c'était *dans* février.
Inf. 5 Il va y avoir vingt et un ans *dans* septembre.

(c) *dans* + article défini + saison (cinq occurrences chez deux informateurs)[4]

Inf. 1 Et puis le matin icitte, *dans* l'hiver, il montait (...) dix à quinze paires de boeufs.
Inf. 6 Puis *dans* l'hiver, ils travaillions point au moulin.
Inf. 1 *Dans* l'été, pas de vent, pas de vent!
Inf. 6 Et puis *dans* l'été tu faisais les foins.
Inf. 6 Mais mon père travaillait *dans* l'été.

(d) *dans* + pronom disjonctif (deux occurrences chez le même informateur)

Inf. 3 Ils aviont tout louté le sang qu'il avait *dans* lui.
Inf. 3 Et quoi c'y a *dans* moi, mais...

Il s'agit pour la plupart de SP temporels — dans toutes les occurrences citées dans (a), (b) et (c), le français utiliserait de préférence la préposition *en* (*en* dix-neuf cent quatre, *en* février, *en* été) ou, pour les saisons, *l'hiver*, *l'été*, sans préposition. Quant aux deux exemples de (d), la situation est moins claire. Quoiqu'on puisse dire à la rigueur "Ils avaient complètement enlevé tout le sang qu'il avait *en* lui", on préférerait peut-être tourner la phrase d'une autre manière. Le sens même du deuxième exemple de (d) n'est pas évident — en voici le contexte complet.

P.G. Tout le monde parle de vous et tout le monde vous aime.

Inf. 3 Oui, tout le monde... c'est vrai, ça, c'est des... C'est vrai vrai. J'sais pas. Et quoi c'y a [kwɑsja] *dans* moi, euh... Et s'y avait une noce...

Quoi qu'il en soit, l'emploi de *dans* + pronom disjonctif ne fait pas de doute.

Selon Brunot (II, p. 477), *en* commence une nouvelle histoire du jour où cette préposition cesse de se contracter avec l'article en *ou* et en *es*, et où *dans* entre en concurrence avec elle. C'est vers 1580 que Gougenheim situe le début de la perte de terrain de *en*, et en citant des emplois de *dans* dans l'oeuvre de Ronsard, il remarque des emplois "dans des constructions où l'usage a préféré *en*: *dans* nous (...) *dans* Cypre" (p. 166). Voici donc déjà chez Ronsard un emploi de *dans* suivi d'un pronom disjonctif. Enfin, Foulet[5] constate, à propos du français du XVIe siècle, que "*en* a perdu beaucoup de terrain: c'est *à* et *dans* (préposition presque inconnue du moyen âge) qui se sont enrichis de ses dépouilles".

Tout semble indiquer qu'à l'époque où les ancêtres des Acadiens préparaient leur départ, la préposition *dans* entrait dans de plus en plus de constructions. Dans notre corpus, à part quelques occurrences devant certains noms de lieu (par exemple, *en* France), devant des noms de langue (*en* français) et dans les expressions figées "en vie" (deux occurrences) et "en apparence" (une occurrence), nous n'avons relevé que cinq occurrences de la préposition *en*, dont trois chez l'informateur 2 où la préposition était suivie d'un cardinal indiquant une année ("*en* dix-neuf cent dix-huit" — deux occurrences — et "*en* dix-neuf cent trente-huit").[6] Les informateurs de notre enquête supplémentaire ont dit d'ailleurs que "*en* dix-neuf cent dix-huit" était du "français de France".

En plus, le français standard distingue entre *dans* et *en* dans les exemples suivants:

Je vais en France *dans* deux jours (au sens de *d'ici* deux jours).

Je vais en France *en* cinq heures. (Il me faut cinq heures pour faire le voyage).

Une phrase relevée chez l'informateur 3 et trois autres phrases relevées dans notre corpus complémentaire nous amènent à croire que l'acadien ne connaît pas cette distinction.

Inf. 3 Il avait dix-huit coupures dans le bras, là, là ce qu'ils mettiont des tubes, là. Asteur, *dans* un quart d'heure, ils avont tué c'te maladie, ça. (On dirait *en* en français).

Inf. 2 (corpus complémentaire). C'est presque pas possible que *dans* 38 ans, y a eu tous ces changements. (On dirait *en* en français).

Inf. 6 (corpus complémentaire). J'avais fait vingt-cinq piastres *dans* cinq mois. (On dirait *en* en français).

Inf. 8 (corpus complémentaire). Quoi ce que tu vas faire, toi, *dans* cinq ans? (On dirait également *dans* en français).

Mentionnons que l'anglais ne connaît pas non plus cette distinction — *dans* serait partout traduit par *in* dans les exemples que nous venons de citer.

Signalons enfin un écart d'ordre morphophonologique. Dans notre corpus, *dans* + *un* et *dans* + *une* se réalisent, à une exception près,[7] [dɛ̃] et [dyn] (douze occurrences de [dɛ̃] chez cinq informateurs différents, deux occurrences de [dyn] chez deux informateurs différents). Par exemple:

Inf. 2 Ils ont mis sa main *dans un* [dɛ̃] bassin d'eau froide.

Inf. 1 Puis l'hiver, on la mettait "à l'abrique" ([alabrik] = à l'abri), *dans une* [dyn] bâtisse...

2. *à, en, dans* suivis d'un nom géographique

Si l'emploi des prépositions *à, en* et *dans* pour exprimer la situation ("être *à* Paris") ou la direction ("aller *à* Montréal") dans un SP "de lieu" semble plutôt instable en acadien, l'usage des mêmes prépositions en français standard prête aussi à confusion et n'obéit pas toujours aux "règles" établies par les grammairiens. Cependant nous essaierons de résumer les usages les plus fréquents du français standard en renvoyant à quelques exemples cités dans Grevisse et nous les comparerons aux données fournies par notre corpus.

(a) Noms de villes ou de villages

Tout comme le français standard, l'acadien se sert presque toujours de *à* pour indiquer la situation ou la direction devant un nom de ville ou de village.

Inf. 2 Y en a deux *à* Montréal.
Inf. 5 Elle est *à* Ottawa.

En tout, nous avons relevé 55 occurrences de *à* suivi d'un nom de ville ou de village. Mais nous avons également relevé:

Inf. 1 Y a pas une paire de boeufs (...) *dans* Belliveau's Cove.
Inf. 1 ... voir un show assis *à* Belliveau's Cove qui se passe à New York...
Inf. 1 Y avait un forgeron *dans* l'Anse des Blancs.
Inf. 3 (Où êtes-vous née?). *A* la Rivière aux Saumons.
Inf. 3 Il a resté trente ans *à* la Saumon.
Inf. 4 On était la première *dans* Pipetown, oui...

Dès qu'il y a l'article défini ou un nom de lieu anglais, il semble y avoir hésitation entre *à* et *dans*. En français standard, on préfère *à*: le Havre, *au* Havre. Nous ne pensons pas que l'on dise, par exemple, "Y avait un forgeron *dans* le Havre" en français parlé.[8]

(b) Districts régionaux, provinces, états

Il y avait six occurrences en tout de noms de lieu indiquant soit un district régional (le Clare, district régional de la Nouvelle-Ecosse, et le Cap Cod aux Etats-Unis, comparables grosso modo au Poitou ou au Limousin) soit une province canadienne (l'Ontario) soit un état des Etats-Unis (le Maine).

Inf. 8 C'est juste comme ça que ça se passe *en* Clare.
Inf. 8 Oui, c'était exactement comme ça se passe *dans* Clare.
Inf. 7 Ils ont été *à* Cape Cod trois mois.
Inf. 2 (un fils)...qui est dans les mines *à* Ontario.
Inf. 8 Puis là, elle s'en a été travailler *à* Ontario.
Inf. 3 ... fallait qu'il se dépaysît pour gagner sa vie. Il s'en allait *dans* Maine ([mɛjn] — prononcé à l'anglaise), puis...

A part "*en* Clare", toutes ces occurrences nous paraissent constituer des écarts par rapport au français, car selon Grevisse (p. 258), il faudrait soit *en* soit *dans la* si le nom est au féminin (*en* Clare, *en* Ontario ou *dans la* Clare, *dans* l'Ontario) soit *à* plus l'article défini s'il est au masculin (*au* Cape Cod, *au* Maine, ou à la rigueur *dans le* Cape Cod, *dans le* Maine). Nous notons donc ici une tendance à utiliser *à* ou *dans* sans article que nous retrouverons, du moins en partie, dans la section suivante consacrée aux noms de pays ou de continents.

(c) Pays et continents

Les emplois *soulignés* constitueraient sans doute des écarts par rapport au français moderne.

Inf. 1 Je le vendions à des grosses compagnies — *à* l'Amérique, en Europe, à Montréal, partout... (= *en* Amérique).

Inf. 5 J'ai été *à* Korea. (deux occurrences — l'informateur se sert du nom de lieu anglais) (= *en* Corée).

Inf. 5 J'avais été *à* Japan.[9] (deux occurrences — de nouveau, c'est le nom de lieu anglais) (= *au* Japon).

Nous relevons par ailleurs des emplois qui sont tout à fait conformes aux usages du français — en ne signalant que les SP, citons: *à la* Barbade (trois occurrences), *à* Cuba (deux occurrences), *en* Amérique (une occurrence), *aux* Etats (c'est-à-dire aux Etats-Unis — six occurrences), *en* Angleterre (deux occurrences), *en* France (deux occurrences). (Voir encore Grevisse, p. 258-259, pour la confirmation de ces emplois).

Il est quelque peu difficile de mettre de l'ordre dans tout ceci, mais il est intéressant de jeter un coup d'oeil en arrière sur quelques constructions du XVIe et du XVIIe siècles. Au XVIe siècle, d'après Brunot, "Avec les noms propres de provinces, l'article est assez souvent omis au commencement du siècle. (...) Pour les noms de pays, l'hésitation continue aussi" (II, p. 389). Et selon Gougenheim, "On trouve parfois *à* au lieu de *en* (avec ou sans l'article) devant les noms de pays étrangers féminins. (...) Cette façon ponctuelle et non spatiale de considérer les pays étrangers se prolonge dans la langue classique où elle s'applique seulement aux terres lointaines (*à l'Amérique, à la Chine*)" (p. 167). L'emploi de *à la, à l'* devant un nom féminin singulier "de pays lointain" se poursuit d'ailleurs jusqu'au XIXe siècle, selon Grevisse (p. 259). Ces remarques diverses pourraient expliquer l'origine des écarts intéressant les emplois de *à* et *dans* sans article que nous venons de signaler, ainsi que *à* l'Amérique plutôt qu'*en* Amérique. Ajoutons, puisque bon nombre de ces emplois sans article sont suivis d'un nom de lieu anglais ou prononcé à l'anglaise (*Cape Cod, Maine, Korea, Japan*), que l'anglais n'emploie pas d'article devant des noms géographiques. Ceci pourrait, sinon expliquer l'origine de l'écart, du moins aider à son maintien.

3. *à*

Outre les écarts dont nous venons de discuter, plusieurs autres SP introduits par *à* présentent des anomalies par rapport au français standard. Il s'agit d'occurrences où le français aurait plutôt recours à *pour*, à *de*, à *chez*, etc.

(a) *à* avec valeur de *pour* (cinq occurrences chez trois informateurs différents)

Dans tous les extraits du corpus qui suivent, si l'on substituait *pour* à *à*, la phrase résultante ne détonnerait sans doute pas. (Nous pensons seulement au SP introduit par *à* et faisons abstraction des autres écarts). Il s'agit dans presque tous les cas d'un SP exprimant la notion de but.

Inf. 1 Y avait point d'amusettes dans les magasins *à* vendre comme qu'y en a aujourd'hui.

Inf. 4 Tu faisais des bas *à* vendre.

Inf. 1 Depuis la guerre de dix-neuf cent quatorze *à* venir jusqu'à cent...dix-neuf cent cinquante-cinq, là, la grosse trouvaille, c'était les radios.

Inf. 4 Puis ça prenait une journée *à* scier un mille de bois.

Inf. 7 C'était tout du coûtange (= des frais) *à* rien, qu'on pouvait faire autres affaires.

L'explication de ces écarts[10] est probablement d'ordre historique. Nous citons de nouveau Gougenheim. "Devant les noms comme devant les infinitifs *à* fait une concurrence active à *pour*: J'escris mon livre *à* peu d'hommes (Montaigne) (...) Je vous donne ma voix *à* dire la cinquiesme nouvelle (M. de Navarre)" (p. 201). Cette "concurrence" entre *à* et *pour* se poursuit au XVIIe siècle; Brunot cite la réaction de l'Académie à propos du vers suivant de Corneille: "Venoient m'offrir leur vie *à* venger ma querelle". "Il eût été bon de dire, suivant elle: 'venoient s'offrir *à* venger ma querelle', mais disant: 'venoient m'offrir leur vie', il fallait dire: '*pour* venger ma querelle'" (III, p. 636). La concurrence entre *à* et *pour* semblerait avoir laissé des traces en acadien.

(b) *à* avec valeur de *de* (deux occurrences chez deux informateurs différents)

Inf. 6 Mais c'était de la misère *à* apprendre le français.

Inf. 8 C'est à nous autres *à* les ragorner (les "vieux mots"), les ramasser, puis les mettre dans un livre.

Il s'agit de deux structures impersonnelles introduites par *ce*, où, après une transformation d'extraposition, le "sujet réel" se trouve précédé par *à* plutôt que par *de* comme en français. (Pour une analyse détaillée de la notion d'extraposition, voir Gross, p. 172-177 et Le Goffic, McBride, p. 30-32). Nous postulons un autre archaïsme, car nous trouvons dans Brunot II: "Avec l'impersonnel *c'est à moi, c'est à vous*, etc., suivant Oudin, il faut *à*: c'est à moi *à* vous rendre grâces" (p. 564). Parmi les emplois de *à*, le *Dictionnaire de l'Académie Française* donne l'exemple suivant: "C'est à vous, mon Dieu, *à* juger les peuples". Nous avons cependant relevé des emplois de *de* dans notre corpus dans des constructions à sujet extraposé, mais ayant la structure suivante:

Ce (impersonnel) est Adj de Inf (quatre occurrences chez trois informateurs différents). Par exemple, nous relevons chez l'informateur 8: "Mais c'est simple *de* faire des pièces...".

(c) *à* avec valeur de *chez* (une occurrence)

Inf. 3 Puis il dit: "Allez plus *au* docteur".

Nous y voyons un anglicisme, car on dit "to go *to* the doctor" en anglais. Dans le corpus complémentaire nous avons relevé: Inf. 11 "Elle a été *au* dentiste". Cependant, "aller *au* boucher", "aller *au* dentiste", "aller *au* médecin" sont assez fréquents en français familier contemporain.[11]

(d) *à* — divers

Inf. 4 Puis mon père allait *aux bois* l'hiver. (Cinq autres occurrences chez quatre informateurs différents).

Inf. 2 Puis, traversé le chemin, il a tombé *à* terre. (Une occurrence).

Inf. 7 Puis ça me ressemble qu'y a quatre versets *à* c'te chanson-là. (Une occurrence).

Inf. 8 C'est la première fois que j'avons été *à* une pièce... (Une occurrence).

Aller *aux bois* serait un archaïsme[12]; on dirait *dans les bois* en français standard. Les deux sont d'ailleurs possibles en acadien, car nous avons relevé trois occurrences de *dans les bois* et quatre occurrences de *dans le bois* chez deux informateurs différents. Par exemple:

Inf. 6 Asteur, on ose pas laisser les enfants aller *dans les bois* icitte...

"Il a tombé *à terre*" est peut-être à considérer comme un écart marginal. Selon Grevisse, "il semble que les auteurs emploient librement *à terre* ou *par terre*" (p. 893) sans distinction de sens. Les Français à qui nous avons fait appel ont tous estimé que *à terre* était "vieilli" et ne se disait plus, et que *par terre* serait "normal" en français parlé.

Nous voyons des calques de l'anglais dans les deux derniers écarts.

acadien: ... Y a quatre versets *à* c'te chanson-là.
anglais: ... There are four verses *to* that song.
français: ... Y a quatre couplets *dans* cette chanson-là.

acadien: C'est la première fois que j'avons été *à* une pièce...
anglais: That's the first time that we've been *to* a play...
français: C'est la première fois que nous avons été *voir* une pièce...

Cependant on dit bien aller *au* cinéma en français (ce qui se traduit aller *au* "show" en acadien).

4. *sur*

De tous les syntagmes prépositionnels de notre corpus, ceux introduits par *sur* semblent être le plus influencés par l'anglais. Nous avons relevé sept écarts différents de ce genre (neuf occurrences en tout chez cinq informateurs différents). Les voici avec leurs traductions en anglais et en français. Rappelons-nous que la traduction normale de *sur* en anglais est *on*.

Inf. 1 Je m'ai retiré *sur* le bout du chemin...
anglais: I retired (and I live) *on* the end of the road...
français: J'ai pris ma retraite (et j'habite) *au* bout du chemin...

Inf. 2 Quand on arrivit *sur* l'autre côté de la rue (deux occurrences)
anglais: When we arrived *on* the other side of the street...
français: Quand on est arrivé *de* l'autre côté de la rue...

Inf. 2 On s'a rendu (...) *sur* "l'outskirt" de Mons.
anglais: We found ourselves *on* the outskirts of Mons.
français: On s'est rendu *dans* la banlieue de Mons.

Inf. 5 C'est *sur* la radio et *sur* le télévision. (deux occurrences de *sur* le télévision)
anglais: It's *on* the radio and *on* (the) television.
français: C'est *à* la radio et *à* la télévision.

Inf. 8 Les femmes *sur* le téléphone...
anglais: The women *on* the telephone...
français: Les femmes *au* téléphone...

Inf. 8 C'est anglais d'un bord puis français *sur* l'autre.
anglais: It's English on one side and French *on* the other.
français: C'est anglais d'un côté puis français *de* l'autre.

Nous relevons aussi dans le corpus (une occurrence):

Inf. 4 *Sur* le *Petit Courrier*, là, je lisais...
anglais: *In* the *Petit Courrier*, I was reading...
français: *Dans* le *Petit Courrier*, je lisais...

Cet écart serait plutôt un archaïsme, et, selon Dauzat, on entend toujours "*sur* le journal" en français populaire (p. 252).[13]

Signalons enfin que *sur* se réalise toujours [sy] dans notre corpus. Cette prononciation remonte probablement au XVIe siècle où, d'après Brunot, "*sur* ne faisait pas entendre *r*" (II, p. 381).

5. *pour*

Nous avons déjà noté un emploi de *pour* au sens de *pendant* — "j'ai été *pour* bien des années que je pouvais pas voir comment ce qu'on épelait Jeanne". (Voir à la page l'analyse des écarts intersyntagmatiques intéressant la copule). Voici quatre autres écarts du même genre — les trois premiers (chez deux informateurs différents) proviennent de notre corpus et le quatrième du corpus complémentaire.

Inf. 3 Je peux sortir *pour* trente jours c't été, mais que (= "quand") il faise beau.
Inf. 3 Je peux "traveler"[14] *pour* trente jours, me promener.
Inf. 5 J'avais travaillé pour la Croix Rouge *pour* une vingtaine d'années.
Inf. 6 Il avait été au Sanitorium *pour* deux ans, je crois.

On exprimerait ces notions de laps de temps (ou de durée) soit avec *pendant* soit avec effacement de la préposition en français standard. "Je peux voyager *pendant* trente jours" et "Je peux voyager trente jours" seraient également possibles.[15] Nous attribuons toujours cet écart à l'influence de la préposition anglaise *for*, l'équivalent normal de *pour*.

acadien: Je peux traveler *pour* trente jours.
anglais: I can travel *for* thirty days.

Nous ne voyons pas d'explication historique, car déjà au XVIe siècle, d'après Gougenheim, "La durée peut être marquée par *par* (...) *pendant* (...) *durant*" (p. 182).

Selon Grevisse, c'est seulement dans la langue familière qu'on emploie adverbialement certaines prépositions. Nous avons relevé quatre occurrences chez trois informateurs différents d'un tel emploi de *pour* dans notre corpus, ainsi qu'une occurrence d'*avec*. Les voici:

Pour

Inf. 1 (La première voiture de son père). Je me souviens encore combien ce qu'il avait payé *pour* — six cent trente piastres!

Inf. 1 (Le métier de forgeron). Y avait de la demande *pour*. Fallait ferrer les boeufs...

Inf. 3 (Un poêle électrique). J'avais baillé quatre cent piastres *pour*.

Inf. 7 (Le travail chez "Frenchy"). Puis on est vingt femmes qui travaillent *pour*.

Avec

Inf. 2 J'ai été travailler avec le maître de poste à Meteghan River. J'ai travaillé quatre ans là *avec*.[16]

Quoique nous signalions ces occurrences, nous ne pensons tout de même pas, compte tenu du fait que nous avons pris comme norme un français familier, qu'il faille les considérer comme écarts par rapport au français parlé. Si on devait les retenir comme écarts, ce serait des écarts très marginaux.[17]

6. *Divers*

(a) *Du temps de* (une occurrence)

Inf. 3 Le premier coup qu'il vint chez nous, c'était *du temps de* la guerre.

Il s'agit probablement d'un archaïsme, mais nous n'en avons pas trouvé de références dans les ouvrages que nous avons consultés. (Par contre le Robert donne comme conjonctions *du temps que* et *du temps où*.) Il faudrait dire "... *pendant* la guerre" ou "... *au moment de* la guerre" en français standard. Les Français à qui nous avons fait appel pour vérifier les écarts douteux estimaient qu'on pourrait entendre "*du temps de* la guerre" en français populaire.

(b) *ensuite de* (une occurrence)

Inf. 1 Puis, *ensuite de* ça (...) ils avont envoyé des hommes à la lune.

Haase nous apprend que "tous les auteurs du XVIIe siècle se servent de cette locution dans l'acception de *après* ou de *d'après*" (p. 366). Pour ce qui est de la seule occurrence de cette préposition dans le corpus, le sens serait plutôt "après ça". Il s'agirait donc d'un autre archaïsme.[18]

(c) *parti de* (une occurrence)

Inf. 6 C'est des "rock 'n' rolls", tu sais, là, avec Elvis Presley puis des affaires de même, tu sais. *Parti de* cinquante-six à soixante, euh, des musiques de même.

Cet énoncé est quelque peu difficile à déchiffrer, mais *parti de* semblerait avoir le sens de *à partir de*. Nous avons vérifié cet emploi pendant l'enquête supplémentaire. Il pourrait s'agir d'une locution prépositive formée, comme *excepté*, à partir du participe passé. De toute façon, nous n'y voyons ni un archaïsme ni un anglicisme.

(d) *alentour de* (deux occurrences chez le même informateur)

Inf. 5 On faisait rinque de s'amuser entre...*alentour du* logis.

Inf. 5 Y avait un petit moulin, là, *alentour de* delà.[19] itou.

Nous avons affaire une fois de plus a un archaïsme, car il faudrait dire en français moderne "*autour du* logis" ou "(*tout*) *près du* logis". Au XVIe siècle, selon Gougenheim (p. 167), *alentour de* s'emploie au sens de "auprès de".

(e) *en avant de* (une occurrence)

Inf. 2 Aujourd'hui, quand ce que l'autobus veut pas arrêter juste *en avant de* la porte, ils se plaignent à cause que faut que les enfants marchent dix pas.

Nous avons relevé dans le *Nouvel Observateur* (numéro du 7 février 1977, p. 38) le titre suivant: "Houat, la seule île 'en avant de' la Bretagne qui ne se dépeuple pas". Bien que le Robert le donne au sens de "devant",[20] le fait même d'avoir mis *en avant de* entre guillemets dans le titre que nous citons indique probablement qu'il serait senti comme inusité ou dialectal. Dans le SP "*en avant de* la Bretagne", le sens de la locution prépositive semblerait être "en face de"; dans l'exemple de notre corpus, il serait plutôt "devant". Quoiqu'il en soit, nous postulons un autre archaïsme. C'est d'ailleurs le XVIIe siècle "qui précise les distinctions (...) entre *avant*, réservé à l'antériorité, et *devant* à l'emploi locutif" (Dauzat, p. 231).

(f) *proche de* (une occurrence)

Inf. 2 (L'école était)... tout *proche d'*icitte.

Il faudrait dire *près de* en français standard. D'après Nyrop, "(proche) se combine volontiers avec *de*: "*proche de* l'église", "*proche de* nous". Cet emploi présente actuellement un caractère archaïque" (VI, p. 135). Voici donc un autre écart qui aurait sa source dans le français du XVIe siècle.

(g) *ou travers de, à travers de*

Inf. 2 On avait un (camarade) qu'avait une balle *au travers d'*une jambe.

Inf. 8 Faudrait que ça fût mis dans un livre, puis que tous les élèves passent *à travers de* ça.

Les grammairiens ont beaucoup discuté de la "correction" de *au travers de* et *à travers de* (voir par exemple Brunot III, p. 647; Haase, p. 367; Grevisse, p. 922). Si *à travers de* était souvent employé au XVIIe siècle, c'est *au travers de* qui est considéré comme "correct" de nos jours. Nos "locuteurs natifs" français ont dit que les deux étaient "vieillis" et qu'il faudrait dire "*à travers* une jambe" dans le premier cas. En plus, il faudrait dire (à moins qu'on ne dise, par exemple, qui *avait* une balle *dans* une jambe) "un camarade qui *avait reçu* une balle *à travers* une jambe", car *à travers* + quelque chose ne s'emploie qu'avec un verbe exprimant un mouvement.

Quant à "*à travers de* ça", *à travers de* ne se dit pas du tout en français standard. Dire..."que tous les élèves passent *à travers ça*" est également impossible. Donc il faudrait tourner le deuxième exemple autrement, en disant, par exemple, "Il faut que tous les élèves y passent".

(h) *traversé* (deux occurrences)

Inf. 2 Puis, *traversé* le chemin, il a tombé à terre.

Inf. 7 Asteur, c'est Frank Deveau, là, à Saulnierville, *traversé* l'église (qui s'occupe du restaurant).

D'après les contextes, le sens de *traversé* semblerait être "de l'autre côté de" ou "en face de".[21] On peut supposer que la préposition a été formée, tout comme *excepté*, à partir d'un participe passé, mais d'après nos recherches, il ne semble pas avoir existé en tant que préposition au XVIe ou au XVIIe siècle en français. Nous ne pensons pas que l'emploi de *traversé* cité par Huguet (placé en travers. — Deux brandons traversez et liez par milieu) puisse être considéré comme la source de la préposition en acadien.[22]

(i) *autre que* (quatre occurrences en tout — une occurrence chez chaque informateur de la deuxième génération)

Inf. 6 (Tout était en anglais à l'école?) *Autre que* le livre de français; c'était en français, ça.

Inf. 7 J'sais pas quoi c'est que des chansons acadiennes *autre que* "c'teur-là" ([stœrla] = celle-là), tu sais.

L'on dirait plutôt "*en dehors du* livre de français" en français standard. Cette fois il serait probablement question d'un calque de l'anglais.

acadien: *Autre que* le livre de français...

anglais: *Other than* the French book...

(*Que* se traduit souvent par *than* en anglais. Par exemple: plus *que* nous — more *than* us).

7. Bilan

Le Tableau 11 réunit les chiffres pour les occurrences de tous les écarts intrasyntagmatiques intéressant les syntagmes prépositionnels que nous avons analysés dans ce chapitre. Quoique nous les ayons présentés au cours du chapitre sans tenter de faire une distinction nette entre SP de temps, de lieu et de manière, nous ferons cette distinction dans le Tableau 11. Nous distinguerons également entre le nombre d'unités différentes relevées et le nombre total d'occurrences de ces unités.

TABLEAU 11

Ecarts intrasyntagmatiques intéressant les syntagmes prépositionnels

SP de:	Nombre d'unités différentes relevées	% des écarts	Nombre total d'occurrences de ces unités	% des écarts
temps	5	27,8	18	23,2
lieu	9	50,0	46	58,9
manière	4	22,8	14	17,9
totaux	18	100	78	100

L'on remarquera le pourcentage très élevé de SP de temps et surtout de lieu: au total, 77,8% des écarts intéressant les unités différentes et 82,1% des occurrences totales de ces unités.

Nous terminerons ce chapitre en donnant une liste de toutes les prépositions ou locutions prépositives introduisant des syntagmes prépositionnels dans lesquels nous avons relevé des écarts. Nous indiquerons la fréquence et la répartition pour chaque unité.

	Prépositions des SP non conformes à la norme du français standard	Fréquence	Répartition
Temps	1. dans	13	5
	2. pour	2	2
	3. du temps de	1	1
	4. ensuite de	1	1
	5. parti de	1	1

	Prépositions des SP non conformes à la norme du français standard	Fréquence	Répartition
Lieu	6. dans	18	6
	7. à	14	7
	8. sur	10	5
	9. traversé	2	2
	10. alentour de	2	1
	11. en avant de	1	1
	12. au travers de	1	1
	13. à traversde	1	1
	14. proche de	1	1
Manière	15. à	7	5
	16. autre que	4	4
	17. pour	4	3
	18. dans	1	1

L'on aura observé que, si la presque totalité des écarts intéressant les syntagmes prépositionnels de l'acadien peuvent être attribués soit à l'anglais soit à un français archaïque, c'est dans les occurrences des prépositions les plus fréquentes (*à, sur, pour*, etc.) que l'influence de l'anglais se fait le plus sentir. La plupart des archaïsmes que nous avons relevés étaient des hapax et sont peut-être à la longue voués à disparaître de l'acadien, tandis que les anglicismes iront sans doute croissant. Nous reviendrons sur cette question dans les conclusions que nous présentons à la fin de notre étude.

B) Les circonstants

Comme nous l'avons déjà précisé dans notre analyse des adverbiaux, nous entendrons par circonstants des syntagmes adverbiaux figés ayant la valeur de substitut d'un SP circonstanciel. Dans la phrase "Dans les Provinces Maritimes, il y a des centaines de milliers d'Acadiens", on peut remplacer le SP circonstanciel de lieu "dans les Provinces Maritimes" par le circonstant de lieu "ici". Les circonstants partagent donc le comportement syntaxique des SP circonstanciels; ils peuvent dépendre de P, comme dans notre exemple, ou ils peuvent dépendre de V, comme dans l'exemple suivant:

Elle est *dans les Provinces Maritimes.*
Elle est *ici.*

Le groupe verbal se réécrit:

GV ⟶ copule + SP

dans les deux cas, et *ici* est donc un substitut d'un SP circonstanciel. L'on peut considérer que *ici* est issu d'un SP où il y a eu à la fois effacement de la préposition principale *De* et de la préposition facultative *à* et dont le SN serait une proforme nominale[2 3] ayant le trait [+ lieu] (voir Dubois et Dubois-Charlier, p. 123). Nous garderons, pour notre analyse des circonstants, la distinction sémantique entre circonstants de temps, de lieu et de manière.

1. Circonstants de temps

(a) *asteur* [astœr]

Nous relevons en tout 35 occurrences (chez six informateurs différents) d'*asteur* dans le corpus. On l'emploie en acadien au sens de "maintenant". (D'ailleurs il n'y a eu aucune occurrence du circonstant français *maintenant* dans les témoignages de nos informateurs). Voici quelques-unes des occurrences de ce circonstant.

Inf. 1 Mais le monde était plus religieux qu'ils sont *asteur*.
Inf. 4 Puis *asteur*, moi, j'aime mieux la margerine ([mard ʒəʀin] = la margarine) que le beurre.
Inf. 6 Si tu manges du poisson, tu vas rêver, là, *asteur*.
Inf. 7 Il s'en a venu par icitte, puis *asteur* il est content.

C'est un archaïsme qui remonterait au moins au XVIe siècle. "*Asteur, asture*, forme parlée de la locution *à cette heure* (...) est, à la fin du siècle, particulièrement usuel chez les Gascons" (Brunot II, p. 373).

(b) *à ce temps-là* [astɑ̃la] (21 occurrences chez cinq informateurs différents)
à ce temps-citte [astɑ̃sit] (une occurrence chez l'informateur 4)
ce temps-là [stɑ̃la] (sept occurrences chez cinq informateurs différents)
de ces temps-là [dsetɑ̃la] (deux occurrences chez l'informateur 1)
de c'te temps-là [dəstətɑ̃la] (trois occurrences chez l'informateur 2)
dans ce temps-là [dɑ̃stɑ̃la] (une occurrence chez l'informateur 1)
dans le temps [dɑ̃ltɑ̃] (deux occurrences chez deux informateurs différents)

Nous groupons ces circonstants qui ont tous, insérés dans leur contexte, le sens de "en ce temps", "à ce moment-là" ou "à cette époque-là". Par la fréquence, c'est de loin *à ce temps-là* qui l'emporte. A titre d'exemple, nous avons relevé:

Inf. 3 Y avait point de docteur, voyez-vous, *à ce temps-là*.
Inf. 4 C'était ça, le travail, *à ce temps-là*.
Inf. 1 Oh ben, *ce temps-là*, l'esprit[24] de village était plus forte qu'elle est aujourd'hui.
Inf. 5 Mais là, *ce temps-là*, j'avais, oh, huit, neuf ans.
Inf. 1 On mangeait le coq! C'était bon; on aimait ça *de ces temps-là*.
Inf. 2 Puis, *de c'te temps-là*, les enfants avaient... la moitié de nous autres, on avait point les habits pour être habillés chaudement assez pour aller aux écoles.
Inf. 1 Mais les amusettes qu'ils achetont aujourd'hui, y en avait point *dans ce temps-là*.
Inf. 2 (Pendant la première guerre mondiale). On en avait déjà perdu trois, trois de nos amis (...) *Dans le temps*, ça fit mal pour commencer!

Tous ces emplois constituent, selon nos locuteurs français, des écarts par rapport au français parlé. Cependant, il y a plusieurs circonstants français contenant le lexème *temps* qui se rapprochent de ceux relevés dans notre corpus — par exemple, *dans le bon vieux temps*, *dans le même temps*, etc. *Dans le temps* existe également, d'après le Robert,[25] mais au sens d'"autrefois" — dans le corpus les occurrences de *dans le temps* ont plutôt le sens de "à ce moment-là".

Nous avons du mal à expliquer l'origine de certains de ces circonstants. *De ce temps-là* se trouve dans Huguet avec l'exemple suivant: "*De ce temps-là*, les chevaux n'estoient dressez ny alloient à temps, comme depuis". Séguy donne comme étant "très, très commun" *de ce temps* au sens de "pendant ce temps".[26] Quant à *à ce temps-là* (dont *ce temps-là* est peut-être la forme "écrasée"), il est peut-être calqué sur l'anglais.
acadien: *à ce temps-là*
anglais: *at that time*
Cependant Huguet et Richelet donnent tous les deux *à* même temps pour *en* même temps. Pour ce qui est des formes avec *dans*, on saurait peut-être les rapprocher du circonstant *en ce temps*; nous avons déjà remarqué, au sujet des SP introduits par *dans*, que l'acadien emploie souvent *dans* où on aurait recours à *en* en français standard.

(c) *Temps en temps, tous les temps en temps*

Signalons d'abord que *temps en temps* [tɑ̃zɑ̃tɑ̃] (huit occurrences chez quatre

informateurs différents) au sens de "*de* temps en temps" se réalise toujours sans *de* [d(ə)] dans notre corpus.

Quant à *tous les temps en temps*, nous avons relevé dans le témoignage de l'informateur 8: "Faudra qu'elle fût faire une tournée dans les écoles *tous les temps en temps*, comme toi, t'avais été une fois yeux ([jø] = leur) conter à l'école...". Nous ne voyons dans ce circonstant ni l'influence de l'anglais ni un archaïsme, mais plutôt une création analogique. Le sens reste très voisin de celui de "temps en temps" ou de "de temps à autre". *Tous les temps en temps* semblerait être formé par analogie avec *tous les jours, tous les ans*, etc. S'il nous était permis d'apporter un jugement de valeur à cet écart, nous dirions qu'il s'agissait là d'une des tournures les plus géniales du corpus.

(d) *les soirs*

Inf. 5 On s'amusait dans le moulin *les soirs* et ça, là.

Cet écart n'est pas systématique en acadien. Nous avons relevé trois occurrences de *les soirs* au sens de "le soir" (tous chez l'informateur 5) contre trois occurrences de *le soir* (chez deux informateurs différents, dont l'informateur 5), ainsi que deux occurrences de *le matin* (chez deux informateurs différents).[27] Par exemple: Inf. 6 "Ils demandont tout le temps du poisson sec *le soir*". Inf. 1 "*Le matin* icitte, dans l'hiver, il montait (...) dix à quinze paires de boeufs...". Nous pensons qu'il faut attribuer de nouveau cet écart à l'analogie, puisqu'on dit, avec un sens assez voisin, *tous les soirs* au pluriel. (*Le soir* est d'ailleurs souvent associé à une notion d'action répétée).

(e) *à matin, de soir*

C'est dans le corpus complémentaire que nous avons relevé deux occurrences de *à matin* (au sens de "ce matin") et deux occurrences de *de soir* (au sens de "ce soir"). Par exemple:

Inf. 9 Il faisait point beaucoup beau icitte *à matin*.

Inf. 10 Il rentrera rinqu'à dix heures *de soir*.

A matin et *de soir* seraient des archaïsmes; Brunot (III, p. 352) relève dans Maupas "ce garçon d'*à matin*, il me semble l'avoir autre fois veu à Rome". Gougenheim constate que "les indications temporelles que nous construisons sans préposition sont souvent précédées de la préposition *à*: *à ce matin* (...) *au soir*" (p. 185).[28] Quant à *de soir*, ce serait un archaïsme qui aurait disparu de l'usage en France au XVIIe siècle. Ni Richelet ni Furetière ne le signalent, mais Huguet relève chez Rabelais: "Commençons maintenant nos matines par boyre, et *de soir* à l'entrée du soupper, nous tousserons à qui mieulx mieulx". Pascal Poirier, après avoir signalé des occurrences de *à matin* dans Molière, remarque que "d'autre part nous disons: *de soir*, les Canadiens *à soir*, et les Français *ce soir*".[29]

(f) *samedis au soir*

Il s'agit d'un hapax mais qui a été confirmé par notre enquête supplémentaire. Le sens est "le samedi soir".

Inf. 6 J'ai arrêté de chanter aux danses parce que (...) je trouve pas que c'est une vie. *Samedis au soir*, tout le monde "s'enjoye" ([s ɛnd ʒ ɔj] = "s'amuse"), puis nous autres — aller jouer de la musique puis travailler toute la nuit, j'aime point ça.

Gougenheim, nous venons de le voir, signale *au soir* au XVIe siècle — il pourrait s'agir d'un archaïsme. On dit bien *samedi soir* en français — rappelons-nous les remarques de Dubois et Dubois-Charlier sur l'effacement de *à* dans les SP circonstanciels. Mais il faudrait dire "*le* samedi soir" en français standard pour exprimer la notion d'habitude, d'un fait qui se renouvelait tous les samedi soirs.

(g) *une journée* (trois occurrences chez trois locuteurs différents), *à la journée* (une occurrence)

Inf. 2 Il arrivit à la maison *une journée* avec sa main gauche coupée.
Inf. 3 *Une journée*, sa mère le vut, là. Elle dit: "Quoi ce tu fais? "
Inf. 8 Puis *une journée*, j'ai dit à mame...
Inf. 8 Ça, t'as qu'à élever le téléphone; t'entends ça *à la journée*.

D'après Gougenheim, "Le mot *jour* a deux sens. Il peut distinguer:
1 le jour de 24 heures, que mesurent nos pendules et nos montres
2 le temps pendant lequel il fait clair...
En ce second cas il existe, à côté de jour, un dérivé, *journée*, dont les rapports avec jour sont analogues, mais non identiques, à ceux que nous avons constatés entre *an* et *année*; la journée est plus pleine, plus étoffée, plus riche que le jour".[30] Le *Grand Larousse de la langue française* définit *journée* comme suit: "Espace de temps qui s'écoule approximativement entre le lever et le coucher du soleil, considéré essentiellement dans sa durée". Nous retrouvons donc ici les notions d'aspect ponctuel (*jour*) et d'aspect duratif (*journée*). Là où on dirait *un jour* en français, l'acadien dit, en insistant sur l'aspect duratif, *une journée*. Quant au circonstant *à la journée*, il faudrait plutôt dire, étant donné le contexte, *à longueur de journée* ou *toute la journée* en français. C'est un archaïsme. *A la journée* au sens de "continuellement" est attesté dans le *Grand Larousse de la langue française*. Nous y avons relevé la citation suivante de Beaumarchais: "Les grandes phrases d'honneur et de dévouement dont on abuse *à la journée*".

(h) *tout droit* [tudrw ɛ t] (trois occurrences chez trois informateurs différents)

Inf. 3 Fallait aussi ben que je me fis chez nous *tout droit*.
Inf. 4 (L'électricité). Et ben ce temps-là, je l'avons fait mettre *tout droit*.
Inf. 8 Ça, c'est de quoi qu'ils devriont faire *tout droit*.

Ce circonstant, qui a le sens de "tout de suite", pourrait provenir d'un croisement du grammème *tout* et de l'équivalent anglais de *droit*, *right*. *Tout de suite* se dit en anglais: *right away*. (Voir également ci-dessous *droit là* que nous avons classé parmi les circonstants de lieu).

(i) *premier*

Inf. 8 S'ils pensaient donc que c'est l'acadien qu'il faut qu'ils gardent *premier*.

L'on dirait "...qu'il faut qu'ils gardent *d'abord*" en français. *Premier* est attesté au XIVe siècle, dans Machaut, avec le sens de *d'abord* (*Grand Larousse de la langue française*). Il s'agit sans doute d'un archaïsme, mais l'anglais ne peut que renforcer cet écart, car là où en français standard on distingue entre l'adjectif *premier* et le circonstant *d'abord*, l'anglais utilise toujours *first*.
Par exemple:
anglais: the *first* week
français: la *première* semaine

anglais: *First*, I'll finish my work.
français: *D'abord*, je finirai mon travail.

2. Circonstants de lieu

(a) *icitte* [isit]

Là où on dit *ici* en français, on dit *icitte* en acadien (ainsi que dans les parlers franco-canadiens). Nous en relevons 58 occurrences chez sept informateurs différents. Quelques exemples:

Inf. 1 La plus vieille de nos soeurs vit *icitte*.

Inf. 4 Puis là, j'ai venu *icitte* quand j'ai été parée à avoir ma première.
Inf. 5 On restait dans une maison *icitte*, puis c'était point la nôtre.
Inf. 7 Murielle et Germaine m'appelirent, vinrent *icitte* pour me voir.

S'il s'agit incontestablement d'un archaïsme, il reste néanmoins difficile de cerner avec certitude ses origines exactes. Dauzat (p. 213) esquisse l'évolution des formes démonstratives latines *eccille* et *ecciste* (provenant de l'agglutination de la particule de renforcement *ecce* à *ille* et à *iste*). "Chaque série se dédoubla, en ancien français, en formes fortes et faibles, toniques et atones: *icest-cest, icel-cel*: les formes fortes (...) disparurent vers le XVIe siècle. La déclinaison originaire comportait au masculin un cas sujet (...) *icist, cist, icil cil...*". *Icitte*, après la chute du *s* préconsonantique, pourrait donc être issu de *icist* ou de *icest*. Par contre, l'interprétation de Pascal Poirier, qui voit dans *eo-cist* l'origine d'*icitte*, ne nous convainc pas entièrement, surtout en ce qui concerne l'origine de *cist* qui serait mis pour *ci-est*.[31]

Nous retrouvons *icitte* dans les circonstants *par icitte, ça-icitte* et *icitte et là*. Nous avons relevé douze occurrences de *par icitte* (chez cinq informateurs différents), trois occurrences de *ça-icitte* (chez deux informateurs différents) et trois occurrences de *icitte et là* (chez trois informateurs différents). En voici des exemples:

Inf. 2 Le monde était pas riche *par icitte*.
Inf. 7 Et puis, là, il s'en a venu *par icitte*.
Inf. 7 Je crois qu'il est pas mal ben satisfait *ça-icitte*.
Inf. 5 Ça fait trois ou quatre ans que je travaille *icitte et là*.

Les emplois de *par icitte* sont tout à fait parallèles à ceux de *par ici* en français. *Ça-icitte*, qui semblerait être une forme emphatique de *icitte*, pourrait être un archaïsme. Nous trouvons, par exemple, dans Brunot III: "*Ça* existe toujours dans diverses locutions (...) 'Venez *ça icy*' " (p. 354) et dans Gougenheim: "*Ça* adverbe de lieu peut s'opposer à *là* (...). On trouve des composés *ça bas* 'ici bas' et *ça haut* 'dans le ciel' " (p. 162). Quant à *icitte et là*, c'est très probablement un calque du circonstant anglais *here and there*.

acadien: *icitte et là*
anglais: *here and there*

(Il s'agit en effet d'une forme figée qui provient des deux circonstants *here* et *there* reliés par la conjonction de coordination *and*). L'on dirait "par-ci par-là" en français.

(b) *à quelque part, en quelque part*

Quelque part se dit en acadien soit *à quelque part* (cinq occurrences chez deux informateurs différents) soit *en quelque part* (deux occurrences chez deux informateurs différents). Ce sont certainement des archaïsmes. Richelet donne *quelque part* et *en quelque part* en condamnant le second. D'ailleurs ces emplois appuient une nouvelle fois la théorie de Dubois et Dubois-Charlier selon laquelle, dans de nombreux circonstants de temps, de lieu, etc. en français, il y a eu effacement d'une préposition (souvent *à*) sous-jacente.[32]

Voici quelques occurrences de *à quelque part* et *en quelque part*.

Inf. 4 Je vois des Bastarache qui venont du New Brunswick, *à quelque part par là*.[33]
Inf. 8 C'est pas utile d'avoir quelqu'un venir nous parler de France ou des Indes, *à quelque part*, avant qu'ils réalisent comben ce qu'y a des choses qui se passent par icitte.
Inf. 3 Et s'y avait un noce *en quelque part*, ou si...
Inf. 5 Je peux aller m'assir *en quelque part*, puis l'écouter.

(c) *en dehors* (une occurrence)

Inf. 8 Puis y en a trop qui s'en vont *en dehors* et puis qui rarrivent avec tous les "dit-ons" de Toronto.

Cet emploi de *en dehors* est probablement un archaïsme. Nous avons trouvé dans le *Furetière*: "On a visité en dedans et *en dehors* tout ce bâtiment". Il faudrait plutôt dire "...qui s'en vont *au dehors*..." en français standard.

(d) *de l'arrière* (une occurrence)

Inf. 2 Puis les malades dirent: "Vous allez pas nous laisser *de l'arrière*! "

De l'arrière pourrait être un autre archaïsme, quoique nous ne l'ayons pas rencontré au cours de nos recherches historiques. En français on dirait "...nous laisser *en arrière*".

(e) *en travers* (une occurrence)

Inf. 2 Il a pris sa main qu'était blessée, oui, avec l'autre main. Puis ils l'ont mis [mi][34] *en travers* sur la coupure qu'il avait, là.

Le Robert nous apprend qu'*en travers* est attesté au XIe siècle dans la Chanson de Roland. "Le mot (*travers*) ne se rencontre d'abord que dans les locutions adverbiales et prépositives"; le sens de *en travers* serait "dans une position transversale par rapport à un axe de position ou de direction habituel". Nous postulons donc qu'il s'agit d'un archaïsme. En français standard, on dirait plutôt: "Puis ils l'ont mis(e) *à travers la coupure* qu'il avait...".

(f) *droit là* [drw ɛtla] (une occurrence)

Inf. 8 Ça, c'est une preuve, *droit là*.

Droit là est calqué mot à mot sur le *right there* de l'anglais dont il garde le sens emphatique. Pour renforcer le circonstant de lieu, *là*, il faudrait avoir recours à d'autres procédés en français standard. On pourrait dire, par exemple, "Ça, c'est une preuve indiscutable".

3. Circonstants de manière

(a) *de même*

Le circonstant *de même* a le sens de "comme ça", "de cette manière" dans notre corpus. Nous en avons relevé six occurrences chez trois informateurs différents. Par exemple:

Inf. 1 Mais c'est plus *de même* asteur.

Inf. 4 J'sais pas si c'est *de même* que nous nommez ça, vous autres.

Inf. 6 Et puis ç'allait *de même* toute[35] l'été.

Dans un très intéressant article "L'adjectif invariable *de même* en Poitou et dans Molière",[36] M. Cohen signale deux emplois de *de même*, le premier comme adjectif ayant le sens de "semblable" ("une surprise *de même*") et le deuxième comme adverbial ayant le sens "de la même manière" ("ils feront ça *de même*"). Nous retrouvons les deux emplois en acadien, car en plus des écarts cités nous avons relevé 21 occurrences de *de même* employé comme adjectif ayant le sens de "semblable" (par exemple: Inf. 5 On se contait des histoires *de même*; Inf. 8 ...des gars *de même* qu'on connaît...). On peut donc parler d'archaïsme. L'adverbial *de même* a survécu dans certaines tournures. Le Robert signale: "Il en va *de même* pour lui" tout en indiquant que son emploi adjectival a disparu au XVIIIe siècle.

(b) *itou* [itu]

Itou, selon le Robert, date du début du XVIIe siècle. C'est un mot familier ayant le sens de "aussi, de même, également". *Itou* a partout le sens de "aussi" dans notre corpus (dix occurrences en tout chez cinq informateurs différents). Nous relevons:

Inf. 3 (des "jokes"). Et puis, temps en temps, j'en contais une [jyn], moi *itou*, ben sûr.

Inf. 5 Le premier lapin que j'ai attrapé, là, il était en vie, *itou*, là.

Inf. 6 C'etait de la misère à apprendre le français *itou*.
Inf. 7 Il a été en arrière, lui *itou*.

Associés aux pronoms disjonctifs *moi, lui*, etc., *itou* sert à la mise en emphase des SN sujets, c'est-à-dire qu'il devient constituant de phrase plutôt qu'un circonstant dominé par le noyau P.[37]

(c) *en seulement* (une occurrence)

Nous relevons l'emploi suivant de *en seulement* au sens de "même".

Inf. 6 Puis j'ai pas de dictionnaire français *en seulement*.

Cet écart semblerait être un autre archaïsme. "*Seulement*, suivant Vaugelas, s'employait pour *même*. Par exemple, à la question: "Fait-il bien chaud? " on répondait: "Il fait bien froid seulement". C'est une façon de parler qui s'est conservé dans certains dialectes" (Brunot III, p. 609). Quant à l'élément *en* de *en seulement*, il a sans doute été effacé (rappelons-nous *en* quelque part).[38] Notons que quand ce circonstant devient adverbial (c'est-à-dire, quand il dépend de V), il suit *pas* et le *en* disparaît. Comparons l'acadien et le français standard.

acadien: Inf. 6 Y avait *pas seulement* de radios.
français: Y avait *même pas* de radios.

(d) *pareil*

Nous avons relevé six occurrences de *pareil* au sens de "tout de même" chez quatre informateurs différents. Par exemple:

Inf. 3 Ça l'a point empêché de scier. Il sciait *pareil*.
Inf. 5 C'était une bonne expérience *pareil*.
Inf. 8 Mais, comme, les femmes, c'était bien arrangé *pareil*.

Cet emploi est sans doute un archaïsme. Gougenheim évoque l'analogie entre *pareil* et *même* (p. 211).[39]

(e) *even* [ivən] (deux occurrences chez le même informateur); *anyway* [ɛniwe] (deux occurrences chez deux informateurs différents)

Ce sont des emprunts de l'anglais. *Even* veut dire "même"; *anyway* a le sens de "de toute façon". Les quatre occurrences se retrouvent toutes chez des informateurs de la deuxième génération.[40]

Inf. 6 Mais y a en masse de mots dedans que je comprends point. *Even* lire un livre — si j'avais une gazette de Montréal, je la lis...
Inf. 6 C'était avant les radios, *even*.
Inf. 6 Jusqu'à seize ans de vieux, *anyway*, tu chasais [tʃesɛ] point en "car" (voiture) parce qu'y en avait point.
Inf. 7 Ça fait, *anyway*... mais il a une nice femme.

4. Bilan

Le Tableau 12 réunit les chiffres pour les occurrences de tous les écarts relevés dans le corpus qui intéressent les circonstants.

TABLEAU 12

Ecarts intéressant les circonstants

Circ. de:	Nombre d'unités différentes relevées	% des écarts	Occurrences totales de ces unités	% des écarts
temps	16	50,0	93	44,9
lieu	10	31,3	87	42,0
manière	6	18,7	27	13,1
totaux	32	100	207	100

Tout comme pour les syntagmes prépositionnels, l'on remarquera de nouveau le pourcentage très élevé d'écarts intéressant les circonstants de temps et de lieu: en tout, 81,3% des écarts intéressant les unités différentes et 86,9% des occurrences totales. C'est en grande partie pour cette raison que nous n'avons pas tenté dans notre étude un découpage plus fin des SP et des circonstants que nous groupons sous la rubrique "manière".

Nous donnerons dans la liste qui suit les circonstants différents relevés dans le corpus avec leur fréquence et leur répartition parmi les huit informateurs.

	Circonstants non conformes à la norme du français standard	Fréquence	Répartition
Temps	1. asteur	35	6
	2. à ce temps-là	21	5
	3. temps en temps	8	4
	4. ce temps-là	7	5
	5. tout droit	3	3
	6. une journée	3	3
	7. de c'te temps-là	3	1
	8. les soirs	3	1
	9. dans le temps	2	2
	10. de ces temps-là	2	1
	11. à ce temps-citte	1	1
	12. tous les temps en temps	1	1
	13. dans ce temps-là	1	1
	14. samedis au soir	1	1
	15. à la journée	1	1
	16. premier	1	1
Lieu	17. icitte	58	7
	18. par icitte	12	5
	19. à quelque part	5	2
	20. ça-icitte	3	2
	21. icitte et là	3	3
	22. en quelque part	2	2
	23. en dehors	1	1
	24. de l'arrière	1	1
	25. en travers	1	1
	26. droit là	1	1

	Circonstants non conformes à la norme du français standard	Fréquence	Répartition
Manière	27. itou	10	5
	28. pareil	6	4
	29. de même	6	3
	30. anyway	2	2
	31. even	2	1
	32. en seulement	1	1

Pour ce qui est des circonstants, les archaïsmes sont nettement plus fréquents que les anglicismes. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'il s'agit de syntagmes figés, donc indécomposables. Une préposition pouvant être suivie de divers SN (*sur* + le mur, la table, le toit, etc.), les SP sont plus facilement "envahis" par la préposition d'un SP anglais correspondant. Encore une fois, nous reviendrons sur cette question de fréquence et de provenance des écarts dans nos conclusions à la fin du travail, ainsi qu'à la répartition des écarts parmi les huit informateurs.

C) Les subordonnées circonstancielles

Nous entendrons par subordonnées circonstancielles des "phrases enchâssées à la place des N des syntagmes prépositionnels constituants de P (SN + SV + (SP))" (Dubois et Dubois-Charlier, p. 244). Elles sont introduites, après diverses transformations, par ces conjonctions.[41] Tandis que les SP et les circonstants que nous venons d'analyser peuvent dépendre soit de P soit de V, les subordonnées circonstancielles dépendent obligatoirement de P; elles sont donc toujours facultatives. Nous continuerons à distinguer, comme nous l'avons fait pour les circonstants, entre les subordonnées introduites par des conjonctions de temps, de lieu et de manière.

1. Conjonctions de temps

(a) *quand ce que* [kɑ̃sk(ə)]

La conjonction *quand* se réalise en acadien soit *quand ce que* (33 occurrences chez six informateurs différents) soit *quand* (22 occurrences chez tous les informateurs). Il ne s'agit pas d'une répartition basée sur une coupure nette entre les deux générations comme le montre le Tableau 13:

TABLEAU 13

quand ce que *vs.* quand

		Nombre d'occurrences de *quand ce que*	Nombre d'occurrences de *quand*
	Inf.		
première génération	1	1	5
	2	7	6
	3	5	3
	4	5	2
Totaux		18	16

		Nombre d'occurrences de *quand ce que*	Nombre d'occurrences de *quand*
deuxième génération	Inf. 5	0	1
	6	0	2
	7	9	1
	8	6	2
Totaux		15	6
Totaux des deux générations		33	22

S'il semble s'agir à première vue d'une distribution libre de deux variantes, un examen de chaque occurrence révèle que près de 80% des occurrences (26 sur 33) de *quand ce que* sont suivis d'un sujet à la troisième personne tandis que plus de 70% des occurrences (16 sur 22) de *quand* sont suivis d'un sujet à la première personne. Sans être entièrement systématique, une tendance nette se dessine quand-même. Nous ne savons à quoi attribuer ce phénomène. Nous ne savons pas non plus si *quand ce que* serait un archaïsme (Gougenheim dit, par exemple, que *après ce que* concurrence fortement *après que* au XVIe siècle (p. 173), mais ne dit rien de *quand*) ou si la forme provient du pronom interrogatif acadien *quand ce que*. (Par exemple: Inf. 10 *Quand ce que* tu vas aller voir tes "chums"?). Nous retiendrons la dernière hypothèse comme étant la plus probable.

Voici pour terminer quelques occurrences de *quand ce que* et de *quand*.

quand ce que

Inf. 2 *Quand ce que* l'autobus veut pas arrêter juste en avant de la porte...
Inf. 3 Mais *quand ce qu*'il vut son bras!
Inf. 4 *Quand ce que* j'ai eu resté là neuf semaines...
Inf. 7 *Quand ce qu*'on était petit...
Inf. 8 *Quand ce qu*'elle parle français...

quand

Inf. 1 *Quand* j'étais jeune...
Inf. 2 *Quand* j'ons traversé de Dover à Boulogne...
Inf. 3 *Quand* personne dort...
Inf. 4 *Quand* j'avons venu icitte...
Inf. 8 *Quand* y a des programmes vraiment acadiens...

(b) *mais que* [m ɛ k(ə)]

Nous avons relevé deux occurrences de *mais que* chez l'informateur 3.

Je peux sortir pour trente jours c't été *mais qu*'il faise [f ɛ z] beau.

"*Mais que* vous soyez [s ɛ je] enallé là", il dit, "vous irez là ce qu'y a des pompes" (là ce que = où).

Mais que au sens de "quand" se rapporte à l'avenir et le verbe de la subordonnée se construit au subjonctif, tout comme au XVIIe siècle. C'est donc un archaïsme. Selon Brunot, "Vaugelas la condamne (la conjonction) formellement: '*Mais que* pour *quand* est un mot dont on use fort en parlant, mais qui est bas, et qui ne s'escrit point dans le beau style'. (...) Malherbe en faisait un usage fréquent: 'O *mais que* vous veniez chez nous, vous ne serez pas si bien traité' " (III, p. 391).

(c) *tant que*

Tant que paraît également avoir le sens de *quand* en acadien — il y en avait deux occurrences chez l'informateur 5.

*Tant qu'*on entendait la radio, ça faisait drôle pour nous autres.

*Tant qu'*y avait des noces, ça dansait toute la nuit.

Nous relevons aussi dans le corpus complémentaire: Inf. 9 "*Tant que* la télévision arrivit par icitte...".

Le Bidois, G. et R. (p. 420-421) constatent que "*tant que*, qui paraît propre surtout à marquer l'intensité (cf. *tellement que*), énonce aussi la temporalité sous l'aspect de la durée". Il cite ensuite un vers de *Polyeucte* où *tant que* a le sens de *aussi longtemps que*: "Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souverains". Haase en trouve un autre emploi. "*Tant que* avec le subjonctif équivaut à *jusqu'à ce que*, très usité" (p. 373). Huguet donne aussi le sens de *jusqu'à ce que* pour le français du XVIe siècle. Richelet donne comme équivalents possibles: "autant que, tandis que, pendant que, durant que".

Tant que en acadien marque la temporalité, mais ne paraît avoir le sens précis d'aucune des conjonctions que nous venons de citer. Trois occurrences ne permettent pas de tirer des conclusions probantes, mais les informateurs interrogés au moment de l'enquête supplémentaire ont également affirmé que "*tant que*" veut dire "*quand*".

(d) *jusqu'à tant que* (quatre occurrences chez quatre informateurs différents); *jusqu'à ça que* (une occurrence)

Inf. 1 Je vas rester icitte *jusqu'à tant qu'*on vienne me chercher.

Inf. 2 J'ai été à l'école *jusqu'à tant que* j'avais un grade neuf.

Inf. 4 Puis il a toujours travaillé *jusqu'à tant*...soixante et dix ans.

Inf. 5 J'ai tiens un travail tout le temps, *jusqu'à tant que* je m'en ai venu.

Inf. 3 Ils l'aviont tout louté *jusqu'à ça qu'*ils vurent une goutte de sang rouge.

Nous avons déjà discuté des emplois de *jusqu'à tant que* suivi soit par le subjonctif soit par l'indicatif (voir ci-dessus la rubrique "absence du subjonctif"). Quant à *jusqu'à ça que* [ʒyskasak(ə)], on dirait *jusqu'à ce que* [ʒyskas(ə)k(ə)] en français parlé. Signalons que le pronom relatif *ce que* se réalise *ça que* en acadien (11 occurrences chez trois informateurs différents).[42]

(e) *d'abord que* (une occurrence)

Inf. 4 (L'électricité). *D'abord qu'*elle a passé icitte, on était la première dans Pipetown...

Il serait question d'un autre archaïsme; le sens est à peu près celui de *dès que*. Haase dit que *d'abord que* est "très usité" au XVIIe siècle et donne comme exemple un vers de Corneille: "D'abord qu'elle a tout su, son visage étonné Aux troubles du dedans sans doute a trop donné" (p. 372). Citons de nouveau Frei qui donne *d'abord que* comme exemple de conjonction du "français avancé". "La préposition et la conjonction étant des catégories parallèles, l'adverbe peut naturellement aussi être élargi en une conjonction, dès que le régime est une proposition:

'Vous descendrez *d'abord qu'*il sera arrêté' " (p. 217).

2. Conjonctions de lieu

Nous n'avons relevé aucun écart dans notre corpus intéressant des conjonctions introduisant des subordonnées de lieu.

3. Conjonctions de manière

(a) *à cause que*

A cause que au sens de *parce que* s'employait au XVIe siècle (Gougenheim, p. 199).

Grevisse le considère comme "vieilli" (p. 969). Nous trouvons quatre occurrences de *à cause que* dans le corpus chez trois informateurs différents. Par exemple:

Inf. 2 Ils se plaignent, *à cause que* faut que les enfants marchent dix pas.

Inf. 7 Mais peut-être que c'était *à cause que* c'était moi.

Néanmoins c'est la conjonction "normale" *parce que* qui l'emporte nettement en fréquence dans notre corpus — contre quatre occurrences de *à cause que* nous relevons 25 occurrences de *parce que* chez sept informateurs différents. Par exemple:

Inf. 1 J'avons fermé notre business y a quatre ans passés *parce que* j'avions point assez de bois scié pour que je purent faire une piastre.

(b) *comme que*

Inf. 1 Y avait point d'amusettes dans les magasins à vendre *comme qu'*y en a aujourd'hui.

Inf. 7 *Comme que* la chanson est chantée, je... ça me ressemble que je fis "nervous".

Gougenheim donne *comme que* parmi les conjonctions que l'on retrouve au XVIe siècle et qui ne se construisent plus avec *que* dans la langue moderne (p. 207).[43] Une fois de plus, cet écart n'est pas systématique en acadien, car nous avons relevé, contre les deux occurrences de *comme que*, neuf occurrences de la conjonction *comme* chez quatre informateurs différents.[44] (Par exemple, chez l'informateur 3: "Quand personne dort, fais *comme* tu voudras"). Selon Frei, *comme que* s'entend aussi, par analogie avec les autres conjonctions en *que* du français moderne, en "français avancé" (p. 213).

(c) *quand même-ti que* [kɑ̃m ɛ mtik(ə)]

Nous ne relevons qu'une seule occurrence de *quand même-ti que* (au sens de "quand bien même") dans le corpus.

Inf. 5 *Quand même-ti qu'*on a été dans le bois, on allait encore plus souvent dans le bois, tu sais, faire la chasse et faire ça, tu sais.

Hatzfeld et Darmesteter signalent dans le *Dictionnaire général de la langue française* l'emploi conjonctif suivant de *quand même*: "*Quand même* (ou *quand bien même*) il aurait tort, je dois lui obéir". Si nous pouvons expliquer en plus le *que* de *quand même-ti que* par analogie avec les autres conjonctions en *que*, nous ne savons à quoi attribuer la présence de la particule — *ti*, normalement réservée en acadien à l'interrogation.[45] (Par exemple: Inf. 4 "Elle a ti gagné cinquante cents par semaines? ").

4. Bilan

En dehors des écarts et des occurrences qui sont conformes aux normes du français standard dont nous venons de parler, nous ne relevons dans le corpus que neuf conjonctions ou locutions conjonctives (58 occurrences en tout). Toutes les occurrences de ces conjonctions sont normales par rapport au français standard (mais pour *après que*, voir les rubriques "passé surcomposé", p. 45 et "absence du subjonctif", p. 40).

Nous réunissons dans le Tableau 14 toutes les occurrences de conjonctions introduisant des subordonnées circonstancielles relevées dans le corpus. L'on remarquera que le pourcentage d'écarts est assez élevé pour ces conjonctions.

TABLEAU 14

Conjonctions introduisant des subordonnées circonstancielles

	Nombre d'unités différentes relevées				Nombre total d'occurrences de ces unités			
	conformes à la norme	écarts	Tot.	% écarts	conformes à la norme	écarts	Tot.	% écarts
temps	7	6	13	46,2	39	43	82	52,4
lieu	0	0	0	0	0	0	0	0
manière	5	3	8	37,5	75	7	82	8,5
Totaux	12	9	21	42,9	114	50	164	30,5

Voici enfin une liste de toutes les conjonctions introduisant des subordonnées circonstancielles relevées dans le corpus avec leur fréquence et leur répartition. Nous les présentons par fréquence décroissante.

	Unités relevées non conformes à la norme du français standard	Fréquence	Répartition
Temps	1. quand ce que	33	6
	2. jusqu'à tant que	4	4
	3. tant que	2	1
	4. mais que	2	1
	5. jusqu'à ça que	1	1
	6. d'abord que	1	1
Manière	7. à cause que	4	2
	8. comme que	2	2
	9. quand même-ti que	1	1
	Unités relevées conformes à la norme du français standard		
Temps	1. quand	22	8
	2. après que	4	3
	3. la première fois que	4	3
	4. une fois que	4	2
	5. avant que	3	3
	6. depuis que	1	1
	7. le premier soir que	1	1
Manière	8. si	35	8
	9. parce que	25	7
	10. comme	9	4
	11. pour que	5	4
	12. malgré que	1	1

NOTES

[1] Dubois et Dubois-Charlier distinguent, parmi les prépositions, les "prépositions racines" de la grammaire traditionnelle (*en, à, sur, sous*, etc.) et celles formées d'une préposition racine et d'un adverbe, tel *après* (à + près) (p. 113).

[2] Voir à ce sujet Gross, pp. 36-40.

[3] Dubois et Dubois-Charlier considèrent *dans* comme la réalisation de la préposition principale De suivie de la préposition facultative *en* (p. 114).

[4] La construction *dans* + article défini + saison existe en français standard, mais avec un sens différent. Grevisse, tout en remarquant qu'on dit plutôt *en été, en hiver*, signale la possibilité d'employer *dans l'hiver, dans l'été*. "On rend alors l'indication temporelle plus concrète, comme si l'on marquait qu'on est "à l'intérieur" de la saison" (p. 933). Si on dit: "Je viendrai te voir *dans l'hiver*", il s'agit d'un moment déterminé à l'intérieur de la période d'hiver. *Dans* prend donc ici sa valeur de base étymologique. Par contre, l'article défini + saison indique une habitude, un fait qui se renouvelle tous les ans (l'été = tous les étés). Nous avons en fait relevé huit occurrences chez cinq informateurs différents de *le* + saison au sens de *tous les* + saison dans notre corpus, donc les écarts que nous signalons ne semblent pas être systématiques en acadien. Par exemple:

Inf. 1 *L'hiver*, on la mettait à l'"abrique" ([abrik] = abri)...
Inf. 2 Et puis *l'hiver*, y avait ben des temps qu'on ne pouvait pas sortir à l'école.
Inf. 5 *L'été*, ça ramassait des beluets.
Inf. 6 *L'hiver*, tu faisais rien.

Bref, on a recours en acadien, soit à *dans* + l'article défini + saison, soit à l'article défini plus saison pour indiquer la notion de *tous les* + saison.

[5] *Petite syntaxe de l'ancien français*, p. 304.

[6] Les deux autres occurrences sont:

Inf. 1 Et le morceau de fermage qui restait, je l'avons coupé *en* trois.
Inf. 7 Il a commencé *en* petites besognes.

[7] Inf. 5 "On restait *dans une* [dɑ̃yn] maison icitte". Notons cependant l'absence de liaison entre *dans* et *une*. Nous avons relevé d'autres écarts morphophonologiques du même genre. Par exemple, là où on dirait [izɔ̃] ("ils ont") en français standard, on dit [ilɔ̃] (ou [ilavɔ̃]!) sans liaison en acadien.

[8] Cependant *dans* + nom de lieu est possible en français standard si on veut spécifier: à l'intérieur de toute la ville. "Il n'y avait plus un seul pain *dans* Toulouse" (dans toute la ville de Toulouse). Encore une fois, *dans* a ici sa valeur étymologique.

[9] Rajoutons "j'irons *à* Portugal", entendu au moment de notre enquête supplémentaire.

[10] Nous relevons aussi dans notre corpus complémentaire:

Inf. 3 J'aime du monde, juste *à* me jouir de leur compagnie.
Inf. 9 Le dimanche, c'est plus ou moins une journée *à* dormir.

[11] Monsieur Rivenc, communication personnelle.

[12] Monsieur Rivenc, communication personnelle.

[13] "*Sur* le journal" se dit encore dans le Midi de la France. Il s'agirait ici du substrat occitant (Monsieur Rivenc, communication personnelle).

[14] Selon P. Poirier, *traveler* n'est pas entièrement un anglicisme. "*Traveler* est un mot que les Anglais nous ont pris, et que nous leur reprenons, au Canada et en Acadie. Il signifie *voyager*, en anglais, aussi bien qu'en vieux français et dans le parler acadien" (*op. cit.*, p. 35).

[15] On dit bien par exemple, "Je pars *pour* trente jours" en français, mais ce n'est pas l'action de *partir* qui dure trente jours, mais plutôt le résultat de l'action de *partir*.

[16] Nous relevons aussi dans le corpus complémentaire:

Inf. 6 C'était un gars que tu pouvais travailler *avec*, puis...

[17] Néanmoins, l'emploi adverbial de *pour*, assez fréquent jusque vers 1950, semble en voie de disparition à l'heure actuelle (Monsieur Rivenc, communication personnelle).

[18] Dauzat (p. 232) dit: "La langue classique a beaucoup allégé la phrase en la débarrassant d'éléments encombrants, et notamment de locutions prépositives inutiles". Parmi ses exemples il cite *ensuite de*.

[19] A propos de "alentour *de delà*" [dədla], citons de nouveau Frei (p. 49): "Beaucoup de fautes de syntaxe s'expliquent par le croisement de deux formules. (...) Dans le langage populaire, les éléments marquant une idée d'origine spatiale ou temporelle sont accompagnés d'un même préfixe: 'ôte-toi *de dlà*'; 'Je viens *de dlà*' ". (Voir également nos remarques *supra* sur *devenir de...*").

[20] Le Robert donne, en précisant qu'il s'agit de marquer la position par rapport à quelqu'un ou à quelque chose, les exemples suivants: "L'éclaireur marche *en avant de* la troupe" et "ils ont plusieurs sentinelles établis *en avant de* la colline".

[21] Les informateurs interrogés au moment de l'enquête supplémentaire ont dit que *traversé* veut dire "en face de" en acadien.

[22] On peut dire en français standard "une fois traversé la route..." avec un emploi absolu du participe passé (voir Grevisse, p. 740). On pourrait interpréter "...*traversé* le chemin" de cette façon; il ne s'agirait plus d'un écart. Mais "*traversé* l'église" ne peut être qu'un emploi prépositif.

[23] "On appelle *proforme* un mot du dictionnaire qui comporte dans sa définition un ensemble de traits lexicaux fondamentaux (...) à l'exception de tout trait sémantique définissant un sens. Les proformes apparaissent en quelque façon comme les termes génériques des grammaires traditionnelles. En réalité les proformes restent des objets abstraits, comme les mots du lexique, et ce sont les règles morphophonologiques qui peuvent ensuite les réaliser..." (Dubois et Dubois-Charlier, p. 65).

[24] *Esprit* est du genre féminin en acadien.

[25] Le Robert donne aussi *dans le temps que* comme "loc. conj. vieilli".

[26] J. Séguy, *op. cit.*, p. 65.

[27] Le corpus complémentaire nous fournit une autre occurrence de *les soirs*: Inf. 2 "*Les soirs*, il a pris un cours...", ainsi qu'une occurrence de *les matins*: Inf. 9 "C'est deux vieux hommes qui se rencontrent *les matins*, surtout dans l'avant-midi".

[28] Dubois et Dubois-Charlier évoquent l'effacement des *à* dans bon nombre de circonstants. "Dans "Pierre vient *la semaine prochaine*", le syntagme prépositionnel *la semaine prochaine* comporte le double effacement de *De* et de la préposition *à* sous-jacente" (p. 124).

[29] P. Poirier, *op. cit.*, p. 80.

[30] Gougenheim, *Les mots français*, tome 2, p. 94.

[31] "Certains vocables du Serment (de Strasbourg), perdus pour la langue française, telle que promulguée (...) par les Quarante Académiciens de Richelieu, se retrouvent aujourd'hui en Acadie.

C'est ainsi que *eo-cist* nous donne l'origine précise de l'adverbe acadien *icit*, pour *ici* (...) Dans *cist*, mis pour *ci-est*, l'*s* médial ne se faisait pas sentir; mais le *t* final sonnait vraisemblablement, comme en latin. De *i(o)-ci(s)t*, l'*o* et l'*s* tombant, il est resté *i-cist*, l'*icit* acadien et canadien" (Poirier, *op. cit.*, p. 17).

[32] Voir Dubois et Dubois-Charlier, p. 124.

[33] L'informateur 4 dit *à quelque part par là*. Par contre, le *à* disparaît dans *par là quelque part*, qui nous semble constituer un écart d'ordre syntagmatique. Inf. 7 (En réponse à la question: "Où. Aux Etats? ") "Dans...oui, New Orleans ou Oregon ou *par là quelque part*".

[34] Signalons en passant l'absence d'accord du participe passé avec l'objet direct qui le précède (l(a) = "main"). L'acadien ne semble pas faire cet accord (tout comme l'informateur de D. François! — voir D. François, p. 668). Nous avons également entendu au moment de l'enquête supplémentaire "...les femmes qu'elle a *pris* [pri] pour sa pièce...".

[35] *Eté* (ainsi qu'*hiver*) est du genre féminin en acadien.

[36] M. Cohen, "L'adjectif invariable *de même* en Poitou et dans Molière" in *Le Français Moderne*, XIX, pp. 87-89.

[37] Voir Dubois et Dubois-Charlier, p. 136.

[38] Grevisse signale, par exemple, qu'*en après* est resté en usage "jusque dans le XVIIe siècle" (Hist., p. 926).

[39] "*Pareil* peut, par analogie avec *même*, se construire avec *que*: Et vostre ame, flatteurs (...) vous ment d'inconstance *pareille Que* le cameleon (D'Aubigué, *Tragiques*, II, v. 235)". En plus, *pareil* était très employé comme circonstant en français classique familier et reste assez employé aujourd'hui en français très familier (Monsieur Rivenc, communication personnelle).

[40] Sans les avoir comptabilisés, nous avons la très nette impression que dans notre corpus, les emprunts lexicaux sont bien plus nombreux chez les informateurs de la deuxième (c'est-à-dire la "jeune") génération.

[41] Dubois et Dubois-Charlier distinguent entre les conjonctions de subordination telles que *avant que*, *pour que*, issues d'un syntagme prépositionnel formé de: De + Prép + (Adv) + ProN et celles, telles que *parce que* et *quand*, issues de relatives. Voir pp. 245-247.

[42] D'après Frei, "en français traditionnel, les pronoms également sont souvent obligés de varier en fonction de leur entourage; tel est le cas pour le pronom ça: Regardez *ça*; *ce n'est pas vrai. C'*est vrai. Le français avancé cherche à le maintenir invariable. On verra voir si *ça* est vrai, ça; *ça* n'est pas vrai; C'est pourquoi faire, *ça* qu'il a derrière" (p. 208). Vu le dernier exemple, le "français avancé" et l'acadien se rejoignent une fois de plus.

[43] Voir aussi Brunot III, pp. 384-385.

[44] Il s'agit des informateurs 2, 3, 4 et 8 qui n'ont pas de lien entre eux.

[45] Selon Grevisse, l'emploi de la particule interrogative "populaire" — *ti* remonte au XVe siècle (p. 650). Quand à l'écart auquel nous avons affaire ici, il pourrait s'agir d'une extension d'un trait qui, parti de l'interrogation, s'est étendu par contamination à tout ce qui est marqué par l'affectivité, dont l'emphase: interrogation → exclamation → restriction → etc. (Monsieur Rivenc, communication personnelle). A part quatre occurrences dans le constituant "interrogation", c'est la seule occurrence de ce phénomène dans le corpus.

IV CONCLUSION

Au moment où nous avons entrepris notre étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, nous avons formulé l'hypothèse que la presque totalité des écarts que nous relèverions seraient à expliquer soit comme des calques de structures anglaises soit comme des archaïsmes ou des formes créées par analogie, ces deux derniers appartenant à ce que nous appellerons le "système français" pour l'opposer au "système anglais".[1] L'on dit volontiers que l'acadien s'anglicise à pas de géant; certains estiment même que les parlers acadiens des Provinces Maritimes sont voués à disparaître d'ici quelques années. Nous nous intéressions donc beaucoup à la question: "En ce qui concerne la provenance des écarts entre l'acadien et le français standard, quelle est l'importance de l'apport du système anglais par rapport à celui du système français? ". Une deuxième question découlait de la première: "Est-ce que les écarts que nous relevons se structurent nettement eux-mêmes en systèmes? ".

Pour ce qui est des écarts provenant du système français, nous avons pu pour la plupart trancher facilement entre archaïsme et forme créée par analogie. Cependant la source exacte de certains écarts nous paraissait douteuse, et nous avons donc entrepris une étude statistique afin de déterminer, parmi tous les écarts provenant du système français, le pourcentage d'archaïsmes, de formes créées par analogie et d'écarts de source douteuse. Le Tableau 15 résume les résultats de cette étude. Précisons qu'il ne s'agit pas des occurrences totales de chaque écart mais plutôt des unités différentes relevées dans les témoignages des huit informateurs. Par exemple, nous relevons dix occurrences du circonstant *asteur* chez l'informateur 6 — nous ne le comptons qu'une fois pour le Tableau 15. Nous parlerons plus loin des occurrences totales des écarts.

TABLEAU 15

Provenance des écarts du système français

	Arch.	Anal.	Dout.	Totaux	% Arch.	% Anal.	% Dout.
1ère génération	104	36	12	152	68,4	23,7	7,9
2ème génération	93	26	8	127	73,2	20,4	6.4
Totaux - les deux générations	197	62	20	279	70,6	22,2	7,2

L'on remarquera que plus de sept écarts sur dix sont des archaïsmes, c'est-à-dire qu'ils remontent au moins à la première moitié du XVIIe siècle, époque à laquelle les ancêtres de nos informateurs ont quitté la France. Le nombre d'écarts qui s'explique par l'analogie ne dépasse guère 20% du total des écarts relevés que nous attribuons au système français. Il est également intéressant de noter que nous relevons moins d'écarts, et ceci pour les trois sources que nous distinguons, chez les informateurs de la deuxième génération. Ceci s'explique peut-être par l'influence du français standard que l'on s'efforce d'utiliser dans les écoles acadiennes. Il semble exister un rapport assez étroit entre le nombre total d'années de

scolarité chez les informateurs des deux générations et le nombre d'écarts relevés provenant du système français.

	Années de scolarité	Nombre d'écarts
1ère génération	34	152
2ème génération	38	127

Nous verrons dans le Tableau 16 que la situation est tout autre en ce qui concerne les écarts provenant de l'anglais. Ce tableau constitue en quelque sorte le "tableau-clef" de notre étude. Nous voulons y confronter les écarts provenant du système anglais et ceux dont nous venons de parler (et que nous réunissons sous la rubrique "écarts provenant du système français"). Il est toujours question des unités différentes relevées chez nos informateurs et non pas des occurrences totales des écarts. Nous essayons dans ce tableau de donner un aperçu chiffré assez détaillé de la répartition de ces unités, en indiquant pour chaque informateur le nombre d'écarts relevés et leur provenance, ceci pour chacune des structures et des catégories principales que nous avons analysées. Nous distinguons entre les écarts syntaxiques (d'abord intersyntagmatiques, puis intrasyntagmatiques) et les écarts morphologiques.

Pour un parler qui "s'anglicise à pas de géant", l'on est immédiatement frappé par le pourcentage assez faible d'anglicismes relevés — au total, seulement 19,1%. Donc pour chaque anglicisme, nous relevons à peu près quatre écarts attribuables au système français. Cependant, l'influence de l'anglais est un peu plus prononcée chez les informateurs de la deuxième génération (21,4% des écarts en moyenne contre 16,9% pour les informateurs de la première génération). Ainsi les informateurs de la deuxième génération semblent être à la fois légèrement plus influencés par le français standard (voir Tableau 15) et par l'anglais. Mais il ne faut pas trop insister sur cette distinction — les chiffres pour les deux générations restent assez rapprochés et le parler acadien, pour ce qui est des deux générations que nous avons étudiées,[2] paraît être très homogène.

En regardant le Tableau 16 de près, l'on remarquera que 100% des écarts d'ordre purement morphologique proviennent du système français. L'influence de l'anglais va croissant si l'on examine les écarts syntaxiques — par exemple, 29,6% des circonstants de temps et 33,3% des SP de manière proviennent de l'anglais. C'est surtout parmi les écarts intersyntagmatiques que l'influence de l'anglais devient très importante. Par exemple, dans la structure GV → V + SP, 81,8% des écarts sont attribuables à l'anglais — ce chiffre monte à 100% pour la structure GV → copule + SP. En moyenne, plus de la moitié (52,1%) des écarts intersyntagmatiques ont comme source la langue anglaise. Donc il ne faudrait sûrement pas sous-estimer l'influence de l'anglais qui semble surtout attaquer les structures de base en acadien, en particulier les syntagmes prépositionnels.

Un autre chiffre nous paraît intéressant — nous avons relevé plus d'anglicismes chez les hommes que chez les femmes, et ceci pour les deux générations.

Il est possible que les hommes, en gagnant leur vie, aient plus de contacts avec les anglophones et que l'influence de l'anglais se fasse donc sentir davantage chez eux que chez les femmes. Mais nous ne voulons pas ici passer dans le domaine de la sociolinguistique, et cette hypothèse resterait à approfondir.

Nous donnerons, avant de conclure, un dernier tableau qui réunit les chiffres pour toutes les *occurrences* des écarts morphosyntaxiques que nous avons analysées dans notre travail.

TABLEAU 16

Ecarts – répartition des unités différentes par informateur et par provenance

Première												Deuxième												Les deux générations					
1		2		3		4		Total		Rép.		5		6		7		8		Total		Rép.		Total		Rép.		%	
A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F
0	0	1	0	1	0	2	0	4	0	3	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	2	0	6	0	5	0	100	0
0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	100
0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	100
0	2	2	3	2	2	0	1	4	8	2	4	2	2	1	1	0	1	0	2	3	6	2	4	7	14	4	8	33,3	66,7
1	1	4	1	1	2	2	0	8	4	4	3	0	2	0	3	0	2	1	0	1	7	1	3	9	11	5	6	45,0	55,0
1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0	1	0	3	0	3	0	4	1	4	1	80,0	20,0
0	0	2	0	0	0	0	1	2	1	1	1	3	0	1	0	2	1	1	0	7	1	4	1	9	2	5	2	81,8	18,2
0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	100
1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	1	1	2	2	2	2	50,0	50,0
0	0	0	1	0	1	0	1	0	3	0	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	3	0	3	0	6	0	6	0	100
0	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0	4	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0	2	0	6	0	6	0	100
0	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0	4	0	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0	4	0	8	0	8	0	100
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	3	0	2	0	3	0	2	0	100
1	2	0	3	0	0	1	1	2	6	2	3	1	2	1	2	1	1	0	0	3	5	3	3	5	11	5	6	31,3	68,7
0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	2	0	1	1	0	0	2	0	0	1	3	1	2	1	5	1	4	20,0	80,0
0	2	0	0	1	3	0	0	1	5	1	2	1	2	0	1	0	1	0	0	1	4	1	2	2	9	2	4	18,2	81,8
1	2	1	5	0	2	0	3	2	12	2	4	1	2	0	2	1	0	1	4	3	8	3	4	5	20	5	8	20,0	80,0
0	2	0	0	0	1	0	1	0	4	0	3	1	0	1	1	1	2	1	1	4	4	4	3	4	8	4	6	33,3	66,7
1	4	0	5	2	3	2	2	5	14	3	4	1	4	1	4	0	1	1	4	3	13	3	4	8	27	5	8	29,6	70,4
1	1	0	4	0	2	0	4	1	11	1	4	1	2	1	2	0	3	1	3	3	10	3	4	4	21	4	8	19,0	81,0
0	1	0	0	0	2	0	1	0	4	0	3	0	2	0	3	0	2	0	2	0	9	0	4	0	13	0	7	0	100
0	1	0	1	0	2	0	2	0	6	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	8	0	5	0	100
0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	1	0	1	0	2	0	0	0	4	0	3	0	6	0	5	0	100
0	0	0	1	0	1	0	2	0	4	0	3	0	1	0	0	0	2	0	0	0	3	0	2	0	7	0	5	0	100
0	2	0	2	0	3	0	1	0	8	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	9	0	5	0	100
0	3	0	2	0	3	0	3	0	11	0	4	0	1	0	3	0	3	0	2	0	9	0	4	0	20	0	8	0	100
0	5	0	5	0	13	0	2	0	25	0	4	0	5	0	7	0	3	0	6	0	21	0	4	0	44	0	8	0	100
0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	100
0	1	0	1	0	1	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0	2	0	5	0	5	0	100
0	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0	4	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0	2	0	6	0	6	0	100
7	35	10	39	7	48	7	30	31	152			12	31	9	33	6	33	8	30	35	127			66	279			19,1	80,9
42		49		55		37		183				43		42		39		38		162				345					
12,2		14,2		15,9		10,7		53,0				12,5		12,2		11,3		11,0		47,0				100					
16,6		20,4		12,7		18,9		16,9				27,9		21,4		15,4		21,1		21,6								19,1	

Génération
Informateur
Provenance
Copule + SP
V + SN
V + SA
V intrans
V + SN
V + SN + SP
V + SP
V + SP_1 + SP_2
V à sujet impersonnel
Passé Simple
Imparfait du subjonctif
Auxiliaire *avoir*
Modal
Autres écarts dans Aux
Adverbiaux
Temps
Lieu
Manière
Temps
Lieu
Manière
Temps
Manière
Passé Simple
Imparfait du subjonctif
Autres écarts dans Aux
Lexème verbal
Adverbiaux
Prépositions
Conjonctions
Total écarts anglais/français
Total écarts par informateur
% moyen écarts par informateur
% anglicismes par informateur

Ecarts intersyntagmatiques
Ecarts intrasyntagmatiques
SP
Circonstants
Conjonctions
Morphologie

	Hommes — % des écarts totaux	Femmes — % des écarts totaux
1ère génération	18,7%	15,2%
2ème génération	24,7%	18,2%
Totaux — les deux générations	21,6%	16,6%

TABLEAU 17

Occurrences totales des écarts

	Provenance		Totaux	% Anglicismes
	Ang.	Fr.		
1ère génération	47	407	454	10,4
2ème génération	64	309	373	17,2
Totaux — deux générations	111	716	827	13,4

L'on remarque immédiatement que le pourcentage d'anglicismes a encore diminué par rapport au Tableau 16. Ceci s'explique sans doute par la fréquence très élevée de certains archaïsmes (*icitte* — 57 occurrences; [-jõ] comme désinence de la troisième personne du pluriel de l'imparfait — 50 occurrences, etc.). Donc nous pensons que les chiffres intéressant les unités différentes restent de loin les plus pertinents. Mais il est néanmoins intéressant de constater que pour un corpus de 16,000 mots graphiques nous ne relevons en tout que 827 écarts, c'est-à-dire un pourcentage de 5,1% (ou, si l'on veut, à peut près tous les 20 mots graphiques l'on rencontre en moyenne un écart).[3]

Il est quelque peu difficile de répondre sans ambages à la deuxième question que nous avons formulée: "Est-ce que les écarts se structurent nettement eux-mêmes en systèmes? ". Si l'on définit un *système* comme "tout ensemble de termes étroitement coreliés entre eux à l'intérieur du système général de la langue",[4] il est évident que nous ne pouvons guère affirmer que *tous* les écarts que nous avons relevés se structurent en systèmes. Nous pensons néanmoins avoir accumulé tout au long de notre travail de nombreux exemples d'écarts qui nous permettent de donner dans la plupart des cas une réponse affirmative à la question.

Citons à titre d'exemple le recours systématique à la forme pronominale pour exprimer la notion de "bénéficiaire subjectif de l'action" signalé aux pages 31 et 32 , l'emploi de l'auxiliaire *avoir* là où le français standard utilise tantôt *avoir*, tantôt *être*, ou encore le recours à la préposition *à* devant des noms de villes, de régions, de pays, etc. pour exprimer les notions de direction ("aller *à* ...) ou de situation ("être *à* ...). Nous pourrions multiplier ces exemples à volonté. Tous les allothèmes des verbes que nous avons analysés dans II, C, 2

fournissent des exemples particulièrement frappants de la simplification systématique de la morphologie verbale de l'acadien, surtout par le procédé de l'analogie. Nous avons été maintes fois amené à comparer l'acadien et le "français avancé" dont parle H. Frei où les deux systèmes se rejoignent à plusieurs reprises.

Tout ceci nous conduit donc à postuler que, même si certains écarts calqués sur l'anglais ou certains archaïsmes paraissent assez hétéroclites, en général les écarts que nous avons relevés se structurent en effet très nettement en systèmes.

Certes, l'on ne peut savoir quel sera, pour le parler acadien de la Baie Sainte-Marie, l'issue du conflit entre le français ancien, le français standard que l'on apprend à l'école et l'anglais. Ceux qui, en écoutant parler l'acadien, ont l'impression qu'ils entendent un parler pétri d'anglicismes, craignent le pire et croient que l'anglais va finir par tout dévorer. Si nous avions entrepris une étude lexicale, nos conclusions auraient peut-être été fort différentes. Mais pour ce qui est de la morphosyntaxe, nous tirons trois conclusions principales de notre étude.

1. Nous avons relevé, dans un corpus de 16,000 mots graphiques, relativement peu d'écarts morphosyntaxiques différents intéressant le syntagme verbal et le syntagme prépositionnel (345 unités différentes relevées chez les huit informateurs). Toutes proportions gardées, l'acadien s'éloigne assez peu du français standard.

2. En ce qui concerne la provenance des écarts, nous avons affaire à un parler français qui reste beaucoup plus archaïque qu'anglicisé.

3. Bien que les anglicismes attaquent surtout les structures de base et qu'à la longue l'on puisse formuler des craintes, néanmoins nous avons relevé à peine plus d'anglicismes chez les informateurs de la deuxième génération que chez ceux de la première. On ne peut guère prédire l'avenir à partir de données relativement limitées et fragmentaires, mais pour le moment nous émettons l'hypothèse que le parler acadien de la Baie Sainte-Marie ne semble pas en voie de disparition.

NOTES

[1] Nous n'avons pas relevé d'écarts qui nous semblaient être attribuables à un "anglais archaïque". En effet, la population acadienne de la Baie Sainte-Marie est restée très longremps isolée de la population anglophone de la province; il y avait peu de contacts entre les deux groupes avant le XXe siècle.

[2] Il est tout à fait possible qu'une analyse de l'acadien parlé par la génération ayant moins de 30 ans aurait fourni des données fort différentes, étant donné l'influence probable de la télévision anglaise sur le parler des jeunes (voir Appendice C, p. 123).

[3] Nous parlons évidemment des occurrences des écarts que nous avons analysés dans notre étude, c'est-à-dire ceux intéressant le syntagme verbal et le syntagme prépositionnel. Au total, nous avons relevé 1.744 écarts morphosyntaxiques dans le corpus, soit en moyenne un écart à peu près tous les dix mots graphiques.

[4] Dubois et al, *op. cit.*, p. 481.

V APPENDICES

Appendice A

Les informateurs — renseignements supplémentaires

(a) **Hommes ayant plus de 60 ans**

Inf. 1 Monsieur B. B.

Né à: Anse-des-Belliveau, Comté Digby, N.E. en 1904.

Etudes: 15 ans de scolarité en tout (y compris deux ans au Collège Ste. Anne et un an à l'Université St. Francis-Xavier à Antigonish, N.E.).

Profession: Il a longtemps exploité un commerce de bois avec deux frères, puis il a travaillé quelques années pour le "Manpower" à Digby; actuellement en retraite.

Voyages: Il a passé un an à Antigonish; il a également fait un voyage en bateau aux Antilles (le voyage a duré trois mois en tout).

Famille: Deux enfants; une fille est toujours à la maison — deux générations en contact.

Présents à l'enregistrement: Basile B., sa femme et E. Gesner.

Thèmes traités: Sa famille; comment il gagnait sa vie; son voyage aux Antilles; ce qui a changé dans la région de la Baie Sainte-Marie depuis sa jeunesse.

Inf. 2 Monsieur A. d'E.

Né à: Meteghan River, Comté Digby, N.E. en 1896.

Etudes: Neuf ans de scolarité.

Profession: Soldat, puis fermier, puis employé de poste; actuellement en retraite.

Voyages: Trois mois en France et en Belgique, puis deux mois en Angleterre pendant la guerre de 1914-1918; de courts séjours aux Etats-Unis, à Montréal et à Sudbury, Ontario (surtout pour rendre visite à ses enfants).

Famille: Cinq enfants (aucun n'est plus à la maison, mais deux habitent le même village que lui); il habite actuellement avec sa femme à Meteghan River.

Présents à l'enregistrement: Adolphe d'E., sa femme et E. Gesner.

Thèmes traités: La vie d'autrefois; ses années d'école; ses expériences en Europe pendant la "grande guerre".

(b) **Femmes ayant plus de 60 ans**

Inf. 3 Madame F. T.

Née à: Rivière aux Saumons, Comté Digby, N.E. en 1887.

Etudes: Six ans de scolarité.

Profession: Femme de ménage, puis ménagère; actuellement en retraite.

Voyages: Elle n'a jamais quitté la région de la Baie Sainte-Marie.

Famille: Quatre enfants (mais elle habite actuellement un foyer pour personnes agées à Meteghan).

Présents à l'enregistrement: Fannie T., le Père Gallant (Acadien de l'Ile du Prince Edouard) et E. Gesner.
Thèmes traités: Sa jeunesse; sa famille; son travail de femme de ménage; ses séjours à l'hôpital; l'Acadie d'autrefois; comment envoyer les verrues; sa vie au foyer de Meteghan.

Inf. 4 Madame L. M.
Née à: St. Bernard, Comté Digby, N.E. en 1894.
Etudes: Quatre ans de scolarité.
Profession: Servante pendant 14 ans, puis ménagère; actuellement en retraite.
Voyages: Elle a passé 11 ans aux Etats-Unis (entre 20 et 31 ans).
Famille: Neuf enfants; elle habite actuellement chez sa fille — trois générations en contact.
Présents à l'enregistrement: Lizzie M., sa fille, un petit-fils et E. Gesner.
Thèmes traités: Sa famille; sa jeunesse; son travail de servante; le travail de son mari; la vie d'autrefois.

(c) Hommes ayant entre 30 et 60 ans

Inf. 5 Monsieur A. D.
Né à: Cedar Lake, Comté Digby, N.E. en 1929.
Etudes: Six ans de scolarité.
Profession: Soldat, puis travailleur manuel.
Voyages: Il a voyagé pendant neuf ans (entre 16 et 25 ans) tout en changeant souvent de métier; il a été en Corée, au Japon, aux Etats-Unis, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.
Famille: Quatre enfants — deux générations en contact.
Présents à l'enregistrement: Alvin D., sa femme et E. Gesner.
Thèmes traités: Sa famille; ses voyages; son travail; sa jeunesse; ses distractions préférées.

Inf. 6 Monsieur A. M.
Né à: Meteghan Station en 1941.
Etudes: Douze ans de scolarité.
Profession: Commis, puis chauffeur d'autobus scolaire.
Voyages: Il a passé cinq mois à Toronto et cinq mois à Halifax.
Famille: Deux enfants — deux générations en contact.
Présents à l'enregistrement: Alphonse M., sa femme, ses deux enfants et E. Gesner.
Thèmes traités: Sa jeunesse; la musique; la chasse; sa famille; l'école; la télévision; l'anglais.

(d) Femmes ayant entre 30 et 60 ans

Inf. 7 Madame L. C.
Née à: Meteghan Station, Comté Digby, N.E. en 1924.
Etudes: Huit ans de scolarité.
Profession: Ménagère, puis employée chez "Frenchy's" (un marchand de vêtements d'occasion).
Voyages: Deux semaines aux Etats-Unis.
Famille: Sept enfants — deux générations en contact.

Présents à l'enregistrement: Louise C., un pensionnaire et E. Gesner.
Thèmes traités: Son travail chez "Frenchy's"; la musique; l'école.

Inf. 8 Madame M. D.
Née à: Saulnierville, Comté Digby, N.E. en 1939.
Etudes: Douze ans de scolarité.
Profession: Employée chez "Simpson's" (grande surface), puis garde-malade, puis ménagère.
Voyages: Elle a passé un an à Halifax, N.E. (au moment où elle travaillait chez "Simpson's") et un an à Kitchener, Ontario.
Famille: Trois enfants; deux générations en contact.
Présents à l'enregistrement: Marie D., ses trois enfants, Adolphe d'E. et E. Gesner.
Thèmes traités: Une pièce de théâtre qu'elle venait de voir; l'avenir du parler acadien; la "Sagouine" de la Baie Sainte-Marie.

Appendice B

1. Remarques de phonétique

Les remarques qui suivent ne prétendent qu'à indiquer quelques traits caractéristiques du parler acadien que nous avons étudié. Vu que nous n'avons pas entrepris une étude phonologique du parler, nous ne pouvions guère viser une analyse exhaustive. En retenant la notion d'écart, nous nous contenterons de faire état de certaines réalisations relevées dans notre corpus qui témoignent de distinctions essentielles entre l'acadien de la Baie Sainte-Marie et le français standard. La plupart des traits que nous signalerons se retrouvent, selon Lucci, dans le parler acadien de la région de Moncton. Nous ferons suivre ces quelques remarques par la transcription phonétique d'un court échantillon du témoignage de chaque informateur; l'on y retrouvera la plupart des écarts phonétiques que nous présenterons brièvement maintenant.

(a) Les voyelles nasales finales

Un des traits les plus frappants du parler acadien de la Baie Sainte-Marie (et qui le distingue à la fois du français et du parler acadien de la région de Moncton) est la réalisation en position finale accentuée (et, plus rarement, en position atone) des voyelles nasales [ɛ̃], [ɑ̃] et [õ]. Dans notre corpus:

[ɛ̃] se dénasalise et se réalise [ɔ n].

Inf. 1 Ça, c'est *rien* [rjɛ̃] du tout, c'est *rien* [rjɔ n], ça.
Inf. 5 On se tendait des collets à *lapin* [lapɔ n].
Inf. 6 Y en avait *point* [pwɔ n].

[ɑ̃] et [õ] se réalisent [ẽɑ̃] ou [ẽõ].

Inf. 1 Ils *seriont* [sərjõ] perdus complètement [kõplɛ tmẽõ].
Inf. 3 Il sortit de *là-dedans* [laddẽõ].
Inf. 1 Pense *donc* [dẽõ]!
Inf. 3 ... à la Rivière au *Saumon* [somẽõ].
Inf. 6 Si tu manges du *poisson* [pwasẽõ], tu vas rêver ...
Inf. 1 Ils *avont* [avẽõ] envoyé des hommes à la lune.

De telles réalisations sont très fréquentes, surtout chez les informateurs de la première génération, mais elles ne sont pas du tout systématiques dans le corpus. Par exemple:

Inf. 2 Notre officier a venu sur l'autre côté du *chemin* [ʃmɛ̃].
Inf. 6 Ça "worryait" *point* [pwɛ̃].
Inf. 7 Je recommençais à regarder *là-dedans* [laddɑ̃], puis ...
Inf. 8 Tu le voyais dans un *champ* [ʃɑ̃], puis ...

Pour une discussion plus approfondie de ce phénomène, l'on consultera l'article de G. Massignon, "Le traitement des nasales finales dans les parlers français du sud de la Nouvelle-Ecosse (Canada)" in *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, xlv, 1949, p. 129-134.

(b) [i], [y], [u]

Les voyelles [i], [y] et [u] se trouvant dans une syllabe fermée par une occlusive ou une continue sourde ont tendance à être très relâchées et ont une réalisation beaucoup plus ouverte qu'en français. Nous les noterons [ì], [ỳ], [ù].

En voici quelques exemples:

Inf. 1 à "l'*abrique*" [abrìk] (= à l'abri)
Inf. 3 manière de *craintif* [krɛ̃tìf]

Chez sept informateurs. *icitte* [isìt]
Inf. 7 une chanson française *triste* [trìst]
Inf. 4 *une* [ỳn] verge par jour
Inf. 6 des branches de "*pruste*" [prỳs] (= des branches d'épicéa)
Inf. 1 sur le *bout* [bùt] du chemin
Inf. 3 une *coupe* [kùp]
Inf. 8 On peut pas "*toute*" [tùt] (= tout) blâmer sur l'école.

(c) [ɔm], [ɔn]

[ɔ + m] [ɔ + n] en syllabe ouverte ou fermée se réalisent [ùm], [ùn] dans le parler acadien de la Baie Sainte-Marie. Par exemple:

Inf. 3 J'avais un *bon homme* [bùnùm] (= un bon mari)
Inf. 3 J'ai *commencé* [kùmɑ̃se]...
Inf. 5 des affaires *comme* [kùm] ça
Inf. 7 Ça s'*adonnit* [adùni] ...
Inf. 8 Mais *comment* [kùmɑ̃] ça, si ...

(d) [ar]

Il y a une très nette tendance à neutraliser l'opposition entre [ɛ] et [a] suivis de [r] en syllabe fermée en acadien. L'on rencontre presque partout [ar]. D'après Brunot (II, p. 249), au XVIe siècle, "L'*a* du parler de Paris continuait à se confondre avec l'*e* devant *r*, et inversement l'*e* avec l'*a* dans diverses positions".

Inf. 1 la *guerre* [dʒar] de 1914
Inf. 1 sur la *terre* [tar].
Inf. 2 Les Allemands *traversent* [travars] le chemin.
Inf. 4 une *verge* [var] par jour
Inf. 5 des *affaires* [afar] comme ça
Inf. 5 *derrière* [darjar] le Saumon
Inf. 6 L'*hiver* [ivar], tu faisais rien.
Inf. 6 C'était de la *misère* [mizar] à apprendre le français.
Inf. 8 ... que tous les élèves passent à *travers* [travar] de ça.

Mais nous relevons également:

Inf. 1 Si nos vieux *pères* [pɛr] venions sur la terre aujourd'hui ...
Inf. 1 Sa *mère* [mɛr] dit ...
Inf. 2 Vous allez pas nous laisser de l'*arrière* [arjɛr] ...

(e) [h]

La glottale fricative [h] se rencontre très souvent à l'initiale ou à l'intervocalique en acadien.

Inf. 3 Tu parles d'une petite Fannie avoir *honte* [hõt].
Inf. 6 avec des *haches* [haʃ]
Inf. 6 ... jouer *dehors* [dəhɔr] ...

(Voir aussi (f)).

(f) [ʒ]

A l'initiale ou à l'intervocalique, [ʒ] a comme variantes libres la fricative prévélaire [ɣ] et [h] — les exemples suivants en témoignent:

[ɣ] Inf. 1 Si nos vieux pères venions sur la terre *aujourd'hui* [oɣɔrdɥi] ...
Inf. 1 *J'avons* [ɣavõ] vi dans un temps ...
Inf. 5 alentour du *logis* [lɔɣi]
Inf. 6 toute la *journée* [ɣurne]

[h] Inf. 3 *J'allais ... j'allions* [halɛ haljõ] laver...
Inf. 4 Quand *j'avons* [havõ] venu icitte ...
Inf. 6 T'allais *jouer* [hwe] à la paume ...
Inf. 7 Ça fait que là, *j'avais* [havɛ] ... ça s'adonnit que *j'avais* [ʒavɛ] un cahier ...

(g) [dʒ], [tʃ]

Nous avons relevé quelques occurrences d'affriquées dans notre corpus. Elles semblent surtout se réaliser quand [g] et [k] sont suivis d'une voyelle antérieure ou quand [t] est suivi de [j] + voyelle. Par exemple:

Inf. 1 la *guerre* [dʒar] de 1914
Inf. 4 mon *aiguille* [edʒɥij]
Inf. 3 dans la *cuisine* [tʃɥizìn]
Inf. 6 L'anné *qui* [tʃi] vient ... (Mais *qui* se réalise presque toujours [ki] dans le corpus).
Inf. 4 dans le *métier* [metʃe]
Inf. 5 J'ai "*tiens*" [tʃɛ̃] un travail ...

(h) [r]

Le *r* acadien est une apico-alvéolaire vibrante roulée, dit souvent le "*r* bourguignon". Comme nous avons déjà noté à propos de la préposition *sur* [sy], ce son a tendance à disparaître, tout comme au XVIe siècle, en finale de mot.[1] Par exemple:

Inf. 1 *sur* [sy] la terre
Inf. 3 des *vendeurs* [vɑ̃dø] de grog
Inf. 7 des *acteurs* [aktø] et des acteuses.

Ces quelques observations, de loin trop schématiques, font néanmoins ressortir quelques-uns des traits phonétiques les plus caractéristiques du parler acadien de la Baie Sainte-Marie. Nous avons tiré la plupart de nos exemples des échantillons transcrits que voici. L'on remarquera que "l'accent" des informateurs 2 et 8 se rapprochent nettement plus du français standard que celui des autres informateurs.

2. Transcriptions de quelques échantillons du corpus

Informateur 1

[dəpɥi la la dʒar də diznø sɑ̃ katɔrz, a vnir ʒỳska sɑ̃, diznø sɑ̃ sɛ̃kɑ̃tsɛ̃k, la, aprɛ la dʒar də diznø sɑ̃ katɔrz dizɥìt, la grùs truvɑj, s etɛ le redio. le redio õ arive. aprɛ sɑ, le, le televizjɛ̃. pɑ̃s dɛ̃õ. wɑr ɛ̃ ʃo asi a belivozkov, ki s pɑs a nu jɔrk, pi s e ɑ̃ vi, ty le wɑ la, pi ty lez atɑ̃ parle. sɑ, s e mwɛnmɑ̃ ɛ̃n ɛ̃vɑ̃sjɛ̃õ. pi ɑ̃sɥìt də sɑ, sɑ, s e rjɛ̃ dy tu. s e rjɔn, sɑ. il avɛ̃õ ɑ̃wɑje dez ùm a la lỳn. dɑ̃ nɔtrə vi nuz ot ʒ avõ vy tu sez afar la, s ɛ̃vɑ̃te, arive, sə far. si no vjø pɛr vɛnjõ sy la tar oɣɔrdɥi, k i vyr sɑ, i sərjõ pardy kõplɛtmɛ̃õ. s a te, ɣavõ vi dɛ̃ tɑ̃ kj a y dez, grow, grow, grow ʃɑ̃ʒ].

"Depuis la ... la guerre de dix-neuf cent quatorze, à venir jusqu'à cent ... dix-neuf cent cinquante-cinq, là, après la guerre de dix-neuf cent quatorze — dix-huit, la grosse trouvaille, c'était les radios. Les radios ont arrivé. Après ça, les, les télévisions. Pense donc! Voir un show assis à Belliveau's Cove qui se passe à New York, pis c'est en vie. Tu les vois, là, puis tu les entends parler. Ça, c'est moyennement une invention! Puis ensuite de ça ... ça, c'est rien du tout; c'est rien, ça. Ils avont envoyé des hommes à la lune! Dans notre vie, nous autres, j'avons vu tous ces affaires-là s'inventer, arriver, se faire. Si nos vieux pères veniont sur la

[1] "*R* achève de s'amuïr dans un très grand nombre de cas à la finale, comme il avait commencé de le faire au XVe siècle. (...) Après *eu*, *r* tombe dans les noms d'agents et les adjectifs... *quereleu* ... *flateux*" (Brunot II, p. 270).

terre aujourd'hui, qu'ils vurent ça, ils seriont perdus complètement. Ç'a été ... j'avons vi dans un temps qui a eu des ... gros, gros, gros changes".

Informateur 2

[nɔt ɔfisje a vny sy l ot kote dy ʃmɛ̃. i di fo fo k vu sɔrtje d la. lez almɑ̃ travars lə ʃəmɛ̃ ply lwɛ̃, pi i vɔ̃ vu prɑ̃d prizɔnje, fo k vu sɔrtje d la. pi, le malad dir, vuz ale pa nu lese d l ɑrjɛr. bɔ̃, ɔ̃n a di nɔ̃, ɔ̃ ɔ̃ wɑra a sa. pi ʒ e di s tɑ̃ la, fùlɛ ʒamɛ kɛ̃n ɔm di ʒ pø pa. ɛ̃n ɔm pø far n ɛ̃pɔrt kwɑ. ɔ̃n avɛ ɛ̃n ɔm də kuʃe sy s sy ɛ̃ sofa, avɛk twɑ bal dɛ̃ bra. e p il avɛ ỳn ỳn kupyr kə ʒ dirɛ k arɛ ete o mwɛ̃ sɛt ɥi pus də lɔ̃g, də ruvart. ty vwɑjɛ l ɑ̃ddɑ̃ lɑ. e pi ɔ̃ l avɛ arɑ̃ ʒe dy mjø k ɔ̃n avɛ py avɛk nɔt pti fil drɛsiŋ k ɔ̃n avɛ. e fùlɛ pa k i buʒi ɑ̃n atɑ̃dɑ̃ k i pyr, pi kɑ̃ kɑ̃ s k il a vy sa pœr d ɛt pri prizɔnje, il a pri il a pri sa mɛ̃ k etɛ blɛse, wi, avɛk l ot mɛ̃, pi i l ɔ̃ mi ɑ̃ travar sy la kupyr k il avɛ, la. pi i s a pleje ɑ̃ dø, pi ʃ purɛ pɑ kurir fɔr ase pur lə sɥiv, mwɑ].

"Notre officier a venu sur l'autre côté du chemin. Il a dit, "Faut ... faut que vous sortiez de là; les Allemands traversent le chemin plus loin, puis ils vont vous prendre prisonniers; faut que vous sortiez de là". Puis les malades dirent, "Vous allez pas nous laisser de l'arrière! ". Bon, on a dit, "Non, on, on voira à ça". Puis j'ai dit ce temps-là, "Fallait jamais qu'un homme dît: 'Je peux pas' ". Un homme peut faire n'importe quoi. On avait un homme de couché sur ... sur un "sofa", avec trois balles dans un bras. Et puis il avait une, une coupure que, je dirais, qu'aurait été au moins sept, huit pouces de longue, de rouverte. Tu voyais l'en-dedans, là. Et puis on l'avait arrangé du mieux qu'on avait pu avec notre petit "field dressing" qu'on avait. Et fallait pas qu'il bougît en attendant qu'ils purent ... Puis quand ... quand ce qu'il a vu sa peur d'être pris prisonnier, il a pris ... il a pris sa main qu'était blessé, oui, avec l'autre main, puis ils l'ont mis en travers sur la coupure qu'il avait là. Puis il s'a pléyé en deux, puis je pouvais pas courir fort assez pour le suivre, moi".

Informateur 3

[e pi pɛr kastɔ̃ge ɬ, i dizɛ, s s j a, s j a d nɔs, ale ʃarʃe f ɛni si vu vule du gùd tajm. pi fo k ʒə vu kɔ̃t pur pɛr kastɔ̃ge. h avɛ h aljɔ̃ lave l ekliz. ɔ̃ fəzɛ ỳn kwɪltɪn pur lɑve l egliz. e pi j avɛ ỳn ʃɛz pur prɛʃe, lɑ, vu save. pi ɔ̃ m di, tʃi s ki va bɛ̃ lɑve la ʃɛjz? o, il ɔ̃ di, s e fɛni ki vɑ lɑve la ʃɛz. pɛr kastɔ̃ge ɑ di, ʒ vɑ ale mə kaʃe dɑ̃ la, dɑ̃ la sakristi, pas k ɑ vɑ far tʃœk bɑsɛs dɑ̃ s ʃɛz lɑ. e bɛ̃, k il a ete s kaʃe, mwa h ɑ̃ savɛ rjɔn. alɔr ʒ e mɔ̃te dɑ la ʃɛz, e ʒe kùmɑ̃se a, a dekrir le vɑ̃dø d grɔg, e pi mɔ̃n ami, ʒ jø kɔ̃tɛ sa d lɔ̃ e d travar. pi lɑ ʒ e pyblje ỳn pyblikɑsjɛ̃. mɛ st ùm la sə sə plejɛ ɑ̃ dø. pi kɑ̃ s kə ʒ ɔ̃ bɛ̃ fini, lɑ, e k ʒ avɔ̃ kùmɑse a lɑve la ʃɛz, i sɔrti d la ddɑ̃. ty parl d ỳn tit fɛni awar hɔ̃t. il a ʒɑmɛ oblie sa, ʒɑmɛ ʒɑmɛ ʒɑmɛ].

"Et pis Père Castonguay, là, il disait, "s'il y a, s'il y a des noces, allez chercher Fannie, si vous voulez du 'good time'! ". Puis, faut que je vous conte, pour Père Castonguay. J'avais ... j'allions laver l'église. On faisait une coultine, pour laver l'église. Et puis, y avait une chaise pour prêcher, là, vous savez. Puis on me dit, "Tchi ce qui va ben laver la chaise? " "Oh", ils ont dit, "c'est Fannie qui va ben laver la chaise". Père Castonguay a dit, "je vas aller me cacher dans la ... dans la sacristie, parce qu'elle va faire quelques bassesses dans ce chaise-là". Et ben, qu'il a été se cacher, moi, j'en savais rien. Alors j'ai monté dans la chaise, et j'ai commencé à, à décrire les vendeurs de grog. Et puis, mon ami, j'yeux contais ça de long et de travers. Puis là, j'ai publié une publication. Mais, cet homme-là se, se pleyait en deux; puis quand ce que j'ons ber. fini, là, et que j'avons commencé à laver la chaise, il sortit de là-dedans. Tu parles d'une petite Fannie avoir honte! Il a jamais oublié ça, jamais, jamais, jamais! "

Informateur 4

[pi mam fəzɛ, ma mɛr a mwɑ, fəzɛ dɑ̃ l mɛtʃe, ty se, far d d l etɔf, la, dɑ̃ l mɛtʃe. ỳn varʃ par ʒu:r. e pi a dmɑ̃dɛ sɛt sɛnt la varʒ. sa fɛ vu puve pɑ̃se kə sa fəzɛ pwɛ̃ grɑ̃t arʒɑ̃ la. pi mõ pɛr alɛ o bwɑ l ivar, pur travaje pur nu far viv. kupe de bijo isìt. pi s etɛ pwɛ̃ ʃar a s tɑ̃ la. sy l ti kurje la, ʒə lizɛ, frɑ̃swɑ como a mi ɛ̃ ɛ̃ mɔrso sy l ti kurje. e pi, i di la, kwɑ s etɛ k la vi la de dez izak como la. e i sjɛ dy bwɑ s tɑ̃ la ỳn,œ, di duz pjɛs lə mil, pi sa prənɛ ỳn ʒurne a sje ɛ̃ mil də bwɑ. pi sa s etɛ vrɛ. ʒ dizɛ a lidi la, a ma fij, kɑ̃ h avõ vny isìt, la, õ puvɛ aʃte de plɑ̃ʃ, õn aplɛ sa de skrutʃ, pi õn a,œ, sa s etɛ de plɑ̃ʃ k õn a, fəzɛ, mɛ di pjɛs lə mil a s tɑ̃ sìt].

"Puis mame faisait — ma mère à moi — faisait dans le métier; tu sais, faire de, de l'étoffe, là, dans le métier. Une verge par jour! Et puis elle demandait sept cents la verge! Ça fait ... vous pouvez penser que ça faisait point grand argent, là. Puis mon père allait aux bois l'hiver, pour travailler pour nous faire vivre. Couper des billots icitte. Puis c'était point cher à ce temps-là. Sur le *Petit Courrier*, là, je lisais ... François Comeau a mis un, un morceau sur le *Petit Courrier*. Et puis, il dit, là, quoi c'était que la vie, là, des ... des Isaac Comeau, là. Et il sciait du bois ce temps-là une, euh, dix ... douze piastres le mille; puis ça prenait une journée à scier un mille de bois. Puis ça, c'était vrai. Je disais à Lydie, là, à ma fille — quand j'avons venu icitte, là, on pouvait acheter des planches (on appelait ça des "scrootchs"), puis on a ... euh, ça, c'était des planches qu'on a .. faisait, mais dix piastres le mille à ce temps-citte".

Informateur 5

[õ fzɛ rɛ̃ də s amyze ɑ̃t alɑ̃tur dy lɔɣi. l ekɔl etɛ ʒyst,œ, sɑ̃ pje dy lɔɣi. sa fɛ, õ kurɛ a l ekɔl e õ s ɑ̃ vnɛ. sa fɛ,œ, vremɑ̃ mɛ, la ʒønes də də d ɑ̃fɑ̃ la, bɛ̃ s etɛ la fasõ d mɛm a s tɑ̃ la. la vi s la la s etɛ ỳn bɛl vi. o l ivar, i fəzɛ bo o bwɑ.œ, õn alɛ, õ travajɛ, õ s tɑ̃dɛ de, de kɔle a lapɔn e e dez afar kùm sa. e pi pur ale o o ɔ kɑ̃ mɛm ti k õn a ete dɑ̃ l bwɑ, on alɛ ɑ̃kɔr py suvɑ̃ dɑ̃ l bwɑ, ty se, far la ʃas, e far sɑ, ty se. e pi s etɛ kɑ̃ mɛm ti bɛ̃ ʒœn k õn a kùmɑ̃se. s etɛ, s etɛ ɛ̃trɛsɑ̃. m ɑ̃ suvɛ̃ kə l prəmje lapɛ̃ k e atrape la,æ,œ, i etɛ ɑ̃ vi, itu, la, l e atrape, i etɛ ɑ̃ vi. sa fɛ, amni sɑ o lɔɣi, la, ɑ̃ vi, dɑ̃ mõ kɔle. mɛ astœr, kɑ̃ h arivi o lɔɣi, la, i etɛ pɑ mal mɔr, la, a s tɑ̃ la]

"On faisait rinque de s'amuser entre ... alentour du logis. L'école était juste, euh, cent pieds du logis. Ça fait ... on courait à l'école et on s'en venait. Ça fait ... euh, vraiment, mais la jeunesse de, de, de, d'enfants, là, ben, c'était la façon de même, à ce temps-là. La vie, ce ... là, là, c'était une belle vie. Oh, l'hiver, il faisait beau aux bois. Euh, on allait; on travaillait; on se tendait des collets à lapin et des affaires comme ça. Et puis, pour aller au, au b... quand-même-ti qu'on a été dans le bois, on allait encore plus souvent dans le bois, tu sais, faire la chasse, et faire ça, tu sais? Et puis c'était quand-même-ti ben jeune qu'on a commencé. C'était ... c'était intéressant. Je m'en souvins que le premier lapin que j'ai attrapé, là, euh, euh, il était en vie, itou, là. Je l'ai attrapé; il était en vie. Ça fait ... j'amenis ça au logis, là, en vie, dans mon collet. Mais asteur, quand j'arrivis au logis, là, il était pas mal mort, là, à ce temps-là".

Informateur 6

[bɛ̃ tu l mõd etɛ ʒɔn a s tɑ̃ la. ʒyska sɛzɑ̃ d vjø ɛniwɛj, ty tʃesɛ pwɛ̃ dɑ̃ l kar pas k jɑ̃ avɛ pwɔn. t avɛ ʃak ỳn bajsìkl tɑ̃zɑ̃ tɑ̃. si t etɛ lʌki t avɛ ỳn bajsìkl. e pi t alɛ t bɛɲe e hwe a la pom dɑ̃ l parc lə swar ɔtrɑ̃ nuz ot sa ɣwɛ, sa s fəzɛ de kaban dɑ̃ lez ɑb dɑ̃ l bwɑ e e pi, astœr, astœr õn oz pa ɪɛse ɪez ɑ̃fɑ̃ ale dɑ̃ le bwɑ isìt s far ỳn kaban, œ, vɛ̃ pje dy lɔʒi, pi a s tɑ̃ la h aljõ ɛ̃ mil dɑ̃ l bwɑ. fəzjõ de kaban avɛk le haʃ e le marto e tùt. sa wərjɛ pwɛ̃. ʒə

fəzjõ de de, œ , de flɛʃ, de flɛʃ avɛk de brɑ̃ʃ də prỳs, e pi, nuz amyzjõ tùt la ɣurne d kwa d mɛm. de ti trʌk, ʒə fəzjõ de trʌk].

"Ben, tout le monde était jeune, à ce temps-là. Jusqu'à seize ans de vieux anyway, tu "chasais" point dans le car parce qu'il y en avait point. Tu avais chaque une bicycle temps en temps; si tu étais lucky tu avais une bicycle. Et puis tu allais te baigner et ... jouer à la paume dans le parc le soir. Entre nous autres, ça jouait; ça se faisait des cabanes dans les arbres dans le bois. Et ... et puis, asteur, asteur, on ose pas laisser les enfants aller dans les bois icitte se faire une cabane, euh, vingt pieds du logis. Puis à ce temps-là j'allions un mille dans le bois. Je faisions des cabanes avec les haches et les marteaux et toute; ça "worryait" point. Je faisions des, des, euh, des flèches, des flèches avec des branches de pruste. Et puis ... je nous amusions toute la journée (avec) de quoi de même. Des petits trucks, je faisions des trucks".

Informateur 7

[myrjɛl e ʒɛrmɛn m aplir, vɛ̃r isìt pur mə war, pi h etɛ pwɛ̃ ho lɔɣi. sa fɛ k la, ʃ fy war, ʒə kɔli sa mɛr. sa mɛr di, i sõ o o klʌb riʃəljø. sa fɛ k ʃ fy war. ʒ di, kwa s k vu vule? bɛ̃ i dir, ʒ vuljõ ỳn ʃɑ̃sõ frɑ̃sɛz trìst. o bɛ̃ ʒ di, mwa h ɑ̃ se pwɔn. sa fɛ k la, h avɛ sa s adùni k ʒ avɛ ɛ̃ kaje a ʃɑ̃sõ dɑ̃ mõ pɔrtəfœj kə h avɛ dəpi lə lə bõ vjø tɑ̃ la, o kɔlɛʒ sɛ̃t an. s etɛ ʃ ʒə rkùmɑ̃sɛ a rgarde la ddɑ̃, pi la, mɛ ʒ di, ɑ̃ vla ỳn isìt, ʃɑ̃sõ də nikɔla. s etɛ ɛ̃ nikɔla, la. pi la, ʒə braki a jø ʃɑ̃te sɑ, mɛ s etɛ ʒùst ʒỳst sa k i vulɛ, ʒỳst. sa fɛ(...) ʒɛrmɛn avɛ ʃɑ̃ʒe le le mo aprɛ kə, mwa, ʒ jø ʃɑ̃ti, p i m tepir. pi la, jɛl a ʃɑ̃ʒe le mo].

"Murielle et Germaine m'appelirent, vinrent icitte pour me voir, puis j'étais point au logis. Ça fait que là, je fus voir. Je callis sa mère; sa mère dit, "Elles sont au, au Club Richelieu". Ça fait que je fus voir. Je dis, "Quoi ce que vous voulez? " Ben, elles dirent, "Je voulions une chanson française triste". Oh ben, je dis, "Moi, j'en sais point". Ça fait que là, j'avais ... ça s'adonnit que j'avais un cahier à chansons dans mon portefeuille que j'avais depuis le, le bon vieux temps, là, au Collège Sainte-Anne. C'était ... je, je recommençais à regarder là-dedans, puis là, mais, je dis, "En voilà une icitte, 'Chanson de Nicolas' ". C'est un Nicolas, là. Puis là, je braquis à yeux chanter ça; mais c'était juste, juste ça qu'elles voulaient, juste! Ça fait (...) Germaine avait changé les, les mots après que ... moi, j'yeux chantis, puis elles me "tépirent". Puis là, yelle a changé les mots".

Informateur 8

[õ pø pa tù blame sy l ekɔl. s e nuz ot. nuz ot, lez akadjɛ̃ ki vulõ garde no mo, s e a nuz ot a le, a le ragœrne, le ramɑse, pi le mɛt dɛ̃ liv, pi la lez amne a l ekɔl. u si õ s ɑ̃ sar o lɔɣi i võ lez amne a l ekɔl, nɛspɑ? mɛ,œ , kwɑ ʒ vulɛ dir? o dø fwɑ sy j avɛ, œ, vny dø u trwɑ fwɑ de film də frɑ̃s. pi ʒ avɛ atɑ̃dy ỳn fwa ɛ̃n ùm ki dizɛ, fo ʒ al tire la vaʃ. pi s e, ty se, ty l vwɑjɛ dɛ̃ ʃɑ̃, p il avɛ sõ sjo, p il etɛ parti tire la vaʃ. mɛ nuz ot, õ di sa, tire la vaʃ. mɛ la a l ekɔl, s etɛ trɛ:r la vaʃ. fùdrɛ pwɛ̃ dir tire la vaʃ. mɛ kùmɑ̃ sa s i diz sɑ̃ frɑ̃s? s e, s e ɛ̃ ditõ ki vɛ̃ d a kɛk par, nɛspɑ? mɛ d kwa d mɛm, tu se mo la la, fùdrɛ, fùdrɛ k sa fy mi dɛ̃ liv, pi s kə tu lez elɛv pɑs a travar də sɑ bɛ̃ syr, bɛ̃ syr].

"On peut pas toute blâmer sur l'école. C'est nous autres. Nous autres, les Acadiens qui voulons garder nos mots, c'est à nous autres à les, à les ragorner, les ramasser, puis les mettre dans un livre, puis là, les amener à l'école. Ou si on s'en sert au logis, ils vont les amener à l'école, n'est-ce pas? Mais, euh ... quoi je voulais dire? Oh, deux fois, sur ... y avait, euh, ... venu deux ou trois fois des films de France. Puis j'avais entendu une fois un homme qui

disait, "Faut j'alle tirer la vache". Puis c'est ... tu sais, tu le voyais dans un champ, puis il avait son siau, puis il était parti tirer la vache. Mais nous autres, on dit ça, "tirer la vache". Mais là, à l'école, c'était "traire la vache". Faudrait point dire "tirer la vache". Mais comment ça, s'ils disent ça en France? C'est ... c'est un "dit-on" qui vint d'à quelque part, n'est-ce pas? Mais de quoi de même, tous ces mots-là, là, ça, faudrait ... faudrait que ça fût mis dans un livre, pis ce ... que tous les élèves passent à travers de ça. Ben sûr, ben sûr".

Appendice C

L'enquête sociolinguistique

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de présenter en appendice les résultats d'une enquête sociolinguistique que nous avons pu effectuer lors de nos séjours dans la région de la Baie Sainte-Marie. Le questionnaire que nous présentons ci-dessous (nous donnerons les résultats en chiffres à côté de chaque question) a été élaboré en novembre 1975 à l'Université de Toulouse II; nous nous sommes surtout inspiré du questionnaire utilisé par Monsieur Maurand lors de ses enquêtes sur les usages linguistiques des jeunes de la commune d'Ambialet.[1] Nous avons jugé bon, pour des raisons que l'on devinera, de poser chaque question en français et en anglais.

L'enquête même a été effectuée en deux temps (en décembre 1975 et en septembre 1976) à l'Ecole Consolidée de la Pointe de l'Eglise (ce petit village se trouve au coeur de la région de la Baie Sainte-Marie — voir la carte du comté de Digby, p. 4). Il est intéressant de noter que la "lingua franca" de l'école est — ou plutôt doit être — le français dit standard, c'est-à-dire que les enseignants, qui sont presque tous de souche acadienne, s'efforcent de parler le français standard en classe. 56 élèves en tout, 32 garçons et 24 filles ayant entre 12 et 15 ans, ont répondu au questionnaire. 40 des élèves ont choisi de répondre en français (71,5%), 15 en anglais (26,6%) et un seul en français et en anglais (1,8%). Ces chiffres démontrent déjà la situation linguistique très particulière des jeunes Acadiens. Un examen attentif des réponses aux questions en témoigne encore plus éloquemment. Voici donc un exemplaire du questionnaire et les résultats. (Voir le questionnaire aux pages suivantes).

Nous nous bornerons ici à commenter quelques chiffres qui nous paraissent fort intéressants.

Les réponses aux deux premières questions montrent clairement que la grande majorité des élèves estiment qu'ils parlent et comprennent très bien la langue acadienne. Ces chiffres semblent donner tort à ceux qui voient dans l'acadien une langue en passe de disparaître — au contraire, la langue paraît être une réalité bien vivante, du moins dans cette région de la province.

Quant à la question 16, les résultats semblent à première vue presque absurdes. 94,6% des répondants préfèrent regarder la chaîne anglaise de la télévision, bien que la question 23 montre que près de 70% des élèves aiment mieux parler acadien. Plusieurs explications paraissent possibles. Premièrement, les Acadiens captent la chaîne anglaise depuis 21 ans, et la chaîne française depuis seulement quatre ans. Deuxièmement, la qualité de l'image est nettement meilleure à la chaîne anglaise. Troisièmement, et à notre avis l'explication la plus significative, la chaîne française vient du Québec. On n'y parle donc pas acadien, on y parle québécois. Un ami acadien nous racontait par la suite: "Les Québécois parlent trop vite, nous les comprenons mal, et, de toute façon, ils se sont toujours fichus de nous là-bas". Et après tout, les réponses à la question 17 nous apprennent que tout le monde sait parler anglais! [2] Les réponses aux questions 20 et 21 sembleraient renforcer notre conviction que, sur le plan de la compétence, la première langue des Acadiens est l'acadien, la deuxième l'anglais et la troisième le français standard. Nous nous trouvons donc en présence d'une situation trilingue des plus fascinantes, tant sur le plan sociolinguistique que sur le plan purement linguistique.

Le Questionnaire

Pour les 21 premières questions, répondez simplement *oui* ou *non*. Pour les questions 22-26, donnez des réponses plus complètes (expliquez vos réponses à ces cinq dernières questions si vous voulez).

For the first 21 questions, simply answer *yes* or *no*. For questions 22-26, give more complete answers (explain your answers to these last five questions if you like).

% Oui	% Non	
92,9	5,4	1. Sais-tu parler acadien? * Do you know how to speak Acadian?
94,6	5,4	2. Comprends-tu l'acadien, quand tu entends parler acadien? Do you understand Acadian when you hear Acadian spoken?
83,9	16,1	3. Est-ce que ton père te parle en acadien? Does your father speak to you in Acadian?
83,9	16,1	4. Est-ce que ta mère te parle en acadien? Does your mother speak to you in Acadian?
83,3	16,7	5. Est-ce que ton grand-père te parle en acadien? Does your grandfather speak to you in Acadian?
83,0	17,0	6. Est-ce que ta grand-mère te parle en acadien? Does your grandmother speak to you in Acadian?
85,7	14,3	7. Est-ce que tes parents parlent acadien entre eux? Do your parents speak Acadian to each other?
89,1	10,9	8. Est-ce que tes grand-parents parlent acadien entre eux? Do your grandparents speak Acadian to each other?
87,3	12,7	9. Est-ce que tes parents parlent acadien avec tes grands-parents? Do your parents speak Acadian with your grandparents?
23,2	76,8	10. Est-ce que ton père parle acadien plus que ta mère? Does your father speak Acadian more than your mother?
76,2	23,2	11. En famille, est-ce que vous parlez acadien à table? At home, do you all speak Acadian at the table?
87,5	12,5	12. Est-ce que les voisins te parlent en acadien? Do your neighbours speak to you in Acadian?
80,4	19,6	13. Est-ce que le facteur parle acadien à ton père? Does the postman speak Acadian to your father?
98,2	1,8	14. A la sortie de la messe, est-ce que les gens parlent acadien? When people come out of church, do they speak to each other in Acadian?
94,6	5,4	15. Est-ce que presque tout le monde parle acadien dans les magasins? Do most people speak Acadian in the stores?
5,4	94,6	16. Quand vous et votre famille regardez la télévision à la maison, est-ce que vous regardez plus souvent les programmes en français que les programmes en anglais? When you and your family watch television, do you usually watch programs in French rather than in English?

* Un élève a répondu "un peu" à la question No 1.

100	0	17. Sais-tu parler anglais? Do you know how to speak English?
91,1	5,4	18. Sais-tu parler français? ** Do you know how to speak French?
96,4	5,6	19. Est-ce que tes amis à l'école savent parler acadien? Do your friends at school know how to speak Acadian?
67,3	32,7	20. Si tu sais parler acadien et anglais, est-ce que tu parles acadien mieux qu'anglais? If you know how to speak both Acadian and English, do you speak Acadian better than English?
80,0	20,0	21. Si tu sais parler acadien et français, est-ce que tu parles acadien mieux que français? If you know how to speak both Acadian and French, do you speak Acadian better than French?
		22. Quelle a été la première langue que tu as apprise ... acadien, français ou anglais? What was the first language that you learned ... Acadian, French or English?
		23. Quelle est la langue que tu aimes le mieux parler ... acadien, français ou anglais? What language do you like to speak best ... Acadian, French or English?
		24. Quelle est la langue que tu parles le plus souvent ... acadien, français ou anglais? What language do you speak most often ... Acadian, French or English?
		25. Qu'est-ce que tu voudrais avoir comme job quand tes études seront finies? What would you like to have as a job when you finish school?
		26. Quelle langue parleras-tu probablement quand tu auras un job? What language will you probably speak when you get a job?

	Acadien %	Anglais %	Français %
22	76,8%	21,4%	1,8%
23	69,7%	28,6%	1,8%
24	74,5%	23,6%	1,8%

	Acadien %	Anglais %	Français %	Acadien et Anglais %	Français et Anglais %	"Je ne sais pas" %
26	21,4%	37,5%	10,7%	8,9%	8,9%	12,5%

Les réponses aux questions 23, 24 et 26 montrent clairement que, tandis que les élèves aiment mieux parler acadien et le parlent le plus souvent pendant leur vie scolaire, la grande majorité parmi eux estiment que, quand ils auront un "job", ils seront bien obligés de parler anglais pour gagner leur vie.

** Deux élèves ont répondu "un peu" à la question No 18.

Voici quelques réponses (sans retouches!) à la question 25.

"Job"	"Langue que je parlerai"
avocat	anglais
secrétaire	anglais
astronome	anglais
hôtesse air	anglais
architèque	français et anglais
garde-malade	français et anglais
elecclitretian (sic!)	français
charpentier	acadien
fermier	acadien

Nous avons tiré trois conclusions principales (quoique provisoires) de notre enquête sociolinguistique — elles semblent confirmer les conclusions de notre étude morphosyntaxique.

1. Quoi qu'on en dise, l'acadien ne paraît pas en passe de disparaître.

2. L'influence de l'anglais est quand-même très grande. Tout le monde le parle; presqu'en dépit de l'école, il joue un rôle beaucoup plus important que celui du français dit standard.

3. Un Acadien qui s'instruit quelque peu devient très vite trilingue.[3] Le contact entre l'acadien, l'anglais et le français crée une situation linguistique très particulière, et des recherches fort intéressantes restent à faire dans ce domaine.

NOTES

[1] G. Maurand, *op. cit.*, p. 8.

[2] La citation suivante est de M. Alphonse Deveau, Acadien de la région de la Baie Sainte-Marie et auteur du livre *La ville française*: "L'Acadien de la Baie Sainte-Marie admet que son français est pauvre, qu'il est envahi par les expressions anglaises, que lui-même préfère écrire en anglais, mais ce français, il y tient: ce n'est qu'à force de ténacité qu'il a pu le sauvegarder contre les méfaits de l'isolement; de l'instruction donnée uniquement en anglais, au début, dans les écoles publiques de la Nouvelle-Ecosse; du manque de contacts avec les autres groupements français du Canada; et de l'abandon total de la France pendant deux siècles. Maintenant, il faut affronter l'assaut des journaux anglais, de la radio et de la télévision, tous unilingues anglais ou à peu près. La télévision est particulièrement dangereuse, car elle pénètre la vie quotidienne à un tel degré que la langue anglaise s'entend plus au foyer que le français, car on écoute plus la télévision que l'on ne cause entre soi dans sa propre langue" (p. 212).

[3] Le Père Léopold Taillon met l'accent sur ce trilinguisme dans son ouvrage consacré en grande partie au bilinguisme canadien, *Diversité des langues et bilinguisme*. "Dans toutes les provinces canadiennes, celle de Québec y comprise, l'élément français est exposé à ne pas se rendre suffisamment compte que la langue anglaise est une *deuxième* langue seconde pour une multitude d'enfants de tout âge. Autrement dit, le français authentique enseigné dans les écoles est déjà une première langue seconde pour la majorité des écoliers de langue française. Pour eux, l'apprentissage de l'anglais constitue une expérience de trilinguisme. (...) Ils sont condamnés à souffrir indéfiniment d'une interférence linguistique apparemment paradoxale..." (p. 154-155).

Appendice D

Petit lexique acadien-français

La plupart des mots dont nous donnons ici la traduction en français moderne proviennent soit de l'anglais soit d'un français archaïque.

Acadien	Français
une amusette	un jouet
anyway [ɛniwɛj]	de toute façon
arrumer	réparer
avener	amener
le bad luck [bædlʌk]	la déveine
bailler	donner
baranquer	causer
un base [bɛjs]	une base (militaire)
un beluet	une myrtille
un blood poison [blʌd pɔjzən]	un empoisonnement sanguin
un bob [bɔb]	une sorte de traîneau
braquer	commencer
le business [bìznìs]	le commerce
busy [bìzi]	occupé
caller [kɔle]	appeler
des candies [kændi]	des bonbons
chaser [tʃese]	courir à droite et à gauche
une car	une voiture
du cinnamon [sinəmən]	de la cannelle
un chum [tʃʌm]	un copain
du coûtange	des frais
dépacker [depæke]	déballer
se dépayser	quitter son pays
déplugger [deplʌge]	débrancher
even [ivən]	même (circonstant)
s'enjoyer [sɛndʒɔje]	s'amuser
se gréer	acheter et installer
de la grog	du boisson alcoolisé
itou	aussi
une job [dʒɔb]	un emploi
about [abɔwt]	à peu près
une joke [dʒok]	une plaisanterie
le logis	la maison
louter	enlever
lucky [lʌki]	chanceux
mame [mam]	maman
moyennement [mwɛnmɑ̃]	beaucoup
much [mʌtʃ]	beaucoup
nervous [nərvəs]	nerveux, agité
nice [najs]	gentil

l'outskirt [ɔwtskərt]	la banlieue
paré	prêt
une pipe à welder [pajp a wɛlde]	un tuyau à souder
se pleyer [plɛje]	se plier
une post card [pɔwst kard]	une carte postale
ragorner	recueillir
se retirer	prendre sa retraite
un show [ʃow]	une émission (à la télévision); un film (au cinéma)
téper [tepe]	enregistrer par magnétophone
traveler [travle]	voyager
worryer [wərje]	s'inquiéter

VI BIBLIOGRAPHIE

Nous diviserons notre bibliographie en deux parties:

A Ouvrages portant sur l'Acadie

B Ouvrages de linguistique

A l'intérieur de chaque partie, nous ferons les distinctions suivantes:

A Ouvrages portant sur l'Acadie

(a) Ouvrages d'histoire, géographie, économie, éducation, sociologie, etc.

(b) Ouvrages de littérature ou de folklore

(c) Revues et journaux

Nous voudrions la plus exhaustive possible la liste des ouvrages portant sur la linguistique acadienne (voir B ci-dessous). Quant à la partie A de la bibliographie, nous n'indiquons que les titres qui nous ont été utiles dans notre travail. Des indications bibliographiques plus complètes quant aux ouvrages d'histoire, de géographie, etc. se trouvent dans Massignon, *Les parlers français d'Acadie* et dans "l'Acadie", article paru dans *Le Français dans le Monde*, numéro de décembre, 1976.

B Ouvrages de linguistique

(a) Etudes sur les parlers acadiens

(b) Travaux de linguistique générale

(c) Travaux de linguistique française et anglaise

(d) Travaux de sociolinguistique et de dialectologie

(e) Dictionnaires

(f) Revues

A Ouvrages portant sur l'Acadie

(a) Ouvrages d'histoire, géographie, économie, éducation, sociologie, etc.

Arsenault, Bona. *Histoire et généalogie des Acadiens*. Québec, Conseil de la Vie Française en Amérique, 1965.

Arsenault, S.P., Daigle, J., Schroeder, J. et Vernex, J.C. *Atlas de l'Acadie*. Moncton, Editions d'Acadie, 1977.

The Atlantic Year Book and Almanac 1975-1976. Edited by Bruce Morrison, Fredericton, Unipress, 1975.

Bernard, A. *Histoire de la survivance acadienne — 1755-1935*. Montréal, Clercs de St. Viateur, 1935.

—— *L'Acadie vivante, histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*. Montréal, Edition du Devoir, 1945.

—— *La renaissance acadienne au XXe siècle*. Québec Presses de l'Université Laval, 1949.

Boudreau, M., Gallant, M. et Maillet, M. "L'Acadie" in *Le Français dans le Monde*, No. 126, janvier 1977, p. 6-12.

Campbell, G.G. *The History of Nova Scotia*. Toronto, Ryerson Press, 1948.

Caron, Michel. "L'économie de l'Acadie en 2055" in *La Revue de l'Université de Moncton*, VI, 2, mai 1973, p. 247-258.

Clare, Nouvelle-Ecosse: Chez les Acadiens. Yarmouth, R.H. Davis and Co., 1952.

Comeau, J.E. "L'enseignement du français dans les écoles primaires (publiques) de la Nouvelle-Ecosse" in *Mémoires du Deuxième Congrès de la Langue Française au Canada*, Québec, III, 1938, p. 215-220.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *Les Acadiens d'aujourd'hui.* Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966, 2 tomes.

Dagnaud, Père P.M. *Les Français du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.* Besançon, Librairie Centrale, 1905.

Deveau, Alphonse. *La ville française.* Québec, Ferland, 1968.

Edwards, C.E. *La survivance de la culture française en Nouvelle-Ecosse.* Thèse de maîtrise, Université McGill, 1945.

Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. *Les héritiers de Lord Durham.* Halifax, 1977.

Gaudet, Placide. *Le grand dérangement.* Ottawa, 1922.

Griffiths, Noami. *The Acadian Deportation: Deliberate Perfidy or Cruel Necessity?* Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1973.

—— *The Acadians: Creation of a People.* Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1973.

Hautecoeur, J.P. *L'Acadie du discours: pour une sociologie de la culture acadienne.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1975.

Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens. Moncton, Editions d'Acadie (ouvrage collectif du Centre d'Etudes Acadiennes de l'Université de Moncton), Tome 1 — 1975 — "Les sources premières, les archives" — Tome 2 — 1977 — "Bibliographie acadienne" — Tome 3 — à paraître — "Le folkloré acadien".

Lauvrière, Emile. *La tragédie d'un peuple: Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours.* Paris, Editions Bossard, 1923, 2 tomes.

LeBlanc, Emery. *Les Acadiens.* Montréal, Editions de l'Homme, 1963.

Le Gresley, Omer. *L'enseignement du français en Acadie (1604-1926).* Mamers, G. Enault, 1927.

Maillet, Antonine et Scalabrini, Rita. *L'Acadie pour quasiment rien.* Montréal, Leméac, 1973.

Martin, E. *Les exilés acadiens en France au XVIIIe siècle et leur établissement en Poitou.* Paris, Hachette, 1936.

Michaud, Marcel. *Les Acadiens des provinces maritimes; guide historique et touristique.* Moncton, Imprimerie Acadienne, 1967.

Murdock, Beamish. *History of Nova Scotia.* Halifax, J. Barnes, 1865.

Prulhière, Claude. *Québec ou Presqu'Amérique.* Paris, FM/petite collection Maspero, 1974.

Rameau de St. Père, Edmé. *Une colonie féodale en Amérique: L'Acadie (1604-1881).* Montréal, Granger, 1889.

Reboullet, A., Tétu, M. et collaborateurs. *Guide culturel (civilisations et littératures d'expression française).* Paris, Hachette, collection F, 1977, p. 142-155.

Robidoux, Ferdinand. *Conventions nationales des Acadiens.* Shédiac, Imprimeur du Moniteur Acadien, 1907, 2 tomes.

Rumilly, Robert. *Histoire des Acadiens.* Montréal, Fides, 1955, 2 tomes.

Scalabrini, Rita. *L'Acadie et la mer.* Ottawa, Leméac, 1973.

Taillon, Léopold. *Ecole acadienne et bilinguisme.* Moncton, Collection "Documents Scolaires", 1944.

—— *Au service de l'école acadienne: aspects linguistique et culturel du problème scolaire acadien.* Moncton, Collection "Documents Scolaires", 1957.

Wilson, Isaiah. *A Geography and History of the County of Digby, Nova Scotia.* Halifax, Holloway Bros. Printers, 1900.

(b) Ouvrages de littérature ou de folklore

1. *Pièces de théâtre*

Comeau, Germaine. *Les pêcheurs déportés.* Yarmouth, L'Imprimerie Lescarbot Ltée, 1974.

—— *Le retour de Jérôme* (à paraître).

Maillet, Antonine. *La Sagouine.* Ottawa, Leméac, 1973.

2. *Recueil de contes*

Thibodeau, Félix E. *Dans note temps avec Marc et Philippe.* Yarmouth, Imprimerie Lescarbot, 1976.

3. *Divers*

Doucet, Alain. *La littérature orale de la Baie Sainte-Marie.* Québec, Ferland, 1965, réimp. 1977.

Maillet, Antonine. *Rabelais et les traditions populaires en Acadie.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.

(c) Revues et journaux

1. *Revues*

Acadie. Fredericton, Acadie Publishers, depuis 1930.

Acadiensis, Journal of the History of the Atlantic Region. Fredericton, depuis 1971.

Bulletin Trimestriel du Comité France-Acadie. Paris, paru de 1936 à 1940 et de 1946 à 1947.

La Revue Acadienne. Montréal, paru de janvier 1917 à juin 1918.

La Société Historique Acadienne. Moncton, Imprimerie Acadienne, depuis 1961.

2. *Journaux*

L'Evangéline. (quotidien). Moncton, Nouveau-Brunswick.

Le Petit Courrier. (hebdomadaire). Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

B Ouvrages de linguistique

(a) Ouvrages de linguistique sur les parlers acadiens

Beaudry, R. "Le glossaire acadien du Sénateur Pascal Poirier" in *L'Evangéline*, 12-13-14 juin 1952.

—— "Etat des recherches sur le parler acadien" in *Etudes sur le parler français au Canada*, Presses de l'Université Laval, 1959, p. 99-109.

Brunot, F. "Le français en Acadie" in *Histoire de la langue française*, t. VIII, deuxième partie, Paris, Armand Colin, 1967, p. 1050-1053.

Ditchy, Jay K. *Les Acadiens louisianais et leur parler.* Paris, E. Droz, 1938.

Dulong, G. "Chéticamp, îlot linguistique du Cap Breton" in *Bulletin No 173 du Musée National d'Ottawa*, 1961, p. 11-42.

Garner, J.E. *A Descriptive Study of the Phonology of Acadian French*, thèse de doctorat, Université du Texas, 1952.

Geddes, J.J. "Comparison of Two Acadian French Dialects Spoken in the North-East of North America with the Franco-Canadian Dialect Spoken at Ste. Anne de Beaupré, Province of Quebec" in *Modern Language Notes*, décembre 1893, p. 225-230; janvier 1894, p. 1-6; février 1894, p. 50-58.

—— "American-French Dialect Comparison: Two Acadian-French Dialects Compared with some Specimens of a Canadian-French Dialect Spoken in Maine" in *Modern Language Notes*, décembre 1897, p. 228-231; janvier 1898, p. 14-18; février 1898, p. 44-49; avril 1898, p. 105-112; mai 1898, p. 136-142.

—— *Study of Acadian-French Dialect Spoken on the North Shore of the Baie-des-Chaleurs.* Halle, Niemeyer, 1908.
—— "Les dialectes français dans le parler franco-acadien" in *Mémoires du Premier Congrès de la Langue Française au Canada*, Québec, 1914, p. 197-217.
—— "Les langues indigènes dans le parler franco-acadien" in *Bulletin du Parler Français au Canada*, XIII, 1914-1915, p. 67-74.
Gingras, J.B. "Entre l'Acadie et nous: le point du langage" in *Le Canada Français*, Québec, XXXII, 1944-1945, p. 552-557.
Haden, E.F. "The French-Speaking Areas of Canada — Acadians and Canadians" in *Bulletin of the American Council of Learned Societies*, 34, mars 1942, p. 581-669.
—— "La petite Cendrillouse: version acadienne de Cendrillon. Etude linguistique" in *Archives de Folklore*, 3, 1948, pp. 21-34.
Lacourcière, Luc. "La langue et le folklore" in *Le Canada Français*, Québec, XXXIII, 1945-1946, p. 489-500.
—— "Nos richesses folkloriques et linguistiques" in *Revue de l'Université Laval*, Québec, III, 1949, p. 812-816.
—— "Mots et choses d'Acadie" in *Bulletin No 125 du Musée National du Canada pour l'année financière 1951-52*, Ottawa, 1953, p. 98-102.
Lucci, Vincent. *Le système phonologique du parler franco-acadien de la région de Moncton (N.-B.), Canada.* Thèse de 3e cycle, Aix, 1969.
—— "Considération sur l'évolution phonologique du parler franco-acadien" in *Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble*, 1, 1972, p. 117-127.
—— *Phonologie de l'acadien*, collection Studia Phonetica, 7, Montréal, Didier, 1973.
Mackey, W.F. *Le vocabulaire disponible du français: Tome I — Enfants français et acadiens, étude témoin; Tome II — Vocabulaire disponible des enfants acadiens.* Montréal, Didier, 1971.
Martin, E. "Notre langue en Amérique du Nord" in *Mélanges Littéraires et Historiques*, 10, 1945, p. 176-194.
—— "A propos du parler acadien" in *Revue Louisiane/Louisiana Review*, I, 1, 1972, p. 13-14.
—— "Le français des Canadiens est-il un patois? Zigzags autour de nos communs parlers" in *L'Action catholique*, Québec, 1934.
Massignon, G. "Les parlers français d'Acadie" in *French Review.* XXI, 1, 1947, p. 45-53.
—— "Le traitement des voyelles nasales finales dans les parlers français du sud de la Nouvelle-Ecosse (Canada)" in *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, XLV, 1949, p. 129-134.
—— *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique.* Paris, Klincksieck, 1962, 2 tomes.
—— "Les minorités françaises au Canada" in *Le Français dans le Monde*, No 23, 1962, p. 17-21.
Péronnet, L. *Modalités nominales et verbales dans le parler franco-acadien de la région sud-est du N. B.* Thèse de maîtrise, Université Laval, 1975.
Phillips, Hoséa. "Le parler français de la Louisiane" in *Le Français en France et Hors de France*, 7, ler trimestre 1969, p. 43-47.
—— *Etude du parler de la paroisse Evangéline (Louisiane).* Paris, E. Droz, 1936.
Poirier, Pascal. "La langue acadienne" in *Nouvelles Soirées Canadiennes*, Montréal, 3, 1884, p. 63-70.
—— "Des vocables algonquins, caraïbes, etc. qui sont entrés dans la langue" in *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Ottawa, X, 3e série, 1916, p. 339-364.
—— "Radicaux et racines" in *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Ottawa, XVII, sect. 1, 1923, p. 105-126.

—— *Le parler franco-acadien et ses origines.* Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1928.
—— "Glossaire acadien" in *L'Evangéline*, XVII, 16, 1927; XXII, 92, 1933, p. 4.
—— "Le glossaire acadien" in *L'Evangéline*, 12 juin 1952.
—— *Glossaire acadien.* Moncton, Editions d'Acadie, 1977, 6 tomes.
Rat, Maurice. "La langue française en Acadie" in *Revue des Deux Mondes*, mai 68, p. 273-277.
Rémond, Gabriel. "Le parler français en Acadie" in *Revue de l'Alliance Française*, février 1936, p. 11-18.
Robichaud, Mgr. Norbert. *Le français en Acadie.* Montréal, 1943.
Taillon, Léopold. *Diversité des langues et bilinguisme.* Montréal, Editions de l'Atelier, 1967.
Trudel, Marcel et Grenier, Fernand. *Etudes sur le parler français au Canada.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1968.

(b) Travaux de linguistique générale

Bach, E. et Harms, R.R. (eds.). *Universals in Linguistic Theory.* New York, Holt, Rinehart and Winston, 1968.
Beneveniste, E. *Problèmes de linguistique générale.* Paris, Gallimard, 2 tomes, 1966 et 1974.
Bierwisch, M. et Heidolph, K. (eds.). *Progress in Linguistics.* La Haye, Mouton, 1970.
Chomsky, N. *Syntactic Structures.* La Haye, Mouton, 1957; trad. fr. *Structures syntaxiques.* Paris, Le Seuil, 1969.
—— *Aspects of the Theory of Syntax.* Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1965; trad. fr. *Aspects de la théorie syntaxique.* Paris, Le Seuil, 1971.
—— *Studies on Semantics in Generative Grammar.* La Haye, Mouton, 1972; trad. fr. *Questions de sémantique.* Paris, Le Seuil, 1975.
Fodor, J. et Katz, J. (eds.). *The Structure of Language. Readings in the Philosophy of Language.* Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1964.
Fuchs, C. et Le Goffic, P. *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines.* Paris, Hachette, 1975.
Harris, Z. *Methods in Structural Linguistics.* Chicago, University of Chicago Press, 1951; nouv. éd., *Structural Linguistics.* 1963.
Katz, J. et Postal, P. *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions.* Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1964; trad. fr. *Théorie globale des descriptions linguistiques.* Paris, Mame, 1973.
Lepschy, G.C. *La linguistique structurale.* Paris, Payot, 1966.
Lyons, John. *Introduction to Theoretical Linguistics.* Cambridge, Cambridge University Press, 1968; trad. fr. *Linguistique générale: introduction à la linguistique théorique.* Paris, Larousse, 1970.
Lyons, John (ed.). *New Horizons in Linguistics.* Harmondsworth, Penguin, 1970.
Malmberg, Bertil. *Les nouvelles tendances de la linguistique.* Paris, P.U.F., 1966.
—— *Linguistique générale et romane.* La Haye et Paris, Mouton, 1973.
Martinet, A. (ed.). *Le langage.* Paris, "Encyclopédie de la Pléiade", Gallimard, 1968.
—— *Linguistique, guide alphabétique.* Paris, Denoël-Gonthier, 1969.
Nique, Christian. *Initiation méthodique à la grammaire générative.* Paris, A. Colin, 1974.
Pottier, Bernard. *Systématique des éléments de relation.* Paris, Klincksieck, 1962.
—— *Linguistique générale: théorie et description.* Paris, Klincksieck, 1974.
Robins, R.H. *General Linguistics.* Londres, Longmans, 1964.
Ruwet, Nicolas. *Introduction à la grammaire générative.* Paris, Plon, 1967.
Weinrich, H. *Le temps.* Paris, Le Seuil, 1973.

(c) Travaux de linguistique française et anglaise

Arnauld, A. et Lancelot, C. *Grammaire générale et raisonnée.* Paris, 1660, rééd. Republications Paulet, 1969.

Boons, J.P. Guillet, A. et Leclère, C. *La structure des phrases simples en français (construction sans complétives).* Genève, Droz, 1975, 3 tomes. (Nous avons pris connaissance de ce travail trop tard pour nous en servir pour nos développements).

Brunot, F. *Histoire de la langue française.* Paris, A. Colin, 1967, 10 tomes. (Le tome 2, "Le XVIe siècle" et le tome 3, "La formation de la langue classique 1600-1660" nous ont été particulièrement utiles).

Chevalier, J.C., Arrivé, M., Blanche-Benveniste, C. et Peytard, J. *Grammaire Larousse du français contemporain.* Paris, Larousse, 1964.

Cohen, Marcel. " 'De même' en Poitou et dans Molière" in *Le Français Moderne,* XIX, 1951, p. 87-89.

—— *Histoire d'une langue: le français (des lointaines origines à nos jours).* Paris, Editions Sociales, 1967.

Csecsy, Madeleine. *De la linguistique à la pédagogie: le verbe français.* Paris, Hachette et Larousse, 1973.

Damourette, J. et Pichon, E. *Essai de grammaire de la langue française.* Paris, D'Artrey, 1928-1950, 7 tomes.

Darmesteter, A. et Harzfeld, A. *Le seizième siècle en France.* Paris, Delagrave, 1878, 12e édition, 1919.

Dauzat, A. *Etudes de linguistique française.* Paris, D'Artrey, 2e édition, 1947.

—— *Phonétique et grammaire historique de la langue française.* Paris, Larousse, 1950.

Dubois, Jean. *Grammaire structurale du français: I, Nom et pronom; II, Le verbe; III, La phrase et les transformations.* Paris, Larousse, 1965-1969, 3 tomes.

Dubois, Jean et Dubois-Charlier, F. *Eléments de linguistique française: syntaxe.* Paris, Larousse, 1970.

Dubois-Charlier, F. *Eléments de linguistique anglaise: syntaxe.* Paris, Larousse, 1970.

Fouché, Pierre. *Morphologie historique du français: le verbe.* Paris, Klincksieck, 1967.

Foulet, L. *Petite syntaxe de l'ancien français.* Paris, Champion. 1930.

François, D. *Français parlé.* Paris, SELAF, 1974.

Frei, Henri. *La grammaire des fautes.* Paris, Geuthner, 1929 et Slatkine Reprints, 1971.

Genouvrier, E. et Peytard, J. *Linguistique et enseignement du français.* Paris, Larousse, 1970.

Gougenheim, Georges. *Système grammatical de la langue française.* Paris, D'Artrey, 1938.

—— *Grammaire de la langue française du XVIe siècle.* Lyon, Edition IAC, 1951.

—— *Les mots français dans l'histoire et dans la vie.* Paris. Picard, 1966, 2 tomes.

Gougenheim, Georges, Michéa, René, Rivenc, Paul et Sauvageot, Aurélien. *L'élaboration du français fondamental.* Paris, Didier, 1964.

Grevisse, M. *Le bon usage.* Gembloux, Duculot, 8e édition, 1964.

Gross, Maurice. *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe.* Paris, Larousse, 1968.

—— *Méthodes en syntaxe: l'analyse des complétives du français.* Paris, Hermann, 1972.

Guiraud, Pierre. *Le français populaire.* Paris, "Que Sais-Je? ", P.U.F., 1965.

Haase, A. *Syntaxe française du XVIIe siècle.* Paris, Delagrave, 1965.

Imbs, Paul. *L'emploi des temps verbaux en français moderne.* Paris, Klincksieck, 1960.

Kayne, Richard. *French Syntax: the Transformational Cycle.* Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1975; trad. fr. *Syntaxe du français.* Paris, Le Seuil, 1977.

Le Bidois, G. et R. *Syntaxe du français moderne.* Paris, Picard, 1967, 2 tomes.
Le Goffic, P. et McBride, N. *Les constructions fondamentales du français.* Paris, Hachette/Larousse, 1975.
Martin, Robert. *Temps et aspect: essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français.* Paris, Klincksieck, 1971.
Marty, F. *Teaching French.* Roanoke, Virginia, Audio-Visual Publications, 1968.
Nyrop, Kristoffer. *Grammaire historique de la langue française.* Paris, Picard, 1889-1936, 6 tomes.
Quirk, Randolph. *The Use of English.* Londres, Longmans, 1962; 2e éd. 1968.
Reibel, D.A. et Schane, S. (eds.). *Modern Studies in English.* Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1969.
Rigault, A. et collaborateurs. *La grammaire du français parlé.* Paris, Hachette/Larousse, 1971.
Ruwet, Nicolas. *Théorie syntaxique et syntaxe du français.* Paris, Editions du Seuil, 1972.
Sauvageot, A. *Français écrit, français parlé.* Paris, Larousse, 1962.
Séguy, Jean. *Le français parlé à Toulouse.* Toulouse, Privat, 1951.
Stéfanini, J. "Sur la grammaire historique du français" in *Langue Française*, No 10, mai 1971, p. 7-30.
Vaugelas. *Remarques sur la langue française.* Paris, 1880, 2 tomes.
Vinay, J.P. et Darbelnet, J. *Stylistique comparée du français et de l'anglais.* Paris, Didier, 1958; nouv. éd., 1968.
Wagner, R.L. et Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne.* Paris, Hachette, 1962; éd. rev., 1967.

(d) Travaux de sociolinguistique et de dialectologie

Chaurand, J. *Introduction à la dialectologie française.* Paris, Bordas, 1972.
Darbelnet, J. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1976.
Dauzat, A. *Les patois: évolution, classification, étude.* Paris, Delagrave, 1927.
Fishman, J. *Sociolinguistique.* Paris, Nathan, 1971.
Gueunier, N., Genouvrier, E. et Rhonsi, A. "Les Français devant la norme, contribution à une étude de la norme du français parlé" in *Travaux du Laboratoire de Phonétique de Tours*, I, 1975.
Guiraud, Pierre. *Patois et dialectes français.* Paris, "Que Sais-Je? ", P.U.F., 1968.
Labov, W. *Sociolinguistic Patterns.* Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.
Lerond, A. "L'enquête dialectologique en territoire gallo-roman" in *Langages*, No 11, septembre 1968, p. 84-100.
Marcellessi, J.-B. et Gardin, B. *Introduction à la sociolinguistique.* Paris, Larousse, 1974.
Maurand, G. *Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet (Tarn).* Thèse de doctorat d'état, éditée par le Cercle Occitan du Lycée de Villeneuve s/Lot, 1974.
Pignon, Jacques. *La gente poitevinrie: recueil de textes en patois poitevin du XVIe siècle.* Paris, Editions D'Artrey, 1960.
Pop, Sever. *La dialectologie: aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques.* Louvain et Gembloux, Duculot, 1950, 2 tomes.
Warnant, Léon. "Dialectes du français et français régionaux" in *Langue Française*, No 18, mai 1973, p. 100-125.
Weinreich, U. *Languages in Contact.* La Haye, Mouton, 1963.

(e) Dictionnaires

Bloch, O. et von Wartburg, W. *Dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, P.U.F., 1949, 4e éd., 1964.

Dictionnaire de l'Académie Française, Paris, Brunet, 1762, 2 tomes.
Dubois, J., Lagane, R., Nicobey, G., Casalis, J. et D. et Meschonnic, H. *Dictionnaire du Français Contemporain*. Paris, Larousse, 1966.
Dubois, Jean et collaborateurs. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse, 1973.
Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Le Seuil, 1972.
Furetière, A. *Dictionnaire universel*. La Haye et Rotterdam, 1691, 2 tomes.
Guilbert, L. et collaborateurs. *Grand dictionnaire de la langue française*. Paris, Larousse, 1971-, 6 tomes dont 5 parus.
Harzfeld, A. et Darmesteter, A. *Dictionnaire général de la langue française*. Paris, Delagrave, 1895-1900, 2 tomes.
Huguet, E. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris, Champion, 1925-1967, 7 tomes.
Imbs, P. et collaborateurs. *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*. Paris, Editions du C.N.R.S., 1971-, 5 tomes parus.
Larousse, Pierre. *Grand dictionnaire universel*. Paris, Larousse, 1866-1890, 17 tomes.
Littré, Emile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Gallimard/Hachette, 1965, 7 tomes.
Pottier, Bernard et collaborateurs. *Le langage*. Paris, Retz, 1973.
Richelet, I. *Nouveau dictionnaire français*. Rouen, Vaultier, 1719, 2 tomes.
Robert, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert, 1969, 6 tomes.
—— *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. ("Petit Robert"), Paris, Société du Nouveau Littré, 1972.

(f) Revues

Le Français dans le Monde, éd. Hachette — surtout No 69, décembre 1969, "Unité et diversité du français contemporain" et No 121, mai/juin 1976, "Pour une sociolinguistique appliquée".
Le Français Moderne, éd. D'Artrey.
Langages, éd. Didier-Larousse — surtout No 27, septembre 1972, "La sémantique générative" et No 37, mars 1975, "Analyse du discours: langue et idéologies".
Langue Française, éd. Larousse — surtout No 1, mai 1969, "La syntaxe"; No 10, mai 1971, "Histoire de la langue"; No 11, septembre 1971, "Syntaxe transformationnelle du français"; No 16, décembre 1972, "La norme"; No 18, mai 1973, "Les parlers régionaux"; No 21, février 1974, "Communication et analyse syntaxique".

Dans la même série:

B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*
Savard, Jean-Guy

B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Mepham, Michael S.

B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*
Mackey, William F.

B-4 *L'université bilingue.*
Verdoodt, Albert

B-5 *La rentabilité des mini-langues.*
Mackey, William F.

B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Chiu, Rosaline Kwan-wai

B-8 *Un test télévisé.*
Savard, Jean-Guy

B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.

B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.

B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoodt, Albert

B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu & Afendras, Evangelos A.

B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richards, Jack C.

B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*
Afendras, Evangelos A.

B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.

B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*
Kloss, Heinz & Verdoodt, Albert

B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.

B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.

B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. & Zubin, David A.

B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.

B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.

B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays 'unimodal' typique.*
Verdoodt, Albert

B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.

B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*
Kauffmann, Jean

B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*
Mackey, William F.

B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre

B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.*
Mackey, William F.

B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.

B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*
Plourde, Gaston

B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack C.

B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard

B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivien

B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre-Emmanuel

B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. & Paquet, D. (INRS-Education)

B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*
Micolis, Marisa

B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.

B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: diffusion, prediction and planning of change.*
Afendras, Evangelos A.

B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*
Duval, Lise & Tremblay, Jean-Pierre; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.

B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.

B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis

B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.

B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*
Gagnon, Marc

B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*
Huot-Tremblay, Diane

B-51 *A Demographic Profile of the English Population of Quebec 1921-1971.*
Caldwell, Gary

B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*
Brann, C.M.B.

B-53 *Eléments de correction phonétique du français.*
LeBel, Jean-Guy

B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*
Mackey, William F.

B-55 *Rapport de synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)

B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*
Abou, Sélim

B-57 *Etude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*
Hardt-Dhatt, Karin

B-58 *La culture politique du mouvement Québec français.*
Turcotte, Denis

B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*
Saint-Jacques, Bernard

B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French Canadian and Afrikaner nationalism.*
Novek, Joël

B-61 *Le Zaïre: deuxième pays francophone du monde?*
Faïk, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe & N'Sial, Sesep

B-62 *7e Colloque 1976 — Actes / 7th Symposium 1976 — Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics

B-63 *Les dispositions juridico-constitutionnelles de 147 Etats en matière de politique linguistique.*
Turi, Giuseppe

B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*
Ragusich, Nicolas-Christian

B-65 *Linguistic Tensions in Canadian and Belgian Labor Unions.*
Verdoodt, Albert

B-66 *Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec.*
Abou, Sélim

B-67 *L'incidence de l'âge dans l'apprentissage d'une langue seconde.*
Daigle, Monique

B-68 *The Contextual Revolt in Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-69 *La langue française en Afrique occidentale francophone.*
Kwofie, Emmanuel N.

B-70 *Motivational Characteristics of Francophones Learning English.*
Clément, Richard

B-71 *Schedules for Language Background, Behavior and Policy Profiles.*
Mackey, William F.

B-72 *Difficultés phonétiques de l'acquisition du français, langue seconde.*
Huot, France

B-73 *Multilinguisme et éducation au Nigéria.*
Brann, C.M.B.

B-74 *Les systèmes approximatifs et l'enseignement des langues secondes.*
High Locastro, Virginia

B-75 *Le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du chercheur.*
Mackey, William F.

B-76 *Un siècle de colloques sur la didactique des langues.*
Mackey, William F.

B-77 *L'irrédentisme linguistique: une enquête témoin.*
Mackey, William F.

B-78 *Babel: perspectives for Nigeria.*
Simpson, Ekundayo

B-79 *Samuel Beckett: traducteur de lui-même.*
Simpson, Ekundayo

B-80 *8e Colloque 1977 — Actes / 8th Symposium 1977 — Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics

B-81 *Language Survey for Nigeria.*
Osaji, Debe

B-82 *L'univers familier de l'enfant africain.*
Njock, Pierre-Emmanuel

B-83 *The Social Psychology of Inter-ethnic Contact and Cross-cultural Communication: An Annotated Bibliography.*
Desrochers, Alain & Clément, Richard

B-84 *Géographie du français et de la francité en Louisiane.*
Breton, Roland J.-L.

AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

Série A – Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)

*A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français.* Québec, 1970, 172 p.

A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis.* Québec, 1971, 84 p.

A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe.* Québec, 1973, 284 p.

A-4 DORION, Henri & MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/editors). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact.* Québec, 1972, 374 p.

A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique.* Québec, 1972, 383 p.

A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite.* Québec, 1973, 260 p.

A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis.* Québec, 1973, 234 p.

A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal.* Québec, 1974, 288 p.

A-9 SAVARD, Jean-Guy & VIGNEAULT, Richard (présentation/presentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions.* Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.

A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent.* Québec, 1976, 648 p.

A-11 SNYDER, Emile & VALDMAN, Albert (présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques.* Québec, 1976, 290 p.

A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord.* Québec, 1976, 146 p.

A-13 MALLEA, John R. (compiled and edited). *Quebec's Language Policies: background and response.* Québec, 1977, 309 p.

A-14 DORAIS, Louis-Jacques. *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec-Labrador.* Québec, 1978, 136 p.

A-15 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME / INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON BILINGUALISM. *Minorités linguistiques et interventions: essai de typologie / Linguistic Minorities and Interventions: towards a Typology.* Compte rendu du Colloque sur les minorités linguistiques tenu à l'Université Laval du 15 au 18 avril 1977 / Proceedings of the Symposium on Linguistic Minorities held at Laval University from April 15th to April 18th 1977. Québec, 1978, 318 p.

*Epuisé / Out of print

A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde.* Québec, 1971, Copie échantillon/Sample copy.

A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde.* Québec, 1976, Copie échantillon/Sample copy.

Série C – Publications extérieures/Outside publications

C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale.* Paris, Didier, 1970, 236 p.

C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme: phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem.* Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.

C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy & ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français.* Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.

C-4 STERN, H.H. (rédacteur). *L'enseignement des langues et l'écolier. Rapport d'un colloque international.* (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.

C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States.* Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.

C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique.* (Révisé et traduit par Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.

C-7 MACKEY, William F. & VERDOODT, Albert (editors). *The Multinational Society.* Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.

C-8 GIORDAN, Henri & RICARD, Alain (sous la direction). *Diglossie et littérature.* Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.

C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme et contact des langues.* Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.

C-10 MACKEY, William F., ORNSTEIN, Jacob & al. *The Bilingual Education Movement: essays on its progress.* El Paso, Texas Western Press, 1977, 153 p.

Collection *Studies in Bilingual Education* (Newbury House, Rowley, Mass.)
W.F. Mackey – General Editor

C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation.* 1972, 185 p.

C-101 SPOLSKY, Bernard (editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings.* 1972, 200 p.

C-102 LAMBERT, Wallace E. & TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment.* 1972, 248 p.

C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest.* 1975, 352 p.

C-104 GAARDER, A. Bruce. *Bilingual Schooling and the Survival of Spanish in the United States.* 1977, 238 p.

C-105 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition.* 1977, 347 p.

C-106 MACKEY, William F. & ANDERSSON, Theodore. *Bilingualism in Early Childhood.* 1977, 443 p.

C-107 MACKEY, William F. & BEEBE, Von-Nieda. *Bilingual Schools for a Bicultural Community.* 1977, 223 p.

Série E – Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

E-1 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde.* Vol. 1: *L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World.* Vol. 1: *Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.

E-2 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde.* Vol. 2: *L'Amérique du Nord / Linguistic Composition of the Nations of the World.* Vol. 2: *North America.* Québec, 1978, 893 p.

E-10 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation.* Vol. 1: *Les Amériques / The Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use.* Vol. 1: *The Americas.* Québec, 1978, 633 p.

(sous presse/forthcoming)

E-3 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde.* Vol. 3: *L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud / Linguistic Composition of the Nations of the World.* Vol. 3: *Central and South America.* Québec.

Série F – Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 2e éd., 1977, 570 p.

*F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.

F-3 MACKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.

F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.

(sous presse)

F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec.

*Epuisé / Out of print

Adresses des distributeurs / Distributors' addresses

Séries A, E, F:

PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,
C.P. 2447,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7R4

INTERNATIONAL SCHOLARLY BOOK SERVICES INC.,
P.O. Box 555,
Forest Grove,
Oregon 97116, USA

CLUF/L'ECOLE,
11, rue de Sèvres,
75006 Paris,
France

Série B:

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada G1K 7P4

B-40, B-44, B-62, B-80:

ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE,
Institut des langues vivantes,
Université d'Ottawa,
59 est, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1N 6N5

C-1, C-3, C-6:

MARCEL DIDIER LIMITEE,
2050, rue Bleury, suite 500,
Montréal, Québec,
Canada, H3A 2J4

C-2:

HARVEST HOUSE LIMITED,
4795 ouest, rue Sainte-Catherine,
Montréal, Québec,
Canada, H3Z 2B9

C-4:

INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,
Feldbrunnenstrasse 70,
Hambourg 13,
West Germany

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1A 0S9

C-5:

CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,
1611 North Kent Street,
Arlington,
Virginia 22209, USA

C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105, C-106, C-107:
NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,
68 Middle Road,
Rowley,
Massachusetts 01969, USA

DIDACTA,
3465, Côte-des-Neiges, suite 61,
Montréal, Québec,
Canada, H3H 1T7

C-8:
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,
ILTAM,
Esplanade des Antilles,
Domaine universitaire,
33405 Talence,
France

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7P4

C-9:
LIBRAIRIE KLINCKSIECK,
11, rue de Lille,
75007 Paris,
France

C-10:
TEXAS WESTERN PRESS,
University of Texas,
El Paso,
Texas 79968, USA